This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 492492

Library of the University of Michigan

Bought with the income

of the

Ford-Messer

Bequest

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1878.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1878.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXVIII.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... 9
Calendrier pour 1878..... 11
Fondation de l'Institut, 5 fructidor an III (22 août 1795)..... 19
Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795)..... 19
Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26
Confirmation de l'Institut par la Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799)..... 37
Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802)..... 37
Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803)..... 38
Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, 26 octobre 1832..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833... 57
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance générale du 19 juillet 1848. 58
Arrêté relatif aux missions scientifiques, du 30 janvier 1850..... 61
Extrait du Décret impérial du 9 mars 1852..... 63

151209

Pages.

Extrait du Décret impérial du 14 avril 1855..... 63
Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 65
Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 65
Décret impérial du 11 août 1859..... 66
Décret impérial du 22 décembre 1860..... 68
Décret impérial du 25 avril 1863..... 70
Décret impérial du 3 janvier 1866..... 72
Décret impérial du 9 mai 1866..... 74
Séance publique des cinq Académies (Décision du 5 juillet 1871)..... 75
Décret du 12 juillet 1872..... 76
Présidence de l'Institut en 1878..... 77
Bureau de l'Institut pour 1878..... 77
Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816. 78
Prix de linguistique fondé par M. de Volney..... 78

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1877..... 79
État de l'Académie française au 1er janvier 1878.. 80
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 83
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1877..... 85

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1877..... 86
État de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1878..... 87
Commission des inscriptions et médailles..... 94
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France..... 94
Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*... 95
Commission des travaux littéraires..... 95
Commission des antiquités de la France..... 96
Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome..... 96
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 97

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1877..... 99
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1877..... 101
État de l'Académie des sciences au 1er janvier 1878. 103
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 117
Conservateur des collections de l'Académie..... 117

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1877..... 119
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1877..... 120
État de l'Académie des beaux-arts au 1er janv. 1878. 121

Pages.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 129

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 129

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1877..... 131

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1877..... 132

État de l'Académie des sciences morales et politiques au 1er janvier 1878..... 134

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 142

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut de France..... 143

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs-libraires..... 168

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1878.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1878.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXVIII.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... 9
Calendrier pour 1878..... 11
Fondation de l'Institut, 5 fructidor an III (22 août 1795)..... 19
Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795)..... 19
Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26
Confirmation de l'Institut par la Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799)..... 37
Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802)..... 37
Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803)..... 38
Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46
Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, 26 octobre 1832..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833... 57
Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance générale du 19 juillet 1848. 58
Arrêté relatif aux missions scientifiques, du 30 janvier 1850..... 61
Extrait du Décret impérial du 9 mars 1852..... 63

151209

JUILLET.

☽ Premier quartier le 7.
○ Pleine lune le 14.
☾ Dernier quartier le 22.
⊙ Nouvelle lune le 29.

Lun.	1	Ste Éléonore.
Mar.	2	Visit. de N. D.
Mer.	3	S. Thierry.
Jeud.	4	Tr. de S. Martin.
Vend.	5	Ste Zoé, martyre.
Sam.	6	S. Tranquillin.
4 D.	7	Ste Aubierge.
Lun.	8	S. Procope.
Mar.	9	S. Cyrille.
Mer.	10	Ste Félicité.
Jeud.	11	Tr. de S. Benoît.
Vend.	12	S. Gualbert.
Sam.	13	S. Eugène.
5 D.	14	S. Bonaventure.
Lun.	15	S. Henri, emper.
Mar.	16	S. Eustathe, év.
Mer.	17	S. Alexis.
Jeud.	18	S. Thomas d'Aq.
Vend.	19	S. Vincent de Paul.
Sam.	20	Ste Marguerite.
6 D.	21	S. Victor, martyr.
Lun.	22	Ste Madeleine.
Mar.	23	S. Apollinaire.
Mer.	24	Jours canicul.
Jeud.	25	S. Jacques Majeur.
Vend.	26	Tr. de S. Marcel.
Sam.	27	S. Pantaléon.
7 D.	28	Ste Anne.
Lun.	29	Ste Marthe.
Mar.	30	S. Abdon, martyr.
Mer.	31	S. Germain l'Aux.

AOUT.

☽ Premier quartier le 5.
○ Pleine lune le 13.
☾ Dernier quartier le 21.
⊙ Nouvelle lune le 28.

Jeud.	1	Ste Sophie.
Vend.	2	S. Étienne, pape.
Sam.	3	Inv. de S. Étienne.
8 D.	4	S. Dominique.
Lun.	5	S. Yon.
Mar.	6	Transfig. de N. S.
Mer.	7	S. Gaëtan.
Jeud.	8	S. Justin, martyr.
Vend.	9	S. Amour.
Sam.	10	S. Laurent.
9 D.	11	Ste Suzanne.
Lun.	12	Ste Claire.
Mar.	13	S. Hippolyte.
Mer.	14	*Vigile et jeûne.*
Jeud.	15	ASSOMPTION.
Vend.	16	S. Roch.
Sam.	17	S. Mamès.
10 D.	18	Ste Hélène.
Lun.	19	S. Louis, évêque.
Mar.	20	S. Bernard.
Mer.	21	S. Privat.
Jeud.	22	S. Symphorien.
Vend.	23	S. Sidoine.
Sam.	24	S. Barthélemy.
11 D.	25	S. Louis, roi.
Lun.	26	Fin jours canic.
Mar.	27	S. Césaire.
Mer.	28	S. Augustin.
Jeud.	29	S. Médéric.
Vend.	30	S. Fiacre.
Sam.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☽ Premier quartier le 3.
○ Pleine lune le 11.
☾ Dernier quartier le 19.
⊙ Nouvelle lune le 26.

12 D.	1	S. Leu, S. Gilles.
Lun.	2	S. Lazare.
Mar.	3	S. Grégoire.
Mer.	4	Ste Rosalie.
Jeud.	5	S. Bertin, abbé.
Vend.	6	S. Onésiphore.
Sam.	7	S. Cloud, prêtre.
13 D.	8	Nativité de N. D.
Lun.	9	S. Omer, évêque.
Mar.	10	Ste Pulchérie.
Mer.	11	S. Hyacinthe.
Jeud.	12	S. Raphaël.
Vend.	13	S. Maurille.
Sam.	14	Exalt. Ste Croix.
14 D.	15	S. Nicodème.
Lun.	16	S. Corneille.
Mar.	17	S. Lambert.
Mer.	18	*Quatre-Temps.*
Jeud.	19	S. Janvier.
Vend.	20	Ste Maure.
Sam.	21	S. Matthieu, évang.
15 D.	22	S. Maurice.
Lun.	23	Ste Thècle, vierge.
Mar.	24	S. Andoche.
Mer.	25	S. Firmin.
Jeud.	26	Ste Justine.
Vend.	27	S. Côme, S. Dam.
Sam.	28	S. Céran.
16 D.	29	S. Michel, arch.
Lun.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 6.

OCTOBRE.

☽ Premier quartier le 3.
○ Pleine lune le 11.
☾ Dernier quartier le 19.
⊙ Nouvelle lune le 25.

Mar.	1	S. Remy, évêque.
Mer.	2	SS. Anges gard.
Jeud.	3	S. Denys l'Aréop.
Vend.	4	S. Franç. d'Assise.
Sam.	5	Ste Aure, vierge.
17 D.	6	S. Bruno.
Lun.	7	S. Serge.
Mar.	8	Ste Brigitte.
Mer.	9	S. Denys, évêque.
Jeud.	10	S. Géréon.
Vend.	11	S. Gomer.
Sam.	12	S. Wilfrid.
18 D.	13	S. Géraud.
Lun.	14	S. Calixte, pape.
Mar.	15	Ste Thérèse.
Mer.	16	S. Gall, évêque.
Jeud.	17	S. Cerboney.
Vend.	18	S. Luc, évangél.
Sam.	19	S. Savinien.
19 D.	20	S. Caprais.
Lun.	21	Ste Ursule.
Mar.	22	S. Mellon, évêque.
Mer.	23	S. Hilarion.
Jeud.	24	S. Magloire.
Vend.	25	S. Crépin, S. Crép.
Sam.	26	S. Rustique.
20 D.	27	S. Frumence.
Lun.	28	S. Simon, S. Jude.
Mar.	29	S. Faron.
Mer.	30	S. Lucain.
Jeud.	31	*Vigile et jeûne.*

NOVEMBRE.

☽ Premier quartier le 1er.
○ Pleine lune le 10.
☾ Dernier quartier le 17.
⊙ Nouvelle lune le 24.

Vend.	1	TOUSSAINT.
Sam.	2	Les Trépassés.
21 D.	3	S. Marcel, évêque.
Lun.	4	S. Charles.
Mar.	5	S. Zacharie.
Mer.	6	S. Léonard.
Jeud.	7	S. Florent.
Vend.	8	Ste reliques.
Sam.	9	S. Mathurin.
22 D.	10	S. Just.
Lun.	11	S. Martin.
Mar.	12	S. René.
Mer.	13	S. Brice.
Jeud.	14	S. Bertrand.
Vend.	15	Ste Eugénie.
Sam.	16	S. Edme.
23 D.	17	S. Agnan, évêque.
Lun.	18	Ste Aude, vierge.
Mar.	19	Ste Élisabeth.
Mer.	20	S. Edmond.
Jeud.	21	Présent. de N. D.
Vend.	22	Ste Cécile.
Sam.	23	S. Clément.
24 D.	24	S. Séverin, abbé.
Lun.	25	Ste Catherine.
Mar.	26	Ste Genev. des Ard.
Mer.	27	S. Maxime.
Jeud.	28	S. Sosthène.
Vend.	29	S. Saturnin
Sam.	30	S. André.

L. du Martyrol., t.

DÉCEMBRE.

☽ Premier quartier le 1er.
○ Pleine lune le 9.
☾ Dernier quartier le 17.
⊙ Nouvelle lune le 23.
☽ Premier quartier le 31.

1 D.	1	Avent.
Lun.	2	S. François-Xavier.
Mar.	3	S. Clément d'Al.
Mer.	4	Ste Barbe.
Jeud.	5	S. Sabas.
Vend.	6	S. Nicolas de M.
Sam.	7	Ste Fare, vierge.
2 D.	8	Concept. de N. D.
Lun.	9	Ste Gorgonie.
Mar.	10	Ste Valère.
Mer.	11	S. Daniel.
Jeud.	12	S. Valery.
Vend.	13	Ste Luce.
Sam.	14	S. Nicaise.
3 D.	15	S. Mesmin.
Lun.	16	Ste Adélaïde.
Mar.	17	Ste Olympiade.
Mer.	18	*Quatre-Temps.*
Jeud.	19	S. Timothée.
Vend.	20	S. Théophile.
Sam.	21	S. Thomas, apôtre.
4 D.	22	S. Honorat.
Lun.	23	Ste Victoire.
Mar.	24	*Vigile et jeûne.*
Mer.	25	NOËL.
Jeud.	26	S. Étienne, 1er m.
Vend.	27	S. Jean, évangél.
Sam.	28	SS. Innocents.
Dim.	29	S. Trophime.
Lun.	30	S. Sabin.
Mar.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III = 22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV = 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui

auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II

Il est composé de (144) membres résidant à Paris et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE. SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.....	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36
IIIe CLASSE. LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments.....	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation.....	6	6
	48	48

IV

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

X

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins ;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins ;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture ;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

. . . . . .

X

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV = 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

I

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres, et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir, seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national,*

[1] Voyez ci-dessus, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et, dans ce cas, on procédera à leur remplacement.

XXVII

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique[2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-dessus, page 25.

[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue

XXXVIII

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

XLII

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président;*
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;*
D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ORDONNE, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII = 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts. (Art. 88.)

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X = 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante. (Art. 24.)

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit :

1° Il pourra être établi dix écoles de droit.

2° Il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine...

3° Il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...

4° Les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales.

5° Une école de mathématiques transcendantes...

6° Une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique...

7° Outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...

8° Les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie.

9° Il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes.

10° Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition. (Art. 25.)

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second ; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24. (Art. 20.)

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rap-

port du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

ARRÊTE ce qui suit :

I

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre, savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem* [1];
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III

La seconde classe sera composée de quarante membres.

[1] Voyez, pages 72 et 73, le décret impérial du 3 janvier 1866.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

XII

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé [1]. (Art. 68.)

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur rétablissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront de droit académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques.*

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie :

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte DE CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres, à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre Ministre de l'instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au Ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de trente académiciens titulaires.

Il y aura cinq académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura trente correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les académiciens libres et les associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un académicien libre ne peut se présenter pour être élu académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire, dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5.

Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles ;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut ;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académi spécialement compétente sera invitée à faire u rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. E cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédige des instructions sur les *desiderata* de la science e sur les moyens les plus propres à atteindre le bu indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qu aura pour objet de recueillir des monuments écrit ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserv d'en disposer, soit par voie de publication, soit e faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précéder article en vertu des conditions spéciales fixées pa le Ministre et mentionnées formellement dans l'a rêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le Chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

.....

.....

En cas de vacance d'une chaire au Collége de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats ; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 14 AVRIL 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1er.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné en notre nom à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le

15 août 1856, entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années [1]. (Art. 4.)

Les fonctionnaires préposés à la bibliothèque et aux différents services de l'Institut seront nommés par notre Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui réglera l'emploi des fonds affectés par le budget au traitement de ces fonctionnaires. (Art. 6.)

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle, sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des sciences morales et politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

[1] Voyez, pages 66 et suivantes, les décrets impériaux des 11 août 1859 et 22 décembre 1860.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 7 JANVIER 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de Politique, Administration, Finances.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 28 MARS 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de vingt mille francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France, dans sa séance publique commune aux cinq Académies.

Ce prix sera attribué tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

Pour ampliation :

Pour le Directeur du personnel et du secrétariat général,

Le Chef du bureau des archives,

Signé : A. RENAULT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le Chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut, sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 16 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir :

Section de Peinture.....	14	peintres.
Section de Sculpture.....	8	sculpteurs.
Section d'Architecture.....	8	architectes.
Section de Gravure.....	4	graveurs.
Section de Composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres.....	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la section de Géographie et Navigation de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : CH. ROBERT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 9 MAI 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sciences morales et politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances,* est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : DURUY.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : CH. ROBERT.

SÉANCE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE

DU MERCREDI 5 JUILLET 1871.

L'assemblée décide que désormais la séance publique des cinq Académies aura lieu, comme avant le décret du 14 avril 1855, qui l'avait fixée au 15 août, le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut, conformément à la délibération prise par les cinq Académies le 19 juillet 1848. (Voir page 60.)

DÉCRET

DU 12 JUILLET 1872.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes;

Vu la loi du 15 germinal an IV et les ordonnances confirmant les dispositions de ladite loi;

Vu le décret du 14 avril 1855,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

Le décret du 14 avril 1855, portant modification au régime administratif de l'Institut, est rapporté et l'Institut sera régi par les lois et ordonnances antérieures audit décret.

ART. 2.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 12 juillet 1872.

Signé : A. THIERS.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Signé : JULES SIMON.

Pour ampliation :

Le Secrétaire général du ministère,

Signé : S. R. TAILLANDIER.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres préside l'Institut pendant l'année 1878.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1878.

MM.

LABOULAYE, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres..	Président.
C. DOUCET, délégué de l'Académie française.....	Vice-présidents.
FIZEAU, délégué de l'Académie des sciences.....	
BAZIN, délégué de l'Académie des beaux-arts.....	
MICHEL-CHEVALIER, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques.....	
H. WALLON, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.....	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.	
SILVESTRE DE SACY	pour l'Académie française.
ROUSSET	
GARCIN DE TASSY	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
JOURDAIN	
CHASLES	pour l'Académie des sciences.
DECAISNE	
LEFUEL	pour l'Académie des beaux-arts.
QUESTEL	
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE	pour l'Académie des sciences morales et politiques.
GIRAUD	

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.	
DUFAURE	pour l'Académie française.
X. MARMIER	
MÉZIÈRES	
REGNIER	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
LITTRÉ	
RENAN	
EDWARDS	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
depuis le 1er janvier 1877.

M. Autran, décédé le 6 mars 1877;
Remplacé par M. Sardou, le 7 juin 1877.

M. Thiers, décédé le 3 septembre 1877;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).....	Vte de Chateaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1854	DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert).....	Tissot.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).....	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid-Gabriel-Jean-Baptiste).....	Ancelot.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Frédéric-Pierre DE).....	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le duc Jacques-Victor-Albert DE).....	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).....	Scribe.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1878.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
DOUCET (Charles-Camille).....	De Vigny.
CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.
FAVRE (Jules-Claude-Gabriel).....	Cousin.
BERNARD (Claude).....	Flourens.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D').	Viennet.
CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE).	Berryer.
BARBIER (Henri-Auguste).....	Empis.
OLLIVIER (Olivier-Émile).....	De Lamartine.
MARMIER (Xavier).....	De Pongerville.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon).....	Duc de Broglie.
AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D').....	Cte de Montalembert.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)...	Villemain.
ROUSSET (Camille-Félix-Michel)...	Prévost-Paradol.
LOMÉNIE (Louis-Léonard DE).....	Mérimée.
SAINT-RENÉ TAILLANDIER (René-Gaspard-Ernest).....	Gratry.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1873	VIEL-CASTEL (Le baron Charles-Louis-Gaspard-Gabriel DE SALVIAC DE).....	Comte de Ségur.
1874	MÉZIÈRES (Alfred-Jean-François)...	St-Marc-Girardin.
1874	DUMAS (Alexandre).....	Lebrun.
1874	CARO (Elme-Marie).....	Vitet.
1875	LEMOINNE (John-Émile).....	Janin.
1875	DUMAS (Jean-Baptiste)	Guizot.
1875	SIMON (Jules-François).....	De Rémusat.
1876	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Cte de Carné-Marcein.
1876	BOISSIER (Marie-Louis-Antoine-Gaston).....	Patin.
1877	SARDOU (Victorien).....	Autran.
....	.....	Thiers.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1876	DOUCET (Charles-Camille).....	Patin.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

C. Doucet, secrétaire perpétuel;
Mignet;
Nisard;
Sandeau;
De Sacy;
Littré;
Cuvillier-Fleury.

COMMISSION POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

C. Doucet, secrétaire perpétuel, trésorier, président;
Silvestre de Sacy;
Rousset.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
depuis le 1er janvier 1877.

M. Boutaric, décédé le 17 décembre 1877;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1877.

M. Conestabile (Le comte Giancarlo), à Pérouse, décédé le 21 juillet 1877;

Remplacé par M. Ascoli, à Milan, le 28 décembre 1877.

M. Herculano de Carvalho (Alejandro), à Lisbonne, décédé le 13 septembre 1877;

Remplacé par M. Withney, à New-Haven (Connecticut), le 28 décembre 1877.

M. Wright (Thomas), à Londres, décédé le 24 décembre 1877;

Remplacé par M.

ÉTAT

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

AU 1er JANVIER 1878.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
LAUDET (Joseph).....	Cte Garran de Coulon.
PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
SARGIN DE TASSY (Joseph-Héliodore)	Prince de Talleyrand.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAÏGNART DE).....	Mionnet.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-)	Fauriel.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE).....	Mollevaut.
LAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-).....	Letronne.
WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.
EGGER (Émile).....	Guérard.
LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément).....	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy).....	Jomard.
1862	SLANE (William MAC GUCKIN DE)...	Magnin.
1863	JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-).....	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis).....	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-).....	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henry)....	Comte Bougnot.
1867	GUESSARD (Francis).....	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric)....	Reinaud.
1869	DEFRÉMERY (Charles-François)....	Marquis de Laborde.
1871	THUROT (François-Charles-Eugène).	Villemain.
1871	ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE).....	Alexandre.

ÉTAT
L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1878.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
DERENBOURG (Joseph).....	Caussin de Perceval.
DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin).	Huillard-Bréholles.
PAVET DE COURTEILLE (Abel-Jean-Baptiste).....	Vicomte de Rougé.
GIRARD (Jules-Augustin).....	Julien.
HEUZEY (Léon-Alexandre).....	Beulé.
PERROT (Georges).....	Guizot.
DESJARDINS (Ernest-Émile-Antoine).	D'Avezac.
BRÉAL (Michel-Jules-Alfred).....	Brunet de Presle.
PARIS (Gaston-Bruno-Paulin).....	Guigniaut.
.....	Boutaric.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
WALLON (Henri-Alexandre).....	Guigniaut, secrétaire perpétuel démissionnaire.
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL HONORAIRE.	
NAUDET (Joseph).....	E. Burnouf.
ACADÉMICIENS LIBRES.	
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE)...	Monmerqué.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas)	Biot.
1868	VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE)	Duc d'Albert de Luynes.
1871	ROBERT (Pierre-Charles)	Mérimée.
1871	MARTIN (Thomas-Henri)	Dehèque.
1871	LABARTE (Charles-Jules)	Texier.
1873	DURUY (Jean-Victor)	Vitet.
1876	GERMAIN (Alexandre-Charles)	Mis de La Grang
1876	NISARD (Marie-Léonard-Charles)	F. Didot.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers	Cureton.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Lebrecht), à Leipzig	Bœckh.
1867	ROSSI (Jean-Baptiste DE), à Rome	Bopp.
1869	MÜLLER (Max), à Oxford	Welcker.
1871	AMARI (Michele), à Rome	Peyron.
1876	GORRESIO (Gaspare), à Turin	Lassen.
1876	COBET (Charles-Gabriel), à Leyde	Perts.
1876	MADVIG (Jean-Nicolas), à Copenhague	Ritschl.

CORRESPONDANTS.

ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des ɔrrespondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt ɨgnicoles.

MM.

39 Floquet (Pierre-Amable) ⁂, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

12 Boré (Eugène) ⁂, à Constantinople.

14 Rawlinson (Sir Henry Creswick), C. B. à Londres.

10 Hodgson (Brian-Houghton) ⁂, à Alderney-Grange, comté de Glocester (Angleterre).

10 Roulez (Joseph-Emmanuel-Ghislain) ⁂, à Gand.

10 Rangabé (Alexandre-Rizo), à Athènes.

14 Minervini (Jules) ⁂, à Naples.

14 Layard (Austen-Henry), à Madrid.

14 Michel (Francisque) ⁂, à Bordeaux (Gironde); et à Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 13.

5 Boissieu (Alphonse de), à Lyon (Rhône).

MM.

1856 Gayangos (Don Pascual de), à Madrid.
1858 Lepsius (Richard), à Berlin.
1860 Weil (Gustave), à Heidelberg.
1860 Mommsen (Théodore) ✱, à Berlin.
1861 Birch (Samuel), à Londres.
1861 Benfey (Théodore), à Göttingue.
1863 Mariette (Auguste-Édouard) C. ✱, actuellement en Égypte.
1863 Dumast (Le baron Auguste-François-Prosper Guerrier de) ✱, à Nancy.
1863 Westergaard (Niels-Ludvig), à Copenhague.
1865 Weber (Albrecht-Friedrich), à Berlin.
1866 Henzen (Jean-Henri-Guillaume) ✱, à Rome.
1866 Weil (Henri) ✱, à Besançon; et à Paris, rue d'Assas, n° 90.
1866 Dozy (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.
1867 D'Arbois de Jubainville (Marie-Henri) ✱, à Troyes.
1867 Spiegel (Fritz-Ludwig-Ernest), à Erlangen (Bavière).
1867 Miklosich (Frank de), à Vienne.
1869 Mantellier (Jean-Philippe) ✱, à Trévoux et à Paris.
1869 Pott (Augustus-Frédérich), à Halle (Saxe).
1869 Curtius (Ernest), à Berlin.
1871 Cherbonneau (Jacques-Auguste) ✱, à Alger.

MM.

1871 CHABAS (François-Joseph) ⁂, à Chalon-sur-Saône.
1871 DESCHAMPS DE PAS ⁂, à Saint-Omer.
1871 BEAUREPAIRE (Robillard DE) ⁂, à Rouen.
1871 MUIR (John), à Édimbourg.
1873 THOMAS (Edward), à Londres.
1873 HANOTEAU (Louis-Prosper) C. ⁂, à Guéret.
1875 DUMONT (Charles-Albert-Auguste-Eugène) ⁂, à Athènes.
1875 TAMIZEY DE LARROQUE (Jacques-Philippe), à Gontaud (Lot-et-Garonne).
1875 CASTAN (Ferréol-François-Joseph-Auguste) ⁂, à Besançon.
1876 ALLMER (Louis-Christophe-Auguste), à Lyon.
1876 DORN (Johannes-Albrecht-Bernhard), à Saint-Pétersbourg.
1876 POOLE (Reginald Stuart), à Londres.
1876 FABRETTI (Ariodante) ⁂, à Turin.
1876 TISSOT (Charles-Joseph) O. ⁂, à Athènes.
1876 PORT (François-Célestin) ⁂, à Angers.
1876 VAZQUEZ-QUEIPO (Don Vicente), à Madrid.
1876 MUSSAFIA (Adolf), à Vienne (Autriche).
1877 ASCOLI (Graziadio), à Milan.
1877 WHITHNEY (William), à New-Haven (Connecticut).

. . . . . .

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTI

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonn du Roi du 16 mai 1830.

MM.

EGGER;
DE LONGPÉRIER:
RENIER;
MILLER;
NAUDET, secrétaire perpétuel honoraire, assista
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRA

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin);
LITTRÉ;
RENAN;
HAURÉAU;
PARIS (Gaston), membre adjoint.

COMMISSION

chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum*, instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le ministre de l'instruction publique du 8 juillet 1867.

MM.

DE SAULCY;
DE LONGPÉRIER;
RENAN;
DE SLANE;
WADDINGTON;
DE VOGÜÉ;
DERENBOURG.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Ordonnances des Rois de France, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, du *Gallia christiana*, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

NAUDET;
EGGER;
DE LONGPÉRIER;
REGNIER;
MAURY;
RENAN;
DELISLE;
HAURÉAU;
Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

DE SAULCY;

DE LONGPÉRIER;

L. RENIER;

MAURY;

DELISLE;

HAURÉAU;

DESNOYERS;

PARIS (Gaston);

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME,

chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

EGGER;

DE LONGPÉRIER;

MM.

L. RENIER;

MILLER;

WADDINGTON;

GIRARD;

HEUZEY;

PERROT;

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

GARCIN DE TASSY;

JOURDAIN;

Et les Membres composant le Bureau.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. EHRENBERG, à Berlin, décédé le 27 juin 1876;

Remplacé par S. M. Dom PEDRO D'ALCANTARA, Empereur du Brésil, le 25 juin 1877.

M. DE BAER, à Dorpat (Russie), décédé le 16 novembre 1876;

Remplacé par M. THOMSON (Sir William), à Glascow, le 3 décembre 1877.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1877.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. HANSEN, à Gotha, décédé le 28 mars 1874;
Remplacé par M.

M. ARGELANDER, à Bonn, décédé le 17 février 1875;
Remplacé par M.

M. SANTINI, à Padoue, décédé le 26 juin 1877,
Remplacé par M.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

S. M. Dom PEDRO D'ALCANTARA, empereur du Brésil, élu associé étranger le 25 juin 1877,
Remplacé par M.

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. ANGSTRÖM, à Upsal, décédé le 21 juin 1874;
Remplacé par M.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

M. NAUMANN, à Leipzig, décédé le 26 nov. 1873;
Remplacé par M. LORY, à Grenoble, le 12 février 1877.

M. D'OMALIUS D'HALLOY, à Halloy, décédé le 15 janvier 1875,

Remplacé par M. CAILLETET, à Châtillon-sur-Seine le 17 décembre 1877.

LYELL (Sir Charles), à Londres, décédé le 22 février 1875;

Remplacé par M.

SECTION DE BOTANIQUE.

M. LESTIBOUDOIS, à Lille, décédé le 22 novembre 1876;

Remplacé par M. GODRON, à Nancy, le 2 juillet 1877.

M. HOFMEISTER, à Heidelberg, décédé le 12 janvier 1877,

Remplacé par M.

M. BRAUN, à Berlin, décédé le 29 mars 1877;

Remplacé par M.

M. WEDDELL, à Poitiers, décédé le 22 juillet 1877

Remplacé par M.

SECTION D'ANATOMIE ET DE ZOOLOGIE.

M. DE BAER, à Dorpat (Russie), élu associé étranger le 24 avril 1876;

Remplacé par M.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. GINTRAC, à Bordeaux, décédé le 187

Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
1851	CHASLES (Michel).....	Libri.
1856	HERMITE (Charles).....	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred).....	Poinsot.
1862	BONNET (Pierre-Ossian).....	Biot.
1871	PUISEUX (Victor-Alexandre).....	Lamé.
1875	BOUQUET (Jean-Claude).....	Bertrand, du secrétaire perpétuel.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
1843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
1868	SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE).....	Poncelet.
1868	PHILLIPS (Édouard).....	Foucault.
1872	ROLLAND (Eugène).....	Piobert.
1872	TRESCA (Henri-Édouard).....	Combes.
1873	RESAL (Henri-Amé).....	Baron Dupin.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Lefrançais-Delalande.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Bon de Damoiseau.
1873	JANSSEN (Pierre-Jules-César).....	Laugier.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS
1873	LOEWY (Maurice).....	Delaunay.
1875	MOUCHEZ (Ernest-Amédée-Barthélemy).....	Mathieu.
....	.....[illegible].....	Le Verrier.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1861	TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE)...	Daussy.
1863	PÂRIS (François-Edmond).....	Bravais.
1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond).....	Duperrey.
1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).....	"
1867	ABBADIE (Antoine-Thomson D').....	"
1867	YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François).....	"
	Section Ve. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1829	BECQUEREL (Antoine-César).....	Lefèvre-Gineau.
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis)...	Bon Cagniard de Latour.
1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
1868	JAMIN (Jules-Célestin).....	Pouillet.
1873	BERTHELOT (Marcelin-Pierre-Eugène)	Dubamel.
1873	DESAINS (Quentin-Paul).....	Babinet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — CHIMIE.	
816	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
840	[illegible] (Henri-Victor).....	Robiquet.
857	FREMY (Edmond).....	Baron Thenard.
867	WURTZ (Charles-Adolphe).....	Pelouze.
868	CAHOURS (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
877	DEBRAY (Jules-Henri).....	Balard.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
857	[illegible] (Gabriel).....	Élie de Beaumont, élu secrétaire perpétuel.
861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste).....	Cordier.
861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri).....	Berthier.
862	PASTEUR (Louis).....	De Senarmont.
869	DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND).....	Vicomte d'Archiac.
877	HÉBERT (Edmond).....	Ch. S. C. Deville.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	NAUDIN (Charles-Victor).....	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
1874	CHATIN (Gaspard-Adolphe).....	Gay.
1877	VAN TIEGHEM (Philippe-Édouard-Léon).....	Brongniart.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1847	DECAISNE (Joseph).....	Dutrochet.
1852	PÉLIGOT (Eugène-Melchior).....	Baron Silvestre.
1864	THENARD (Le baron Arnould-Paul-Edmond).....	Cte de Gasparin.
1868	BOULEY (Henri-Marie).....	Rayer.
1872	MANGON (Hervé-Charles-François)..	Payen.
	Section X^e.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE).....	De Savigny.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile).....	Is. Geoffroy Sain Hilaire.
1866	ROBIN (Charles-Philippe).....	Valenciennes.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1878.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE)	Longet.
GERVAIS (François-Louis-Paul)	Coste.
Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
~~BERNARD (Claude)~~	Roux.
CLOQUET (Le baron Jules-Germain)	Lallemand.
BOUILLAUD (Jean)	Serres.
SÉDILLOT (Charles-Emmanuel)	Laugier.
GOSSELIN (Athanase-Léon)	Nélaton.
VULPIAN (Edme-Félix-Alfred)	Andral.
SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
BERTRAND (Joseph-Louis-François), pour les sciences mathématiques.	Sturm. / Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel.
DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques	Sérullas. / Flourens, secrétaire perpétuel.
ACADÉMICIENS LIBRES.	
BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus)	Francœur.
~~BRAVAIS (Auguste)~~	Duc de Raguse.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte)	Civiale.
~~DELGRAND (Marie-François-Eugène)~~	Duméril.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEUR
1873	COSSON (Ernest-Saint-Charles)....	Maréchal Vaillant.
1873	LA GOURNERIE (Jules-Antoine-René MAILLARD DE).....	Comte Jaubert.
1873	LESSEPS (Ferdinand-Marie DE)....	De Verneuil.
1874	BRÉGUET (Louis-François-Clément).	A. Passy.
1874	DU MONCEL (Le comte Théodose-Achille-Louis).....	Roulin.
1876	FAVÉ (Idelphonse).....	Baron Séguier
	Damour	
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.
1872	AIRY (Sir George Biddell), à Greenwich.....	Sir Herschel.
1874	TCHÉBICHEF (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg.....	De la Rive.
1874	CANDOLLE (Alphonse-Louis-Pierre-Pyrame DE), à Genève.....	Agassiz.
1877	S. M. Dom PEDRO D'ALCANTARA, Empereur du Brésil.....	Ehrenberg.
1827	THOMSON (Sir William), à Glascow..	De Baer.

CORRESPONDANTS.

Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — GÉOMÉTRIE (6).

MM.

1863 NEUMANN (Franz-Ernest), à Kœnigsberg.

1863 SYLVESTER (James-Joseph), à Baltimore.

1868 WEIERSTRASS (Charles), à Berlin.

1868 KRONECKER (Léopold), à Berlin.

1876 SPOTTISWOODE (William), à Londres.

1876 BORCHARDT (Carl-Wilhelm), à Berlin.

Section IIe. — MÉCANIQUE (6).

MM.

1865 CLAUSIUS (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Bonn.

1869 CALIGNY (Anatole-François HÜE, marquis DE) ✻, rue de l'Orangerie, n° 18, à Versailles.

1873 DIDION (Isidore) C. ✻, à Nancy.

MM.

1875 Broch (Ole-Jacob), à Christiania.

1875 Boileau (Pierre-Prosper) O. ✻, rue de la Bibliothèque, n° 7, à Versailles.

1876 Colladon (Jean-Daniel) ✻, à Genève.

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1851 Hind (John-Russell), à Londres.

1857 Peters (C.-A.-F.), à Altona.

1857 Adams (John-Couch), à Cambridge.

1857 Secchi (Le Père Angelo) O. ✻, à Rome.

1863 Cayley (Arthur), à Cambridge.

1863 Mac-Lear (Thomas), au Cap de Bonne-Espérance.

1865 Struve (Otto-Wilhelm), à Pulkova.

1865 Plantamour (Émile), à Genève.

1873 Lockyer (Joseph-Norman), à Londres.

1873 Roche (Édouard-Albert), à Montpellier.

1874 Huggins (William), à Londres.

1874 Newcomb (Simon), à Washington.

1874 Tisserand (François-Félix) ✻, à Toulouse.

....

....

....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

1861 Lütke (Amiral Frédéric), à Saint-Pétersbourg.

1861 Tchihatchef (Pierre-Alexandre de) C. ✠, à Saint-Pétersbourg.

1866 Richards (Contre-amiral Georges-Henry), à Londres.

1872 David (Abbé Armand), missionnaire en Chine.

1872 Ledieu (Alfred-Constant-Hector) ✠, à Brest; et à Paris, rue de Madame, n° 75.

1875 Sabine (Général Edward), à Londres.

1876 Nordenskiold (Nils-Adolf-Erik), à Stockholm.

. . . . . .

Section V^e. — Physique générale (9).

MM.

1852 Plateau (Joseph-Antoine-Ferdinand), à Gand.

1865 Weber (Wilhelm), à Göttingue.

1867 Hirn (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

1870 Helmholtz (Hermann-Louis-Ferdinand), à Berlin.

MM.

1870 MAYER (Jules-Robert DE), à Heilbronn.

1870 KIRCHHOFF (Gustave-Robert) ✠, à Heidelberg.

1870 JOULE (James-Prescott), à Manchester.

1873 BILLET (Félix) ✠, à Dijon.

... .

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — CHIMIE (9).

MM.

1853 BUNSEN (Robert-Wilhelm-Eberhard) O. ✠, à Heidelberg.

1855 MALAGUTI (Faustinus-Jovita-Marianus) C. ✠, à Rennes.

1859 HOFMANN (August-Wilhelm), à Berlin.

1863 FAVRE (Pierre-Antoine) ✠, à Marseille.

1866 MARIGNAC (Jean-Charles GALISSARD DE), à Genève.

1866 FRANKLAND (Edward), à Londres.

1869 DESSAIGNES (Victor), à Vendôme.

1873 WILLIAMSON (Alexander-William), à Londres.

1873 ZININ (Nicolas), à Saint-Pétersbourg.

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1862 Damour (Augustin-Alexis) O. ✠, à Rémauville, par Égreville (Seine-et-Marne); et à Paris, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.

1870 Miller (William Hallowes), à Cambridge.

1873 Leymerie (Alexandre-Félix-Gustave-Achille) ✠, à Toulouse.

1874 Kokscharow (Nicolas de), à Saint-Pétersbourg.

1874 Studer (Bernard), à Berne.

1877 Lory (Charles) ✠, à Grenoble.

1877 Cailletet (Louis-Paul) ✠, à Châtillon-sur-Seine.

. . . . . .

Section VIIIe. — Botanique (10).

MM.

1854 Schimper (Guillaume-Philippe) O ✠, à Strasbourg.

1866 Hooker (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

1869 Pringsheim (Nathanael), à Berlin.

1872 Planchon (Jules-Émile) ✠, à Montpellier.

1875 Bentham (George), à Londres.

MM.

1876 SAPORTA (Louis-Charles-Joseph-Gaston, c^te^ DE) ✻, à Aix.

1877 GODRON (Dominique-Alexandre) O. ✻, à Nancy.

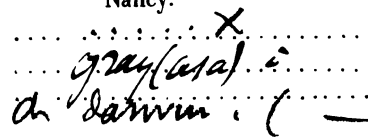

Section IXe. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

1842 GIRARDIN (Jean-Pierre-Louis) O. ✻, à Rouen.

1847 KUHLMANN (Charles-Frédéric) C. ✻, à Lille; et à Paris, boulevard Haussmann, n° 46.

1853 PIERRE (Isidore) O. ✻, à Caen.

1857 CHEVANDIER (DE VALDRÔME) (Eugène-Jean-Pierre-Napoléon) C. ✻, à Cirey-les-Forges (Meurthe-et-Moselle).

1857 REISET (Jules) O. ✻, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

1863 MARTINS (Charles-Frédéric) O. ✻, au Jardin des Plantes, à Montpellier.

1863 VIBRAYE (Le marquis Guillaume-Marie-Paul-Louis HURAULT DE), à Cheverny (Loir-et-Cher); et à Paris, rue de Varennes, n° 56.

1865 VERGNETTE-LAMOTTE (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred DE) ✻, à Beaune.

MM.

1866 Marès (Henri-Pierre-Louis) ✠, à Montpellier.

1869 Cornalia (Émile-Balthazar-Marie), à Milan.

Section X^e. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1866 Van Beneden (Pierre-Joseph), à Louvain.

1867 De Siebold (Charles-Théodore-Ernest), à Munich.

1870 Brandt (Jean-Frédéric), à Saint-Pétersbourg.

1872 Lovën (Svenon-Louis), à Stockholm.

1873 Mulsant (Étienne) ✠, à Lyon.

1873 Steenstrup (Japetus), à Copenhague.

1873 Dana (James-Dwight), à New-Haven (Connecticut).

1873 Carpenter (Guillaume-Benjamin), à Londres.

1875 Joly (Nicolas) ✠, à Toulouse.

. . . . . .

Section XIe. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

1859 Virchow (Rudolph), à Berlin.

1863 Bouisson (Étienne-Frédéric) O. ✠, à Montpellier.

1863 Ehrmann (Charles-Henri) O. ✠, à Strasbourg.

1870 Rokitanski (Charles), à Vienne.

MM.

1870 LEBERT (Hermann) O. ✠, à Breslau.

1874 OLLIER (Louis-Xavier-Édouard-Léopold) O. ✠, à Lyon.

1874 THOLOZAN (Joseph-Désiré) O. ✠, à Téhéran.

. . . . . .

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES;
DECAISNE;
Et les Membres composant le Bureau.

CONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

M. BECQUEREL.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1877.

SECTION DE GRAVURE.

M. MARTINET, décédé le 9 décembre 1877;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1877.

CORRESPONDANTS LIBRES.

M. Jeanron, à Marseille, décédé le avril 1877;
Remplacé par M. le marquis de Soulza-Holstein, à Lisbonne, le 23 juin 1877.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1878.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
Section Ire. — PEINTURE.	
GNIET (Léon)	Garnier.
BERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)	Granet.
:NOL (Émile)	Hersent.
:ISSONIER (Jean-Louis-Ernest)	Abel de Pujol.
BANEL (Alexandre)	Horace Vernet.
HMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem)	Alaux.
:LLER (Charles-Louis)	Flandrin.
RÔME (Jean-Léon)	Heim.
SSE (Jean-Baptiste-Alexandre)	Ingres.
BAT (Louis-Nicolas)	Brascassat.
NEPVEU (Jules-Eugène)	Auguste Hesse.
UDRY (Paul-Jacques-Aimé)	Schnetz.
BERT (Antoine-Auguste-Ernest)	Conder.
UGUEREAU (William-Adolphe)	Pils.
Section IIe. — SCULPTURE.	
MONT (Augustin-Alexandre)	Ramey père.
MAIRE (Philippe-Henri)	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEUR
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1875	THOMAS (Gabriel-Jules).....	Barye.
1876	DUBOIS (Paul).....	Perraud.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
1866	DUC (Louis-Joseph).....	De Gisors.
1871	QUESTEL (Charles-Auguste).....	Duban.
1872	BALLU (Théodore).....	Vaudoyer.
1874	GARNIER (Jean-Louis-Charles).....	Baltard.
1875	ABADIE (Paul).....	Gilbert.
1875	BAILLY (Antoine-Nicolas).....	Labrouste.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1873	FRANÇOIS (Louis-Alphonse).....	Forster.
....	.....	Martinet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ve. — COMPOSITION MUSICALE.	
1851	THOMAS (Charles-Louis-Ambroise).	Spontini, comte de Sant'Andrea.
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1866	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
1872	MASSÉ (Félix-Marie-Victor).....	Auber.
1873	BAZIN (François-Emmanuel-Joseph)	Carafa.
1876	REYER (Louis-Étienne-Ernest)....	Félicien David.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1874	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Beulé.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE).....	Vte de Sénones.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin).....	Cte de Clarac.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.
1857	BONAPARTE (Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul).....	Mis Am. de Pastoret.
1867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	MEMBRES.	
1868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles)	Comte Walewski.
1869	LENOIR (Albert-Alexandre)	Cte de Rambuteau.
1874	CARDAILLAC (Le comte Jacques-Étienne DE)	Vte Delaborde.
1875	GRUYER (François-Anatole)	Pelletier.
1876	PERRIN (Émile-César-Victor)	De Cailleux.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	FELSING (Jacob), à Darmstadt	Toschi.
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), Upper Bedford Place, 21, à Londres.	Cockerell.
1864	VERDI (Giuseppe), à Busseto (Italie).	Meyerbeer.
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Stüler.
1869	DUPRÉ (Giovanni), à Florence	Rossini.
1870	GALLAIT (Louis), à Bruxelles	Overbeck.
1870	DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin	Tenerani.
1873	MADRAZO (Federigo DE), à Madrid.	Schnorr von Carolsfeld.
1873	GEVAËRT (François-Auguste), à Bruxelles	Mercadante.
1874	MATEJKO (Jean), à Cracovie	Kaulbach.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1848 BENDEMANN (Eduard), à Dresde.
1859 MUSSINI (Luigi), à Sienne.
1861 MARÉCHAL (Charles-Laurent), O. ✠, à Metz.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (Nicaise DE), à Anvers.
1869 PODESTI (Francesco), à Rome.
1869 HERBERT (John-Rogers), à Londres.
1873 DAUBAN (Jules-Joseph) ✠, à Angers.
1873 LEIGHTON (Frédéric), à Londres.
1873 GUFFENS (Godefroid), à Bruxelles.
1874 MAGAUD (Dominique-Antoine-Jean-Baptiste), à Marseille.
1874 SWERTS (Jean-Eugène), à Bruxelles.
1875 WINNE (Lieven DE) ✠, à Bruxelles.
1875 EGGERTH (Eduard), à Vienne.

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1850 Geefs (Guillaume) ✠, à Bruxelles.
1854 Angelini (Tito) ✠, à Naples.
1859 Cloot, à Saint-Pétersbourg.
1860 Simonis (Eugène), à Bruxelles.
1863 Fraccaroli (Innocenzo), à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1870 Vela (Vincenzo) O. ✠, à Milan.
1874 Calmels (Anatole-Célestin), à Lisbonne.

Section IIIe. — Architecture (8)

MM.

1830 Brülloff (Alexandre), à Saint-Pétersbourg.
1854 Coste (Xavier-Pascal), O. ✠, à Marseille.
1855 Chenavard (Antoine-Marie) ✠, à Lyon.
1866 Hesse (Louis-Ferdinand), à Berlin, Wilhelm-strasse, n° 100.
1869 Morey (Matthieu-Prosper) ✠, à Nancy.
1872 Viala de Sorbier (Gilbert-Hippolyte) ✠, à Marseille.
1872 Sarti (Antonio), à Rome.
1874 Da Silva (Joachim), à Lisbonne.

Section IVe. — Gravure (4).

M.

1855 Mandel (Édouard) ✠, à Berlin.

MM.

1869 MERCURJ (Paolo) ✠, à Rome.
1874 WEBER (Frédéric), à Bâle.
1874 DANGUIN (Jean-Baptiste), à Lyon.

Section V^e^. — COMPOSITION MUSICALE (6).

MM.

1859 CONTI, à Naples.
1863 VALLDEMOSA (DE), à Madrid.
1863 GASPARI, à Bologne.
1864 BENEDICT (Sir Julius), à Londres.
1864 FLOTOW (Friedrich-Ferdinand-Adolph DE), à Vienne.
1875 RUBINSTEIN (Antoine), à Saint-Pétersbourg.

Section VIe. — CORRESPONDANTS LIBRES (10).

MM.

1850 VISCONTI (Le baron Pietro-Ercole) G. O. ✠, archéologue, à Rome.
1863 OLFERS (Le comte D'), directeur du Musée royal, à Berlin.
1863 TOLSTOY (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
1863 MAZEL, directeur du musée, à la Haye.
1863 ROSA (Pietro) ✠, archéologue, à Rome.

MM.

1866 FIORELLI (Giuseppe), à Rome, au Musée national.

1866 NEWTON (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

1868 PERKINS (Charles-Callahan) ✠, à Boston, à l'Athenæum.

1872 CAVALCASELLE (Jean-Baptiste), à Rome.

1877 SOULZA-HOLSTEIN (Dom François-Pierre-Marie-Antoine, marquis DE), à Lisbonne.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

LEHMANN..... pour la peinture.
GUILLAUME..... pour la sculpture.
GARNIER..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
Vicomte DELABORDE, secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

LEFUEL;
QUESTEL;
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE
DES
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
depuis le 1er janvier 1877.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. Lélut, décédé le 25 janvier 1877;
Remplacé par M. Peisse, le 15 décembre 1877.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. Cauchy, décédé le 2 avril 1877;
Remplacé par M. Aucoc, le 15 décembre 1877.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. Wolowski, décédé le 15 août 1876;
Remplacé par M. Frédéric Passy, le 3 février 1877.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. Thiers, décédé le 3 septembre 1877,
Remplacé par M.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

Lord Stanhope, à Londres, décédé le 24 décembre 1875;

Remplacé par M. le baron de Hübner, à Vienne, le 29 décembre 1877.

M. Motley, à Londres, décédé le juin 1877.
Remplacé par M. Emerson, à Boston (États-Unis), le 29 décembre 1877.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1877.

SECTION DE MORALE.

M. CHARTON, élu académicien libre le 30 décembre 1876;

Remplacé par M. D'OLIVECRONA, à Stockholm, le 29 décembre 1877.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. SCIALOJA, à Rome, décédé le 14 octobre 1877;

Remplacé par M. WORMS, à Rennes, le 29 décembre 1877.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
1839	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
1844	FRANCK (Adolphe)	Edwards.
1864	JANET (Paul-Alexandre-René)	»
1865	LÉVÊQUE (Jean-Charles)	Saisset.
1868	VACHEROT (Étienne)	Cousin.
1870	NOURRISSON (Jean-Félix)	Duc de Broglie.
1875	BOUILLIER (Francisque-Cyrille)	De Rémusat.
1877	PEISSE (Jean-Louis-Hippolyte)	Lélut.
	Section IIe. — MORALE.	
1836	LUCAS (Charles-Jean-Marie)	Comte Rœderer.
1850	REYBAUD (Marie-Roch-Louis)	Cte de Villeneuve-Bargemon.
1863	SIMON (Jules-François)	Dunoyer.
1863	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon)	»
1866	BERSOT (Pierré-Ernest)	Gust. de Beaumont.
1869	CARO (Elme-Marie)	Vte de Cormenin.
1872	MARTHA (Benjamin-Constant)	Cochin.
1875	GRÉARD (Vallery-Clément-Octave)	Husson.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — Législation, Droit public et Jurisprudence.	
1842	Giraud (Charles-Joseph-Barthélemy)	Comte Siméon.
1855	Hélie (Faustin)	Vivien.
1856	Parieu (Marie-Louis-Pierre Esquirou de)	»
1861	Renouard (Augustin-Charles)	Laferrière.
1869	Valette (Claude-Denis-Auguste)	Troplong.
1870	Pont (Paul-Jean)	Dumon.
1874	Massé (Gabriel)	O. Barrot.
1877	Aucoc (J. an-Léon)	Cauchy.
	Section IVe. — Économie politique et Finances, Statistique.	
1838	Passy (Hippolyte-Philibert)	Prince de Talleyrand.
1851	Chevalier (Michel)	Villermé.
1855	Audiffret (Le marquis Charles-Louis-Gaston d')	»
1855	Lavergne (Louis-Gabriel-Léonce Guilhaud de)	Léon Faucher.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1ER JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1862	VUITRY (Adolphe).....	»
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile).....	Comte Duchâtel.
1873	GARNIER (Joseph-Clément).....	Baron Ch. Dupin.
1877	PASSY (Frédéric).....	Wolowski.
	Section V^e^. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	NAUDET (Joseph).....	»
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	»
1871	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Clément.
1872	ROSSEEUW SAINT-HILAIRE (Eugène-François-Achille).....	Ternaux.
1874	GEFFROY (Mathieu-Auguste)	Am. Thierry.
1874	ZELLER (Jules-Sylvain).....	Michelet.
1875	FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis).	Guizot.
....	.....	Thiers.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1860	DARU (Le comte Napoléon).....	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1878.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS
1870	VERGÉ (Charles-Henri).....	Moreau de Jonnè
1872	CALMON (Marc-Antoine).....	Pellat.
1874	SAY (Jean-Baptiste-Léon).....	Dubois.
1876	CHARTON (Édouard-Thomas)....	Casimir Périer.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.....	Hallam.
1865	GLADSTONE (William-Ewart), à Londres.....	Mac-Culloch.
1869	SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Lord Brougham.
1876	MINGHETTI (Marco), à Rome.....	Quételet.
1877	HÜBNER (le baron Alexandre DE), à Vienne).....	Lord Stanhope.
1877	EMERSON, à Boston (États-Unis)...	Motley.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE (9).

MM.

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1858 FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 WADDINGTON (Charles) ⁂, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 50.

1866 LOTZE (Rudolph-Hermann), à Göttingue.

1869 ZELLER (Édouard), à Berlin.

1869 MAMIANI DELLA ROVERE (Le comte Terenzio), à Florence.

1872 FOUILLÉE (Alfred-Jules-Émile) ⁂, à Bordeaux; et à Paris, boulevard de Port-Royal, n° 84.

1876 CHAIGNET (Anthelme-Édouard) ⁂, à Poitiers.

1876 CHARLES (Émile) ⁂, à Montpellier.

Section IIe. — MORALE (9).

MM.

1858 CHÂTELLIER (Armand-René DU), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey, Angleterre).

MM.

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

1869 PÉRIN (Charles-Henri-Xavier), à Louvain.

1870 HOLTZENDORF (Joachim Guillaume-François-Philippe, baron DE), à Berlin.

1872 LAURENT (Émile) ✠, à Besançon; et à Paris, rue de Lille, n° 97.

1874 AUBERTIN (Charles-Nicolas) ✠, à Poitiers.

1874 SALMON (Charles-Auguste) O. ✠, à Paris, place Gozlin, n° 8.

1877 OLIVECRONA (Samuel-Rodolphe-Detler-Canut d'), à Stockholm.

Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE (9).

MM.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse rhénane).

1850 KÖNIGSWARTER (Louis-Jean) ✠, à Amsterdam; et à Paris, rue de Marignan, n° 11.

1859 BLUNTSCHLI (Jean-Gaspard), à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) C. ✠, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

1869 CALVO (Carlos) O. ✠, à Buénos-Ayres; et à Paris, avenue de Friedland, n° 26.

1869 THONISSEN (Georges-François) ✠, à Louvain.

1876 SARIPOLOS, à Athènes.

1876 CAILLEMER (Exupère) ✠, rue de Bourbon, à Lyon.

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE (12).

MM.

1860 ROSCHER (Guillaume), à Leipzig.
1865 ARRIVABENE (Le comte Jean), à Turin.
1869 LAVELEYE (Émile-Louis-Victor DE), à Liége.
1872 FARR (William), à Londres.
1872 TORRÈS-CAÏCEDO (José-Maria) C. ✠, à Paris, boulevard Haussmann, n° 27.
1872 CLÉMENT (Auguste-Édouard-Ambroise), à Saint-Étienne, rue de la Badoullière, n° 28.
1872 CZOERNIG (Baron DE) O. ✠, à Gorice (Autriche).
1874 MOLINARI (Gustave DE), à Paris, boulevard de Sébastopol, n° 34.
1874 WELLS (David), à Norwich (Connecticut, États-Unis).
1874 NEWMARCH (William), à Londres.
1876 DAMETH (Claude-Marie), à Genève.
1877 WORMS (Émile), à Rennes.

Section V^e^. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE (9).

MM.

1848 BANCROFT (Georges), à Washington.
1857 COLMEIRO (Don Manuel), à Madrid.

MM.

1859 DARESTE DE LA CHAVANNE (Antoine-Élisabeth-Cléophas) O. ✠, à Lyon.

1864 KERVYN DE LETTENHOVE (Le baron Joseph-Marie-Bruno-Constantin), à Bruxelles.

1864 DONIOL (Henri) O. ✠, à Nice.

1864 STANLEY (Arthur-Penrhyn), à Londres.

1869 CANTÙ (César) ✠, à Milan.

1876 ARNETH (Le chevalier D'), à Vienne (Autriche).

1876 GACHARD (Louis-Prosper), à Bruxelles.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE;

REYBAUD;

Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DE L'INSTITUT DE FRANCE.

(1er JANVIER 1878.)

	ACADÉMIES.
A	
MM.	
ABADIE (Paul) O. ✠, rue de Berlin, n° 36.	Beaux-Arts.
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, rue du Bac, n° 120.....	Sciences.
AIRY (Sir George Biddell), à Greenwich.	Sciences.
AMARI (Michel), à Rome.....	Inscriptions.
AUCOC (Jean-Léon), C. ✠, rue Sainte-Anne, n° 51.....	Sc. mor. et polit.
AUDIFFRET (Le marquis Charles-Louis-Gaston D') G. C. ✠, rue Royale-Saint-Honoré, n° 5.....	Sc. mor. et polit.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, rue de Rome, n° 58, et à Croissy, près Chatou (Seine-et-Oise).....	Française.
AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D') G. C. ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
B	
BAILLY (Antoine-Nicolas) O. ✠, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 19.....	Beaux-Arts.
BALLU (Théodore) O. ✠, rue Blanche, n° 80.....	Beaux-Arts.
BARBIER (Henri-Auguste), rue Jacob, n° 48.....	Française.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue d'Astorg, n° 29 *bis*.....	Sc. mor. et polit.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, Grande rue de Bellevue, n° 40, à Bellevue (Seine-et-Oise).....	Sc. mor. et polit.
BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 56.....	Beaux-Arts.
BAZIN (François-Emmanuel-Joseph) O. ✠, rue des Martyrs, n° 35.....	Beaux-Arts.
BECQUEREL (Antoine-César) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
BELGRAND (Marie-François-Eugène) C. ✠, rue Bonaparte, n° 21.....	Sciences.
BERNARD (Claude) C. ✠, rue des Écoles, n° 40.....	Franç. et Sciences.
BERSOT (Pierre-Ernest) ✠, à l'École normale supérieure.....	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

M.	ACADÉMIES.
HELOT (Marcelin-Pierre-Eugène) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 57.	Sciences.
RAND (Joseph-Louis-François) O. ✠, e des Saints-Pères, n° 9.....	Sciences.
AYMÉ (Irénée-Jules) O. ✠, rue de eurus, n° 1.....	Sciences.
C (Alexandre-Auguste-Philippe-arles) ✠, au palais de l'Institut, rue azarine, n° 3.....	Française et Beaux-Arts.
CHARD (Charles-Émile) O. ✠, rue l'Université, n° 34.....	Sciences.
IER (Marie-Louis-Antoine-Gaston) ✠, e des Feuillantines, n° 93.....	Française.
PARTE (Le prince Joseph-Charles-ul-Napoléon) G. C. ✠, boulevard desherbes, n° 86.....	Beaux-Arts.
ASSIEUX (Jean) ✠, rue de la Visita-n-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*..	Beaux-Arts.
ET (Pierre-Ossian) O. ✠, à l'École lytechnique, rue Descartes, n° 21..	Sciences.
UERREAU (William-Adolphe) ✠, rue tre-Dame-des-Champs, n° 75.....	Beaux-Arts.
LLAUD (Jean) C. ✠, rue Saint-Do-nique-Saint-Germain, n° 32.....	Sciences.
LIER (Francisque-Cyrille) O. ✠, rue int-Guillaume, n° 31.....	Sc. mor. et polit.
EY (Henri-Marie) O. ✠, rue des nts-Pères, n° 81.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Bouquet (Jean-Claude) ✠, rue Soufflot, n° 22	Sciences.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) G. O. ✠, rue des Vosges, n° 6.	Sciences.
Bréal (Michel-Jules-Alfred) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 63	Inscriptions.
Bréguet (Louis-François-Clément) ✠, quai de l'Horloge, n° 39	Sciences.
Broglie (Le duc Jacques-Victor-Albert de) ✠, rue de Solférino, n° 10	Française.
Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, place Saint-Michel, n° 3	Sciences.
.....	
.....	
C	
Cabanel (Alexandre) O. ✠, rue de Vigny, n° 8	Beaux-Arts.
Cabat (Louis-Nicolas) O. ✠, rue de Bourgogne, n° 39	Beaux-Arts.
Cahours (Auguste-André-Thomas) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
Calmon (Marc-Antoine) ✠, rue Abbatucci, n° 59	Sc. mor. et polit.

STE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
I.	
.LE (Alphonse-Louis-Pierre-Pyra-DE) ✻, à Genève.....	Sciences.
LLAC (Le comte Jacques-Étienne C. ✻, rue de l'Université, n° 182.	Beaux-Arts.
Elme-Marie) O. ✻, rue Thenard, ...	Française et Sciences mor. et polit.
ER (Pierre-Jules) O. ✻, rue Bos-, n° 8.....	Beaux-Arts.
AGNY (Le comte François-Joseph-e-Thérèse NOMPÈRE DE) ✻, rue t-Dominique, n° 46.....	Française.
N (Édouard-Jules), rue Saint-in, n° 31, à Versailles.....	Sc. mor. et polit.
s (Michel) C. ✻, rue du Bac, 2, passage Sainte-Marie, n° 3....	Sciences.
(Gaspard-Adolphe) ✻, rue de ies, n° 129.....	Sciences.
IER (Michel) G. O. ✻, avenue ois-de-Boulogne, n° 27.....	Sc. mor. et polit.
UL (Michel-Eugène) G. C. ✻, au n des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
T (Le baron Jules-Germain) C. ✻, evard Malesherbes, n° 19.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
COBET (Charles-Gabriel), à Leyde.....	Inscriptions.
COGNIET (Léon) O. ✠, rue de l'Entrepôt, n° 15.....	Beaux-Arts.
COSSON (Ernest-Saint-Charles) ✠, rue Abbatucci, n° 7.....	Sciences.
CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste) O. ✠, avenue Raphaël, n° 4.....	Française.
D	
DARU (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75.....	Sc. mor. et polit.
DAUBRÉE (Gabriel-Auguste) C. ✠, à l'École des Mines, boulevard Saint-Michel, n° 62.....	Sciences.
DEBRAY (Jules-Henri) ✠, rue d'Assas, n° 76.....	Sciences.
DECAISNE (Joseph) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 27.....	Sciences.
DEFRÉMERY (Charles-François) ✠, rue du Bac, n° 42.....	Inscriptions.
DELABORDE (Le vicomte Henri) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25..	Beaux-Arts.
DELAFOSSE (Gabriel) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Sciences.

TE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
(Léopold-Victor) O. ✠, rue -des-Petits-Champs, n° 8.....	Inscriptions.
(Jules-Edmond-Maximin) O. ✠, Solférino, n° 13.....	Inscriptions.
URG (Joseph) ✠, rue de Dunker- n° 27.....	Inscriptions.
(Quentin-Paul) O. ✠, rue d'As- n° 78.....	Sciences.
IZEAUX (Alfred-Louis-Olivier Le-) ✠, rue de Monsieur, n° 13...	Sciences.
INS (Ernest-Émile-Antoine) ✠, e Boulainvilliers, n° 27.....	Inscriptions.
RS (Jules-Pierre-François-Sta-) ✠, au Jardin des Plantes, rue oy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Inscriptions.
ON (Thomas-Leverton), à Londres.	Beaux-Arts.
(Charles-Camille) C. ✠, au pa- l'Institut.....	Française.
Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.	Beaux-Arts.
DE LHUYS (Édouard) G. C. ✠, rue ois Ier, n° 55.....	Sc. mor. et polit.
Paul) O. ✠, boulevard Saint-Mi- n° 64.....	Beaux-Arts.
uis-Joseph) C. ✠, rue de Ri- n° 162.....	Beaux-Arts.
RE (Pierre-Étienne-Simon) O. ✠, Grenelle-Saint-Germain, n° 84.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), boulevard Haussmann, n° 127, et impasse Montbauron, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise).....	Française.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ✠, rue des Pierres, n° 11, à Meudon (Seine-et-Oise).....	Inscriptions.
DUMAS (Alexandre) O. ✠, avenue de Villiers, n° 98.....	Française.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 69.	Franç. et Sciences.
DU MONCEL (Le comte Théodose-Achille-Louis) O. ✠, rue de Hambourg, n° 7.	Sciences.
DUMONT (Augustin-Alexandre) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25.	Beaux-Arts.
DUPANLOUP (Félix-Antoine-Philibert) ✠, évêque d'Orléans, à Orléans (Loiret)..	Française.
DUPRÉ (Giovanni) ✠, à Florence.....	Beaux-Arts.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374.....	Sciences.
DURUY (Jean-Victor) G. O. ✠, rue de Médicis, n° 5.....	Inscript. et belles-lettres.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon), à Paris, rue de Tivoli, n° 5, et à Herry (Cher).....	Française.

'E ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
E	
(Henri-Milne) C. ✠, au Jardin lantes, rue Cuvier, n° 57.....	Sciences.
Émile) O. ✠, rue de Madame, ...	Inscriptions.
, à Boston (États-Unis).....	Sc. mor. et polit.
F	
(Le comte Alfred-Pierre DE), à (Maine-et-Loire); et à Paris, ı Dauphin, n° 6.....	Française.
elphonse) G. O. ✠, rue du Bac, ...	Sciences.
ules-Claude-Gabriel), rue de Ber- ' 27, et à Versailles, rue Made- lle, n° 15.....	Française.
Hervé-Auguste-Étienne-Albans) , chaussée de la Muette, n° 9...	Sciences.
(Jacob), à Darmstadt.....	Beaux-Arts.
r (Octave) O. ✠, à Saint-Lô :he); et à Paris, rue de Rivoli, 2.....	Française.
Armand-Hippolyte-Louis) O. ✠, ɜ la Vieille-Estrapade, n° 3.....	Sciences.
ɜR (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
Adolphe) C. ✠, r. Laffitte, n° 44.	Sc. mor. et polit.
ɜ (Louis-Alphonse) O. ✠, place ɜstrapade, n° 1.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
FREMY (Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.....	Sciences.
FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis) ✠, rue de Tournon, n° 29.....	Sc. mor. et polit.
G	
GALLAIT (Louis) ✠, à Bruxelles.....	Beaux-Arts.
GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 43.....	Inscriptions.
GARNIER (Jean-Louis-Charles) O. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 90.....	Beaux-Arts.
GARNIER (Joseph-Clément) ✠, avenue Trudaine, n° 16.....	Sc. mor. et polit.
GATTEAUX (Jacques-Édouard) O. ✠, rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.
GEFFROY (Mathieu-Auguste) ✠, rue du Bac, n° 32.....	Sc. mor. et polit.
GERMAIN (Alexandre-Charles) O. ✠, à Montpellier (Hérault); et à Paris, rue Jacob, n° 12.....	Inscriptions.
GÉRÔME (Jean-Léon) O. ✠, boulevard de Clichy, n° 65.....	Beaux-Arts.
GERVAIS (François-Louis-Paul) O. ✠, rue de Navarre, n° 11.....	Sciences.
GEVAËRT (François-Auguste) ✠, à Bruxelles	Beaux-Arts.
GIRARD (Jules-Augustin) ✠, rue de l'Odéon, n° 21.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ✠, à l'École de droit.....	Sc. mor. et polit.
GLADSTONE (William-Ewart), à Londres, Carlton Terrace, 11.....	Sc. mor. et polit.
GORRESIO (Gaspare) C. ✠, à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-St-Germain, 96.	Inscriptions.
GOSSELIN (Athanase-Léon) C. ✠, ~~rue des Pyramides, n° 2~~.....	Séances.
GOUNOD (Charles-François) C. ✠, rue de la Rochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
GRÉARD (Vallery-Clément-Octave) O. ✠, rue Chomel, n° 14.....	Sc. mor. et polit.
GRUYER (François-Anatole), rue de l'Arcade, n° 22.....	Beaux-Arts.
GUESSARD (François) ✠, Grande rue de Passy, n° 87; et au Mesnil-Durand, par Livarot (Calvados).....	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) C. ✠, à l'École des Beaux-Arts.....	Beaux-Arts.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) O. ✠, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.....	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ✠, rue Boissy-d'Anglas, n° 12..	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D') O. ✠, rue Saint-Dominique, n° 109	Française.
HÉBERT (Edmond), ✠, rue Garancière, n° 10	Sciences.
HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest) C. ✠, rue de Navarin, n° 11	Beaux-Arts.
HÉLIE (Faustin) G. ✠, rue Singer, n° 13, quartier de la Muette	Sc. mor. et polit.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 21	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) O. ✠, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre) O. ✠, rue de Sèvres, n° 38	Beaux-Arts.
HEUZEY (Léon-Alexandre) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 241	Inscriptions.
HÜBNER (le baron Alexandre de), Neumark, n° 16, à Vienne (Autriche)	Sc. mor. et polit.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠, rue de Clichy, n° 21	Française.
J	
JAMIN (Jules-Célestin) O. ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.
JANET (Paul-Alexandre-René) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59	Sc. mor. et polit.

STE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	ACADÉMIES.
ı (Pierre-Jules-César) O. ✠, à l'Ob-ıtoire de Meudon, à Meudon (Seine-ise)	Sciences.
oy (François) O. ✠, avenue de ıeuve-l'Étang, n° 30, à Versailles.	Beaux-Arts.
in (Charles-Marie-Gabriel Bré-let-) C. ✠, rue de Luxembourg, 1	Inscriptions.
de la Gravière (Jean-Pierre-ıond), vice-amiral, G. C. ✠, rue ellechasse, n° 55	Sciences.
K	
R (Ernest-Édouard), à Berlin	Sciences.
L	
E (Charles-Jules) ✠, rue Drouot,	Inscriptions.
AYE (Édouard-René Lefebvre-) au Collége de France	Inscriptions.
-Duthiers (Félix-Joseph-Henri ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 7.	Sciences.
rnerie (Jules-Antoine-René Mail-) de) O. ✠, boulevard Saint-Mi-, n° 75	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue Jacob, n° 12; et à Lyon, rue de Castries, n° 10.....	Française.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) G.O. ✠, rue de Lille, n° 91.....	Sciences.
LA SAUSSAYE (Jean-François de Paule-Louis DE) C. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 29.....	Inscriptions.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11.....	Inscriptions.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) O. ✠, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 45, et à Versailles, boulevard de la Reine, n° 71.....	Sc. mor. et polit.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue de Beaune, n° 7.....	Inscriptions.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 7.....	Inscriptions.
LEFUEL (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61.....	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.....	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23...	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LEMOINNE (John-Émile) ✠, boulevard Haussmann, n° 109	Française.
LENEPVEU (Jules-Eugène) O. ✠, quai d'Orsay, n° 1	Beaux-Arts.
LENOIR (Albert-Alexandre) O. ✠, à l'École des Beaux-Arts	Beaux-Arts.
LESSEPS (Ferdinand-Marie DE) G. C. ✠, rue [illegible]	Sciences.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) O. ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles	Sc. mor. et polit.
LIOUVILLE (Joseph) C. ✠, rue de Savoie, n° 6	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 44	Française et Inscr.
LOEWY (Maurice) ✠, à l'Observatoire de Paris, rue Cassini, n° 6	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LOMÉNIE (Louis-Léonard DE) ✠, rue Royer-Collard, n° 15	Française.
LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE) O. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
M	
MADRAZO (Frédéric DE), O. ✠, à Madrid.	Beaux-Arts.
MADVIG (Jean-Nicolas), à Copenhague	Inscriptions.
MANGON (Charles-François-Hervé) O. ✠, rue St-Dominique-St-Germain, n° 69	Sciences.
MARMIER (Xavier) O. ✠, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1	Française.
MARTHA (Benjamin-Constant) ✠, rue du Cherche-Midi, n° 55	Sc. mor. et polit.
MARTIN (Bon-Louis-Henri), rue du Ranelagh, n° 74	Sc. mor. et polit.
MARTIN (Thomas-Henri) ✠, à Rennes.	Inscriptions.
MASSÉ (Félix-Marie-Victor) O. ✠, rue de Laval, n° 26	Beaux-Arts.
MASSÉ (Gabriel) O. ✠, boulevard Malesherbes, n° 19	Sc. mor. et polit.
MATEJKO (Jan) ✠, à Cracovie	Beaux-Arts.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) C. ✠, aux Archives nationales	Inscriptions.

Morey. 13. Rue Duguay Trouin.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) C. ✠, boulevard Malesherbes, n° 131; et à Poissy (Seine-et-Oise)	Beaux-Arts.
MÉZIÈRES (Alfred-Jean-François) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 57	Française.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) G.O. ✠, rue d'Aumale, n° 14	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) O. ✠, au palais du Corps législatif	Inscriptions.
MINGHETTI (Marco) G. C. ✠, à Rome	Sc. mor. et polit.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Neuve-des-Mathurins, n° 57	Beaux-Arts.
MORIN (Arthur-Jules) G. O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
MOUCHEZ (Ernest-Amédée-Barthélemy) C. ✠, rue de Tournon, n° 2	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de Naples, n° 61	Beaux-Arts.
MÜLLER (Frédéric-Max), à Oxford (Angleterre)	Inscriptions.
N	
NAUDET (Joseph) G. O. ✠, rue de la Victoire, n° 60	Inscript. et Sciences mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NAUDIN (Charles) ✠, au Jardin d'expériences, à Collioure (Pyrénées-Orientales); et à Paris, au Muséum d'histoire naturelle.....	Sciences.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠.....	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ✠, rue de Tournon, n° 12.....	Française.
NISARD (Marie-Léonard-Charles) ✠, rue des Batignolles, n° 6.....	Inscriptions.
NOAILLES (Le duc Paul DE), boulevard Latour-Maubourg, n° 60.....	Française.
NOURRISSON (Jean-Félix) ✠, rue de Condé, n° 13.....	Sc. mor. et polit.
O	
OLLIVIER (Olivier-Émile), rue Desbordes-Valmore, n° 17.....	Française.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres.....	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. C. ✠, rue de Las-Cases, 14.	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) O. ✠, rue de l'Université, n° 82.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PARIS (Gaston-Bruno-Paulin) ✠, rue du Regard, n° 7	Inscriptions.
PÂRIS (François-Edmond), vice-amiral, G. O. ✠, place de la Madeleine, n° 31	Sciences.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, boulevard Haussmann, n° 116	Sc. mor. et polit.
PASSY (Frédéric) ✠, rue de la Bordère, n° 8, à Neuilly (Seine)	Sc. mor. et polit.
PASTEUR (Louis) C. ✠, à l'École normale	Sciences.
PAVET DE COURTEILLE (Abel-Jean-Baptiste-Marie-Michel) ✠, rue de l'Université, n° 25	Inscriptions.
PEDRO D'ALCANTARA (Dom), empereur du Brésil, G. C. ✠	Sciences.
PEISSE (Jean-Louis-Hippolyte), O. ✠, passage Nollet, n° 3	Sc. mor. et polit.
PELIGOT (Eugène-Melchior) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PERRIN (Émile-César-Victor) O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 68	Beaux-Arts.
PERROT (Georges) ✠, rue d'Hauteville, n° 52	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) ✠, rue de Marignan, n° 27	Sciences.
PONT (Paul-Jean) O. ✠, rue du Bac, n° 108	Sc. mor. et polit.
PUISEUX (Victor-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Sciences.
QUESTEL (Charles-Auguste) O. ✠, rue Mazarine, n° 20; et à Versailles, au Palais.	Beaux-Arts.
QUICHERAT (Louis) O. ✠, rue de Savoie, n° 16.....	Inscriptions.
R	
RANKE (Léopold), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-) C. ✠, quai Voltaire, n° 9..	Inscriptions.
REBER (Napoléon-Henri) O. ✠, rue Abbatucci, n° 51.....	Beaux-Arts.
REGNAULT (Henri-Victor) C. ✠, rue La Fontaine, n° 54, à Auteuil; et au château de Lassigneux, par Belley (Ain).	Sciences.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 22.....	Inscriptions.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue Saint-Guillaume, n° 16.....	Inscriptions.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) C. ✠, à la Sorbonne.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUARD (Augustin-Charles) G. O. ✠, oulevard Haussmann, n° 21	Sc. mor. et polit.
AL (Henry-Amé) ✠, rue Saint-André-es-Arts, n° 58	Sciences.
BAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue lanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
ER (Louis-Étienne-Ernest) ✠, rue de Tour-d'Auvergne, n° 24	Beaux-Arts.
ERT (Pierre-Charles), C. ✠, boule-ard de Latour-Maubourg, n° 25	Inscriptions.
ERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ✠, au alais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
IN (Charles-Philippe) ✠, boulevard aint-Germain, n° 94	Sciences.
LAND (Eugène), C. ✠, rue de Rennes, ° 66	Sciences.
EEUW SAINT-HILAIRE ✠, rue Molitor, ° 32	Sc. mor. et polit.
SI (Jean-Baptiste DE) ✠, à Rome	Inscriptions.
SIGNOL (Jean-Pierre) ✠, rue de Seine, ° 31	Inscriptions.
SSET (Camille-Félix-Michel) C. ✠, ue de Tournon, n° 20	Française.
IÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène E) O. ✠, rue d'Albe, n° 8	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
S	
SAINT-RENÉ TAILLANDIER (René-Gaspard-Ernest) O. ✠, rue Saint-Benoît, n° 20.	Française.
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE) O. ✠, rue de Richelieu, 12; et à Vendôme (Loir-et-Cher).....	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) C. ✠, rue Taranne, n° 7.....	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✠, au palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Française.
SARDOU (Victorien), O. ✠, rue de Clichy, n° 77; et à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 96.....	Inscriptions.
SAY (Jean-Baptiste-Léon), rue La Bruyère, n° 45.....	Sc. mor. et polit.
SCLOPIS DE SALERANO (Le comte Paul-Frédéric), à Turin.....	Sc. mor. et polit.
SÉDILLOT (Charles-Emmanuel) C. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 131.....	Sciences.
SERRET (Joseph-Alfred) O. ✠, au collége de France; et à Versailles, rue Saint-Martin, n° 36.....	Sciences.
SIGNOL (Émile) O. ✠, rue d'Assas, n° 84.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23	Française.
SIMON (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10	Française et Sciences mor. et polit.
SLANE (Le baron William MAC GUCKIN DE) O. ✠, rue de la Tour, n° 60	Inscriptions.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin) G. O. ✠, rue de Bondy, n° 68	Beaux-Arts.
TCHEBICHEF (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg	Sciences.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 34	Sciences.
THENARD (Le baron Paul) ✠, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
THOMAS (Ambroise) C. ✠, au Conservatoire de Musique, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 15	Beaux-Arts.
THOMAS (Gabriel-Jules) ✠, rue d'Assas, n° 24	Beaux-Arts.
THOMSON (Sir William), à Glascow	Sciences.
THUROT (François-Charles-Eugène) ✠, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien), rue Linnée, n° 33	Sciences.
TRESCA (Henri-Édouard) O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
TULASNE (Louis-René) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ✠, rue des Feuillantines, n° 101	Sc. mor. et polit.
VALETTE (Claude-Denis-Auguste) O. ✠, rue Soufflot, n° 2	Sc. mor. et polit.
VAN TIEGHEM (Philippe-Édouard-Léon), rue de l'Odéon, n° 20	Sciences.
VERDI (Joseph) C. ✠, à Busseto (Italie, province de Parme)	Beaux-Arts.
VERGÉ (Charles-Henri) ✠, rue du Cirque, n° 5	Sc. mor. et polit.
VIEL-CASTEL (Le baron Charles-Louis-Gaspard-Gabriel DE SALVIAC DE) C. ✠, rue de Bourgogne, n° 19	Française.
VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE) O. ✠, rue Fabert, n° 2	Inscriptions.
VUITRY (Adolphe) G. C. ✠, rue de Téhéran, n° 13	Sc. mor. et polit.
VULPIAN (Edme-Félix-Alfred) ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
W	
WADDINGTON (William-Henry), rue Dumont d'Urville, n° 31	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) O. ✠, rue Raynouard, n° 30	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) O. ✠, quai Conti, n° 25	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
WURTZ (Charles-Adolphe) C. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
Y	
YVON-VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François) ✠, avenue de l'Observatoire, n° 18.	Sciences.
Z	
ZELLER (Jules-Sylvain) O. ✠, rue du Cherche-Midi, n° 83	Sc. mor. et polit.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1879.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIX.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9

Séances publiques des Académies..... 9

Calendrier pour 1879..... 11

Fondation de l'Institut, 5 fructidor an III (22 août 1795)..... 19

Organisation primitive de l'Institut, 3 brumaire an IV (25 octobre 1795)..... 19

Règlement pour l'Institut, 15 germinal an IV (4 avril 1796)..... 26

Confirmation de l'Institut par la Constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799)..... 37

Attributions données à l'Institut par la loi du 11 floréal an X (1er mai 1802)..... 37

Nouvelle organisation de l'Institut, 3 pluviôse an XI (23 janvier 1803)..... 38

Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45

Ordonnance du Roi concernant la nouvelle organisation de l'Institut, 21 mars 1816..... 46

Ordonnance du Roi concernant le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques, 26 octobre 1832..... 53

Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833..... 57

Règlement pour les réunions générales de l'Institut, adopté dans la séance générale du 19 juillet 1848. 58

Arrêté relatif aux missions scientifiques, du 30 janvier 1850..... 61

Extrait du Décret impérial du 9 mars 1852..... 63

Pages.

Extrait du Décret impérial du 14 avril 1855..... 63
Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 65
Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 65
Décret impérial du 11 août 1859..... 66
Décret impérial du 22 décembre 1860..... 68
Décret impérial du 25 avril 1863..... 70
Décret impérial du 3 janvier 1866..... 72
Décret impérial du 9 mai 1866..... 74
Séance publique des cinq Académies (Décision du 5 juillet 1871)..... 75
Décret du 12 juillet 1872..... 76
Présidence de l'Institut en 1879..... 77
Bureau de l'Institut pour 1879..... 77
Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816. 78
Prix de linguistique fondé par M. de Volney..... 78

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1878..... 79
État de l'Académie française au 1er janvier 1879.. 80
Commission du Dictionnaire historique de la langue française, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 83
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1878.. 85

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1878..... 86
État de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1879..... 87
Commission des inscriptions et médailles..... 94
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France..... 94
Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*... 95
Commission des travaux littéraires..... 95
Commission des antiquités de la France..... 96
Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome..... 96
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 97

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1878..... 99
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1878..... 101
État de l'Académie des sciences au 1er janvier 1879. 103
Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 117
Conservateur des collections de l'Académie..... 117

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1878..... 119
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1878..... 120
État de l'Académie des beaux-arts au 1er janv. 1879. 121

Pages.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts, confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816..... 129

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 129

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1878..... 131

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1878..... 132

État de l'Académie des sciences morales et politiques au 1er janvier 1879..... 134

Commission pour administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 141

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut de France..... 143

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs-libraires..... 168

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi, à 3 heures.

Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi, à 3 heures.

Académie des sciences, le lundi, à 3 heures.

Académie des beaux-arts, le samedi, à 3 heures.

Académie des sciences morales et politiques, le samedi, à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, 25 octobre.

Académie française, mois d'août.

Académie des inscriptions et belles-lettres, mois de novembre.

Académie des sciences, mois de janvier.

Académie des beaux-arts, mois d'octobre.

Académie des sciences morales et politiques, mois de décembre.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1879.

JANVIER.

○ Pleine lune le 8.
☾ Dernier quartier le 15.
◎ Nouvelle lune le 22.
☽ Premier quartier le 30.

Mer.	1	CIRCONCISION.
Jeud.	2	S. Basile.
Vend.	3	Ste Geneviève.
Sam.	4	S. Rigobert.
D.	5	Ste Amélie.
Lun.	6	ÉPIPHANIE.
Mar.	7	Ste Mélanie.
Mer.	8	S. Lucien.
Jeud.	9	S. Pierre, évêque.
Vend.	10	S. Paul, ermite.
Sam.	11	S. Théodose.
1 D.	12	S. Arcade, martyr.
Lun.	13	Baptême de N. S.
Mar.	14	S. Hilaire.
Mer.	15	S. Maur, abbé.
Jeud.	16	S. Guillaume.
Vend.	17	S. Antoine, abbé.
Sam.	18	Ch. de S. Pierre.
2 D.	19	S. Sulpice.
Lun.	20	S. Sébastien.
Mar.	21	Ste Agnès.
Mer.	22	S. Vincent.
Jeud.	23	S. Ildefonse.
Vend.	24	S. Babylas.
Sam.	25	Conv. de S. Paul.
3 D.	26	Ste Paule, veuve.
Lun.	27	S. Julien, évêque.
Mar.	28	S. Charlemagne.
Mer.	29	S. François de S.
Jeud.	30	Ste Bathilde.
Vend.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

○ Pleine lune le 7.
☾ Dernier quartier le 13.
◎ Nouvelle lune le 21.

Sam.	1	S. Ignace, martyr.
4 D.	2	PURIFICATION.
Lun.	3	S. Blaise.
Mar.	4	Ste Jeanne de Val.
Mer.	5	Ste Agathe.
Jeud.	6	S. Waast.
Vend.	7	S. Amand.
Sam.	8	S. Lucien.
DIM.	9	*Septuagésime.*
Lun.	10	Ste Scholastique.
Mar.	11	S. Séverin, abbé.
Mer.	12	S. Jean de Matha.
Jeud.	13	S. Lézin.
Vend.	14	S. Valentin.
Sam.	15	S. Faustin.
DIM.	16	*Sexagésime.*
Lun.	17	S. Théodule.
Mar.	18	S. Siméon.
Mer.	19	S. Léon, martyr.
Jeud.	20	S. Eucher.
Vend.	21	S. Pépin.
Sam.	22	Ste Isabelle.
DIM.	23	*Quinquagésime.*
Lun.	24	S. Matthias.
Mar.	25	*Mardi gras.*
Mer.	26	CENDRES.
Jeud.	27	Ste Honorine.
Vend.	28	S. Romain.

Nombre d'or, 18.
Épacte, VII.

MARS.

☽ Premier quartier le 1er.
○ Pleine lune le 8.
☾ Dernier quartier le 15.
⊙ Nouvelle lune le 22.
☽ Premier quartier le 31.

Sam.	1	S. Aubin, évêque.
1 D.	2	*Quadragésime.*
Lun.	3	S. Anatole.
Mar.	4	S. Casimir.
Mer.	5	*Quatre-Temps.*
Jeud.	6	Ste Colette.
Vend.	7	Ste Perpétue.
Sam.	8	S. Jean de Dieu.
2 D.	9	*Reminiscere.*
Lun.	10	S. Doctrovée.
Mar.	11	S. Sophrone.
Mer.	12	S. Euloge.
Jeud.	13	Ste Euphrasie.
Vend.	14	S. Lubin.
Sam.	15	S. Zacharie.
3 D.	16	*Oculi.*
Lun.	17	Ste Gertrude.
Mar.	18	S. Alexandre.
Mer.	19	S. Joseph.
Jeud.	20	*Mi-caréme.*
Vend.	21	S. Benoît.
Sam.	22	S. Épaphre.
4 D.	23	*Lætare.*
Lun.	24	S. Épaphrodite.
Mar.	25	ANNONCIATION.
Mer.	26	S. Ludger.
Jeud.	27	Ste Lydie.
Vend.	28	S. Gontran, roi.
Sam.	29	S. Irisque.
5 D.	30	*Passion.*
Lun.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

○ Pleine lune le 6.
☾ Dernier quartier le 13.
⊙ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 29.

Mar.	1	S. Hugues.
Mer.	2	S. François de P.
Jeud.	3	S. Richard.
Vend.	4	S. Isidore.
Sam.	5	S. Ambroise.
6 D.	6	RAMEAUX.
Lun.	7	S. Clotaire.
Mar.	8	S. Édèze.
Mer.	9	S. Zosime.
Jeud.	10	S. Fulbert.
Vend.	11	*Vendredi saint.*
Sam.	12	S. Jules.
DIM.	13	PÂQUES.
Lun.	14	S. Tiburce.
Mar.	15	S. Paterne.
Mer.	16	S. Fructueux.
Jeud.	17	S. Anicet.
Vend.	18	S. Parfait.
Sam.	19	S. Léon, pape.
1 D.	20	*Quasimodo.*
Lun.	21	S. Anselme.
Mar.	22	S. Ustazade.
Mer.	23	Ste Opportune.
Jeud.	24	S. Léger.
Vend.	25	S. Marc, évangél
Sam.	26	S. Clet, pape.
2 D.	27	S. Polycarpe.
Lun.	28	S. Vital.
Mar.	29	Ste Marie Égypt.
Mer.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale, E.

MAI.

○ Pleine lune le 6.
☾ Dernier quartier le 13.
⊙ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 28.

Jeud.	1	S. J. S. Philippe.
Vend.	2	S. Athanase.
Sam.	3	Invent. Ste Croix.
3 D.	4	Ste Monique.
Lun.	5	C. de S. Augustin.
Mar.	6	S. Jean P. L.
Mer.	7	S. Stanislas.
Jeud.	8	S. Désiré, évêque.
Vend.	9	S. Grégoire de N.
Sam.	10	S. Gordien.
4 D.	11	S. Mamert.
Lun.	12	S. Pancrace.
Mar.	13	S. Servais.
Mer.	14	S. Pacôme.
Jeud.	15	Ste Denise.
Vend.	16	S. Honoré.
Sam.	17	S. Pascal.
5 D.	18	S. Venance.
Lun.	19	*Rogations.*
Mar.	20	S. Bernardin.
Mer.	21	S. Hospice.
Jeud.	22	ASCENSION.
Vend.	23	S. Didier.
Sam.	24	S. Donatien.
6 D.	25	S. Urbain.
Lun.	26	S. Quadrat.
Mar.	27	S. Hildevert.
Mer.	28	S. Germain.
Jeud.	29	S. Félix.
Vend.	30	S. Maximin.
Sam.	31	*Vigile et jeûne.*

JUIN.

○ Pleine lune le 4.
☾ Dernier quartier le 11.
⊙ Nouvelle lune le 19.
☽ Premier quartier le 27.

Dim.	1	PENTECÔTE.
Lun.	2	S. Pothin, évêque.
Mar.	3	Ste Clotilde.
Mer.	4	*Quatre-Temps.*
Jeud.	5	S. Boniface.
Vend.	6	S. Claude.
Sam.	7	S. Robert, abbé.
1 D.	8	TRINITÉ.
Lun.	9	Ste Pélagie.
Mar.	10	S. Landry.
Mer.	11	S. Barnabé.
Jeud.	12	FÊTE-DIEU.
Vend.	13	S. Antoine de P.
Sam.	14	S. Rufin.
2 D.	15	Ste Lutgarde.
Lun.	16	S. Fargeau
Mar.	17	S. Avit.
Mer.	18	Ste Marine.
Jeud.	19	S. Gerv. S. Prot.
Vend.	20	S. Silvère.
Sam.	21	S. Leufroy.
3 D.	22	S. Paulin.
Lun.	23	S. Audry, évêque.
Mar.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Mer.	25	S. Prosper.
Jeud.	26	S. Babolein.
Vend.	27	S. Crescent.
Sam.	28	S. Irénée.
4 D.	29	S. Pierre, S. Paul.
Lun.	30	Com. de S. Paul.

Cycle solaire, 12.

JUILLET.

○ Pleine lune le 3.
☾ Dernier quartier le 11.
⊙ Nouvelle lune le 19.
☽ Premier quartier le 26.

Mar.	1	Ste Éléonore.
Mer.	2	Visit. de N. D.
Jeud.	3	S. Thierry.
Vend.	4	Tr. de S. Martin.
Sam.	5	Ste Zoé, martyre.
5 D.	6	S. Tranquillin.
Lun.	7	Ste Aubierge.
Mar.	8	S. Procope.
Mer.	9	S. Cyrille.
Jeud.	10	Ste Félicité.
Vend.	11	Tr. de S. Benoît.
Sam.	12	S. Gualbert.
6 D.	13	S. Eugène.
Lun.	14	S. Bonaventure.
Mar.	15	S. Henri, emper.
Mer.	16	S. Eustathe, év.
Jeud.	17	S. Alexis.
Vend.	18	S. Thomas d'Aq.
Sam.	19	S. Vincent de Paul.
7 D.	20	Ste Marguerite.
Lun.	21	S. Victor, martyr.
Mar.	22	Ste Madeleine.
Mer.	23	S. Apollinaire.
Jeud.	24	Jours canicul.
Vend.	25	S. Jacques Majeur.
Sam.	26	Tr. de S. Marcel.
8 D.	27	S. Pantaléon.
Lun.	28	Ste Anne.
Mar.	29	Ste Marthe.
Mer.	30	S. Abdon, martyr.
Jeud.	31	S. Germain l'Aux.

AOUT.

○ Pleine lune le 2.
☾ Dernier quartier le 10.
⊙ Nouvelle lune le 17.
☽ Premier quartier le 24.
⊙ Pleine lune le 31.

Vend.	1	Ste Sophie.
Sam.	2	S. Étienne, pape.
9 D.	3	Inv. de S. Étienne.
Lun.	4	S. Dominique.
Mar.	5	S. Yon.
Mer.	6	Transfig. de N. S.
Jeud.	7	S. Gaëtan.
Vend.	8	S. Justin, martyr.
Sam.	9	S. Amour.
10 D.	10	S. Laurent.
Lun.	11	Ste Suzanne.
Mar.	12	Ste Claire.
Mer.	13	S. Hippolyte.
Jeud.	14	*Vigile et jeûne.*
Vend.	15	ASSOMPTION.
Sam.	16	S. Roch.
11 D.	17	S. Mamès.
Lun.	18	Ste Hélène.
Mar.	19	S. Louis, évêque.
Mer.	20	S. Bernard.
Jeud.	21	S. Privat.
Vend.	22	S. Symphorien.
Sam.	23	S. Sidoine.
12 D.	24	S. Barthélemy.
Lun.	25	S. Louis, roi.
Mar.	26	Fin jours canic.
Mer.	27	S. Césaire.
Jeud.	28	S. Augustin.
Vend.	29	S. Médéric.
Sam.	30	S. Fiacre.
13 D.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☾ Dernier quartier le 8.
☉ Nouvelle lune le 16.
☽ Premier quartier le 22.
○ Pleine lune le 30.

Lun.	1	S. Leu, S. Gilles.
Mar.	2	S. Lazare.
Mer.	3	S. Grégoire.
Jeud.	4	Ste Rosalie.
Vend.	5	S. Bertin, abbé.
Sam.	6	S. Onésiphore.
14 D.	7	S. Cloud, prêtre.
Lun.	8	Nativité de N. D.
Mar.	9	S. Omer, évêque.
Mer.	10	Ste Pulchérie.
Jeud.	11	S. Hyacinthe.
Vend.	12	S. Raphaël.
Sam.	13	S. Maurille.
15 D.	14	Exalt. Ste Croix.
Lun.	15	S. Nicodème.
Mar.	16	S. Corneille.
Mer.	17	*Quatre-Temps.*
Jeud.	18	S. Jean Chrysost.
Vend.	19	S. Janvier.
Sam.	20	Ste Maure.
16 D.	21	S. Matthieu, évang
Lun.	22	S. Maurice.
Mar.	23	Ste Thècle, vierge.
Mer.	24	S. Andoche.
Jeud.	25	S. Firmin.
Vend.	26	Ste Justine.
Sam.	27	S. Côme, S. Dam.
17 D.	28	S. Céran.
Lun.	29	S. Michel, arch.
Mar.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 6.

OCTOBRE.

☾ Dernier quartier le 8.
☉ Nouvelle lune le 15.
☽ Premier quartier le 22.
○ Pleine lune le 30.

Mer.	1	S. Remy, évêque.
Jeud.	2	SS. Anges gard.
Vend.	3	S. Denys l'Aréop.
Sam.	4	S. Franç. d'Assise.
18 D.	5	Ste Aure, vierge.
Lun.	6	S. Bruno.
Mar.	7	S. Serge.
Mer.	8	Ste Brigitte.
Jeud.	9	S. Denys, évêque.
Vend.	10	S. Géréon.
Sam.	11	S. Gomer.
19 D.	12	S. Wilfrid.
Lun.	13	S. Géraud.
Mar.	14	S. Calixte, pape.
Mer.	15	Ste Thérèse.
Jeud.	16	S. Gall, évêque.
Vend.	17	S. Cerboney.
Sam.	18	S. Luc, évangél.
20 D.	19	S. Savinien.
Lun.	20	S. Caprais.
Mar.	21	Ste Ursule.
Mer.	22	S. Mellon, évêque.
Jeud.	23	S. Hilarion.
Vend.	24	S. Magloire.
Sam.	25	S. Crépin, S. Crép.
21 D.	26	S. Rustique.
Lun.	27	S. Frumence.
Mar.	28	S. Simon, S. Jude.
Mer.	29	S. Faron.
Jeud.	30	S. Lucain.
Vend.	31	*Vigile et jeûne.*

NOVEMBRE.

☾ Dernier quartier le 7.
☉ Nouvelle lune le 14.
☽ Premier quartier le 20.
○ Pleine lune le 28.

Sam.	1	TOUSSAINT.
22 D.	2	Les Trépassés.
Lun.	3	S. Marcel, évêque.
Mar.	4	S. Charles.
Mer.	5	S. Zacharie.
Jeud.	6	S. Léonard.
Vend.	7	S. Florent.
Sam.	8	Ste reliques.
23 D.	9	S. Mathurin.
Lun.	10	S. Just.
Mar.	11	S. Martin.
Mer.	12	S. René.
Jeud.	13	S. Brice.
Vend.	14	S. Bertrand.
Sam.	15	Ste Eugénie.
24 D.	16	S. Edme.
Lun.	17	S. Agnan, évêque.
Mar.	18	Ste Aude, vierge.
Mer.	19	Ste Élisabeth.
Jeud.	20	S. Edmond.
Vend.	21	Présent. de N. D.
Sam.	22	Ste Cécile.
25 D.	23	S. Clément.
Lun.	24	S. Séverin, abbé.
Mar.	25	Ste Catherine.
Mer.	26	Ste Genev. des Ard.
Jeud.	27	S. Maxime.
Vend.	28	S. Sosthène.
Sam.	29	S. Saturnin
1 D.	30	Avent.

L. du Martyrol., t.

DÉCEMBRE.

☾ Dernier quartier le 6.
☉ Nouvelle lune le 13.
☽ Premier quartier le 20.
○ Pleine lune le 28.

Lun.	1	S. Éloi, évêque.
Mar.	2	S. François-Xavier.
Mer.	3	S. Clément d'Al.
Jeud.	4	Ste Barbe.
Vend.	5	S. Sabas.
Sam.	6	S. Nicolas de M.
2 D.	7	Ste Fare, vierge.
Lun.	8	Concept. de N. D.
Mar.	9	Ste Gorgonie.
Mer.	10	Ste Valère.
Jeud.	11	S. Daniel.
Vend.	12	S. Valery.
Sam.	13	Ste Luce.
3 D.	14	S. Nicaise.
Lun.	15	S. Mesmin.
Mar.	16	Ste Adélaïde.
Mer.	17	*Quatre-Temps.*
Jeud.	18	S. Gratien.
Vend.	19	S. Timothée.
Sam.	20	S. Théophile.
4 D.	21	S. Thomas, apôtre
Lun.	22	S. Honorat.
Mar.	23	Ste Victoire.
Mer.	24	*Vigile et jeûne.*
Jeud.	25	NOËL.
Vend.	26	S. Étienne, 1er m.
Sam.	27	S. Jean, évangél.
Dim.	28	SS. Innocents.
Lun.	29	S. Trophime.
Mar.	30	S. Sabin.
Mer.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. (Loi du 5 fructidor an III = 22 août 1795.)

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV = 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui

auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

II

Il est composé de (144) membres résidant à Paris et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

III

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE.		
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées	6	6
2 Morale	6	6
3 Science sociale et Législation	6	6
4 Économie politique	6	6
5 Histoire	6	6
6 Géographie	6	6
	36	36
IIIe CLASSE.		
LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire	6	6
2 Langues anciennes	6	6
3 Poésie	6	6
4 Antiquités et Monuments	6	6
5 Peinture	6	6
6 Sculpture	6	6
7 Architecture	6	6
8 Musique et Déclamation	6	6
	48	48

IV

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

V

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

VI

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

VII

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

VIII

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

IX

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés

X

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

XI

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

XII

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

I

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

II

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

III

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

IV

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

V

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

VI

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

VII

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

.....

X

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV = 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante:

SÉANCES.

I

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

II

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

III

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

IV

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

V

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

VI

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

VII

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

VIII

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

IX

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

X

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

XI

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

XII

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

XIII

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

XIV

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

XV

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres, et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

XVI

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

XVII

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

XVIII

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

XIX

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

XX

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

XXI

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

XXII

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

XXIII

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

XXIV

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national*,

[1] Voyez ci-dessus, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

XXV

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

XXVI

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et, dans ce cas, on procédera à leur remplacement.

XXVII

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

XXVIII

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

XXIX

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

XXX

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique[2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-dessus, page 25.
[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

XXXI

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

XXXII

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

XXXIII

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

XXXIV

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

XXXV

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

XXXVI

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

XXXVII

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

XXXVIII

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

XXXIX

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

XL

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

XLI

Le président de l'Institut écrira ensuite aux sidents des deux Conseils pour demander l'adi sion de la commission chargée de rendre con au Corps législatif des travaux de l'Institut. C commission sera composée des bureaux des t classes.

XLII

L'Institut national est autorisé à faire tous règlements de détails relatifs à la tenue de séances générales et particulières et à ses trava en se conformant aux dispositions du présent rè ment.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *présic*
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈ
secrétaires.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jou après avoir entendu le rapport de la commis nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens prouve la résolution ci-dessus. Le 15 germ an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *présic*
D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *s*
taires.

Le Directoire exécutif ORDONNE, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII = 13 décembre 1799.)

Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts. (Art. 88.)

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X = 1er mai 1802.)

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante. (Art. 24.)

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit :

1° Il pourra être établi dix écoles de droit.

2° Il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine...

3° Il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...

4° Les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales.

5° Une école de mathématiques transcendantes...

6° Une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique...

7° Outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...

8° Les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie.

9° Il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes.

10° Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition. (Art. 25.)

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second ; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24. (Art. 20.)

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rap-

port du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

ARRÊTE ce qui suit :

I

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre, savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail, qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

II

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem*[1];
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

III

La seconde classe sera composée de quarante membres.

[1] Voyez, pages 72 et 73, le décret impérial du 3 janvier 1866.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

IV

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

V

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants pris parmi les nationaux ou les étrangers.

VI

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

VII

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

VIII

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

IX

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

X

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

XI

L'Institut recevra annuellement du trésor public

quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

XII

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

XIII

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition

musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

XIV

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : Hugues B. Maret.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'intérieur,

Signé : Chaptal.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé [1]. (Art. 68.)

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

ORDONNANCE DU ROI

DU 21 MARS 1816.

Au château des Tuileries, le 21 mars 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, SALUT.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur rétablissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront de droit académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

Certifié conforme par nous,

Garde des sceaux de France, Ministre secrétaire d'État au département de la justice,

Signé : BARBÉ-MARBOIS.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 22 DÉCEMBRE 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

Pour ampliation :

Pour le Directeur du personnel et du secrétariat général,

Le Chef du bureau des archives,

Signé : A. RENAULT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de vingt mille francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France, dans sa séance publique commune aux cinq Académies.

Ce prix sera attribué tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 7 JANVIER 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de Politique, Administration, Finances.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 28 MARS 1857.

ARTICLE PREMIER.

Une sixième place d'*associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

15 août 1856, entre tous *les auteurs* des travaux signalés dans les cinq dernières années [1]. (Art. 4.)

Les fonctionnaires préposés à la bibliothèque et aux différents services de l'Institut seront nommés par notre Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui réglera l'emploi des fonds affectés par le budget au traitement de ces fonctionnaires. (Art. 6.)

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle, sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections. (Art. 7.)

Par décret impérial du même jour, ont été nommés membres de l'Académie des sciences morales et politiques, section de Politique, Administration, Finances :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

[1] Voyez, pages 66 et suivantes, les décrets impériaux des 11 août 1859 et 22 décembre 1860.

DÉCRETS IMPÉRIAUX.

EXTRAIT DU DÉCRET DU 9 MARS 1852

SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLE PREMIER.

. . . . . .

. . . . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collège de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats ; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 14 AVRIL 1855.

La séance publique annuelle commune aux cinq classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon. (Art. 1er.)

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné en notre nom à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Ce prix sera décerné, pour la première fois, le

cultes sera transmise à l'Institut, et l'Académie spécialement compétente sera invitée à faire un rapport sur l'objet et l'opportunité du voyage. En cas d'avis favorable, l'Institut sera prié de rédiger des instructions sur les *desiderata* de la science et sur les moyens les plus propres à atteindre le but indiqué.

ART. 2.

Les résultats de toute mission scientifique qui aura pour objet de recueillir des monuments écrits ou figurés appartiendront à l'État, qui se réserve d'en disposer, soit par voie de publication, soit en faveur des établissements nationaux.

ART. 3.

Toutefois il pourra être dérogé au précédent article en vertu des conditions spéciales fixées par le Ministre et mentionnées formellement dans l'arrêté par lequel la mission sera conférée.

Paris, le 30 janvier 1850.

Signé : E. DE PARIEU.

Pour ampliation :

Le Chef du secrétariat,

Signé : P. COLLIN.

ARRÊTÉ

DE

M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ET DES CULTES,

EN DATE DU 30 JANVIER 1850,

RELATIF AUX MISSIONS SCIENTIFIQUES.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Considérant qu'il importe de donner aux missions scientifiques la direction la plus éclairée et de leur assurer les résultats les plus fructueux possibles;

Considérant qu'une expérience déjà acquise a pu démontrer tout ce qu'il y a de profitable pour l'érudition et la science à appeler sur les projets de missions l'examen de l'Institut;

Considérant, d'autre part, que de toute mission exécutée sous les auspices et aux frais de l'État doivent résulter un avantage public et une utilité nationale,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Chaque demande de mission scientifique présentée au ministère de l'instruction publique et des

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire, dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5.

Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le président.

ART. 6.

Les académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un académicien libre ne peut se présenter pour être élu académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

POUR

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT,

ADOPTÉ

DANS LA SÉANCE TENUE PAR LES CINQ ACADÉMIES

le 19 juillet 1848.

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES du 5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de trente académiciens titulaires.

Il y aura cinq académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura trente correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les académiciens libres et les associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

Pour ampliation :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

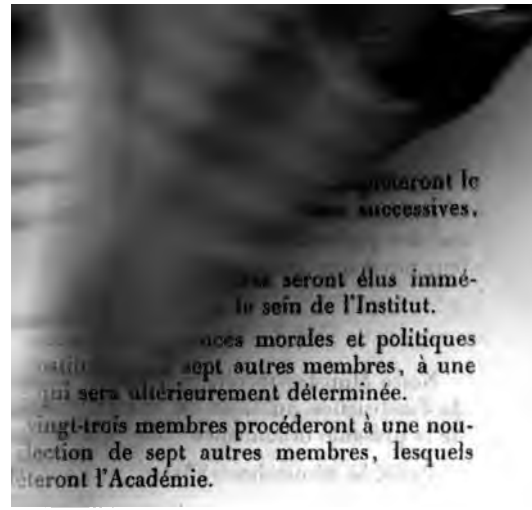

ART. 6.

s membres de l'Académie des sciences morales
litiques nommeront un secrétaire perpétuel
oie d'élection, conformément aux règlements
nstitut.

ART. 7.

proposeront à notre Ministre de l'instruction
ue un projet de répartition des membres de
lémie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

sont également chargés de reviser les anciens
nents et de proposer au Ministre un projet
glement nouveau.

n

860.

N.

tat,

SKI.

ORDONNANCE DU ROI

DU 26 OCTOBRE 1832,

CONCERNANT LE RÉTABLISSEMENT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

LOUIS-PHILIPPE, Roi des Français, à tous présents et à venir, salut.

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques*.

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le Chef de division du cabinet,

Signé : JULES DE SAUX.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 25 AVRIL 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut, sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 16 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir :

Section de Peinture.....	14	peintres.
Section de Sculpture.....	8	sculpteurs.
Section d'Architecture.....	8	architectes.
Section de Gravure.....	4	graveurs.
Section de Composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres.....	10	archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : AUGUSTE MARCHAND.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 3 JANVIER 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la section de Géographie et Navigation de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : V. DURUY.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : CH. ROBERT.

DÉCRET IMPÉRIAL

DU 9 MAI 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sciences morales et politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances,* est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : V. DURUY.

Pour ampliation :

Le Conseiller d'État, secrétaire général,

Signé : CH. ROBERT.

SÉANCE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE

DU MERCREDI 5 JUILLET 1871.

L'assemblée décide que désormais la séance publique des cinq Académies aura lieu, comme avant le décret du 14 avril 1855, qui l'avait fixée au 15 août, le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut, conformément à la délibération prise par les cinq Académies le 19 juillet 1848. (Voir page 60.)

DÉCRET

DU 12 JUILLET 1872.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique et des cultes;

Vu la loi du 15 germinal an IV et les ordonnances confirmant les dispositions de ladite loi;

Vu le décret du 14 avril 1855,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

Le décret du 14 avril 1855, portant modification au régime administratif de l'Institut, est rapporté et l'Institut sera régi par les lois et ordonnances antérieures audit décret.

ART. 2.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 12 juillet 1872.

Signé : A. THIERS.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Signé : JULES SIMON.

Pour ampliation :

Le Secrétaire général du ministère,

Signé : S. R. TAILLANDIER.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des sciences préside l'Institut pendant l'année 1879.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1879.

MM.	
DAUBRÉE, délégué de l'Académie des sciences.....	Président.
C. DOUCET, délégué de l'Académie française.....	Vice-présidents.
DE ROZIÈRE, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres..	
HÉBERT, délégué de l'Académie des beaux-arts.....	
VACHEROT, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques.....	
BERTRAND, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.....	Secrétaires.
DUMAS, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.....	

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

SILVESTRE DE SACY	pour l'Académie française.
ROUSSEL	
JOURDAIN	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
DELOCHE	
CHASLES	pour l'Académie des sciences.
DECAISNE	
LEFUEL	pour l'Académie des beaux-arts.
QUESTEL	
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE	pour l'Académie des sciences morales et politiques.
GIRAUD	

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

DUFAURE	pour l'Académie française.
X. MARMIER	
MÉZIÈRES	
REGNIER	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
LITTRÉ	
RENAN	
EDWARDS	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
depuis le 1er janvier 1878.

M. THIERS, décédé le 3 septembre 1877 ;
Remplacé par M. Henri Martin, le 13 juin 1878.

M. Claude BERNARD, décédé le 10 février 1878;
Remplacé par M. Renan, le 13 juin 1878.

M. DE LOMÉNIE, décédé le 2 avril 1878;
Remplacé par M. TAINE, le 14 novembre 1878.

M. DUPANLOUP, décédé le 11 octobre 1878;
Remplacé par M. le duc D'AUDIFFRET-PASQUIER, le 26 décembre 1878.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).....	Vte de Châteaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1854	SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade).....	Jay.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid-Gabriel-Jean-Baptiste).....	Ancelot.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Frédéric-Pierre DE).....	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le duc Jacques-Victor-Albert DE).....	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).....	Scribe.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille).....	De Vigny.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.
1867	FAVRE (Jules-Claude-Gabriel).....	Cousin.
1869	HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D').	Viennet.
1869	CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE).	Berryer.
1869	BARBIER (Henri-Auguste).....	Empis.
1870	OLLIVIER (Olivier-Émile).....	De Lamartine.
1870	MARMIER (Xavier).....	De Pongerville.
1870	DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon).....	Duc de Broglie.
1871	AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D').....	Cte de Montalembert.
1871	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Villemain.
1871	ROUSSET (Camille-Félix-Michel)...	Prévost-Paradol.
1873	SAINT-RENÉ TAILLANDIER (René-Gaspard-Ernest).....	Gratry.
1873	VIEL-CASTEL (Le baron Charles-Louis-Gaspard-Gabriel DE SALVIAC DE).....	Comte de Ségur.
1874	MÉZIÈRES (Alfred-Jean-François)...	St-Marc-Girardin.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEUR
1874	DUMAS (Alexandre).....	Lebrun.
1874	CARO (Elme-Marie).....	Vitet.
1875	LEMOINNE (John-Émile).....	Janin.
1875	DUMAS (Jean-Baptiste).....	Guizot.
1875	SIMON (Jules-François).....	De Rémusat.
1876	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Cte de Carné-Marcein.
1876	BOISSIER (Marie-Louis-Antoine-Gaston).....	Patin.
1877	SARDOU (Victorien).....	Autran.
1878	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Thiers.
1878	RENAN (Joseph-Ernest).....	Claude Bernard.
1878	TAINE (Hippolyte-Adolphe).....	De Loménie.
1878	AUDIFFRET-PASQUIER (Le duc Edmond-Armand-Gaston d').....	Dupanloup.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1876	DOUCET (Charles-Camille).....	Patin.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

C. DOUCET, secrétaire perpétuel;
MIGNET;
NISARD;
SANDEAU;
DE SACY;
LITTRÉ;
CUVILLIER-FLEURY.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

C. DOUCET, secrétaire perpétuel, trésorier, président;
SILVESTRE DE SACY;
C. ROUSSET.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEUR
1874	DUMAS (Alexandre).....	Lebrun.
1874	CARO (Elme-Marie).....	Vitet.
1875	LEMOINNE (John-Émile).....	Janin.
1875	DUMAS (Jean-Baptiste).....	Guizot.
1875	SIMON (Jules-François).....	De Rémusat.
1876	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Cte de Carné-Marcein.
1876	BOISSIER (Marie-Louis-Antoine-Gaston).....	Patin.
1877	SARDOU (Victorien).....	Autran.
1878	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Thiers.
1878	RENAN (Joseph-Ernest).....	Claude Bernard
1878	TAINE (Hippolyte-Adolphe).....	De Loménie.
1878	AUDIFFRET-PASQUIER (Le duc Edmond-Armand-Gaston d').....	Dupanloup.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1876	DOUCET (Charles-Camille).....	Patin.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

MM.

C. Doucet, secrétaire perpétuel;
Mignet;
Nisard;
Sandeau;
De Sacy;
Littré;
Cuvillier-Fleury.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

C. Doucet, secrétaire perpétuel, trésorier, président;
Silvestre de Sacy;
C. Rousset.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1878.

M. WRIGHT (Thomas), à Londres, décédé le 24 décembre 1877;

Remplacé par M. Whitley Stokes, à Calcutta, le 27 décembre 1878.

M. ROULEZ, à Gand, décédé le 16 mars 1878;

Remplacé par M. Koumanoudis, à Athènes, le 27 décembre 1878.

M. BORÉ, à Constantinople, décédé le 3 mai 1878;

Remplacé par M. Dezeimeris, à Bordeaux, le 27 décembre 1878.

M. MARIETTE, élu membre ordinaire de l'Académie, le 10 mai 1878;

Remplacé par M. Desjardins (Abel), à Douai, le 27 décembre 1878.

M. WESTERGAARD, à Copenhague, décédé le 1878;

Remplacé par M. Wright (William), à Cambridge, le 27 décembre 1878.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE).....	Mionnet.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-)	Fauriel.
1849	RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-).....	Letronne.
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas)	Biot.
1868	VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE)	Duc d'Albert de Luynes.
1871	ROBERT (Pierre-Charles)	Mérimée.
1871	MARTIN (Thomas-Henri)	Dehèque.
1871	LABARTE (Charles-Jules)	Texier.
1873	DURUY (Jean-Victor)	Vitet.
1876	GERMAIN (Alexandre-Charles)	Mis de La Grange.
1876	NISARD (Marie-Léonard-Charles)	F. Didot.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers	Careton.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Lebrecht), à Leipzig	Bœckh.
1867	ROSSI (Jean-Baptiste DE), à Rome	Bopp.
1869	MÜLLER (Max), à Oxford	Welcker.
1871	AMARI (Michele), à Rome	Peyron.
1876	GORRESIO (Gaspare), à Turin	Lassen.
1876	COBET (Charles-Gabriel), à Leyde	Pertz.
1876	MADVIG (Jean-Nicolas), à Copenhague	Ritschl.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ✱, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1844 RAWLINSON (Sir Henry Creswick), C. B. à Londres.

1850 HODGSON (Brian-Houghton) ✱, à Alderney-Grange, comté de Glocester (Angleterre).

1850 RANGABÉ (Alexandre-Rizo), à Athènes.

1854 MINERVINI (Jules) ✱, à Naples.

1854 LAYARD (Austen-Henry), à Constantinople.

1854 MICHEL (Francisque) ✱, à Bordeaux (Gironde); et à Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 13.

1855 BOISSIEU (Alphonse DE), à Lyon (Rhône).

1856 GAYANGOS (Don Pascual DE), à Madrid.

1858 LEPSIUS (Richard), à Berlin.

MM.

1860 Weil (Gustave), à Heidelberg.
1860 Mommsen (Théodore) ✠, à Berlin.
1861 Birch (Samuel), à Londres.
1861 Benfey (Théodore), à Göttingue.
1863 Dumast (Le baron Auguste-François-Prosp Guerrier de) ✠, à Nancy.
1865 Weber (Albrecht-Friedrich), à Berlin.
1866 Henzen (Jean-Henri-Guillaume) ✠, à Ron
1866 Weil (Henri) ✠, à Besançon; et à Par rue d'Assas, n° 90.
1866 Dozy (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.
1867 D'Arbois de Jubainville (Marie-Henri) , à Troyes.
1867 Spiegel (Fritz-Ludwig-Ernest), à Erla gen (Bavière).
1867 Miklosich (Frank de), à Vienne.
1869 Mantellier (Jean-Philippe) ✠, à Trévc et à Paris.
1869 Pott (Augustus-Frédérich), à Halle (Sax
1869 Curtius (Ernst), à Berlin.
1871 Cherbonneau (Jacques-Auguste) ✠, à Alg
1871 Chabas (François-Joseph) ✠, à Chalon-s Saône.
1871 Deschamps de Pas ✠, à Saint-Omer.
1871 Beaurepaire (Robillard de) ✠, à Rouen.
1871 Muir (John), à Édimbourg.

MM.

1873 THOMAS (Edward), à Londres.

1873 HANOTEAU (Louis-Prosper) C. ✠, à Guéret.

1875 DUMONT (Charles-Albert-Auguste-Eugène) ✠, à Montpellier.

1875 TAMIZEY DE LARROQUE (Jacques-Philippe), à Gontaud (Lot-et-Garonne).

1875 CASTAN (Ferréol-François-Joseph-Auguste) ✠, à Besançon.

1876 ALLMER (Louis-Christophe-Auguste), à Lyon.

1876 DORN (Johannes-Albrecht-Bernhard), à Saint-Pétersbourg.

1876 POOLE (Reginald Stuart), à Londres (British Museum).

1876 FABRETTI (Ariodante) ✠, à Turin.

1876 TISSOT (Charles-Joseph) C. ✠, à Athènes.

1876 PORT (François-Célestin) ✠, à Angers.

1876 VAZQUEZ-QUEIPO (Don Vicente), à Madrid.

1876 MUSSAFIA (Adolf), à Vienne (Autriche).

1877 ASCOLI (Graziadio), à Milan.

1877 WHITNEY (William), à New-Haven (Connecticut).

1878 WHITLEY STOKES, à Calcutta.

1878 KOMANOUDIS, à Athènes.

1878 WRIGHT (William), à Cambridge.

1878 DEZEIMERIS (Reinhold), à Bordeaux.

1878 DESJARDINS (Abel) O. ✠, à Douai.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

EGGER;
DE LONGPÉRIER;
RENIER;
MILLER;
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin);
LITTRÉ;
RENAN;
HAURÉAU;
PARIS (Gaston), membre adjoint.

COMMISSION

chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum*, instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le ministre de l'instruction publique du 8 juillet 1867.

MM.

DE SAULCY;
DE LONGPÉRIER;
RENAN;
DE SLANE;
WADDINGTON;
DE VOGÜÉ;
DERENBOURG.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

LABOULAYE;
EGGER;
DE LONGPÉRIER;
REGNIER;
MAURY;
RENAN;
DELISLE;
HAURÉAU;
Et les Membres composant le Bureau

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE,

pour l'examen et le classement des notices et documents demandés à MM. les préfets des départements sur les anciens monuments de notre histoire et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire de M. le ministre de l'intérieur du 8 avril 1819; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

DE SAULCY;

DE LONGPÉRIER;

L. RENIER;

MAURY;

DELISLE;

HAURÉAU;

DESNOYERS;

PARIS (Gaston);

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME,

chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

EGGER;

DE LONGPÉRIER;

MM.

L. RENIER;
MILLER;
WADDINGTON;
GIRARD;
HEUZEY;
PERROT;
Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

JOURDAIN;
DELOCHE;
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1878.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. LE VERRIER, décédé le 23 septembre 1877;
Remplacé par M. Tisserand, le 18 mars 1878.

SECTION DE PHYSIQUE.

M. BECQUEREL, décédé le 18 janvier 1878;
Remplacé par M. CORNU, le 3 juin 1878.

SECTION DE CHIMIE.

M. REGNAULT, décédé le 19 janvier 1878;
Remplacé par M. FRIEDEL, le 1er juillet 1878.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

M. DELAFOSSE, décédé le 13 octobre 1878;
Remplacé par M.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. Claude BERNARD, décédé le 10 février 1878;
Remplacé par M. MAREY, le 2 décembre 1878.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. BELGRAND, décédé le 8 avril 1878;
Remplacé par M. DAMOUR, le 23 décembre 1878.

M. BIENAYMÉ, décédé le 19 octobre 1878;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1878.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. le général DIDION, à Nancy, décédé le 4 juillet 1878;

Remplacé par M.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. HANSEN, à Gotha, décédé le 28 mars 1874;

Remplacé par M.

M. ARGELANDER, à Bonn, décédé le 17 février 1875;

Remplacé par M.

M. SANTINI, à Padoue, décédé le 26 juin 1877,

Remplacé par M.

Le R. P. SECCHI, à Rome, décédé le 26 février 1878;

Remplacé par M.

M. TISSERAND, à Toulouse, élu membre titulaire le 18 mars 1878;

Remplacé par M.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

S. M. Dom PEDRO D'ALCANTARA, empereur du Brésil, élu associé étranger le 25 juin 1877,
Remplacé par M. CIALDI, à Rome, le 11 mars 1878.

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. ANGSTRÖM, à Upsal, décédé le 21 juin 1874;
Remplacé par M.
M. R. DE MAYER, à Heilbronn, décédé le 20 mars 1878.
Remplacé par M.

SECTION DE CHIMIE.

M. MALAGUTI, à Rennes, décédé le 26 avril 1878;
Remplacé par M. LECOQ DE BOISBAUDRAN, à Cognac, le 10 juin 1878.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

LYELL (Sir Charles), à Londres, décédé le 22 février 1875;
Remplacé par M.
M. DAMOUR, à Rémauville, élu académicien libre, le 23 décembre 1878;
Remplacé par M.
M. LEYMERIE, à Toulouse, décédé le 5 octobre 1878;
Remplacé par M.

SECTION DE BOTANIQUE.

M. HOFMEISTER, à Heidelberg, décédé le 12 janvier 1877,
Remplacé par M. DUVAL-JOUVE, à Montpellier, le 25 mars 1878.

M. Braun, à Berlin, décédé le 29 mars 1877;
Remplacé par M. A. Gray, à Cambridge, le 29 juillet 1878.

M. Weddell, à Poitiers, décédé le 22 juillet 1877;
Remplacé par M. Darwin, à Down, Bekenham (Kent), le 5 août 1878.

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. le marquis de Vibraye, à Cheverny, décédé le 14 juillet 1878;
Remplacé par M.

M. Chevandier de Valdrôme, à Cirey-les-Forges, décédé le décembre 1878;
Remplacé par M.

SECTION D'ANATOMIE ET DE ZOOLOGIE.

M. de Baer, à Dorpat (Russie), élu associé étranger le 24 avril 1876;
Remplacé par M.

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. Gintrac, à Bordeaux, décédé le 10 décembre 1877;
Remplacé par M. Chauveau, à Lyon, le 6 mai 1878.

M. Ehrmann, à Strasbourg, décédé le 19 juin 1878;
Remplacé par M.

M. Rokitanski, à Vienne, décédé le 23 juillet 1878;
Remplacé par M.

M. Lebert, à Breslau, décédé le août 1878,
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1879.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
SCIENCES MATHÉMATIQUES.	
Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
CHASLES (Michel)	Libri.
HERMITE (Charles)	Binet.
SERRET (Joseph-Alfred)	Poinsot.
BONNET (Pierre-Ossian)	Biot.
PUISEUX (Victor-Alexandre)	Lamé.
BOUQUET (Jean-Claude)	Bertrand, du secrétaire perpétuel.
Section IIe. — MÉCANIQUE.	
MORIN (Arthur-Jules)	Coriolis.
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude Barré DE)	Poncelet.
PHILLIPS (Édouard)	Foucault.
ROLLAND (Eugène)	Piobert.
TRESCA (Henri-Édouard)	Combes.
RESAL (Henri-Amé)	Baron Dupin.
Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
LIOUVILLE (Joseph)	Lefrançais - Delalande.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans)	Bon de Damoiseau.
JANSSEN (Pierre-Jules-César)	Laugier.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS
1873	LOEWY (Maurice).....	Delaunay.
1875	MOUCHEZ (Ernest-Amédée-Barthélemy).....	Mathieu.
1878	TISSERAND (François-Félix).....	Le Verrier.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1861	TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE).	Daussy.
1863	PÂRIS (François-Edmond).....	Bravais.
1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond).....	Duperrey.
1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).....	»
1867	ABBADIE (Antoine-Thomson D').....	»
1867	YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François).....	»
	Section V^e^. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard de Latour.
1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
1868	JAMIN (Jules-Célestin).....	Pouillet.
1873	BERTHELOT (Marcelin-Pierre-Eugène).	Duhamel.
1873	DESAINS (Quentin-Paul).....	Babinet.
1878	CORNU (Marie-Alfred).....	Becquerel.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1879.

ANNÉE de l'élection.		PRÉDÉCESSEURS.
	SCIENCES PHYSIQUES.	
	Section VIe. — CHIMIE.	
	MM.	
826	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
857	FREMY (Edmond).....	Baron Thenard.
867	WURTZ (Charles-Adolphe).....	Pelouze.
868	CAHOURS (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
877	DEBRAY (Jules-Henri).....	Balard.
878	FRIEDEL (Charles).....	Regnault.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste).....	Cordier.
861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri).....	Berthier.
862	PASTEUR (Louis).....	De Senarmont.
869	DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND).....	Vicomte d'Archiac.
877	HÉBERT (Edmond).....	Ch. S. C. Deville.
...	.....	Delafosse.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	NAUDIN (Charles-Victor).....	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
1874	CHATIN (Gaspard-Adolphe).....	Gay.
1877	VAN TIEGHEM (Philippe-Édouard-Léon).....	Brongniart.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1847	DECAISNE (Joseph).....	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior).....	Baron Silvestre.
1864	THENARD (Le baron Arnould-Paul-Edmond).....	Cte de Gasparin.
1868	BOULEY (Henri-Marie).....	Rayer.
1872	MANGON (Hervé-Charles-François)..	Payen.
	Section X^e.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE).....	De Savigny.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile).....	Is. Geoffroy Saint-Hilaire.
1866	ROBIN (Charles-Philippe).....	Valenciennes.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1879.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE)	Longet.
GERVAIS (François-Louis-Paul)	Coste.
Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
CLOQUET (Le baron Jules-Germain)	Lallemand.
BOUILLAUD (Jean)	Serres.
SÉDILLOT (Charles-Emmanuel)	Laugier.
GOSSELIN (Athanase-Léon)	Nélaton.
VULPIAN (Edme-Félix-Alfred)	Andral.
MAREY (Étienne-Jules)	Cl. Bernard.
SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
BERTRAND (Joseph-Louis-François), pour les sciences mathématiques	Sturm. Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel.
DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques	Sérullas. Flourens, secrétaire perpétuel.
ACADÉMICIENS LIBRES.	
BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus)	Francœur.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte)	Civiale.
COSSON (Ernest-Saint-Charles)	Maréchal Vaillant.
LA GOURNERIE (Jules-Antoine-René MAILLARD DE)	Comte Jaubert.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1873	LESSEPS (Ferdinand-Marie DE)....	De Verneuil.
1874	BRÉGUET (Louis-François-Clément).	A. Passy.
1874	DU MONCEL (Le comte Théodose-Achille-Louis).....	Roulin.
1876	FAVÉ (Idelphonse).....	Baron Séguier.
1878	DAMOUR (Augustin-Alexis).....	Belgrand.
....	.....	Bienaymé.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.
1872	AIRY (Sir George Biddell), à Greenwich.....	Sir Herschel.
1874	TCHÉBICHEF (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg.....	De la Rive.
1874	CANDOLLE (Alphonse-Louis-Pierre-Pyrame DE), à Genève	Agassiz.
1877	S. M. Dom PEDRO D'ALCANTARA, Empereur du Brésil.....	Ehrenberg.
1877	THOMSON (Sir William), à Glascow..	De Baer.

CORRESPONDANTS.

Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1863 Neumann (Franz-Ernst), à Kœnigsberg.

1863 Sylvester (James-Joseph), à Baltimore.

1868 Weierstrass (Charles), à Berlin.

1868 Kronecker (Léopold), à Berlin.

1876 Spottiswoode (William), à Londres.

1876 Borchardt (Carl-Wilhelm), à Berlin.

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Bonn.

1869 Caligny (Anatole-François Hüe, marquis de) ✠, rue de l'Orangerie, n° 18, à Versailles.

1875 Broch (Ole-Jacob), à Christiania.

MM.

1875 Boileau (Pierre-Prosper) O. ✠, rue de la Bibliothèque, n° 7, à Versailles.

1876 Colladon (Jean-Daniel) ✠, à Genève.

....

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1851 Hind (John-Russell), à Londres.

1857 Peters (C.-A.-F.), à Altona.

1857 Adams (John-Couch), à Cambridge.

1863 Cayley (Arthur), à Cambridge.

1863 Mac-Lear (Thomas), au Cap de Bonne-Espérance.

1865 Struve (Otto-Wilhelm) O. ✠, à Pulkova.

1865 Plantamour (Émile), à Genève.

1873 Lockyer (Joseph-Norman), à Londres.

1873 Roche (Édouard-Albert) ✠, à Montpellier.

1874 Huggins (William), à Londres.

1874 Newcomb (Simon), à Washington.

....

....

....

....

....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

31 Lütke (Amiral Frédéric-Benjamin de), à Saint-Pétersbourg.

31 Tchihatchef (Pierre-Alexandre de) C. ✠, à Saint-Pétersbourg.

36 Richards (Contre-amiral George-Henry), à Londres.

72 David (Abbé Armand), missionnaire en Chine.

72 Ledieu (Alfred-Constant-Hector) O. ✠, à Brest; et à Paris, rue de Madame, n° 75.

75 Sabine (Général Edward), à Londres.

76 Nordenskiold (Nils-Adolf-Erik), à Stockholm.

78 Cialdi (Alexandre), à Rome.

Section V^e^. — Physique générale (9).

MM.

52 Plateau (Joseph-Antoine-Ferdinand), à Gand.

55 Weber (Wilhelm Eduard), à Göttingue.

57 Hirn (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

70 Helmholtz (Hermann-Louis-Ferdinand) à Berlin.

MM.

1870 KIRCHHOFF (Gustave-Robert) ✠, à Heidelberg.

1870 JOULE (James-Prescott), à Manchester.

1873 BILLET (Félix) ✠, à Dijon.

....

.....

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — CHIMIE (9).

MM.

1853 BUNSEN (Robert-Wilhelm-Eberhard) O. ✠, à Heidelberg.

1859 HOFMANN (August-Wilhelm), à Berlin.

1863 FAVRE (Pierre-Antoine) ✠, à Marseille.

1866 MARIGNAC (Jean-Charles GALISSARD DE), à Genève.

1866 FRANKLAND (Edward), à Londres.

1869 DESSAIGNES (Victor), à Vendôme.

1873 WILLIAMSON (Alexander-Williams), à Londres.

1873 ZININ (Nicolas), à Saint-Pétersbourg.

1878 LECOQ DE BOISBAUDRAN (Paul-Émile dit François) ✠, à Cognac.

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1870 Miller (William Hallowes), à Cambridge.

1874 Kokscharow (Général Nicolas de), à Saint-Pétersbourg.

1874 Studer (Bernard), à Berne.

1877 Lory (Charles) ✠, à Grenoble.

1877 Cailletet (Louis-Paul) ✠, à Châtillon-sur-Seine.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Section VIIIe. — Botanique (10).

MM.

1854 Schimper (Guillaume-Philippe) O. ✠, à Strasbourg.

1866 Hooker (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

1869 Pringsheim (Nathanael), à Berlin.

1872 Planchon (Jules-Émile) ✠, à Montpellier.

1875 Bentham (George), à Londres.

MM.

1876 SAPORTA (Louis-Charles-Joseph-Gaston, c^te^ DE) ✠, à Aix.

1877 GODRON (Dominique-Alexandre) O. ✠, à Nancy.

1878 DUVAL-JOUVE (Joseph) ✠, à Montpellier.

1878 GRAY (Asa), à Cambridge (Massachusetts), États-Unis.

1878 DARWIN (Charles-Robert), à Down, Bekenham (Kent), Angleterre.

Section IXe. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

1842 GIRARDIN (Jean-Pierre-Louis) O. ✠, à Rouen.

1847 KUHLMANN (Charles-Frédéric) C. ✠, à Lille; et à Paris, boulevard Haussmann, n° 46.

1853 PIERRE (Joachim-Isidore) O. ✠, à Caen.

1857 REISET (Jules) O. ✠, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

1863 MARTINS (Charles-Frédéric) O. ✠, au Jardin des Plantes, à Montpellier.

1865 VERGNETTE-LAMOTTE (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred DE) ✠, à Beaune.

1866 MARÈS (Henri-Pierre-Louis) ✠, à Montpellier.

MM.

1869 Cornalia (Émile-Balthazar-Marie), à Milan.

. . . . . .

. . . . . .

Section X^e^. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1866 Beneden (Pierre-Joseph van), à Louvain.

1867 Siebold (Charles-Théodore-Ernest de), à Munich.

1870 Brandt (Jean-Frédéric), à Saint-Pétersbourg.

1872 Lovën (Svenon-Louis), à Stockholm.

1873 Mulsant (Étienne) ✱, à Lyon.

1873 Steenstrup (Japetus), à Copenhague.

1873 Dana (James-Dwight), à New-Haven (Connecticut), États-Unis.

1873 Carpenter (Guillaume-Benjamin), à Londres.

1875 Joly (Nicolas) ✱, à Toulouse.

. . . . . .

Section XIe. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

1859 Virchow (Rudolph), à Berlin.

1863 Bouisson (Étienne-Frédéric) O. ✱, à Montpellier.

MM.

1874 Ollier (Louis-Xavier-Édouard-Léopold) O. ✠, à Lyon.

1874 Tholozan (Joseph-Désiré) O. ✠, à Téhéran.

1878 Chauveau (Jean-Baptiste-Auguste) ✠, à Lyon.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES ;

DECAISNE ;

Et les Membres composant le Bureau.

ONSERVATEUR

DES COLLECTIONS DE L'ACADÉMIE.

M.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1878.

SECTION DE GRAVURE.

M. MARTINET, décédé le 9 décembre 1877;
Remplacé par M. BERTINOT, le 9 février 1878.

M. BAZIN, décédé le 2 juillet 1878;
Remplacé par M. MASSENET, le 30 novembre 1878.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1878.

SCULPTURE.

M. Cloot, à Saint-Pétersbourg, décédé le 8 novembre 1867;

Remplacé par M. Antokolsky, à Saint-Pétersbourg, le 3 août 1878.

M. Angelini, à Naples, décédé le février 1878;

Remplacé par M. Montèverde, à Rome, le 3 août 1878.

ARCHITECTURE.

M. Hesse, à Berlin, décédé le 8 mai 1876;

Remplacé par M. Scholander, à Stockholm, le 20 juillet 1878.

Viala de Sorbier, à Marseille, décédé le juillet 1878;

Remplacé par M. Révoil, à Nîmes, le 16 novembre 1878.

MUSIQUE.

M. Conti, à Naples, décédé le 10 juin 1868;

Remplacé par M. Gade, à Copenhague, le 16 novembre 1878.

CORRESPONDANTS LIBRES.

M. le comte d'Olfers, à Berlin, décédé le 23 avril 1872;

Remplacé par Sir Richard Wallace, à Londres, le 27 juillet 1878.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1879.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
Section Ire. — PEINTURE.	
COGNIET (Léon)	Garnier.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)	Granet.
SIGNOL (Émile)	Hersent.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)	Abel de Pujol.
CABANEL (Alexandre)	Horace Vernet.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem)	Alaux.
MÜLLER (Charles-Louis)	Flandrin.
GÉRÔME (Jean-Léon)	Heim.
HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre)	Ingres.
CABAT (Louis-Nicolas)	Brascassat.
LENEPVEU (Jules-Eugène)	Auguste Hesse.
BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé)	Schnetz.
HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest)	Couder.
BOUGUEREAU (William-Adolphe)	Pils.
Section IIe. — SCULPTURE.	
DUMONT (Augustin-Alexandre)	Ramey père.
LEMAIRE (Philippe-Henri)	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1875	THOMAS (Gabriel-Jules).....	Barye.
1876	DUBOIS (Paul).....	Perraud.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
1866	DUC (Louis-Joseph).....	De Gisors.
1871	QUESTEL (Charles-Auguste).....	Duban.
1872	BALLU (Théodore).....	Vaudoyer.
1874	GARNIER (Jean-Louis-Charles).....	Baltard.
1875	ABADIE (Paul).....	Gilbert.
1875	BAILLY (Antoine-Nicolas).....	Labrouste.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1873	FRANÇOIS (Louis-Alphonse).....	Forster.
1878	BERTINOT (Gustave-Nicolas).....	Martinet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section V^e^. — COMPOSITION MUSICALE.	
1851	THOMAS (Charles-Louis-Ambroise).	Spontini, comte de Sant'Andrea.
1853	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
1866	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
1872	MASSÉ (Félix-Marie-Victor).....	Auber.
1876	REYER (Louis-Étienne-Ernest)....	Félicien David.
1878	MASSENET (Jules-Émile-Frédéric)...	Bazin.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1874	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Beulé.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1840	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE).....	Vte de Sénones.
1847	TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin).....	Cte de Clarac.
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.
1857	BONAPARTE (Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul).....	Mis Am. de Pastoret.
1867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS
1868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles)	Comte Walewski.
1869	LENOIR (Albert-Alexandre)	Cte de Rambuteau
1874	CARDAILLAC (Le comte Jacques-Étienne DE)	Vte Delaborde.
1875	GRUYER (François-Anatole)	Pelletier.
1876	PERRIN (Émile-César-Victor)	De Cailleux.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	FELSING (Jacob), à Darmstadt	Toschi.
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), Upper Bedford Place, 21, à Londres.	Cockerell.
1864	VERDI (Giuseppe), à Busseto (Italie).	Meyerbeer.
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Stüler.
1869	DUPRÉ (Giovanni), à Florence	Rossini.
1870	GALLAIT (Louis), à Bruxelles	Overbeck.
1870	DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin	Tenerani.
1873	MADRAZO (Federigo DE), à Madrid.	Schnorr von Carolsfeld.
1873	GEVAËRT (François-Auguste), à Bruxelles	Mercadante.
1874	MATEJKO (Jan), à Cracovie	Kaulbach.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1848 BENDEMANN (Eduard), à Dresde.
1859 MUSSINI (Luigi), à Sienne.
1861 MARÉCHAL (Charles-Laurent) O. ✠, à Metz.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (Nicaise DE), à Anvers.
1869 PODESTI (Francesco), à Rome.
1869 HERBERT (John-Rogers), à Londres.
1873 DAUBAN (Jules-Joseph) ✠, à Angers.
1873 LEIGHTON (Frédéric), à Londres.
1873 GUFFENS (Godefroid), à Bruxelles.
1874 MAGAUD (Dominique-Antoine-Jean-Baptiste), à Marseille.
1874 SWERTS (Jean-Eugène-Emmanuel), à Bruxelles.
1875 WINNE (Lieven DE) ✠, à Bruxelles.
1875 EGGERTH (Eduard DE), à Vienne.

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1850 Geefs (Guillaume) ✻, à Bruxelles.
1860 Simonis (Eugène), à Bruxelles.
1863 Fraccaroli (Innocenzo), à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1870 Vela (Vincenzo) O. ✻, à Milan.
1874 Calmels (Anatole-Célestin), à Lisbonne
1878 Monteverde (Jules), à Rome.
1878 Antokolski (Marc), à Saint-Pétersbourg.

Section IIIe. — Architecture (8).

MM.

1830 Brülloff (Alexandre), à Saint-Pétersbourg.
1854 Coste (Xavier-Pascal) O. ✻, à Marseille.
1855 Chenavard (Antoine-Marie) ✻, à Lyon.
1869 Morey (Matthieu-Prosper) ✻, à Nancy.
1872 Sarti (Antonio), à Rome.
1874 Silva (Joachim da), à Lisbonne.
1878 Scholander (Frédéric-Guillaume), à Stockholm.
1878 Révoil (Henry), à Nîmes.

Section IVe. — Gravure (4).

MM.

1855 Mandel (Édouard) ✻, à Berlin.

MM.

9 MERCURJ (Paolo) ✠, à Rome.
4 WEBER (Frédéric), à Bâle.
4 DANGUIN (Jean-Baptiste), à Lyon.

Section V^e^. — COMPOSITION MUSICALE (6).

MM.

3 VALLDEMOSA (Francesco Frontera DE), au palais de la Capitainerie générale, Palma de Mallorca (Espagne).
3 GASPARI, à Bologne.
4 BENEDICT (Sir Julius), à Londres.
4 FLOTOW (Friedrich-Ferdinand-Adolph DE), à Vienne.
5 RUBINSTEIN (Antoine-Grégoire), à Saint-Pétersbourg.
8 GADE (Niels-Vilhem). à Copenhague.

Section VIe. — CORRESPONDANTS LIBRES (10).

MM.

o VISCONTI (Le baron Pietro-Ercole) G. O. ✠, archéologue, à Rome.
3 TOLSTOY (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.
3 MAZEL, directeur du musée, à la Haye.
3 ROSA (Pietro-Andrea) ✠, archéologue, à Rome.

MM.

1866 FIORELLI (Giuseppe), à Rome, au Musée national.

1866 NEWTON (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

1868 PERKINS (Charles-Callahan) ✱, à Boston, à l'Athenæum.

1872 CAVALCASELLE (Jean-Baptiste), à Rome.

1877 SOULZA-HOLSTEIN (Dom François-Pierre-Marie-Antoine, marquis DE), à Lisbonne.

1878 WALLACE (Sir Richard), à Londres, Hertford House, Manchester Square.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS,

confirmée

par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

LEHMANN..... pour la peinture.
GUILLAUME..... pour la sculpture.
GARNIER..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
Vicomte DELABORDE, secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

LEFUEL;
QUESTEL;
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE
DES
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
depuis le 1er janvier 1878.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. VALETTE, décédé le 10 mai 1878;

Remplacé par M. DARESTE, le 6 juillet 1878.

M. RENOUARD, décédé le 17 août 1878;

Remplacé par M.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. le marquis D'AUDIFFRET, décédé le 19 avril 1878;

Remplacé par M. LEROY-BEAULIEU, le 6 juillet 1878.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. THIERS, décédé le 3 septembre 1877,

Remplacé par M. PICOT, le 6 juillet 1878.

M. NAUDET, décédé le 17 août 1878;

Remplacé par M.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. le comte SCLOPIS DE SALERANO, à Turin, décédé le 8 mars 1878;

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1878.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. KÖNIGSWARTER, à Amsterdam, décédé le 6 décembre 1878;

Remplacé par M.

ÉTAT

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

AU 1er JANVIER 1879.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
FRANCK (Adolphe)	Edwards.
JANET (Paul-Alexandre-René)	»
LÉVÊQUE (Jean-Charles)	Saisset.
MACHEROT (Étienne)	Cousin.
MOURRISSON (Jean-Félix)	Duc de Broglie.
MOUILLIER (Francisque-Cyrille)	De Rémusat.
PEISSE (Jean-Louis-Hippolyte)	Lélut.
Section IIe. — MORALE.	
LUCAS (Charles-Jean-Marie)	Comte Roederer.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis)	Cte de Villeneuve-Bargemon.
SIMON (François-Jules)	Dunoyer.
VAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon)	»
VERSOT (Pierre-Ernest)	Gust. de Beaumont.
VIARO (Elme-Marie)	Vte de Cormenin.
WARTHA (Benjamin-Constant)	Cochin.
WRÉARD (Vallery-Clément-Octave)	Husson.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).....	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre ESQUIROU DE).....	"
1870	PONT (Paul-Jean).....	Dumon.
1874	MASSÉ (Gabriel).....	O. Barrot.
1877	AUCOC (Jean-Léon).....	Cauchy.
1878	DARESTE (Rodolphe).....	Valette.
....	.....	Renouard.
	Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.	
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Prince de Talleyrand.
1851	CHEVALIER (Michel).....	Villermé.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE).....	Léon Faucher.
1862	VUITRY (Adolphe).....	"
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile).....	Comte Duchâtel.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1873	GARNIER (Joseph-Clément).....	Baron Ch. Dupin.
1877	PASSY (Frédéric).....	Wolowski.
1878	LEROY-BEAULIEU (Pierre-Paul)....	Marquis d'Audiffret.
	Section V^e^. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	»
1871	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Clément.
1872	ROSSEEUW SAINT-HILAIRE (Eugène-François-Achille).....	Ternaux.
1874	GEFFROY (Mathieu-Auguste)	Am. Thierry.
1874	ZELLER (Jules-Sylvain).....	Michelet.
1875	FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis).	Guizot.
1878	PICOT (Georges-Marie-René).....	Thiers
....	.....	Naudet.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1860	DARU (Le comte Napoléon).....	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1879.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1870	VERGÉ (Charles-Henri).....	Moreau de Jonnès.
1872	CALMON (Marc-Antoine).....	Pellat.
1874	SAY (Jean-Baptiste-Léon).....	Dubois.
1876	CHARTON (Édouard-Thomas).....	Casimir Périer.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.....	Hallam.
1865	GLADSTONE (William-Ewart), à Londres.....	Mac-Culloch.
1876	MINGHETTI (Marco), à Rome.....	Quételet.
1877	HÜBNER (le baron Alexandre DE), à Vienne.....	Lord Stanhope.
1877	EMERSON, à Boston (États-Unis)...	Motley.
....	.....	Comte Sclopis.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE (9).

MM.

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1858 FICHTE, à Tübingue (Wurtemberg).

1863 WADDINGTON (Charles) ✠, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 50.

1866 LOTZE (Rudolph-Hermann), à Göttingue.

1869 ZELLER (Édouard), à Berlin.

1869 MAMIANI DELLA ROVERE (Le comte Terenzio), à Florence.

1872 FOUILLÉE (Alfred-Jules-Émile) ✠, à Bordeaux, et à Paris, boulevard de Port-Royal, n° 84.

1876 CHAIGNET (Anthelme-Édouard) ✠, à Poitiers.

1876 CHARLES (Émile) ✠, à Lyon.

Section IIe. — MORALE (9).

MM.

1858 CHÂTELLIER (Armand-René DU), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey, Angleterre).

MM.

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

1869 PÉRIN (Charles-Henri-Xavier), à Louvain.

1870 HOLTZENDORF (Joachim-Guillaume-François-Philippe, baron DE), à Berlin.

1872 LAURENT (Émile) ✱, à Bordeaux; et à Paris, rue d'Amsterdam, n° 33.

1874 AUBERTIN (Charles-Nicolas) ✱, à Poitiers.

1874 SALMON (Charles-Auguste) O. ✱, à Paris, place Gozlin, n° 8.

1877 OLIVECRONA (Samuel-Rodolphe-Detler-Kanut D'), à Stockholm.

Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE (9).

MM.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse rhénane).

1859 BLUNTSCHLI (Jean-Gaspard), à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) C. ✱, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

1869 CALVO (Carlos) O. ✱, à Buénos-Ayres; et à Paris, avenue de Friedland, n° 26.

1869 THONISSEN (Georges-François) ✱, à Louvain.

1876 SARIPOLOS, à Athènes.

1876 CAILLEMER (Exupère) ✱, rue de Bourbon, à Lyon.

. . . . . .

Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE (12).

MM.

1860 ROSCHER (Guillaume), à Leipzig.
1865 ARRIVABENE (Le comte Jean), à Turin.
1869 LAVELEYE (Émile-Louis-Victor DE), à Liège.
1872 FARR (William), à Londres.
1872 TORRÈS-CAÏCEDO (José-Maria) C. ✠, à Paris, boulevard Haussmann, n° 27.
1872 CLÉMENT (Auguste-Édouard-Ambroise), à Saint-Étienne, rue de la Badoullière, n° 28.
1872 CZOERNIG (Baron DE) O. ✠, à Gorice (Autriche).
1874 MOLINARI (Gustave DE), à Paris, boulevard de Sébastopol, n° 34.
1874 WELLS (David), à Norwich (Connecticut, États-Unis).
1874 NEWMARCH (William), à Londres.
1876 DAMETH (Claude-Marie), à Genève.
1877 WORMS (Émile), à Rennes.

Section V^e^. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE (9).

MM.

1848 BANCROFT (George), à Washington.
1857 COLMEIRO (Don Manuel), à Madrid.

MM.

1859 DARESTE DE LA CHAVANNE (Antoine-Élisabeth-Cléophas) O. ✠, à Lyon.

1864 KERVYN DE LETTENHOVE (Le baron Joseph-Marie-Bruno-Constantin), à Bruxelles.

1864 DONIOL (Henri) O. ✠, à Nice.

1864 STANLEY (Arthur-Penrhyn), à Londres.

1869 CANTÙ (César) ✠, à Milan.

1876 ARNETH (Le chevalier D'), à Vienne (Autriche).

1876 GACHARD (Louis-Prosper), à Bruxelles.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE;

GIRAUD;

Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DE L'INSTITUT DE FRANCE.

(1er JANVIER 1879.)

	ACADÉMIES.
A	
MM.	
ABADIE (Paul) O. ✠, rue de Berlin, n° 36.	Beaux-Arts.
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, rue du Bac, n° 120.....	Sciences.
AIRY (Sir George Biddell), à Greenwich.	Sciences.
AMARI (Michel), à Rome.....	Inscriptions.
AUCOC (Jean-Léon), C. ✠, rue Sainte-Anne, n° 51.....	Sc. mor. et polit.
AUDIFFRET-PASQUIER (Le duc Edme-Armand-Gaston d'), avenue Joséphine, n° 58.....	Française.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, rue de Rome, n° 58, et à Croissy, près Chatou (Seine-et-Oise).....	Française.
AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D') G. C. ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
B	
BAILLY (Antoine-Nicolas) O. ✠, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 19.....	Beaux-Arts.
BALLU (Théodore) O. ✠, rue Blanche, n° 80.....	Beaux-Arts.
BARBIER (Henri-Auguste) ✠, rue Jacob, n° 48.....	Française.
BARBIER DE MEYNARD (Charles-Adrien-Casimir) ✠, boulevard de Magenta, n° 18.....	Inscriptions.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue d'Astorg, n° 29 *bis*.....	Sc. mor. et polit.
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, Grande rue, n° 40, à Bellevue (S.-et-O.).	Sc. mor. et polit.
BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 56.....	Beaux-Arts.
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
BERSOT (Pierre-Ernest) O. ✠, à l'École normale supérieure.....	Sc. mor. et polit.
BERTHELOT (Marcellin-Pierre-Eugène) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 57.	Sciences.
BERTINOT (Gustave-Nicolas) ✠, rue Saint-Sulpice, n° 27, et à Clamart, rue Taboise, n° 8.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 9.....	Sciences.
BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles) ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.....	Française et Beaux-Arts.
BLANCHARD (Charles-Émile) O. ✠, rue de l'Université, n° 34.....	Sciences.
BOISSIER (Marie-Louis-Antoine-Gaston) ✠, rue des Feuillantines, n° 93.....	Française.
BONAPARTE (Le prince Joseph-Charles-Paul-Napoléon) G. C. ✠, boulevard Malesherbes, n° 86.....	Beaux-Arts.
BONNASSIEUX (Jean) ✠, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, n° 3 *ter*..	Beaux-Arts.
BONNET (Pierre-Ossian) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 80.....	Sciences.
BOUGUEREAU (William-Adolphe) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 75...	Beaux-Arts.
BOUILLAUD (Jean) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 218.....	Sciences.
BOUILLIER (Francisque-Cyrille) O. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 31.....	Sc. mor. et polit.
BOULEY (Henri-Marie) O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 81.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Cornu (Marie-Alfred) ✠, rue des Écoles, n° 38	Sciences.
Cosson (Ernest-Saint-Charles) ✠, rue Abbatucci, n° 7	Sciences.
Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste) O. ✠, avenue Raphaël, n° 4	Française.
D	
Damour (Augustin-Alexis), O. ✠, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10	Sciences.
Dareste (Rodolphe) ✠, quai Malaquais, n° 9	Sc. mor. et polit
Daru (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75	Sc. mor. et polit.
Daubrée (Gabriel-Auguste) C. ✠, à l'École des Mines, boulevard Saint-Michel, n° 62	Sciences.
Debray (Jules-Henri) ✠, rue d'Assas, n° 76	Sciences.
Decaisne (Joseph) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 27	Sciences.
Defrémery (Charles-François) ✠, rue du Bac, n° 42	Inscriptions.
Delaborde (Le vicomte Henri) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Beaux-Arts.
Delesse (Achille-Ernest-Oscar-Joseph) O. ✠, rue de Madame, n° 59	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DELISLE (Léopold-Victor) O. ✠, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.....	Inscriptions.
DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin) O. ✠, rue de Solférino, n° 13.....	Inscriptions.
DERENBOURG (Joseph) ✠, rue de Dunkerque, n° 27.....	Inscriptions.
DESAINS (Quentin-Paul) O. ✠, rue d'Assas, n° 78.....	Sciences.
DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND) ✠, rue de Monsieur, n° 13...	Sciences.
DESJARDINS (Ernest-Émile-Antoine) ✠, rue de Boulainvilliers, n° 27.....	Inscriptions.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas) ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Inscriptions.
DONALDSON (Thomas-Leverton), à Londres.	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) C. ✠, au palais de l'Institut.....	Française.
DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.	Beaux-Arts.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ✠, rue François Ier, n° 55.....	Sc. mor. et polit.
DUBOIS (Paul) C. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 64.....	Beaux-Arts.
DUC (Louis-Joseph) C. ✠, rue de Rivoli, n° 162.....	Beaux-Arts.
DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), boulevard Haussmann, n° 127, et impasse Montbauron, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise)	Française.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ✠, à Paris, rue de Passy, n° 91; et rue des Pierres, n° 11, à Meudon (Seine-et-Oise)	Inscriptions.
DUMAS (Alexandre) O. ✠, avenue de Villiers, n° 98	Française.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 3	Franç. et Sciences.
DU MONCEL (Le comte Théodose-Achille-Louis) O. ✠, rue de Hambourg, n° 7	Sciences.
DUMONT (Augustin-Alexandre) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Beaux-Arts.
DUPRÉ (Giovanni) ✠, à Florence	Beaux-Arts.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
DURUY (Jean-Victor) G. O. ✠, rue de Médicis, n° 5	Inscript. et belles-lettres.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon), à Paris, rue de Tivoli, n° 5, et à Herry (Cher)	Française.
EDWARDS (Henri-Milne) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
E	
EGGER (Émile) O. ✠, rue de Madame, n° 68	Inscriptions.
EMERSON, à Boston (États-Unis)	Sc. mor. et polit.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), à Segré (Maine-et-Loire); et à Paris, rue de l'Université, n° 34	Française.
FAVÉ (Idelphonse) G. O. ✠, rue du Bac, n° 104	Sciences.
FAVRE (Jules-Claude-Gabriel), rue de Berlin, n° 27, et à Versailles, rue Mademoiselle, n° 15	Française.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) C. ✠, rue de la Pompe, n° 6	Sciences.
FELSING (Jacob), à Darmstadt	Beaux-Arts.
FEUILLET (Octave) O. ✠, à Saint-Lô (Manche); et à Paris, rue de Rivoli, n° 202	Française.
FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis) O. ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3	Sciences.
FLEISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
FOUCART (Paul-François), rue de Tournon, n° 13	Inscriptions.
FRANCK (Adolphe) C. ✠, r. Laffitte, n° 44.	Sc. mor. et polit.
FRANÇOIS (Louis-Alphonse) O. ✠, place de l'Estrapade, n° 1	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
FREMY (Edmond) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.....	Sciences.
FRIEDEL (Charles) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 60.....	Sciences.
FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis) ✠, rue de Tournon, n° 29.....	Sc. mor. et poli
G	
GALLAIT (Louis) ✠, à Bruxelles.....	Inscriptions.
GARNIER (Jean-Louis-Charles) O. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 90.....	Beaux-Arts.
GARNIER (Joseph-Clément) ✠, avenue Trudaine, n° 16.....	Sc. mor. et poli
GATTEAUX (Jacques-Édouard) O. ✠, rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.
GEFFROY (Mathieu-Auguste) ✠, rue du Bac, n° 32.....	Sc. mor. et poli
GERMAIN (Alexandre-Charles) O. ✠, à Montpellier (Hérault); et à Paris, rue Jacob, n° 12.....	Inscriptions.
GÉRÔME (Jean-Léon) C. ✠, boulevard de Clichy, n° 65.....	Beaux-Arts.
GERVAIS (François-Louis-Paul) O. ✠, rue de Navarre, n° 11.....	Sciences.
GEVAËRT (François-Auguste) ✠, à Bruxelles	Beaux-Arts.
GIRARD (Jules-Augustin) ✠, rue de l'Odéon, n° 21.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ✠, à l'École de droit	Sc. mor. et polit.
GLADSTONE (William-Ewart), à Londres, Carlton Terrace, 11	Sc. mor. et polit.
GORRESIO (Gaspare) C. ✠, à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-St-Germain, 96.	Inscriptions.
GOSSELIN (Athanase-Léon) C. ✠, rue St-Lazare, n° 81	Sciences.
GOUNOD (Charles-François) C. ✠, rue de la Rochefoucauld, n° 17	Beaux-Arts.
GRÉARD (Vallery-Clément-Octave) O. ✠, rue Chomel, n° 14	Sc. mor. et polit.
GRUYER (François-Anatole), rue de l'Arcade, n° 22	Beaux-Arts.
GUESSARD (François) ✠, à Paris, Grande rue de Passy, n° 87; et au Mesnil-Durand, par Livarot (Calvados)	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 238.	Beaux-Arts.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) C. ✠, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ✠, rue Boissy-d'Anglas, n° 12	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D') O. ✠, rue Saint-Dominique, n° 35	Française.
HÉBERT (Edmond) O. ✠, rue Garancière, n° 10	Sciences.
HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest) C. ✠, rue de Navarin, n° 11	Beaux-Arts.
HÉLIE (Faustin) C. ✠, rue Singer, n° 13, quartier de la Muette	Sc. mor. et polit
HENRIQUEL (Louis-Pierre) C. ✠, rue de Vaugirard, n° 21	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) O. ✠, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HERVEY DE SAINT-DENYS (Le Mis Marie-Jean-Léon D') ✠, rue du Bac, n° 126.	Inscriptions.
HESSE (Jean-Baptiste-Alexandre) O. ✠, rue de Sèvres, n° 38	Beaux-Arts.
HEUZEY (Léon-Alexandre) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 241	Inscriptions.
HÜBNER (le baron Alexandre de), Heumarkt, n° 23, à Vienne (Autriche)	Sc. mor. et polit
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠, avenue d'Eylau, n° 132	Française.
J	
JAMIN (Jules-Célestin) O. ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JANET (Paul-Alexandre-René) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59....	Sc. mor. et polit.
JANSSEN (Pierre-Jules-César) O. ✠, à l'Observatoire de Meudon, à Meudon (Seine-et-Oise).....	Sciences.
JOUFFROY (François) O. ✠, avenue de Villeneuve-l'Étang, n° 30, à Versailles.	Beaux-Arts.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-) C. ✠, rue de Luxembourg, n° 21.....	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond), G. C. ✠, rue de Bellechasse, n° 55.....	Sciences.
K	
KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin....	Sciences.
L	
LABARTE (Charles-Jules) ✠, rue Drouot, n° 2.....	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-) O. ✠, au Collège de France.....	Inscriptions.
LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE) ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 7.	Sciences.
LA GOURNERIE (Jules-Antoine-René MAILLARD DE) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 75.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue Jacob, n° 12; et à Lyon, rue de Castries, n° 10.....	Française.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) G.O. ✠, rue de Lille, n° 91.....	Sciences.
LASTEYRIE DU SAILLANT (Le comte Ferdinand-Charles-Léon DE), quai Voltaire, n° 11.....	Inscriptions.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) C. ✠, boulevard de la Reine, n° 71, à Versailles.....	Sc. mor. et polit.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue de Beaune, n° 7.....	Inscriptions.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 7.....	Inscriptions.
LEFUEL (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61.....	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid-Gabriel-Jean-Baptiste) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.....	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23...	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM	ACADÉMIES.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LEMOINNE (John-Émile) ✠, rue de Clichy, n° 58	Française.
LENEPVEU (Jules-Eugène) O. ✠, boulevard de Clichy, n° 67	Beaux-Arts.
LENOIR (Albert-Alexandre) O. ✠, à l'École des Beaux-Arts	Beaux-Arts.
LEROY-BEAULIEU (Paul-Pierre) ✠, avenue du Bois-de-Boulogne, n° 27	Sc. mor. et polit.
LESSEPS (Ferdinand-Marie DE) G. C. ✠, rue Saint-Florentin, n° 7	Sciences.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) O. ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles	Sc. mor. et polit.
LIOUVILLE (Joseph) C. ✠, rue de Savoie, n° 6	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 44	Française et Inscr.
LOEWY (Maurice) O. ✠, à l'Observatoire de Paris, rue Cassini, n° 6	Sciences.
LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE) C. ✠, rue de Londres, n° 50	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109...	Sc. mor. et polit.
M	
MADRAZO (Frédéric DE) O. ✠, à Madrid.	Beaux-Arts.
MADVIG (Jean-Nicolas), à Copenhague...	Inscriptions.
MANGON (Charles-François-Hervé) C. ✠, rue St-Dominique-St-Germain, n° 3.....	Sciences.
MAREY (Étienne-Jules) ✠, rue Duguay-Trouin, n° 13.....	Sciences.
MARIETTE (François-Auguste-Ferdinand), C. ✠, rue de la Grange-Batelière, n° 26.....	Inscriptions.
MARMIER (Xavier) O. ✠, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1.....	Française.
MARTHA (Benjamin-Constant) ✠, rue du Cherche-Midi, n° 55.....	Sc. mor. et polit.
MARTIN (Bon-Louis-Henri), rue Vital, n° 38.....	Franç. et Sc. mor.
MARTIN (Thomas-Henri) O. ✠, à Rennes.	Inscriptions.
MASSÉ (Félix-Marie-Victor) O. ✠, rue de Laval, n° 26.....	Beaux-Arts.
MASSÉ (Gabriel) O. ✠, boulevard Malesherbes, n° 19.....	Sc. mor. et polit.
MASSENET (Jules-Émile) ✠, rue Malesherbes, n° 38.....	Beaux-Arts.
MATEJKO (Jan) ✠, à Cracovie.....	Beaux-Arts.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) C. ✠, aux Archives nationales.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) C. ✠, boulevard Malesherbes, n° 131; et à Poissy (Seine-et-Oise).....	Beaux-Arts.
MÉZIÈRES (Alfred-Jean-François) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 57.....	Française.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) G.O. ✠, rue d'Aumale, n° 14.....	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) O. ✠, au palais du Corps législatif...	Inscriptions.
MINGHETTI (Marco) G. C. ✠, à Rome..	Sc. mor. et polit.
MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE) G. C. ✠, rue Neuve-des-Mathurins, n° 57.....	Beaux-Arts.
MORIN (Arthur-Jules) G. O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292.....	Sciences.
MOUCHEZ (Ernest-Amédée-Barthélemy) C. ✠, à l'Observatoire de Paris.....	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de Naples, n° 61.....	Beaux-Arts.
MÜLLER (Frédéric-Max), à Oxford (Angleterre).....	Inscriptions.
N	
NAUDIN (Charles) ✠, villa Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes), et à Paris, au Muséum d'histoire naturelle..,.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), C. ✠, rue de Tournon, n° 12	Française.
NISARD (Marie-Léonard-Charles) ✠, rue des Batignolles, n° 6	Inscriptions.
NOAILLES (Le duc Paul DE), boulevard Latour-Maubourg, n° 60	Française.
NOURRISSON (Jean-Félix) ✠, rue de Condé, n° 13	Sc. mor. et polit.
O	
OLLIVIER (Olivier-Émile), rue Desbordes-Valmore, n° 17	Française.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. C. ✠, rue de Las-Cases, 14.	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) O. ✠, rue de l'Université, n° 82	Inscriptions.
PARIS (Gaston-Bruno-Paulin) ✠, rue du Regard, n° 7	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	Académies.
PÂRIS (François-Edmond), G. O. ✠, place de la Madeleine, n° 31	Sciences.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, avenue de Messine, n° 27	Sc. mor. et polit.
PASSY (Frédéric), rue de La Bordère, n° 8, à Neuilly (Seine)	Sc. mor. et polit.
PASTEUR (Louis) G. O. ✠, à l'École normale	Sciences.
PAVET DE COURTEILLE (Abel-Jean-Baptiste-Marie-Michel) ✠, rue de l'Université, n° 25	Inscriptions.
PEDRO D'ALCANTARA (Dom), empereur du Brésil, G. C. ✠	Sciences.
PEISSE (Jean-Louis-Hippolyte), O. ✠, passage Nollet, n° 3	Sc. mor. et polit.
PELIGOT (Eugène-Melchior) C. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PERRIN (Émile-César-Victor) O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 68	Beaux-Arts.
PERROT (Georges) ✠, rue d'Hauteville, n° 52	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) ✠, rue de Marignan, n° 27	Sciences.
PICOT (Georges-Marie-René), rue Pigalle, n° 54	Sc. mor. et polit.
PONT (Paul-Jean) O. ✠, rue du Bac, n° 108	Sc. mor. et polit.
PUISEUX (Victor-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Sciences.
QUESTEL (Charles-Auguste) O. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 135.....	Beaux-Arts.
QUICHERAT (Louis) O. ✠, rue de Savoie, n° 16.....	Inscriptions.
R	
RANKE (Léopold), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-) C. ✠, quai Voltaire, n° 9..	Inscriptions.
REBER (Napoléon-Henri) O. ✠, rue Abbatucci, n° 51.....	Beaux-Arts.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 22.....	Inscriptions.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue Saint-Guillaume, n° 16.....	Franç. et Inscript.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) C. ✠, à la Sorbonne.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RESAL (Henry-Amé) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 58	Sciences.
REYBAUD (Marie-Roch-Louis) ✠, rue Blanche, n° 6	Sc. mor. et polit.
REYER (Louis-Étienne-Ernest) ✠, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 24	Beaux-Arts.
ROBERT (Pierre-Charles), C. ✠, boulevard de Latour-Maubourg, n° 25	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 94	Sciences.
ROLLAND (Eugène), C. ✠, rue de Rennes, n° 66	Sciences.
ROSSEEUW SAINT-HILAIRE ✠, rue Molitor, n° 32	Sc. mor. et polit.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) ✠, à Rome	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, rue de Seine, n° 31	Inscriptions.
ROUSSET (Camille-Félix-Michel) C. ✠, rue de Tournon, n° 20	Française.
ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE) O. ✠, rue d'Albe, n° 8	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
S	
SAINT-RENÉ TAILLANDIER (René-Gaspard-Ernest) O. ✠, rue Saint-Benoît, n° 20.	Française.
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude BARRÉ DE) O. ✠, rue de Richelieu, 12; et à Vendôme (Loir-et-Cher).....	Sciences.
SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 155.....	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✠, au palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Française.
SARDOU (Victorien) O. ✠, rue de Clichy, n° 77; et à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).	Française.
SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE) C. ✠, place du Palais-Bourbon, n° 3.....	Inscriptions.
SAY (Jean-Baptiste-Léon), rue La Bruyère, n° 45.....	Sc. mor. et polit.
SCHEFER (Charles-Henri-Auguste) C. ✠, rue de Lille, n° 2.....	Inscriptions.
SÉDILLOT (Charles-Emmanuel) C. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 131.....	Sciences.
SERRET (Joseph-Alfred) O. ✠, au collège de France; et à Versailles, rue Saint-Martin, n° 36.....	Sciences.
SIGNOL (Émile) O. ✠, rue d'Assas, n° 84.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SILVESTRE DE SACY (Samuel-Ustazade) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23	Française.
SIMON (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10	Française et Sciences mor. et polit.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAINE (Hippolyte-Adolphe) ✠, à Paris, rue Barbey-de-Jouy, n° 28; et à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie)	Française.
TAYLOR (Le baron Isidore-Justin-Séverin) G. O. ✠, rue de Bondy, n° 68	Beaux-Arts.
TCHEBICHEF (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg	Sciences.
TESSAN (Louis-Urbain DORTET DE) O. ✠, rue du Mont-Thabor, n° 34	Sciences.
THENARD (Le baron Paul) ✠, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
THOMAS (Ambroise) C. ✠, au Conservatoire de Musique, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 15	Beaux-Arts.
THOMAS (Gabriel-Jules) ✠, rue d'Assas, n° 24	Beaux-Arts.
THOMSON (Sir William), à Glascow	Sciences.
THUROT (François-Charles-Eugène) ✠, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TISSERAND (François-Félix) ✠, avenue de l'Observatoire, n° 5	Sciences.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien), rue Linnée, n° 33	Sciences.
TRESCA (Henri-Édouard) O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
TULASNE (Louis-René) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ✠, rue des Feuillantines, n° 101	Sc. mor. et polit.
VAN TIEGHEM (Philippe-Édouard-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 20	Sciences.
VERDI (Joseph) C. ✠, à Busseto (Italie, province de Parme)	Beaux-Arts.
VERGÉ (Charles-Henri) ✠, rue du Cirque, n° 5	Sc. mor. et polit.
VIEL-CASTEL (Le baron Charles-Louis-Gaspard-Gabriel DE SALVIAC DE) C. ✠, rue de Bourgogne, n° 19	Française.
VOGÜÉ (Le comte Charles-Jean-Melchior DE) O. ✠, rue Fabert, n° 2	Inscriptions.
VUITRY (Adolphe) G. C. ✠, rue de Téhéran, n° 13	Sc. mor. et polit.
VULPIAN (Edme-Félix-Alfred) O. ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
W	
WADDINGTON (William-Henry), rue Dumont d'Urville, n° 31	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) O. ⁂, rue Raynouard, n° 30	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) O. ⁂, quai Conti, n° 25	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ⁂, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ⁂, à Göttingue.	Sciences.
WURTZ (Charles-Adolphe) C. ⁂, rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
Y	
YVON-VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François) ⁂, avenue de l'Observatoire, n° 18.	Sciences.
Z	
ZELLER (Jules-Sylvain) O. ⁂, rue du Cherche-Midi, n° 83	Sc. mor. et polit.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. TARDIEU (Amédée) ✻, bibliothécaire, au palais de l'Institut.

BERGER (Philippe), au palais de l'Institut, rue de Seine, 1,
LALANNE (Ludovic), rue de Sèvres, n° 11,
} sous-bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ✻, agent spécial et chef du Secrétariat, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

PINGARD (Julia), adjoint, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT et Cie, rue Jacob, n° 56.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1880.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1880.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXX.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9

Séances publiques des Académies..... 9

Calendrier pour 1880..... 11

Fondation de l'Institut (5 fructidor an III – 22 août 1795)..... 19

Organisation primitive de l'Institut (3 brumaire an IV – 25 octobre 1795)..... 19

Règlement pour l'Institut (15 germinal an IV – 4 avril 1796)..... 26

Confirmation de l'Institut (Constitution du 22 frimaire an VIII – 13 décembre 1799)..... 37

Attributions données à l'Institut (Loi du 11 floréal an X – 1er mai 1802)..... 37

Nouvelle organisation de l'Institut (3 pluviôse an XI – 23 janvier 1803)..... 39

Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45

Nouvelle organisation de l'Institut (21 mars 1816). 46

Rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques (26 octobre 1832)..... 53

Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833... 57

Règlement concernant les réunions générales de l'Institut (19 juillet 1848)..... 58

Dispositions concernant les nominations à différentes chaires (9 mars 1852)..... 61

Décret modifiant le régime administratif de l'Institut (14 avril 1855)..... 61

Pages.

Décret nommant les nouveaux membres de l'Académie des sciences morales et politiques (14 avril 1855)..... 64

Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 65

Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 65

Fondation d'un prix biennal (11 août 1859)..... 66

Nouvelles dispositions concernant le prix biennal (22 décembre 1860)..... 68

Augmentation du nombre des correspondants de l'Académie des sciences morales et politiques (25 avril 1863)..... 70

Augmentation du nombre des membres de l'Académie des sciences (3 janvier 1866)..... 72

Nouvelle organisation de l'Académie des sciences morales et politiques (9 mai 1866)..... 74

Délibération concernant la séance publique annuelle des cinq Académies (5 juillet 1871)..... 75

Abrogation du décret du 14 avril 1855..... 76

Présidence de l'Institut en 1880..... 77

Bureau de l'Institut pour 1880..... 77

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816. 78

Prix de linguistique fondé par M. de Volney..... 78

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1879..... 79

État de l'Académie française au 1er janvier 1880.. 80

Commission du Dictionnaire historique de la langue française..... 83

Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Pages.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1879 85

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1879 86

État de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1880 87

Commission des inscriptions et médailles 94

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France 94

Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum* ... 95

Commission des travaux littéraires 95

Commission des antiquités de la France 96

Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 96

Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 97

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1879 99

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1879 100

État de l'Académie des sciences au 1er janvier 1880. 103

Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie 117

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1879 119

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1879..... 120

État de l'Académie des beaux-arts au 1er janv. 1880. 121

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts..... 129

Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 129

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1879..... 131

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1879..... 132

État de l'Académie des sciences morales et politiques au 1er janvier 1880..... 134

Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 141

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut de France..... 143

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs-libraires..... 168

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi, à 3 heures.
Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi, à 3 heures.
Académie des sciences, le lundi, à 3 heures. .
Académie des beaux-arts, le samedi, à 3 heures.
Académie des sciences morales et politiques, le samedi, à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, 25 octobre.
Académie française, mois d'août.
Académie des inscriptions et belles-lettres, mois de novembre.
Académie des sciences, mois de janvier.
Académie des beaux-arts, mois d'octobre.
Académie des sciences morales et politiques, mois de décembre.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1880.

JANVIER.

☾ Dernier quartier le 5.
☉ Nouvelle lune le 11.
☽ Premier quartier le 19.
○ Pleine lune le 27.

Jeud.	1	CIRCONCISION.
Vend.	2	S. Basile.
Sam.	3	Ste Geneviève.
DIM.	4	S. Rigobert.
Lun.	5	Ste Amélie.
Mar.	6	ÉPIPHANIE.
Mer.	7	Ste Mélanie.
Jeud.	8	S. Lucien.
Vend.	9	S. Pierre, évêque.
Sam.	10	S. Paul, ermite.
1 D.	11	S. Théodose.
Lun.	12	S. Arcade, martyr.
Mar.	13	Baptême de N. S.
Mer.	14	S. Hilaire.
Jeud.	15	S. Maur, abbé.
Vend.	16	S. Guillaume.
Sam.	17	S. Antoine, abbé.
2 D.	18	Ch. de S. Pierre.
Lun.	19	S. Sulpice.
Mar.	20	S. Sébastien.
Mer.	21	Ste Agnès.
Jeud.	22	S. Vincent.
Vend.	23	S. Ildefonse.
Sam.	24	S. Babylas.
DIM.	25	*Septuagésime.*
Lun.	26	Ste Paule, veuve.
Mar.	27	S. Julien, évêque.
Mer.	28	S. Charlemagne.
Jeud.	29	S. François de S.
Vend.	30	Ste Bathilde.
Sam.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☾ Dernier quartier le 3.
☉ Nouvelle lune le 10.
☽ Premier quartier le 18.
○ Pleine lune le 26.

DIM.	1	*Sexagésime.*
Lun.	2	PURIFICATION.
Mar.	3	S. Blaise.
Mer.	4	Ste Jeanne de Val.
Jeud.	5	Ste Agathe.
Vend.	6	S. Waast.
Sam.	7	S. Amand.
DIM.	8	*Quinquagésime.*
Lun.	9	Ste Apolline.
Mar.	10	*Mardi gras.*
Mer.	11	CENDRES.
Jeud.	12	S. Jean de Matha.
Vend.	13	S. Lézin.
Sam.	14	S. Valentin.
1 D.	15	*Quadragésime.*
Lun.	16	Ste Julienne.
Mar.	17	S. Théodule.
Mer.	18	*Quatre-Temps.*
Jeud.	19	S. Léon, martyr.
Vend.	20	S. Eucher.
Sam.	21	S. Pépin.
2 D.	22	*Reminiscere.*
Lun.	23	S. Mérault.
Mar.	24	S. Matthias.
Mer.	25	S. Césaire.
Jeud.	26	S. Phocas, martyr.
Vend.	27	Ste Honorine.
Sam.	28	S. Romain.
DIM.	29	*Oculi.*

Nombre d'or, 19
Épacte, XVIII.

MARS.

☾ Dernier quartier le 3.
☉ Nouvelle lune le 11.
☽ Premier quartier le 19.
○ Pleine lune le 26.

Lun.	1	S. Aubin, évêque.
Mar.	2	S. Simplice.
Mer.	3	S. Anatole.
Jeud.	4	*Mi-caréme.*
Vend.	5	S. Adrien.
Sam.	6	Ste Colette.
4 D.	7	*Lætare.*
Lun.	8	S. Jean de Dieu.
Mar.	9	Ste Françoise.
Mer.	10	S. Doctrovée.
Jeud.	11	S. Sophrone.
Vend.	12	S. Euloge.
Sam.	13	Ste Euphrasie.
5 D.	14	*Passion.*
Lun.	15	S. Zacharie.
Mar.	16	S. Cyriaque.
Mer.	17	Ste Gertrude.
Jeud.	18	S. Alexandre.
Vend.	19	S. Joseph.
Sam.	20	S. Joachim.
6 D.	21	Rameaux.
Lun.	22	S. Épaphre.
Mar.	23	S. Victorien.
Mer.	24	S. Épaphrodite.
Jeud.	25	Annonciation.
Vend.	26	*Vendredi saint.*
Sam.	27	Ste Lydie.
Dim.	28	PÂQUES.
Lun.	29	S. Irisque.
Mar.	30	S. Rieul.
Mer.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

☾ Dernier quartier le 2.
☉ Nouvelle lune le 13.
☽ Premier quartier le 17.
○ Pleine lune le 24.

Jeud.	1	S. Hugues.
Vend.	2	S. François de P.
Sam.	3	S. Richard.
1 D.	4	*Quasimodo.*
Lun.	5	S. Ambroise.
Mar.	6	S. Prudence.
Mer.	7	S. Clotaire.
Jeud.	8	S. Édèze.
Vend.	9	S. Zosime.
Sam.	10	S. Fulbert.
2 D.	11	Ste Godeberte.
Lun.	12	S. Jules.
Mar.	13	S. Marcellin.
Mer.	14	S. Tiburce.
Jeud.	15	S. Paterne.
Vend.	16	S. Fructueux.
Sam.	17	S. Anicet.
3 D.	18	S. Parfait.
Lun.	19	S. Léon, pape.
Mar.	20	S. Théotime.
Mer.	21	S. Anselme.
Jeud.	22	S. Ustazade.
Vend.	23	Ste Opportune.
Sam.	24	S. Léger.
4 D.	25	S. Marc, évangél.
Lun.	26	S. Clet, pape.
Mar.	27	S. Polycarpe.
Mer.	28	S. Vital.
Jeud.	29	Ste Marie Égypt.
Vend.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale, DC.

MAI.

☾ Dernier quartier le 1er.
☉ Nouvelle lune le 9.
☽ Premier quartier le 17.
○ Pleine lune le 24.

Sam.	1	S. J. S. Philippe.
5 D.	2	S. Athanase.
Lun.	3	*Rogations.*
Mar.	4	Ste Monique.
Mer.	5	C. de S. Augustin.
Jeud.	6	ASCENSION.
Vend.	7	S. Stanislas.
Sam.	8	S. Désiré, évêque.
6 D.	9	S. Grégoire de N.
Lun.	10	S. Gordien.
Mar.	11	S. Mamert.
Mer.	12	S. Pancrace.
Jeud.	13	S. Servais.
Vend.	14	S. Pacôme.
Sam.	15	*Vigile et jeûne.*
Dim.	16	PENTECÔTE.
Lun.	17	S. Pascal.
Mar.	18	S. Venance.
Mer.	19	*Quatre-Temps.*
Jeud.	20	S. Bernardin.
Vend.	21	S. Hospice.
Sam.	22	Ste Julie.
1 D.	23	Trinité.
Lun.	24	S. Donatien.
Mar.	25	S. Urbain.
Mer.	26	S. Quadrat.
Jeud.	27	Fête-Dieu.
Vend.	28	S. Germain.
Sam.	29	S. Félix.
2 D.	30	S. Maximin.
Lun.	31	Ste Angèle.

JUIN.

☉ Nouvelle lune le 7.
☽ Premier quartier le 15.
○ Pleine lune le 22.
☾ Dernier quartier le 29.

Mar.	1	S. Pamphile.
Mer.	2	S. Pothin, évêque.
Jeud.	3	Ste Clotilde.
Vend.	4	S. Optat.
Sam.	5	S. Boniface.
3 D.	6	S. Claude.
Lun.	7	S. Robert, abbé.
Mar.	8	S. Médard.
Mer.	9	Ste Pélagie.
Jeud.	10	S. Landry.
Vend.	11	S. Barnabé.
Sam.	12	Ste Olympe.
4 D.	13	S. Antoine de P.
Lun.	14	S. Rufin.
Mar.	15	Ste Lutgarde.
Mer.	16	S. Fargeau
Jeud.	17	S. Avit.
Vend.	18	Ste Marine.
Sam.	19	S. Gerv. S. Prot.
5 D.	20	S. Silvère.
Lun.	21	S. Leufroy.
Mar.	22	S. Paulin.
Mer.	23	S. Audry, évêque.
Jeud.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Vend.	25	S. Prosper.
Sam.	26	S. Babolein.
6 D.	27	S. Crescent.
Lun.	28	S. Irénée.
Mar.	29	S. Pierre, S. Paul.
Mer.	30	Com. de S. Paul.

Cycle solaire, 13.

JUILLET.

☉ Nouvelle lune le 7.
☽ Premier quartier le 15.
○ Pleine lune le 21.
☾ Dernier quartier le 28.

Jeud.	1	Ste Éléonore.
Vend.	2	Visit. de N. D.
Sam.	3	S. Thierry.
7 D.	4	Tr. de S. Martin.
Lun.	5	Ste Zoé, martyre.
Mar.	6	S. Tranquillin.
Mer.	7	Ste Aubierge.
Jeud.	8	S. Procope.
Vend.	9	S. Cyrille.
Sam.	10	Ste Félicité.
8 D.	11	Tr. de S. Benoît.
Lun.	12	S. Gualbert.
Mar.	13	S. Eugène.
Mer.	14	S. Bonaventure.
Jeud.	15	S. Henri, emper.
Vend.	16	S. Eustathe, év.
Sam.	17	S. Alexis.
9 D.	18	S. Thomas d'Aq.
Lun.	19	S. Vincent de Paul.
Mar.	20	Ste Marguerite.
Mer.	21	S. Victor, martyr.
Jeud.	22	Ste Madeleine.
Vend.	23	S. Apollinaire.
Sam.	24	Jours canicul.
10 D.	25	S. Jacques Majeur.
Lun.	26	Tr. de S. Marcel.
Mar.	27	S. Pantaléon.
Mer.	28	Ste Anne.
Jeud.	29	Ste Marthe.
Vend.	30	S. Abdon, martyr.
Sam.	31	S. Germain l'Aux.

AOUT.

☉ Nouvelle lune le 6.
☽ Premier quartier le 13.
○ Pleine lune le 20.
☾ Dernier quartier le 27.

11 D.	1	Ste Sophie.
Lun.	2	S. Étienne, pape.
Mar.	3	Inv. de S. Étienne.
Mer.	4	S. Dominique.
Jeud.	5	S. Yon.
Vend.	6	Transfig. de N. S.
Sam.	7	S. Gaëtan.
12 D.	8	S. Justin, martyr.
Lun.	9	S. Amour.
Mar.	10	S. Laurent.
Mer.	11	Ste Suzanne.
Jeud.	12	Ste Claire.
Vend.	13	S. Hippolyte.
Sam.	14	*Vigile et jeûne.*
13 D.	15	ASSOMPTION.
Lun.	16	S. Roch.
Mar.	17	S. Mamès.
Mer.	18	Ste Hélène.
Jeud.	19	S. Louis, évêque.
Vend.	20	S. Bernard.
Sam.	21	S. Privat.
14 D.	22	S. Symphorien.
Lun.	23	S. Sidoine.
Mar.	24	S. Barthélemy.
Mer.	25	S. Louis, roi.
Jeud.	26	Fin jours canic.
Vend.	27	S. Césaire.
Sam.	28	S. Augustin.
15 D.	29	S. Médéric.
Lun.	30	S. Fiacre.
Mar.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☉ Nouvelle lune le 4.
☽ Premier quartier le 11.
○ Pleine lune le 18.
☾ Dernier quartier le 26.

Mer.	1	S. Leu, S. Gilles.
Jeud.	2	S. Lazare.
Vend.	3	S. Grégoire.
Sam.	4	Ste Rosalie.
16 D.	5	S. Bertin, abbé.
Lun.	6	S. Onésiphore.
Mar.	7	S. Cloud, prêtre.
Mer.	8	Nativité de N. D.
Jeud.	9	S. Omer, évêque.
Vend.	10	Ste Pulchérie.
Sam.	11	S. Hyacinthe.
17 D.	12	S. Raphaël.
Lun.	13	S. Maurille.
Mar.	14	Exalt. Ste Croix.
Mer.	15	*Quatre-Temps.*
Jeud.	16	S. Corneille.
Vend.	17	S. Lambert.
Sam.	18	S. Jean Chrysost.
18 D.	19	S. Janvier.
Lun.	20	Ste Maure.
Mar.	21	S. Matthieu, évang.
Mer.	22	S. Maurice.
Jeud.	23	Ste Thècle, vierge.
Vend.	24	S. Andoche.
Sam.	25	S. Firmin.
19 D.	26	Ste Justine.
Lun.	27	S. Côme, S. Dam.
Mar.	28	S. Céran.
Mer	29	S. Michel, arch.
Jeud.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 8.

OCTOBRE.

☉ Nouvelle lune le 4.
☽ Premier quartier le 11.
○ Pleine lune le 18.
☾ Dernier quartier le 26.

Vend.	1	S. Remy, évêque.
Sam.	2	SS. Anges gard.
20 D.	3	S. Denys l'Aréop.
Lun.	4	S. Franç. d'Assise.
Mar.	5	Ste Aure, vierge.
Mer.	6	S. Bruno.
Jeud.	7	S. Serge.
Vend.	8	Ste Brigitte.
Sam.	9	S. Denys, évêque.
21 D.	10	S. Géréon.
Lun.	11	S. Gomer.
Mar.	12	S. Wilfrid.
Mer.	13	S. Géraud.
Jeud.	14	S. Calixte, pape.
Vend.	15	Ste Thérèse.
Sam.	16	S. Gall, évêque.
22 D.	17	S. Cerboney.
Lun.	18	S. Luc, évangél.
Mar.	19	S. Savinien.
Mer.	20	S. Caprais.
Jeud.	21	Ste Ursule.
Vend.	22	S. Mellon, évêque.
Sam.	23	S. Hilarion.
23 D.	24	S. Magloire.
Lun.	25	S. Crépin, S. Crép.
Mar.	26	S. Rustique.
Mer.	27	S. Frumence.
Jeud.	28	S. Simon, S. Jude.
Vend.	29	S. Faron.
Sam.	30	S. Lucain.
24 D.	31	S. Quentin.

NOVEMBRE.

☉ Nouvelle lune le 2.
☽ Premier quartier le 9.
○ Pleine lune le 16.
☾ Dernier quartier le 25.

Lun.	1	TOUSSAINT.
Mar.	2	Les Trépassés.
Mer.	3	S. Marcel, évêque.
Jeud.	4	S. Charles.
Vend.	5	S. Zacharie.
Sam.	6	S. Léonard.
23 D.	7	S. Florent.
Lun.	8	Ste reliques.
Mar.	9	S. Mathurin.
Mer.	10	S. Just.
Jeud.	11	S. Martin.
Vend.	12	S. René.
Sam.	13	S. Brice.
24 D.	14	S. Bertrand.
Lun.	15	Ste Eugénie.
Mar.	16	S. Edme.
Mer.	17	S. Agnan, évêque.
Jeud.	18	Ste Aude, vierge.
Vend.	19	Ste Élisabeth.
Sam.	20	S. Edmond.
25 D.	21	Présent. de N. D.
Lun.	22	Ste Cécile.
Mar.	23	S. Clément.
Mer.	24	S. Séverin, abbé.
Jeud.	25	Ste Catherine.
Vend.	26	Ste Genev. des Ard.
Sam.	27	S. Maxime.
1 D.	28	Avent.
Lun.	29	S. Saturnin
Mar.	30	S. André.

L. du Martyrol., t.

DÉCEMBRE.

☉ Nouvelle lune le 2.
☽ Premier quartier le 8.
○ Pleine lune le 16.
☾ Dernier quartier le 24.
○ Nouvelle lune le 31.

Mer.	1	S. Éloi, évêque.
Jeud.	2	S. François-Xavier.
Vend.	3	S. Clément d'Al.
Sam.	4	Ste Barbe.
2 D.	5	S. Sabas.
Lun.	6	S. Nicolas de M.
Mar.	7	Ste Fare, vierge.
Mer.	8	Concept. de N. D.
Jeud.	9	Ste Gorgonie.
Vend.	10	Ste Valère.
Sam.	11	S. Daniel.
3 D.	12	S. Valery.
Lun.	13	Ste Luce.
Mar.	14	S. Nicaise.
Mer.	15	*Quatre-Temps.*
Jeud.	16	Ste Adélaïde.
Vend.	17	Ste Olympiade.
Sam.	18	S. Gratien.
4 D.	19	S. Timothée.
Lun.	20	S. Théophile.
Mar.	21	S. Thomas, apôtre.
Mer.	22	S. Honorat.
Jeud.	23	Ste Victoire.
Vend.	24	*Vigile et jeûne.*
Sam.	25	NOËL.
Dim.	26	S. Étienne, 1er m.
Lun.	27	S. Jean, évangél.
Mar.	28	SS. Innocents.
Mer.	29	S. Trophime.
Jeud.	30	S. Sabin.
Vend.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

(Loi du 5 fructidor an III - 22 août 1795.)

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences.

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV = 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui

auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

2

Il est composé de (144) membres résidant à Paris et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

3

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique générale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE.		
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.....	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36
IIIe CLASSE.		
LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments.....	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation.....	6	6
	48	48

4

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

5

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

6

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

7

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

8

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

9

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

10

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

11

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

12

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

1

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

2

Ne pourront être admis au concours mentionné dans l'article précédent que ceux qui réuniront les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'un domaine rural formant un corps d'exploitation, ou fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'une ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans au moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principales opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, en géométrie élémentaire, en économie politique, en histoire naturelle en général, mais particulièrement en botanique et en minéralogie.

3

Les citoyens nommés par l'Institut national voyageront pendant trois ans aux frais de la République, et moyennant un traitement que le Corps législatif déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observations, correspondront avec l'Institut, et lui enverront, tous les trois mois, les résultats de leurs travaux, qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pris dans chacun des départements de la République.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) O. ✠, rue de Seine, n° 6	Sciences.
BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles) ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3	Française et Beaux-Arts.
BLANCHARD (Charles-Émile) O. ✠, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
BOISSIER (Marie-Louis-Antoine-Gaston), O. ✠, rue des Feuillantines, n° 79	Française.
BONAPARTE (Le prince Joseph-Charles-Paul-Napoléon) G. C. ✠, avenue d'Antin, n° 22	Beaux-Arts.
BONNASSIEUX (Jean) ✠, rue Saint-Simon, n° 3 *ter*	Beaux-Arts.
BONNET (Pierre-Ossian) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 80	Sciences.
BOUGUEREAU (William-Adolphe) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 75	Beaux-Arts.
BOUILLAUD (Jean) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 218	Sciences.
BOUILLIER (Francisque-Cyrille) O. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 31	Sc. mor. et polit.
BOULEY (Henri-Marie) O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 81	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Bouquet (Jean-Claude) ✠, rue Soufflot, n° 22	Sciences.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) G. O. ✠, rue des Vosges, n° 6.	Sciences.
Bréal (Michel-Jules-Alfred) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 63	Inscriptions.
Bréguet (Louis-François-Clément) O. ✠, quai de l'Horloge, n° 39	Sciences.
Broglie (Le duc Jacques-Victor-Albert de) ✠, rue de Solférino, n° 10	Française.
Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, place Saint-Michel, n° 3	Sciences.
C	
Cabanel (Alexandre) O. ✠, rue de Vigny, n° 8	Beaux-Arts.
Cabat (Louis-Nicolas) O. ✠, rue de Bourgogne, n° 39	Beaux-Arts.
Cahours (Auguste-André-Thomas) O. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
Calmon (Marc-Antoine) ✠, rue de la Boétie, n° 59	Sc. mor. et polit.
Candolle (Alphonse-Louis-Pierre-Pyramus de) ✠, à Genève	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CARO (Elme-Marie) O. ✠, rue Thenard, n° 9	Française et Sciences mor. et polit.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ✠, rue Bossuet, n° 8	Beaux-Arts
CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 232	Française.
CHARTON (Édouard-Thomas), rue Saint-Martin, n° 31, à Versailles	Sc. mor. et polit.
CHASLES (Michel) C. ✠, rue Paul-Louis-Courier, n° 3	Sciences.
CHATIN (Gaspard-Adolphe) O. ✠, à l'École de pharmacie, avenue de l'Observatoire, n° 4	Sciences.
CHENNEVIÈRES (Le marquis Charles-Philippe DE), rue de l'Éperon, n° 5	Beaux-Arts.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
CLOQUET (Le baron Jules-Germain) C. ✠, boulevard Malesherbes, n° 19	Sciences.
COBET (Charles-Gabriel), à Leyde	Inscriptions.
COGNIET (Léon) O. ✠, rue de l'Entrepôt, n° 15	Beaux-Arts.
CORNU (Marie-Alfred) ✠, rue des Écoles, n° 38	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Cosson (Ernest-Saint-Charles) ✠, rue de la Boétie, n° 7.....	Sciences.
Cuvillier-Fleury (Alfred-Auguste) O. ✠, avenue Raphaël, n° 4.....	Française.
D	
Damour (Augustin-Alexis), O. ✠, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10.....	Sciences.
Dareste (Rodolphe) ✠, quai Malaquais, n° 9.....	Sc. mor. et polit.
Daru (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75.....	Sc. mor. et polit.
Daubrée (Gabriel-Auguste) C. ✠, à l'École des mines, boulevard Saint-Michel, n° 62.....	Sciences.
Debray (Jules-Henri) ✠, rue d'Assas, n° 76.....	Sciences.
Decaisne (Joseph) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 27.....	Sciences.
Defrémery (Charles-François) ✠, rue du Bac, n° 42.....	Inscriptions.
Delaborde (Le vicomte Henri) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25..	Beaux-Arts.
Delaunay (Jules-Élie) O. ✠, rue de Larochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
Delesse (Achille-Ernest-Oscar-Joseph) O. ✠, rue de Madame, n° 59.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DELISLE (Léopold-Victor) O. ✠, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.....	Inscriptions.
DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin) O. ✠, rue de la Prévoyance, n° 19, à Vincennes.	Inscriptions.
DERENBOURG (Joseph) ✠, rue de Dunkerque, n° 27.....	Inscriptions.
DESAINS (Quentin-Paul) O. ✠, rue d'Assas, n° 78.....	Sciences.
DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND) ✠, rue de Monsieur, n° 13...	Sciences.
DESJARDINS (Ernest-Émile-Antoine) ✠, rue Duban, n° 14.....	Inscriptions.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas) ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Inscriptions.
DONALDSON (Thomas-Leverton), Upper-Bedford place, 21, à Londres.....	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) C. ✠, au palais de l'Institut.....	Française.
DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric) ✠, à Berlin.....	Beaux-Arts.
DROUYN DE LHUYS (Édouard) G. C. ✠, rue François Ier, n° 55.....	Sc. mor. et polit.
DUBOIS (Paul) C. ✠, à l'École des beaux-arts.....	Beaux-Arts.
DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 84.	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas), boulevard Haussmann, n° 127, et impasse Montbauron, n° 2, à Versailles (Seine-et-Oise)	Française.
DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-) ✠, à Paris, rue Saint-Denis, n° 81; et rue des Pierres, n° 11, à Meudon (Seine-et-Oise)	Inscriptions.
DUMAS (Alexandre) O. ✠, avenue de Villiers, n° 98	Française.
DUMAS (Jean-Baptiste) G. C. ✠, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 3	Franç. et Sciences.
DU MONCEL (Le comte Théodose-Achille-Louis) O. ✠, rue de Hambourg, n° 7	Sciences.
DUMONT (Augustin-Alexandre) C. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Beaux-Arts.
DUPRÉ (Giovanni) ✠, à Florence	Beaux-Arts.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
DURUY (Jean-Victor) G. O. ✠, rue de Médicis, n° 5	Inscript. et sciences morales et polit.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon), à Paris, rue de Tivoli, n° 5, et à Herry (Cher)	Française.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
ARDS (Alphonse-Milne) ✠, au Jardin ɔs Plantes, rue Cuvier, n° 57	
ER (Émile) C. ✠, rue de Madame, ' 68.....	Sciences.
RSON, à Boston (États-Unis).....	Inscriptions.
	Sc. mor. et polit.
F	
LOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), à egré (Maine-et-Loire); et à Paris, ıe de l'Université, n° 32.....	Française.
É (Idelphonse) G. O. ✠, rue du Bac, ° 104.....	Sciences.
RE (Jules-Claude-Gabriel), rue de Ber- n, n° 27, et à Versailles, rue Made- ıoiselle, n° 15.....	Française.
E (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) ✠, rue de la Pompe, n° 6.....	Sciences.
SING (Jacob), à Darmstadt.....	Beaux-Arts.
ILLET (Octave) O. ✠, à Saint-Lô Manche); et à Paris, rue de Tournon, ° 8.....	Française.
EAU (Armand-Hippolyte-Louis) O. ✠, ue de la Vieille-Estrapade, n° 3.....	Sciences.
ISCHER (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
ICART (Paul-François) ✠, rue de Tour- ıon, n° 13.....	Inscriptions.
INCK (Adolphe) C. ✠, r. Laffitte, n° 44.	Sc. mor. et polit.
ANÇOIS (Louis-Alphonse) O. ✠, place le l'Estrapade, n° 1	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS;
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
FREMY (Edmond) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.....	Sciences.
FRIEDEL (Charles) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 60.....	Sciences.
FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis) ✠, rue de Tournon, n° 29.....	Sc. mor. et polit.
G	
GALLAIT (Louis) ✠, à Bruxelles.....	Inscriptions.
GARNIER (Jean-Louis-Charles) O. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 90.....	Beaux-Arts.
GARNIER (Joseph-Clément) ✠, avenue Trudaine, n° 16.....	Sc. mor. et polit.
GATTEAUX (Jacques-Édouard) O. ✠, rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.
GEFFROY (Mathieu-Auguste) ✠, rue du Bac, n° 32.....	Sc. mor. et polit.
GERMAIN (Alexandre-Charles) O. ✠, à Montpellier (Hérault); et à Paris, rue Jacob, n° 12.....	Inscriptions.
GÉRÔME (Jean-Léon) C. ✠, boulevard de Clichy, n° 65.....	Beaux-Arts.
GEVAËRT (François-Auguste) ✠, à Bruxelles	Beaux-Arts.
GIRARD (Jules-Augustin) ✠, rue de l'Odéon, n° 21.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ✠, à l'École de droit.....	Sc. mor. et polit.
GLADSTONE (William-Ewart), Carlton Terrace, 11, à Londres.....	Sc. mor. et polit.
GORRESIO (Gaspare) C. ✠, à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-St-Germain, 96.	Inscriptions.
GOSSELIN (Athanase-Léon) C. ✠, rue St-Lazare, n° 81.....	Sciences.
GOUNOD (Charles-François) C. ✠, place Malesherbes, n° 20.....	Beaux-Arts.
GRÉARD (Vallery-Clément-Octave) O. ✠, à la Sorbonne.....	Sc. mor. et polit.
GRUYER (François-Anatole), rue de l'Arcade, n° 22.....	Beaux-Arts.
GUESSARD (François) ✠, à Paris, Grande rue de Passy, n° 87; et au Mesnil-Durand, par Livarot (Calvados).....	Inscriptions.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 238.	Beaux-Arts.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) C. ✠, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87.....	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ✠, rue Boissy-d'Anglas, n° 12..	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D') O. ✠, rue Saint-Dominique, n° 35	Française.
HÉBERT (Edmond) O. ✠, rue Garancière, n° 10	Sciences.
HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest) C. ✠, boulevart Rochechouart, n° 55	Beaux-Arts.
HÉLIE (Faustin) C. ✠, rue Desbordes-Valmore, n° 18	Sc. mor. et polit.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) C. ✠, rue de Vaugirard, n° 21	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) O. ✠, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HERVEY DE SAINT-DENYS (Le Mis Marie-Jean-Léon D') ✠, rue du Bac, n° 126.	Inscriptions.
HEUZEY (Léon-Alexandre) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 241	Inscriptions.
HÜBNER (Le baron Alexandre de), Heumarkt, n° 23, à Vienne (Autriche)	Sc. mor. et polit.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠, avenue d'Eylau, n° 132	Française.
J	
JAMIN (Jules-Célestin) O. ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.
JANET (Paul-Alexandre-René) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
JANSSEN (Pierre-Jules-César) O. ✠, à l'Observatoire de Meudon, à Meudon (Seine-et-Oise)	Sciences.
JOUFFROY (François) O. ✠, avenue de Villeneuve-l'Étang, n° 30, à Versailles.	Beaux-Arts.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-) C. ✠, rue Cambon, n° 21.	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond), G. C. ✠, rue de Bellechasse, n° 55	Sciences.
K	
KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin	Sciences.
L	
LABARTE (Charles-Jules) ✠, rue Drouot, n° 2	Inscriptions.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-) O. ✠, au Collège de France	Inscriptions.
LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE) O. ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 7	Sciences.
LA GOURNERIE (Jules-Antoine-René MAILLARD DE) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 75	Sciences.
LALANNE (Léon-Louis CHRÉTIEN-), C. ✠, rue des Saints-Pères, n° 28	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue Jacob, n° 12; et à Lyon, rue de Castries, n° 10.....	Française.
LAROMBIÈRE (Léobon-Valéry-Léon-Jupile), C. ✠, rue d'Assas, n° 16.....	Sc. mor. et polit.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) G.O. ✠, rue de Lille, n° 91.....	Sciences.
LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE) C. ✠, boulevard de la Reine, n° 71, à Versailles.....	Sc. mor. et polit.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, rue de Beaune, n° 7.....	Inscriptions.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 7.....	Inscriptions.
LEFUEL (Hector-Martin) C. ✠, rue du Rocher, n° 61.....	Beaux-Arts.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid-Gabriel-Jean-Baptiste) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.....	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23...	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM	ACADÉMIES.
LEMAIRE (Philippe-Henri) O. ✠, rue Jean-Bart, n° 3	Beaux-Arts.
LEMOINNE (John-Émile) ✠, rue de Clichy, n° 58	Française.
LENEPVEU (Jules-Eugène) O. ✠, boulevard de Clichy, n° 67	Beaux-Arts.
LENOIR (Albert-Alexandre) O. ✠, à l'École des beaux-arts	Beaux-Arts.
LEROY-BEAULIEU (Paul-Pierre) ✠, avenue du Bois-de-Boulogne, n° 27	Sc. mor. et polit.
LESSEPS (Ferdinand-Marie DE) G. C. ✠, rue Saint-Florentin, n° 7	Sciences.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) O. ✠, rue de Rivoli, n° 63	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles	Sc. mor. et polit.
LIOUVILLE (Joseph) C. ✠, rue de Savoie, n° 6	Sciences.
LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 44	Française et Inscr.
LOEWY (Maurice) O. ✠, à l'Observatoire de Paris, rue Cassini, n° 6	Sciences.
LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE) C. ✠, rue Scheffer, n° 47	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109...	Sc. mor. et polit.
M	
MADRAZO (Frédéric DE) O. ✠, à Madrid.	Beaux-Arts.
MADVIG (Jean-Nicolas) G. O. ✠, à Copenhague.....	Inscriptions.
MANGON (Charles-François-Hervé) C. ✠, rue St-Dominique-St-Germain, n° 3.....	Sciences.
MAREY (Étienne-Jules) ✠, rue Duguay-Trouin, n° 13.....	Sciences.
MARIETTE (François-Auguste-Ferdinand), C. ✠, rue Pelletier, n° 51.....	Inscriptions.
MARMIER (Xavier) O. ✠, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1.....	Française.
MARTHA (Benjamin-Constant) ✠, rue du Cherche-Midi, n° 55.....	Sc. mor. et polit.
MARTIN (Bon-Louis-Henri), rue Vital, n° 38.....	Franç. et Sc. mor.
MARTIN (Thomas-Henri) O. ✠, à Rennes, rue des Dames, n° 15.....	Inscriptions.
MASSÉ (Félix-Marie-Victor) O. ✠, rue de Laval, n° 26.....	Beaux-Arts.
MASSÉ (Gabriel) O. ✠, boulevard Malesherbes, n° 19.....	Sc. mor. et polit.
MASSENET (Jules-Emile) ✠, rue du Général-Foy, n° 38.....	Beaux-Arts.
MATEJKO (Jan) ✠, à Cracovie.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred) C. ✠, aux Archives nationales.....	Inscriptions.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest) C. ✠, boulevard Malesherbes, n° 131; et à Poissy (Seine-et-Oise).....	Beaux-Arts.
MÉZIÈRES (Alfred-Jean-François) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 57.....	Française.
MIGNET (François-Auguste-Alexis) G.O. ✠, rue d'Aumale, n° 14.....	Française et Sciences mor. et polit.
MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément) O. ✠, au palais du Corps législatif...	Inscriptions.
MINGHETTI (Marco) G. C. ✠, à Rome..	Sc. mor. et polit.
MORIN (Arthur-Jules) G.O. ✠, au Conservatoire des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, n° 292.....	Sciences.
MOUCHEZ (Ernest-Amédée-Barthélemy) C. ✠, à l'Observatoire de Paris.....	Sciences.
MÜLLER (Charles-Louis) O. ✠, rue de Naples, n° 61.....	Beaux-Arts.
MÜLLER (Frédéric-Max), à Oxford (Angleterre).....	Inscriptions.
N	
NAUDIN (Charles) ✠, villa Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes), et à Paris, au Muséum d'histoire naturelle.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré), C. ✠, rue de Tournon, n° 12	Française.
NISARD (Marie-Léonard-Charles) ✠, rue des Batignolles, n° 6	Inscriptions.
NOAILLES (Le duc Paul DE), boulevard Latour-Maubourg, n° 60	Française.
NOURRISSON (Jean-Félix) ✠, rue de Condé, n° 13	Sc. mor. et polit.
O	
OLLIVIER (Olivier-Émile), rue Desbordes-Valmore, n° 17	Française.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. C. ✠, rue de Las-Cases, 14.	Sc. mor. et polit.
PARIS (Alexis-Paulin) O. ✠, rue de l'Université, n° 82	Inscriptions.
PARIS (Gaston-Bruno-Paulin) ✠, rue du Regard, n° 7	Inscriptions.
PUISEUX (Victor-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PÂRIS (François-Edmond), G. O. ✠, place de la Madeleine, n° 31	Sciences.
PASSY (Hippolyte-Philibert) C. ✠, avenue de Messine, n° 27	Sc. mor. et polit.
PASSY (Frédéric), rue de La Bordère, n° 8, à Neuilly (Seine)	Sc. mor. et polit.
PASTEUR (Louis) G. O. ✠, à l'École normale	Sciences.
PAVET DE COURTEILLE (Abel-Jean-Baptiste-Marie-Michel) ✠, rue de l'Université, n° 25	Inscriptions.
PEDRO D'ALCANTARA (Dom), empereur du Brésil, G. C. ✠	Sciences.
PEISSE (Jean-Louis-Hippolyte), O. ✠, passage Nollet, n° 3	Sc. mor. et polit.
PELIGOT (Eugène-Melchior) C. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PERRIER (François) O. ✠, rue du Bac, n° 106	Sciences.
PERRIN (Émile-César-Victor) O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 68	Beaux-Arts.
PERROT (Georges) ✠, rue de Seine, n° 74.	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) ✠, rue de Marignan, n° 27	Sciences.
PICOT (Georges-Marie-René), rue Pigalle, n° 54	Sc. mor. et polit.
PONT (Paul-Jean) O. ✠, rue du Bac, n° 108	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Q	
QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Sciences.
QUESTEL (Charles-Auguste) O. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 135.....	Beaux-Arts.
QUICHERAT (Louis) O. ✠, rue de Savoie, n° 16.....	Inscriptions.
R	
RANKE (Léopold), à Berlin.....	Sc. mor. et polit.
RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-) C. ✠, quai Voltaire, n° 9..	Inscriptions.
REBER (Napoléon-Henri) O. ✠, rue de la Boétie, n° 51.....	Beaux-Arts.
REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 22.....	Inscriptions.
RENAN (Joseph-Ernest) ✠, rue de Tournon, n° 4.....	Franç. et Inscript.
RENIER (Charles-Alphonse-Léon) C. ✠, à la Sorbonne.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RESAL (Henry-Amé) ✠, rue Saint-André-des-Arts, n° 58.....	Sciences.
REYER (Louis-Étienne-Ernest) ✠, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 24.....	Beaux-Arts.
ROBERT (Pierre-Charles), C. ✠, boulevard de Latour-Maubourg, n° 25....	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 94.....	Sciences.
ROLLAND (Eugène), C. ✠, rue de Rennes, n° 66.....	Sciences.
ROSSEEUW SAINT-HILAIRE ✠, rue Molitor, n° 32.....	Sc. mor. et polit.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) C. ✠, à Rome.	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ✠, rue de Seine, n° 31.....	Inscriptions.
ROUSSET (Camille-Félix-Michel) C. ✠, rue de Tournon, n° 20.....	Française.
ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE) O. ✠, rue Lincoln, n° 8.....	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
S	
Saint-Venant (Adhémar-Jean-Claude Barré de) O. ✠, rue de Richelieu, 12; et à Vendôme (Loir-et-Cher).....	Sciences.
Sainte-Claire Deville (Étienne-Henri) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 155.....	Sciences.
Sandeau (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✠, au palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Française.
Sardou (Victorien) O. ✠, rue de Clichy, n° 77; et à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).	Française.
Saulcy (Louis-Félicien-Joseph Caignart de) C. ✠, place du Palais-Bourbon, n° 3.....	Inscriptions.
Say (Jean-Baptiste-Léon), rue La Bruyère, n° 45.....	Sc. mor. et polit.
Schefer (Charles-Henri-Auguste) C. ✠, rue de Lille, n° 2.....	Inscriptions.
Sédillot (Charles-Emmanuel) C. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 131.....	Sciences.
Serret (Joseph-Alfred) O. ✠, au Collège de France; et à Versailles, rue Saint-Martin, n° 36.....	Sciences.
Signol (Émile) O. ✠, rue d'Assas, n° 84.	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
SIMON (Jules-François) ❄, place de la Madeleine, n° 10	Française et Sciences mor. et polit.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin	Beaux-Arts.
T	
TAINE (Hippolyte-Adolphe) ❄, à Paris, rue Barbey-de-Jouy, n° 28; et à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie)	Française.
TCHEBICHEF (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg	Sciences.
THENARD (Le baron Paul) ❄, place Saint-Sulpice, n° 6	Sciences.
THOMAS (Ambroise) C. ❄, au Conservatoire de musique, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 15	Beaux-Arts.
THOMAS (Gabriel-Jules) ❄, rue d'Assas, n° 24	Beaux-Arts.
THOMSON (Sir William), à Glascow	Sciences.
THUROT (François-Charles-Eugène) ❄, rue de Vaugirard, n° 22	Inscriptions.
TISSERAND (François-Félix) ❄, avenue de l'Observatoire, n° 5	Sciences.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien), rue Linnée, n° 33	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
TRESCA (Henri-Édouard) O. ✠, au Conservatoire des arts et métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
TULASNE (Louis-René) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ✠, rue des Feuillantines, n° 87	Sc. mor. et polit.
VAN TIEGHEM (Philippe-Édouard-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 20	Sciences.
VAUDREMER (Joseph-Auguste-Émile) ✠, boulevard Excelmans, n° 93	Beaux-Arts.
VERDI (Joseph) C. ✠, à Busseto (Italie, province de Parme)	Beaux-Arts.
VERGÉ (Charles-Henri) ✠, rue du Cirque, n° 5	Sc. mor. et polit.
VIEL-CASTEL (Le baron Charles-Louis-Gaspard-Gabriel DE SALVIAC DE) C. ✠, rue de Bourgogne, n° 19	Française.
VOGÜÉ (Le marquis Charles-Jean-Melchior DE) O. ✠, rue Fabert, n° 2	Inscriptions.
VUITRY (Adolphe) G. C. ✠, rue de Téhéran, n° 13	Sc. mor. et polit.
VULPIAN (Edme-Félix-Alfred) O. ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
W	
WADDINGTON (William-Henry), rue Dumont-d'Urville, n° 31	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) O. ✠, rue Raynouard, n° 30	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
WURTZ (Charles-Adolphe) C. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
Y	
YVON-VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François) ✠, avenue de l'Observatoire, n° 18.	Sciences.
Z	
ZELLER (Jules-Sylvain) O. ✠, rue du Cherche-Midi, n° 83	Sc. mor. et polit.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. TARDIEU (Amédée) ✱, bibliothécaire, au palais de l'Institut.

BERGER (Philippe), au palais de l'Institut, rue de Seine, 1, } sous-bibliothécaires.

LALANNE (Ludovic), rue de Sèvres, n° 11, }

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ✱, agent spécial et chef du Secrétariat, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

PINGARD (Julia), adjoint, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT et Cie, rue Jacob, n° 56.

4

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

5

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

6

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

7

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

. . . . . .

10

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV = 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents, après avoir entendu le rapport de sa commission créée pour examiner le projet de règlement de l'Institut national des sciences et des arts, ainsi que les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ventôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante :

SÉANCES.

1

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deux fois par décade : la première classe, les *primidi* et *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et la troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La première séance de chaque décade sera publique.

2

Le bureau de chaque classe sera formé d'un président et de deux secrétaires.

3

Le président sera élu par chaque classe, pour

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

4

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

5

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

6

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

7

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

8

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

9

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

10

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

11

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

12

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

13

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

14

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

15

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres, et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

16

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

17

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

18

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

19

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

20

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

21

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

22

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

23

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

24

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national,*

[1] Voyez ci-dessus, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

25

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

26

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et, dans ce cas, on procédera à leur remplacement.

27

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

28

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

29

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

30

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique[2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-dessus, page 25.
[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

31

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

32

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

33

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

34

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

35

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

36

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

37

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

38

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

39

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

40

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

41

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

42

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présent règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président;*
P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires.*

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président;*
D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires.*

Le Directoire exécutif ORDONNE, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII = 13 décembre 1799.)

ART. 88. Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts.

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X = 1er mai 1802.)

ARTICLE 24.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante.

ART. 25.

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit :

1° Il pourra être établi dix écoles de droit.

2° Il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine...

3° Il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...

4° Les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales.

5° Une école de mathématiques transcendantes...

6° Une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique...

7° Outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...

8° Les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie.

9° Il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes.

10° Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition.

ART. 26.

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24.

ART. 41.

Aucun établissement ne pourra prendre désormais les noms de *lycée* et d'*institut*. L'Institut national des sciences et arts sera le seul établissement public qui portera ce dernier nom.

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

ARRÊTE ce qui suit :

I

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre, savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature anciennes.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail,

qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

2

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem*[1];
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

[1] Voyez, pages 72 et 73, le décret impérial du 3 janvier 1866.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

3

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

4

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui

fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

5

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem*;
Architecture, six *idem*;
Gravure, trois *idem*;
Musique (composition), trois *idem*.

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants pris parmi les nationaux ou les étrangers.

6

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

7

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

8

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

9

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

10

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

2

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem*[1];
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

[1] Voyez, pages 72 et 73, le décret impérial du 3 janvier 1866.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

3

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

4

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui

fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

5

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants pris parmi les nationaux ou les étrangers.

6

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

7

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

8

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

9

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

10

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

11

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

12

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

13

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

14

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814, art. 68.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé [1].

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

NOUVELLE ORGANISATION
DE L'INSTITUT.

ORDONNANCE DU 21 MARS 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur rétablissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres;

L'Académie royale des sciences;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Académie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront de droit académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie ;
Morale ;
Législation, Droit public et Jurisprudence ;
Économie politique et Statistique ;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie .

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte DE CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND ;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres, à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre Ministre de l'instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au Ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de trente académiciens titulaires.

Il y aura cinq académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura trente correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les académiciens libres et les associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un académicien libre ne peut se présenter pour être élu académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

CONCERNANT

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT.

(Extrait du procès-verbal
de la séance tenue par les cinq Académies le 19 juillet 1848.)

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire, dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5.

Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

DISPOSITIONS

CONCERNANT

LES NOMINATIONS A DIFFÉRENTES CHAIRES.

Décret du 9 mars 1852.

ARTICLE PREMIER.

. . . . . .

. . . . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collège de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats ; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

DÉCRET

MODIFIANT

LE RÉGIME ADMINISTRATIF DE L'INSTITUT

ET AUGMENTANT LE NOMBRE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

14 avril 1855.

ARTICLE PREMIER.

La séance publique annuelle commune aux cinq

classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon.

ART. 2.

L'époque et l'ordre de toutes les séances publiques, particulières aux cinq Académies, seront réglés par décisions spéciales de notre Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui demeure chargé, pour chaque Académie, de prendre toutes les dispositions énoncées au second paragraphe de l'article 4 du règlement du 21 juin 1816.

ART. 3.

Les concours des prix à décerner, soit par chacune des Académies, soit par les Académies réunies, seront jugés suivant les formes déterminées par l'article 3 de l'ordonnance du 3 mars 1824; toutefois, en ce qui concerne les prix fondés par les particuliers, le concours sera jugé suivant les règles fixées par les décrets ou ordonnances d'acceptation.

ART. 4.

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné en notre nom à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Le jugement sera rendu conformément aux dispositions de l'article précédent.

Ce prix sera décerné pour la première fois le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années.

ART. 5.

Un rapport annuel sur l'état des travaux confiés par les règlements à chacune des cinq Académies, sera rédigé conformément à l'article 40 de la loi du 15 germinal an IV et arrêté en assemblée générale de l'Institut.

Il nous sera présenté par notre Ministre de l'instruction publique et des cultes.

ART. 6.

Les fonctionnaires préposés à la bibliothèque et aux différents services de l'Institut seront nommés par notre Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui réglera l'emploi des fonds affectés par le budget au traitement de ces fonctionnaires.

ART. 7.

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances,* laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections.

ART. 8.

Sont abrogées l'ordonnance du 3 mars 1831 et toutes dispositions contraires au présent décret [1].

[1] Voyez, pages 66 et suivantes, les décrets des 11 août 1859, 22 décembre 1860 et 12 juillet 1872.

DÉCRET

NOMMANT LES NOUVEAUX MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

14 avril 1855.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, instituée sous ce titre : *Politique, Administration, Finances*, est et demeure composée ainsi qu'il suit :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

Signé : NAPOLÉON.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 7 JANVIER 1857.

Une sixième place d'*académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de Politique, Administration, Finances.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 28 MARS 1857.

Une sixième place d'*associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

FONDATION D'UN PRIX BIENNAL.

DÉCRET DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de vingt mille francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France, dans sa séance publique commune aux cinq Académies.

Ce prix sera attribué tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

NOUVELLES DISPOSITIONS
CONCERNANT LE PRIX BIENNAL.

Décret du 22 décembre 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays, qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août,

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

AUGMENTATION

DU NOMBRE DES

CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Décret du 25 avril 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut, sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 16 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie

des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir :

Section de Peinture.....	14 peintres.
Section de Sculpture.....	8 sculpteurs.
Section d'Architecture.....	8 architectes.
Section de Gravure.....	4 graveurs.
Section de Composition musicale..	6 compositeurs.
Académiciens libres.....	10 archéologues (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

AUGMENTATION

DU NOMBRE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Décret du 3 janvier 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la section de Géographie et Navigation de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : V. DURUY.

NOUVELLE ORGANISATION

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Décret du 9 mai 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 1832;

Vu le règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques, revêtu de l'approbation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sciences morales et politiques en date des 16 et 21 avril 1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, intitulée *Politique, Administration, Finances,* est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Économie politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : V. DURUY.

DÉLIBÉRATION DES CINQ ACADÉMIES

DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE

du mercredi 5 juillet 1871.

L'assemblée décide que désormais la séance publique des cinq Académies aura lieu, comme avant le décret du 14 avril 1855, qui l'avait fixée au 15 août, le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut, conformément à la délibération prise par les cinq Académies le 19 juillet 1848.

ABROGATION
DU DÉCRET DU 14 AVRIL 1855.

Décret du 12 juillet 1872.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des cultes;

Vu la loi du 15 germinal an IV et les ordonnances confirmant les dispositions de ladite loi;

Vu le décret du 14 avril 1855,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

Le décret du 14 avril 1855, portant modification au régime administratif de l'Institut, est rapporté, et l'Institut sera régi par les lois et ordonnances antérieures audit décret.

ART. 2.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 12 juillet 1872.

Signé : A. THIERS.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Signé : JULES SIMON.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des beaux-arts préside l'Institut pendant l'année 1880.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1880.

MM.

Jules THOMAS, délégué de l'Académie des beaux-arts.....	Président.
C. DOUCET, délégué de l'Académie française.....	Vice-présidents.
E. LE BLANT, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres..	
E. BECQUEREL, délégué de l'Académie des sciences.....	
LEVASSEUR, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques.....	
Le Vte H. DELABORDE, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts.....	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

CUVILLIER-FLEURY ROUSSET	pour l'Académie française.
JOURDAIN DELOCHE	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
CHASLES DECAISNE	pour l'Académie des sciences.
LEFUEL QUESTEL	pour l'Académie des beaux-arts.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE GIRAUD	pour l'Académie des sciences morales et politiques.

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

DUFAURE X. MARMIER MÉZIÈRES	pour l'Académie française.
REGNIER LITTRÉ RENAN	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
EDWARDS (Henri-Milne)	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
depuis le 1er janvier 1879.

M. Silvestre de Sacy, décédé le 14 février 1879;
Remplacé par M.

M. Saint-René Taillandier, décédé le 23 février 1879;
Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).....	Vte de Châteaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid-Gabriel-Jean-Baptiste).....	Ancelot.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Frédéric-Pierre DE).....	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salvandy.
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Musset.
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le duc Jacques-Victor-Albert DE).....	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).....	Scribe.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille).....	De Vigny.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1867	FAVRE (Jules-Claude-Gabriel).....	Cousin.
1869	HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D').	Viennet.
1869	CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE).	Berryer.
1869	BARBIER (Henri-Auguste).....	Empis.
1870	OLLIVIER (Olivier-Émile).....	De Lamartine.
1870	MARMIER (Xavier).....	De Pongerville.
1870	DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon).....	Duc de Broglie.
1871	AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D').....	Cte de Montalembert.
1871	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Villemain.
1871	ROUSSET (Camille-Félix-Michel)...	Prévost-Paradol.
1873	VIEL-CASTEL (Le baron Charles-Louis-Gaspard-Gabriel DE SALVIAC DE).....	Comte de Ségur.
1874	MÉZIÈRES (Alfred-Jean-François)...	St-Marc-Girardin.
1874	DUMAS (Alexandre).....	Lebrun.
1874	CARO (Elme-Marie).....	Vitet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1875	LEMOINNE (John-Émile).....	Janin.
1875	DUMAS (Jean-Baptiste).....	Guizot.
1875	SIMON (Jules-François).....	De Rémusat.
1876	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Cte de Carné-Marcein.
1876	BOISSIER (Marie-Louis-Antoine-Gaston).....	Patin.
1877	SARDOU (Victorien).....	Autran.
1878	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Thiers.
1878	RENAN (Joseph-Ernest).....	Claude Bernard.
1878	TAINE (Hippolyte-Adolphe).....	De Loménie.
1878	AUDIFFRET-PASQUIER (Le duc Edmond-Armand-Gaston D').....	Dupanloup.
....	.....	S. de Sacy.
....	.....	St-René-Taillandier
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1876	DOUCET (Charles-Camille).....	Patin.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

(Règlement de l'Académie, art. 6.)

MM.

C. DOUCET, secrétaire perpétuel;

MIGNET;

NISARD;

SANDEAU;

LITTRÉ;

CUVILLIER-FLEURY;

C. ROUSSET, rapporteur.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

C. DOUCET, secrétaire perpétuel, trésorier, président;

CUVILLIER-FLEURY;

C. ROUSSET.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
depuis le 1er janvier 1879.

M. DE LASTEYRIE, décédé le 12 mai 1879;
Remplacé par M. BAUDRY, le 27 juin 1879.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

depuis le 1er janvier 1879.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1842	SAULCY (Louis-Félicien-Joseph CAIGNART DE).....	Mionnet.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-)	Fauriel.
1849	RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-).....	Letronne.
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément)	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy)	Jomard.
1863	JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-)	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis)	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE-)	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henry)	Comte Beugnot.
1867	GUESSARD (Francis)	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric)	Reinaud.
1869	DEFRÉMERY (Charles-François)	Marquis de Laborde.
1871	THUROT (François-Charles-Eugène)	Villemain.
1871	ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE)	Alexandre.
1871	DERENBOURG (Joseph)	Caussin de Perceval.
1871	DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin)	Huillard-Bréholles.
1873	PAVET DE COURTEILLE (Abel-Jean-Baptiste)	Vicomte de Rougé.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1873	GIRARD (Jules-Augustin).....	Julien.
1874	HEUZEY (Léon-Alexandre).....	Beulé.
1874	PERROT (Georges).....	Guizot.
1875	DESJARDINS (Ernest-Émile-Antoine).	D'Avezac.
1875	BRÉAL (Michel-Jules-Alfred).....	Brunet de Presle.
1876	PARIS (Gaston-Bruno-Paulin).....	Guigniaut.
1878	HERVEY DE SAINT-DENYS (Le marquis Marie-Jean-Léon D').....	Boutaric.
1878	MARIETTE (François-Auguste-Ferdinand).....	De la Saussaye.
1878	BARBIER DE MEYNARD (Charles-Adrien-Casimir).....	De Slane.
1878	FOUCART (Paul-François).....	Naudet.
1878	SCHEFER (Charles-Henri-Auguste)..	Garcin de Tassy.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1873	WALLON (Henri-Alexandre).....	Guigniaut, secrétaire perpétuel démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas).....	Biot.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1868	VOGÜÉ (Le marquis Charles-Jean-Melchior DE).....	Duc d'Albert de Luynes.
1871	ROBERT (Pierre-Charles).....	Mérimée.
1871	MARTIN (Thomas-Henri).....	Dehèque.
1871	LABARTE (Charles-Jules).....	Texier.
1873	DURUY (Jean-Victor).....	Vitet.
1876	GERMAIN (Alexandre-Charles).....	Mis de La Grange.
1876	NISARD (Marie-Léonard-Charles)...	F. Didot.
1879	BAUDRY (Frédéric).....	Comte de Lasteyrie.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1864	WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers.....	Cureton.
1867	FLEISCHER (Heinrich-Lebrecht), à Leipzig.....	Bœckh.
1867	ROSSI (Jean-Baptiste DE), à Rome..	Bopp.
1869	MÜLLER (Max), à Oxford.....	Welcker.
1871	AMARI (Michele), à Rome.....	Peyron.
1876	GORRESIO (Gaspare), à Turin.....	Lassen.
1876	COBET (Charles-Gabriel), à Leyde..	Pertz.
1876	MADVIG (Jean-Nicolas), à Copenhague.....	Ritschl.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ✠, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Evêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1844 RAWLINSON (Sir Henry Creswick), C. B. à Londres.

1850 HODGSON (Brian-Houghton) ✠, à Alderney-Grange, comté de Glocester (Angleterre).

1850 RANGABÉ (Alexandre-Rizo), à Athènes.

1854 MINERVINI (Jules) ✠, à Naples.

1854 LAYARD (Austen-Henry), à Constantinople.

1854 MICHEL (Francisque) ✠, à Bordeaux (Gironde); et à Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 13.

1855 BOISSIEU (Alphonse DE), à Lyon (Rhône).

1856 GAYANGOS (Don Pascual DE), à Madrid.

1858 LEPSIUS (Richard), à Berlin.

1860 WEIL (Gustave), à Heidelberg.

MM.

1860 MOMMSEN (Théodore) ⁂, à Berlin.

1861 BIRCH (Samuel), à Londres.

1861 BENFEY (Théodore), à Göttingue.

1863 DUMAST (Le baron Auguste-François-Prosper GUERRIER DE) ⁂, à Nancy.

1865 WEBER (Albrecht-Friedrich), à Berlin.

1866 HENZEN (Jean-Henri-Guillaume) ⁂, à Rome.

1866 WEIL (Henri) ⁂, à Besançon; et à Paris, rue d'Assas, n° 90.

1866 DOZY (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.

1867 D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (Marie-Henri) ⁂, à Troyes.

1867 SPIEGEL (Fritz-Ludwig-Ernest), à Erlangen (Bavière).

1867 MIKLOSICH (Frank DE), à Vienne.

1869 MANTELLIER (Jean-Philippe) ⁂, à Trévoux et à Paris.

1869 POTT (Augustus-Frédérich), à Halle (Saxe).

1869 CURTIUS (Ernst), à Berlin.

1871 CHERBONNEAU (Jacques-Auguste) ⁂, à Alger.

1871 CHABAS (François-Joseph) ⁂, à Chalon-sur-Saône.

1871 DESCHAMPS DE PAS ⁂, à Saint-Omer.

1871 BEAUREPAIRE (Charles ROBILLARD DE) ⁂, à Rouen.

1871 MUIR (John), à Édimbourg.

MM.

1873 THOMAS (Edward), à Londres.
1873 HANOTEAU (Louis-Prosper) C. ✠, à Guéret.
1875 DUMONT (Charles-Albert-Auguste-Eugène) ✠, à Montpellier.
1875 TAMIZEY DE LARROQUE (Jacques-Philippe) ✠, à Gontaud (Lot-et-Garonne).
1875 CASTAN (Ferréol-François-Joseph-Auguste) ✠, à Besançon.
1876 ALLMER (Louis-Christophe-Auguste), à Lyon.
1876 DORN (Johannes-Albrecht-Bernhard), à Saint-Pétersbourg.
1876 POOLE (Reginald Stuart), à Londres (British Museum).
1876 FABRETTI (Ariodante) ✠, à Turin.
1876 TISSOT (Charles-Joseph) C. ✠, à Athènes.
1876 PORT (François-Célestin) ✠, à Angers.
1876 VAZQUEZ-QUEIPO (Don Vicente), à Madrid.
1876 MUSSAFIA (Adolf), à Vienne (Autriche).
1877 ASCOLI (Graziadio), à Milan.
1877 WHITNEY (William), à New-Haven (Connecticut).
1878 STOKES (Whitley), à Calcutta.
1878 KOUMANOUDIS, à Athènes.
1878 WRIGHT (William), à Cambridge.
1878 DEZEIMERIS (Reinhold), à Bordeaux.
1878 DESJARDINS (Abel) O. ✠, à Douai.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

EGGER;
DE LONGPÉRIER;
RENIER;
MILLER;
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin);
LITTRÉ;
RENAN;
HAURÉAU;
PARIS (Gaston), membre adjoint.

COMMISSION

chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum*, instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le Ministre de l'instruction publique du 8 juillet 1867.

MM.

De Saulcy;
De Longpérier;
Renan;
Waddington;
De Vogüé;
Derenbourg.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres; confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

Laboulaye;
Egger;
De Longpérier;
Regnier;
Maury;
Renan;
Delisle;
Hauréau;
Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

(Règlement de l'Académie, art. 42.)

MM.

DE SAULCY;
DE LONGPÉRIER;
L. RENIER;
MAURY;
DELISLE;
HAURÉAU;
DESNOYERS;
PARIS (Gaston);
Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME,

chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au Ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du Ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

EGGER;
DE LONGPÉRIER;

MM.

RENIER;

ILLER;

'ADDINGTON;

IRARD;

EUZEY;

ERROT;

: les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

URDAIN;

ELOCHE;

: les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
depuis le 1er janvier 1879.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. DE TESSAN, décédé le 30 septembre 1879;
Remplacé par M.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

M. DELAFOSSE, décédé le 13 octobre 1878;
Remplacé par M. DELESSE, le 6 janvier 1879.

SECTION D'ANATOMIE ET ZOOLOGIE.

M. Paul GERVAIS, décédé le 10 février 1879;
Remplacé par M. Alphonse MILNE-EDWARDS, le 7 avril 1879.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. BIENAYMÉ, décédé le 19 octobre 1878;
Remplacé par M. LALANNE, le 3 février 1879.

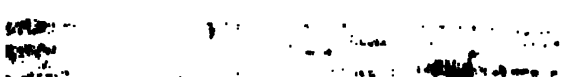

[illegible]CADÉMIE DES SCIENCES.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible], décédé le 21 septembre 1879.
[illegible]é par M. [illegible]

[illegible]

[illegible]apossé, décédé le 23 [illegible] 18[illegible]
[illegible]é par M. De[illegible], le [illegible] janvier 1879.

[illegible]

[illegible] Gervais, décédé le 10 février 1879:
[illegible]cé par M. Alphonse [illegible], le [illegible]
[illegible]il 1879.

ACADÉMICIENS LIBRES.

[illegible]ATMÉ, décédé [illegible] 18[illegible]
[illegible] par M. La[illegible]

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1879.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. le général DIDION, à Nancy, décédé le 4 juillet 1878;

Remplacé par M. DAUSSE, à Grenoble, le 30 juin 1879.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. HANSEN, à Gotha, décédé le 28 mars 1874;

Remplacé par M. STEPHAN, à Marseille, le 24 février 1879.

M. ARGELANDER, à Bonn, décédé le 17 février 1875;

Remplacé par M. D'OPPOLZER, à Vienne, le 12 mai 1879.

M. SANTINI, à Padoue, décédé le 26 juin 1877;

Remplacé par M. Asaph HALL, à Washington, le 19 mai 1879.

Le R. P. SECCHI, à Rome, décédé le 26 février 1878;

Remplacé par M. GYLDÉN, à Stockholm, le 26 mai 1879.

M. Tisserand, à Toulouse, élu membre titulaire le 18 mars 1878;

Remplacé par M. Schiaparelli, à Milan, le 2 juin 1879.

M. Mac-Lear, au cap de Bonne-Espérance, le août 1879.

Remplacé par M.

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. Angström, à Upsal, décédé le 21 juin 1874;

Remplacé par M. Stokes, à Cambridge, le 9 juin 1879.

M. R. de Mayer, à Heilbronn, décédé le 20 mars 1878;

Remplacé par M. Lissajous, à Besançon, le 23 juin 1879.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

Lyell (Sir Charles), à Londres, décédé le 22 février 1875;

Remplacé par M. Lawrence Smith, à Louisville, le 31 avril 1879.

M. Damour, à Rémauville, élu académicien libre, le 23 décembre 1878;

Remplacé par M. Abich, à Vienne, le 7 avril 1879.

M. Leymerie, à Toulouse, décédé le 5 octobre 1878;

Remplacé par M. Al. Favre, à Genève, le 12 mai 1879.

SECTION D'ÉCONOMIE RURALE.

M. le marquis DE VIBRAYE, à Cheverny, dé
14 juillet 1878;

Remplacé par M. LAWES, à Rothamsted-Saint-
le 7 avril 1879.

M. CHEVANDIER DE VALDRÔME, à Cirey-les-l
décédé le 2 décembre 1878;

Remplacé par M. MAC-CORMICK, à Chicago, l
1879.

SECTION D'ANATOMIE ET DE ZOOLOGIE.

M. DE BAER, à Dorpat (Russie), élu associé
ger le 24 avril 1876;

Remplacé par M. HUXLEY, à Londres, le 2 juil

SECTION DE MÉDECINE ET CHIRURGIE.

M. EHRMANN, à Strasbourg, décédé le 19 juin

Remplacé par M. DONDERS, à Utrecht, le
1879.

M. ROKITANSKI, à Vienne, décédé le 23 juille

Remplacé par M. SCHWANN, à Liège, le 21
1879.

M. LEBERT, à Breslau, décédé le août 1

Remplacé par M. PALASCIANO, à Naples, le
1879.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
	MM.	
851	CHASLES (Michel).....	Libri.
856	HERMITE (Charles).....	Binet.
860	SERRET (Joseph-Alfred).....	Poinsot.
862	BONNET (Pierre-Ossian).....	Biot.
871	PUISEUX (Victor-Alexandre).....	Lamé.
875	BOUQUET (Jean-Claude).....	Bertrand, élu secrétaire perpétuel.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
843	MORIN (Arthur-Jules).....	Coriolis.
868	SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude Barré de).....	Poncelet.
868	PHILLIPS (Édouard).....	Foucault.
872	ROLLAND (Eugène).....	Piobert.
872	TRESCA (Henri-Édouard).....	Combes.
873	RESAL (Henri-Amé).....	Baron Dupin.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
839	LIOUVILLE (Joseph).....	Lefrançais - Delalande.
847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Bon de Damoiseau.
873	JANSSEN (Pierre-Jules-César).....	Laugier.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1873	LOEWY (Maurice).....	Delaunay.
1875	MOUCHEZ (Ernest-Amédée-Barthélemy).....	Mathieu.
1878	TISSERAND (François-Félix).....	Le Verrier.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1863	PÂRIS (François-Edmond).....	Bravais.
1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond).....	Duperrey.
1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).....	»
1867	ABBADIE (Antoine-Thomson D').....	»
1867	YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François).....	»
....	.....	De Tessan.
	Section V^e^. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard Latour.
1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
1868	JAMIN (Jules-Célestin).....	Pouillet.
1873	BERTHELOT (Marcelin-Pierre-Eugène)	Duhamel.
1873	DESAINS (Quentin-Paul).....	Babinet.
1878	CORNU (Marie-Alfred).....	Becquerel.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	SCIENCES PHYSIQUES.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section VIe. — CHIMIE.	
	MM.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
1857	FREMY (Edmond).....	Baron Thenard.
1867	WURTZ (Charles-Adolphe).....	Pelouze.
1868	CAHOURS (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu secrétaire perpétuel.
1877	DEBRAY (Jules-Henri).....	Balard.
1878	FRIEDEL (Charles).....	Regnault.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
1861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste).....	Cordier.
1861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri).....	Berthier.
1862	PASTEUR (Louis).....	De Senarmont.
1869	DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND).....	Vicomte d'Archiac.
1877	HÉBERT (Edmond).....	Ch. S. C. Deville.
1879	DELESSE (Achille-Ernest-Oscar-Joseph).....	Delafosse.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Jussieu.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1861	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
1863	NAUDIN (Charles-Victor).....	Moquin-Tandon.
1866	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
1874	CHATIN (Gaspard-Adolphe).....	Gay.
1877	VAN TIEGHEM (Philippe-Édouard-Léon).....	Brongniart.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
1839	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
1847	DECAISNE (Joseph).....	Dutrochet.
1852	PELIGOT (Eugène-Melchior).....	Baron Silvestre.
1864	THENARD (Le baron Arnould-Paul-Edmond).....	Cte de Gasparin.
1868	BOULEY (Henri-Marie).....	Rayer.
1872	MANGON (Hervé-Charles-François)..	Payen.
	Section X^e.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
1838	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
1852	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE).....	De Savigny.
1862	BLANCHARD (Charles-Émile).....	Is. Geoffroy Saint-Hilaire.
1866	ROBIN (Charles-Philippe).....	Valenciennes.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1871	LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE).....	Longet.
1879	EDWARDS (Alphonse-Milne).....	P. Gervais.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1855	CLOQUET (Le baron Jules-Germain).	Lallemand.
1868	BOUILLAUD (Jean).....	Serres.
1872	SÉDILLOT (Charles-Emmanuel)....	Laugier.
1874	GOSSELIN (Athanase-Léon).....	Nélaton.
1876	VULPIAN (Edme-Félix-Alfred).....	Andral.
1878	MAREY (Étienne-Jules).....	Cl. Bernard.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1856 1874	BERTRAND (Joseph-Louis-François), pour les sciences mathématiques.	Sturm. Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel.
1832 1868	DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques.....	Sérullas. Flourens, secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1867	LARREY (Le baron Félix-Hippolyte).	Civiale.
1873	COSSON (Ernest-Saint-Charles)....	Maréchal Vaillant.
1873	LA GOURNERIE (Jules-Antoine-René MAILLARD DE).....	Comte Jaubert.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1873	LESSEPS (Ferdinand-Marie DE)....	De Verneuil.
1874	BRÉGUET (Louis-François-Clément).	A. Passy.
1874	DU MONCEL (Le comte Théodose-Achille-Louis).....	Roulin.
1876	FAVÉ (Idelphonse).....	Baron Séguier.
1878	DAMOUR (Augustin-Alexis).....	Belgrand.
1879	LALANNE (Léon-Louis-CHRÉTIEN-)..	Bienaymé.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.
1872	AIRY (Sir George Biddell), à Greenwich.....	Sir Herschel.
1874	TCHÉBICHEF (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg.....	De la Rive.
1874	CANDOLLE (Alphonse-Louis-Pierre-Pyrame DE), à Genève	Agassiz.
1877	S. M. Dom PEDRO D'ALCANTARA, Empereur du Brésil.....	Ehrenberg.
1877	THOMSON (Sir William), à Glasgow.	De Baer.

CORRESPONDANTS.

Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — Géométrie (6).

MM.

1863 Neumann (Franz-Ernst), à Kœnigsberg.

1863 Sylvester (James-Joseph), à Baltimore.

1868 Weierstrass (Charles), à Berlin.

1868 Kronecker (Léopold), à Berlin.

1876 Spottiswoode (William), à Londres.

1876 Borchardt (Carl-Wilhelm), à Berlin.

Section IIe. — Mécanique (6).

MM.

1865 Clausius (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Bonn.

1869 Caligny (Anatole-François Hüe, marquis de) ✠, rue de l'Orangerie, n° 18, à Versailles.

1875 Broch (Ole-Jacob), à Christiania.

MM.

1875 Boileau (Pierre-Prosper) O. ✠, rue de la Bibliothèque, n° 7, à Versailles.

1876 Colladon (Jean-Daniel) ✠, à Genève.

1879 Dausse (Marie-François-Benjamin) ✠, à Grenoble.

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1851 Hind (John-Russell), à Londres.

1857 Peters (C.-A.-F.), à Altona.

1857 Adams (John-Couch), à Cambridge.

1863 Cayley (Arthur), à Cambridge.

1865 Struve (Otto-Wilhelm) O. ✠, à Pulkova.

1865 Plantamour (Émile), à Genève.

1873 Lockyer (Joseph-Norman), à Londres.

1873 Roche (Édouard-Albert) ✠, à Montpellier.

1874 Huggins (William), à Londres.

1874 Newcomb (Simon), à Washington.

1879 Stephan (Jean-Marie-Édouard) ✠, à Marseille.

1879 Oppolzer (Théodore d') O. ✠, à Vienne.

1879 Hall (Asaph), à Washington.

1879 Gylden (Jean-Auguste-Hugo), à Stockholm.

1879 Schiaparelli (Jean-Virginius), à Milan.

....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

1861 Lütke (Amiral Frédéric-Benjamin de), à Saint-Pétersbourg.

1861 Tchihatchef (Pierre-Alexandre de) C. ✠, à Saint-Pétersbourg.

1866 Richards (Contre-amiral George-Henry), à Londres.

1872 David (Abbé Armand), missionnaire en Chine.

1872 Ledieu (Alfred-Constant-Hector) O. ✠, à Brest; et à Paris, rue de Madame, n° 75.

1875 Sabine (Général Edward), à Londres.

1876 Nordenskiold (Nils-Adolf-Erik), à Stockholm.

1878 Cialdi (Alexandre), à Rome.

Section V^e^. — Physique générale (9).

MM.

1852 Plateau (Joseph-Antoine-Ferdinand), à Gand.

1865 Weber (Wilhelm-Eduard), à Göttingue.

1867 Hirn (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

1870 Helmholtz (Hermann-Louis-Ferdinand), à Berlin.

MM.

1870 KIRCHHOFF (Gustave-Robert) ✠, à Heidelberg.

1870 JOULE (James-Prescott), à Manchester.

1873 BILLET (Félix) ✠, à Dijon.

1879 STOKES (George-Gabriel), à Cambridge.

1879 LISSAJOUS (Jules-Antoine) O. ✠, à Besançon.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — CHIMIE (9).

MM.

1853 BUNSEN (Robert-Wilhelm-Eberhard) O. ✠, à Heidelberg.

1859 HOFMANN (August-Wilhelm), à Berlin.

1863 FAVRE (Pierre-Antoine) ✠, à Marseille.

1866 MARIGNAC (Jean-Charles GALISSARD DE), à Genève.

1866 FRANKLAND (Edward), à Londres.

1869 DESSAIGNES (Victor), à Vendôme.

1873 WILLIAMSON (Alexander-Williams), à Londres.

1873 ZININ (Nicolas), à Saint-Pétersbourg.

1878 LECOQ DE BOISBAUDRAN (Paul-Émile dit François) ✠, à Cognac.

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1870 Miller (William Hallowes), à Cambridge.

1874 Kokscharow (Général Nicolas de), à Saint-Pétersbourg.

1874 Studer (Bernard), à Berne.

1877 Lory (Charles) ⁂, à Grenoble.

1877 Cailletet (Louis-Paul) ⁂, à Châtillon-sur-Seine.

1879 Smith (J. Lawrence) ⁂, à Louisville (Kentucky).

1879 Abich (Guillaume-Germain), à Vienne.

1879 Favre (Jean-Alphonse), à Genève.

Section VIIIe. — Botanique (10).

MM.

1854 Schimper (Guillaume-Philippe) O. ⁂, à Strasbourg.

1866 Hooker (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

1869 Pringsheim (Nathanael), à Berlin.

1872 Planchon (Jules-Émile) ⁂, à Montpellier.

1875 Bentham (George), à Londres.

MM.

1876 SAPORTA (Louis-Charles-Joseph-Gaston, c^te^ DE) ✱, à Aix.

1877 GODRON (Dominique-Alexandre) O. ✱, à Nancy.

1878 DUVAL-JOUVE (Joseph) ✱, à Montpellier.

1878 GRAY (Asa), à Cambridge (Massachusetts), États-Unis.

1878 DARWIN (Charles-Robert), à Down, Bekenham (Kent), Angleterre.

Section IXe. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

1842 GIRARDIN (Jean-Pierre-Louis) O. ✱, à Rouen.

1847 KUHLMANN (Charles-Frédéric) C. ✱, à Lille; et à Paris, boulevard Haussmann, n° 46.

1853 PIERRE (Joachim-Isidore) O. ✱, à Caen.

1857 REISET (Jules) O. ✱, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

1863 MARTINS (Charles-Frédéric) O. ✱, au Jardin des Plantes, à Montpellier.

1865 VERGNETTE-LAMOTTE (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred DE) ✱, à Beaune.

1866 MARÈS (Henri-Pierre-Louis) ✱, à Montpellier.

1869 CORNALIA (Émile-Balthazar-Marie), à Milan.

MM.

1879 LAWES (John-Bennet), à Rothamsted Saint-Albans station (Hertforshire).

1879 MAC-CORMICK, à Chicago (Illinois), États-Unis.

Section X^e^. — ANATOMIE ET ZOOLOGIE (10).

MM.

1866 BENEDEN (Pierre-Joseph VAN), à Louvain.

1867 SIEBOLD (Charles-Théodore-Ernest DE), à Munich.

1870 BRANDT (Jean-Frédéric), à Saint-Pétersbourg.

1872 LOVËN (Svenon-Louis), à Stockholm.

1873 MULSANT (Étienne) ✱, à Lyon.

1873 STEENSTRUP (Japetus), à Copenhague.

1873 DANA (James-Dwight), à New-Haven (Connecticut).

1873 CARPENTER (Guillaume-Benjamin), à Londres.

1875 JOLY (Nicolas) ✱, à Toulouse.

1879 HUXLEY (Thomas-Henry), à Londres.

Section XIe. — MÉDECINE ET CHIRURGIE (8).

MM.

1859 VIRCHOW (Rudolph), à Berlin.

1863 BOUISSON (Étienne-Frédéric) O. ✱, à Montpellier

MM.

1874 OLLIER (Louis-Xavier-Édouard-Léopold) O. ✠, à Lyon.

1874 THOLOZAN (Joseph-Désiré) O. ✠, à Téhéran.

1878 CHAUVEAU (Jean-Baptiste-Auguste) ✠, à Lyon.

1879 DONDERS (François-Corneille), à Utrecht.

1879 SCHWANN (Théodore), à Liège.

1879 PALASCIANO (Ferdinand-Antoine-Léopold), à Naples.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS

DE L'ACADÉMIE.

MM.

CHASLES ;

DECAISNE ;

Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1879.

SECTION DE PEINTURE.

M. Hesse, décédé le 7 août 1879;

Remplacé par M. Delaunay, le 29 novembre 1879.

SECTION D'ARCHITECTURE.

M. Duc, décédé le 22 janvier 1879;

Remplacé par M. Vaudremer, le 22 mars 1879.

ACADÉMICIENS LIBRES.

M. le baron Taylor, décédé le 6 septembre 1879;

Remplacé par M. le marquis de Chennevières, le 22 novembre 1879.

M. le comte de Cardaillac, décédé le 14 décembre 1879;

Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI
LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
depuis le 1er janvier 1879.

PEINTURE.

M. Swerts, à Bruxelles, décédé le août 1879;
Remplacé par M.

ARCHITECTURE.

M. Brüllopf, à Saint-Pétersbourg, décédé le 21 janvier 1877;
Remplacé par M.

M. Coste, à Marseille, décédé le 8 février 1879;
Remplacé par M. le chevalier Ferstel, à Vienne (Autriche), le 26 avril 1879.

CORRESPONDANTS LIBRES.

M. le marquis de Soulza-Holstein, à Lisbonne, décédé le février 1879;
Remplacé par M. le marquis d'Adda, à Milan, le 26 avril 1879.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1880.

MM.	PRÉDÉCESSEURS.
Section Ire. — PEINTURE.	
COGNIET (Léon)	Garnier.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)	Granet.
SIGNOL (Émile)	Hersent.
MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)	Abel de Pujol.
CABANEL (Alexandre)	Horace Vernet.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem)	Alaux.
MÜLLER (Charles-Louis)	Flandrin.
GÉRÔME (Jean-Léon)	Heim.
CABAT (Louis-Nicolas)	Brascassat.
LENEPVEU (Jules-Eugène)	Auguste Hesse.
BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé)	Schnetz.
HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest)	Couder.
BOUGUEREAU (William-Adolphe)	Pils.
DELAUNAY (Jules-Élie)	Alexandre Hesse.
Section IIe. — SCULPTURE.	
DUMONT (Augustin-Alexandre)	Ramey père.
LEMAIRE (Philippe-Henri)	Baron Bosio.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1875	THOMAS (Gabriel-Jules).....	Barye.
1876	DUBOIS (Paul).....	Perraud.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SŒUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1855	LEFUEL (Hector-Martin).....	Gauthier.
1871	QUESTEL (Charles-Auguste).....	Duban.
1872	BALLU (Théodore).....	Vaudoyer.
1874	GARNIER (Jean-Louis-Charles).....	Baltard.
1875	ABADIE (Paul).....	Gilbert.
1875	BAILLY (Antoine-Nicolas).....	Labrouste.
1879	VAUDREMER (Joseph-Auguste-Émile).	Duc.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1873	FRANÇOIS (Louis-Alphonse).....	Forster.
1878	BERTINOT (Gustave-Nicolas).....	Martinet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1880.

RE e ce- n.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section V^e^. — COMPOSITION MUSICALE.	
51	THOMAS (Charles-Louis-Ambroise).	Spontini, comte de Sant'Andrea.
53	REBER (Napoléon-Henri).....	Onslow.
66	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
72	MASSÉ (Félix-Marie-Victor).....	Auber.
76	REYER (Louis-Étienne-Ernest)....	Félicien David.
78	MASSENET (Jules-Émile-Frédéric)...	Bazin.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
74	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Beulé.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
40	MONTALIVET (Le comte Marthe-Camille BACHASSON DE).....	Vte de Sénones.
53	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.
57	BONAPARTE (Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul).....	Mis Am. de Pastoret.
67	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.
68	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Comte Walewski.

[illegible] DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

au 1er janvier 18[illegible].

[illegible]	[illegible]	PRÉDÉCESSEURS.
18[illegible]	[illegible] Albert-Alexandre . . .	[illegible]
18[illegible]	[illegible] François-[illegible] . . .	[illegible]
18[illegible]	[illegible] Louis-[illegible]	[illegible]
18[illegible]	[illegible] Le marquis Charles-Philippe de	[illegible]
[illegible]	. . . .	[illegible]

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

18[illegible]	Felsing (Jacob), à Darmstadt. . . .	[illegible]
18[illegible]	Donaldson (Thomas-Leverton), Upper Bedford Place, 21, à Londres.	[illegible]
18[illegible]	Verdi (Giuseppe), à Busseto (Italie).	[illegible]
18[illegible]	[illegible] (Jean Henri), à Berlin. . . .	[illegible]
18[illegible]	[illegible] (Giovanni), à Florence. . . .	[illegible]
[illegible]	Gallait (Louis), à Bruxelles. . . .	Overbeck.
[illegible]	[illegible] (Henri Auguste-Frédéric), à Berlin.	Tenerani.
[illegible]	[illegible] (Federigo DE), à Madrid.	Schnorr von Carolsfeld.
[illegible]	[illegible] (François Auguste), à Bruxelles	Mercadante.
[illegible]	[illegible] (Jan), à Cracovie.	Kaulbach.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — PEINTURE (14).

MM.

1848 BENDEMANN (Eduard), à Dresde.
1859 MUSSINI (Luigi), à Sienne.
1861 MARÉCHAL (Charles-Laurent) O. ✠, à Metz.
1862 FONSECA (Antonio-Manuel DE), à Lisbonne.
1863 KEISER (Nicaise DE), à Anvers.
1869 PODESTI (Francesco), à Rome.
1869 HERBERT (John-Rogers), à Londres.
1873 DAUBAN (Jules-Joseph) ✠, à Angers.
1873 LEIGHTON (Frédéric), à Londres.
1873 GUFFENS (Godefroid), à Bruxelles.
1874 MAGAUD (Dominique-Antoine-Jean-Baptiste), à Marseille.
1875 WINNE (Lieven DE) ✠, à Bruxelles.
1875 EEGERTH (Eduard DE), à Vienne.

. . . . . .

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1850 Geefs (Guillaume) ✠, à Bruxelles.
1860 Simonis (Eugène), à Bruxelles.
1863 Fraccaroli (Innocenzo), à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1870 Vela (Vincenzo) O. ✠, à Milan.
1874 Calmels (Anatole-Célestin), à Lisbonne.
1878 Monteverde (Jules), à Rome.
1878 Antokolski (Marc), à Saint-Pétersbourg.

Section IIIe. — Architecture (8).

MM.

1855 Chenavard (Antoine-Marie) ✠, à Lyon.
1869 Morey (Matthieu-Prosper) ✠, à Nancy.
1872 Sarti (Antonio), à Rome.
1874 Silva (Joachim da), à Lisbonne.
1878 Scholander (Frédéric-Guillaume), à Stockholm.
1878 Révoil (Henry), à Nîmes.
1879 Ferstel (le chevalier), à Vienne (Autriche).
....

Section IVe. — Gravure (4).

MM.

1855 Mandel (Édouard) ✠, à Berlin.

MM.

1869 MERCURJ (Paolo) ✠, à Rome.

1874 WEBER (Frédéric), à Bâle.

1874 DANGUIN (Jean-Baptiste), à Lyon.

Section V^e^. — COMPOSITION MUSICALE (6).

MM.

1863 VALLDEMOSA (Francesco Frontera DE), au palais de l'Almudayna, Palma de Mallorca (Espagne).

1863 GASPARI, à Bologne.

1864 BENEDICT (Sir Julius), à Londres.

1864 FLOTOW (Friedrich-Ferdinand-Adolph DE), à Vienne.

1875 RUBINSTEIN (Antoine-Grégoire), à Saint-Pétersbourg,

1878 GADE (Niels-Vilhem), à Copenhague.

Section VIe. — CORRESPONDANTS LIBRES (10).

MM.

1850 VISCONTI (Le baron Pietro-Ercole) G. O. ✠, archéologue, à Rome.

1863 TOLSTOY (Le comte Théodore), vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.

1863 MAZEL, directeur du musée, à la Haye.

1863 ROSA (Pietro-Andrea) ✠, archéologue, à Rome.

MM.

1866 Fiorelli (Giuseppe), à Rome, au Musée national.

1866 Newton (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

1868 Perkins (Charles-Callahan) ✻, à Boston, à l'Athenæum.

1872 Cavalcaselle (Jean-Baptiste), à Rome.

1878 Wallace (Sir Richard), à Londres, Hertford House, Manchester Square.

1879 Adda (Gerolamo, marquis d'), à Milan.

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS.

(Règlement de l'Académie, art. 34.)

MM.

LEHMANN..... pour la peinture.
GUILLAUME..... pour la sculpture.
GARNIER..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
REBER..... pour la musique.
Vicomte DELABORDE, secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

LEFUEL;
QUESTEL;
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE
DES
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
depuis le 1er janvier 1879.

SECTION DE MORALE.

M. Reybaud, décédé le 28 octobre 1879;
Remplacé par M.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. Renouard, décédé le 17 août 1878;
Remplacé par M. LaromBière, le 1er février 1879.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. Chevalier (Michel), décédé le 28 novembre 1879;
Remplacé par M.

SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.

M. Naudet, décédé le 17 août 1878;
Remplacé par M. Duruy, le 1er février 1879.

ASSOCIÉS ÉTRANGERS.

M. le comte Sclopis de Salerano, à Turin, décédé le 8 mars 1878;
Remplacé par M.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

depuis le 1er janvier 1879.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. Fichte, à Tubingue (Wurtemberg), décédé le août 1879;

Remplacé par M. Di Giovanni, à Palerme, le 6 décembre 1879.

SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.

M. Königswarter, à Amsterdam, décédé le 6 décembre 1878;

Remplacé par M.

ÉTAT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

AU 1er JANVIER 1880.

	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PHILOSOPHIE.	
9	BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules).	Broussais.
4	FRANCK (Adolphe)	Edwards.
4	JANET (Paul-Alexandre-René)	»
5	LÉVÊQUE (Jean-Charles)	Saisset.
8	VACHEROT (Étienne)	Cousin.
0	NOURRISSON (Jean-Félix)	Duc de Broglie.
5	BOUILLIER (Francisque-Cyrille)	De Rémusat.
7	PEISSE (Jean-Louis-Hippolyte)	Lélut.
	Section IIe. — MORALE.	
6	LUCAS (Charles-Jean-Marie)	Comte Rœderer.
3	SIMON (François-Jules)	Dunoyer.
3	BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon)	»
6	BERSOT (Pierre-Ernest)	Gust. de Beaumont.
9	CARO (Elme-Marie)	Vte de Cormenin.
2	MARTHA (Benjamin-Constant)	Cochin.
5	GRÉARD (Vallery-Clément-Octave)	Husson.
.	.....	Reybaud.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).....	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre ESQUIROU DE).....	"
1870	PONT (Paul-Jean).....	Dumon.
1874	MASSÉ (Gabriel).....	O. Barrot.
1877	AUCOC (Jean-Léon).....	Cauchy.
1878	DARESTE (Rodolphe).....	Valette.
1879	LAROMBIÈRE (Léobon-Valéry-Léon-Jupile).....	Renouard.
	Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.	
1838	PASSY (Hippolyte-Philibert).....	Prince de Talleyrand.
1855	LAVERGNE (Louis-Gabriel-Léonce GUILHAUD DE).....	Léon Faucher.
1862	VUITRY (Adolphe).....	"
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile).....	Comte Duchâtel.
1873	GARNIER (Joseph-Clément).....	Baron Ch. Dupin.

ÉTAT

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1877	PASSY (Frédéric).....	Wolowski.
1878	LEROY-BEAULIEU (Pierre-Paul)....	Marquis d'Audiffret.
....	.....	Chevalier.
	Section V^e^. — HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE.	
1832	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	"
1871	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Clément.
1872	ROSSEEUW SAINT-HILAIRE (Eugène-François-Achille).....	Ternaux.
1874	GEFFROY (Mathieu-Auguste)	Am. Thierry.
1874	ZELLER (Jules-Sylvain).....	Michelet.
1875	FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis).	Guizot.
1878	PICOT (Georges-Marie-René).....	Thiers
1879	DURUY (Jean-Victor).....	Naudet.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1837	MIGNET (François-Auguste-Alexis).	Charles Comte.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1860	DARU (Le comte Napoléon).....	Baron Baude, démissionnaire.
1861	DROUYN DE LHUYS (Édouard).....	H. Say.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1880.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1870	VERGÉ (Charles-Henri).....	Moreau de Jonnès.
1872	CALMON (Marc-Antoine).....	Pellat.
1874	SAY (Jean-Baptiste-Léon).....	Dubois.
1876	CHARTON (Édouard-Thomas).....	Casimir Périer.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1860	RANKE (Léopold), à Berlin.....	Hallam.
1865	GLADSTONE (William-Ewart), à Londres.....	Mac-Culloch.
1876	MINGHETTI (Marco), à Rome.....	Quételet.
1877	HÜBNER (le baron Alexandre DE), à Vienne.....	Lord Stanhope.
1877	EMERSON, à Boston (États-Unis)...	Motley.
....	.....	Comte Sclopis.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE (9).

MM.

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1863 WADDINGTON (Charles) ✠, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 50.

1866 LOTZE (Rudolph-Hermann), à Gôttingue.

1869 ZELLER (Édouard), à Berlin.

1869 MAMIANI DELLA ROVERE (Le comte Terenzio), à Florence.

1872 FOUILLÉE (Alfred-Jules-Émile) ✠, à Bordeaux, et à Paris, boulevard de Port-Royal, n° 84.

1876 CHAIGNET (Anthelme-Édouard) ✠, à Poitiers.

1876 CHARLES (Émile) ✠, à Lyon.

1879 GIOVANNI (Vincenzo DI), à Palerme.

Section IIe. — MORALE (9).

MM.

1858 CHÂTELLIER (Armand-René DU), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey, Angleterre).

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

MM.

1869 PÉRIN (Charles-Henri-Xavier), à Louvain.

1870 HOLTZENDORF (Joachim-Guillaume-François-Philippe, baron DE), à Berlin.

1872 LAURENT (Jean-Émile) O. ✠, à Bordeaux; et à Paris, rue d'Amsterdam, n° 33.

1874 AUBERTIN (Charles-Nicolas) ✠, à Dijon, cours Saint-Vincent.

1874 SALMON (Charles-Auguste) O. ✠, à Paris, place Gozlin, n° 8.

1877 OLIVECRONA (Samuel-Rodolphe-Detler-Kanut D'), à Stockholm.

Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE (9).

MM.

1848 WALTER (Ferdinand), à Bonn (Prusse rhénane).

1859 BLUNTSCHLI (Jean-Gaspard), à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) C. ✠, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

1869 CALVO (Carlos) O. ✠, à Buénos-Ayres; et à Paris, avenue de Friedland, n° 26.

1869 THONISSEN (Georges-François) ✠, à Louvain.

1876 SARIPOLOS, à Athènes.

1876 CAILLEMER (Exupère) ✠, rue de Bourbon, à Lyon.

....

Section IVe. — Économie politique et Finances, Statistique (12).

MM.

1860 Roscher (Guillaume), à Leipzig.

1865 Arrivabene (Le comte Jean), à Turin.

1869 Laveleye (Émile-Louis-Victor de), à Liège.

1872 Farr (William), à Londres.

1872 Torrès-Caïcedo (José-Maria) G. O. ✠, à Paris, boulevard Haussmann, n° 27.

1872 Clément (Auguste-Édouard-Ambroise), à Saint-Étienne, rue de la Badoullière, n° 28.

1872 Czoernig (Baron de) O. ✠, à Gorice (Autriche).

1874 Molinari (Gustave de), à Paris, boulevard de Sébastopol, n° 34.

1874 Wells (David), à Norwich (Connecticut, États-Unis).

1874 Newmarch (William), à Londres.

1876 Dameth (Claude-Marie), à Genève.

1877 Worms (Émile), à Rennes.

Section V^e^. — Histoire générale et philosophique (9).

MM.

1848 Bancroft (George), à Washington.

1857 Colmeiro (Don Manuel), à Madrid.

MM.

1859 DARESTE DE LA CHAVANNE (Antoin
beth-Cléophas) O. ✠, à Lyon.

1864 KERVYN DE LETTENHOVE (Le baron
Marie-Bruno-Constantin), à Bruxe

1864 DONIOL (Henri) O. ✠, à Nice.

1864 STANLEY (Arthur-Penrhyn), à Londr

1869 CANTÙ (César) ✠, à Milan.

1876 ARNETH (Le chevalier D'), à Vienn
triche).

1876 GACHARD (Louis-Prosper), à Bruxelle

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE;
GIRAUD;
Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

DE L'INSTITUT DE FRANCE.

(1er JANVIER 1880.)

	ACADÉMIES.
A	
MM.	
ABADIE (Paul) O. ✠, rue de Berlin, n° 36.	Beaux-Arts.
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, rue du Bac, n° 120.....	Sciences.
AIRY (Sir George Biddell), à Greenwich.	Sciences.
AMARI (Michel), à Rome.....	Inscriptions.
AUCOC (Jean-Léon), C. ✠, rue Sainte-Anne, n° 51.....	Sc. mor. et polit.
AUDIFFRET-PASQUIER (Le duc Edme-Armand-Gaston d'), avenue Marceau, n° 58, et au château de Sassy par Mortrée (Orne).....	Française.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, rue de Clichy, n° 43, et à Croissy, près Chatou (Seine-et-Oise).....	Française.
AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D') G. C. ✠, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 129.....	Française.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
B	
Bailly (Antoine-Nicolas) O. ✠, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 19.....	Beaux-Arts.
Ballu (Théodore) O. ✠, rue Blanche, n° 80.....	Beaux-Arts.
Barbier (Henri-Auguste) ✠, rue Jacob, n° 48.....	Française.
Barbier de Meynard (Charles-Adrien-Casimir) ✠, boulevard de Magenta, n° 18.....	Inscriptions.
Barthélemy Saint-Hilaire (Jules) ✠, rue d'Astorg, n° 29 *bis*.....	Sc. mor. et polit.
Baudrillart (Henri-Joseph-Léon) ✠, Grande rue, n° 40, à Bellevue (S.-et-O.).	Sc. mor. et polit.
Baudry (Frédéric) ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23.....	Inscriptions.
Baudry (Paul-Jacques-Aimé) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 56.....	Beaux-Arts.
Becquerel (Alexandre-Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
Bersot (Pierre-Ernest) O. ✠, à l'École normale supérieure.....	Sc. mor. et polit.
Berthelot (Marcellin-Pierre-Eugène) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.....	Sciences.
Bertinot (Gustave-Nicolas) ✠, rue Saint-Sulpice, n° 27, et à Clamart, rue Taboise, n° 8.....	Beaux-Arts.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1881.

INSTITUT

DE FRANCE.

ANNUAIRE POUR 1881.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXI.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Séances ordinaires des Académies..... 9
Séances publiques des Académies..... 9
Calendrier pour 1881..... 11
Fondation de l'Institut (5 fructidor an III – 22 août 1795)..... 19
Organisation primitive de l'Institut (3 brumaire an IV – 25 octobre 1795)..... 19
Règlement pour l'Institut (15 germinal an IV – 4 avril 1796)..... 26
Confirmation de l'Institut (Constitution du 22 frimaire an VIII – 13 décembre 1799)..... 37
Attributions données à l'Institut (Loi du 11 floréal an X – 1er mai 1802)..... 37
Nouvelle organisation de l'Institut (3 pluviôse an XI – 23 janvier 1803)..... 39
Confirmation de l'Institut par la Charte de 1814. 45
Nouvelle organisation de l'Institut (21 mars 1816). 46
Rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques (26 octobre 1832)..... 53
Extrait du règlement particulier de l'Académie des sciences morales et politiques du 5 mars 1833... 57
Règlement concernant les réunions générales de l'Institut (19 juillet 1848)..... 58
Dispositions concernant les nominations à différentes chaires (9 mars 1852)..... 61
Décret modifiant le régime administratif de l'Institut (14 avril 1855)..... 61

Pages.

Décret nommant les nouveaux membres de l'Académie des sciences morales et politiques (14 avril 1855)..... 64

Extrait du Décret impérial du 7 janvier 1857..... 65

Extrait du Décret impérial du 28 mars 1857..... 65

Fondation d'un prix biennal (11 août 1859)..... 66

Nouvelles dispositions concernant le prix biennal (22 décembre 1860)..... 68

Augmentation du nombre des correspondants de l'Académie des Beaux-Arts (25 avril 1863)..... 70

Augmentation du nombre des membres de l'Académie des sciences (3 janvier 1866)..... 72

Nouvelle organisation de l'Académie des sciences morales et politiques (9 mai 1866)..... 74

Délibération concernant la séance publique annuelle des cinq Académies (5 juillet 1871)..... 75

Abrogation du décret du 14 avril 1855..... 76

Présidence de l'Institut en 1881..... 77

Bureau de l'Institut pour 1881..... 77

Commission centrale administrative pour les dépenses communes aux cinq Académies, conformément à l'article 5 de l'ordonnance du Roi du 21 mars 1816. 78

Prix de linguistique fondé par M. de Volney..... 78

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1880..... 79

État de l'Académie française au 1er janvier 1881.. 80

Commission du Dictionnaire historique de la langue française..... 83

Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 83

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Pages.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1880..... 85
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1880..... 86
État de l'Académie des inscriptions et belles-lettres au 1er janvier 1881..... 87
Commission des inscriptions et médailles..... 94
Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France..... 94
Commission du *Corpus inscriptionum semiticarum*... 95
Commission des travaux littéraires..... 95
Commission des antiquités de la France..... 96
Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome..... 96
Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 97

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1880..... 99
Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1880..... 100
État de l'Académie des sciences au 1er janvier 1881. 102
Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 116

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1880..... 117

Pages.

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1880..... 118

État de l'Académie des beaux-arts au 1er janv. 1881. 119

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts..... 127

Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 127

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Changements arrivés parmi les membres depuis le 1er janvier 1880..... 129

Changements arrivés parmi les correspondants depuis le 1er janvier 1880..... 131

État de l'Académie des sciences morales et politiques au 1er janvier 1881..... 132

Commission chargée d'administrer les propriétés et fonds particuliers de l'Académie..... 140

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

Liste et adresses, par ordre alphabétique, des membres et des associés étrangers des cinq Académies de l'Institut de France..... 141

Bibliothèque, agence et secrétariat, imprimeurs-libraires..... 166

SÉANCES DE L'INSTITUT.

SÉANCES ORDINAIRES DES ACADÉMIES.

Académie française, le jeudi, à 3 heures.
Académie des inscriptions et belles-lettres, le vendredi, à 3 heures.
Académie des sciences, le lundi, à 3 heures.
Académie des beaux-arts, le samedi, à 3 heures.
Académie des sciences morales et politiques, le samedi, à midi.

SÉANCES PUBLIQUES DES ACADÉMIES.

Séance publique des cinq Académies, 25 octobre.
Académie française, mois d'août.
Académie des inscriptions et belles-lettres, mois de novembre.
Académie des sciences, mois de janvier.
Académie des beaux-arts, mois d'octobre.
Académie des sciences morales et politiques, mois de décembre.

CALENDRIER

POUR L'ANNÉE 1881.

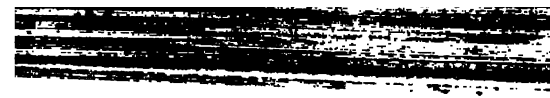

JANVIER.

☽ Premier quartier le 7.
○ Pleine lune le 15.
☾ Dernier quartier le 23.
⊙ Nouvelle lune le 30.

Sam.	1	CIRCONCISION.
DIM.	2	S. Basile.
Lun.	3	Ste Geneviève.
Mar.	4	S. Rigobert.
Mer.	5	Ste Amélie.
Jeud.	6	ÉPIPHANIE.
Vend.	7	Ste Mélanie.
Sam.	8	S. Lucien.
1 D.	9	S. Pierre, évêque.
Lun.	10	S. Paul, ermite.
Mar.	11	S. Théodose.
Mer.	12	S. Arcade, martyr.
Jeud.	13	Baptême de N. S.
Vend.	14	S. Hilaire.
Sam.	15	S. Maur, abbé.
2 D.	16	S. Guillaume.
Lun.	17	S. Antoine, abbé.
Mar.	18	Ch. de S. Pierre.
Mer.	19	S. Sulpice.
Jeud.	20	S. Sébastien.
Vend.	21	Ste Agnès.
Sam.	22	S. Vincent.
3 D.	23	S. Ildefonse.
Lun.	24	S. Babylas.
Mar.	25	Conv. de S. Paul.
Mer.	26	Ste Paule, veuve.
Jeud.	27	S. Julien, évêque.
Vend.	28	S. Charlemagne.
Sam.	29	S. François de S.
4 D.	30	Ste Bathilde.
Lun.	31	Ste Marcelle.

FÉVRIER.

☽ Premier quartier le 6.
○ Pleine lune le 14.
☾ Dernier quartier le 21.
⊙ Nouvelle lune le 28.

Mar.	1	S. Ignace, martyr.
Mer.	2	PURIFICATION.
Jeud.	3	S. Blaise.
Vend.	4	Ste Jeanne de Val.
Sam.	5	Ste Agathe.
5 D.	6	S. Waast.
Lun.	7	S. Amand.
Mar.	8	S. Lucien.
Mer.	9	Ste Apolline.
Jeud.	10	Ste Scholastique.
Vend.	11	S. Séverin, abbé.
Sam.	12	S. Jean de Matha.
DIM.	13	*Septuagésime.*
Lun.	14	S. Valentin.
Mar.	15	S. Faustin.
Mer.	16	Ste Julienne.
Jeud.	17	S. Théodule.
Vend.	18	S. Siméon.
Sam.	19	S. Léon, martyr.
DIM.	20	*Sexagésime.*
Lun.	21	S. Pépin.
Mar.	22	Ste Isabelle.
Mer.	23	S. Mérault.
Jeud.	24	S. Matthias.
Vend.	25	S. Césaire.
Sam.	26	S. Phocas, martyr.
DIM.	27	*Quinquagésime.*
Lun.	28	S. Romain.

Nombre d'or, 1.
Épacte, 0.

MARS.

☽ Premier quartier le 7.
○ Pleine lune le 15.
☾ Dernier quartier le 23.
⊙ Nouvelle lune le 29.

Mar.	1	*Mardi gras.*
Mer.	2	CENDRES.
Jeud.	3	S. Anatole.
Vend.	4	S. Casimir.
Sam.	5	S. Adrien.
1 D.	6	*Quadragésime.*
Lun.	7	Ste Perpétue.
Mar.	8	S. Jean de Dieu.
Mer.	9	*Quatre-Temps.*
Jeud.	10	S. Doctrovée.
Vend.	11	S. Sophrone.
Sam.	12	S. Euloge.
2 D.	13	*Reminiscere.*
Lun.	14	S. Lubin.
Mar.	15	S. Zacharie.
Mer.	16	S. Cyriaque.
Jeud.	17	Ste Gertrude.
Vend.	18	S. Alexandre.
Sam.	19	S. Joseph.
3 D.	20	*Oculi.*
Lun.	21	S. Benoît.
Mar.	22	S. Épaphre.
Mer.	23	S. Victorien.
Jeud.	24	*Mi-carême.*
Vend.	25	ANNONCIATION.
Sam.	26	S. Ludger.
4 D.	27	*Lætare.*
Lun.	28	S. Gontran, roi.
Mar.	29	S. Irisque.
Mer.	30	S. Rieul.
Jeud.	31	Ste Balbine.

AVRIL.

☽ Premier quartier le 6.
○ Pleine lune le 14.
☾ Dernier quartier le 21.
⊙ Nouvelle lune le 28.

Vend.	1	S. Hugues.
Sam.	2	S. François de P.
5 D.	3	*Passion.*
Lun.	4	S. Isidore.
Mar.	5	S. Ambroise.
Mer.	6	S. Prudence.
Jeud.	7	S. Clotaire.
Vend.	8	S. Édèze.
Sam.	9	S. Zosime.
6 D.	10	RAMEAUX.
Lun.	11	Ste Godeberte.
Mar.	12	S. Jules.
Mer.	13	S. Marcellin.
Jeud.	14	S. Tiburce.
Vend.	15	*Vendredi saint.*
Sam.	16	S. Fructueux.
DIM.	17	PÂQUES.
Lun.	18	S. Parfait.
Mar.	19	S. Léon, pape.
Mer.	20	S. Théotime.
Jeud.	21	S. Anselme.
Vend.	22	S. Ustazade.
Sam.	23	Ste Opportune.
1 D.	24	*Quasimodo.*
Lun.	25	S. Marc, évangél.
Mar.	26	S. Clet, pape.
Mer.	27	S. Polycarpe.
Jeud.	28	S. Vital.
Vend.	29	Ste Marie Égypt.
Sam.	30	S. Eutrope.

Lettre dominicale, B.

MAI.

☽ Premier quartier le 6.
○ Pleine lune le 13.
☾ Dernier quartier le 20.
⊙ Nouvelle lune le 27.

2 D.	1	S. J. S. Philippe.
Lun.	2	S. Athanase.
Mar.	3	Invent. Ste Croix.
Mer.	4	Ste Monique.
Jeud.	5	C. de S. Augustin.
Vend.	6	S. Jean P. L.
Sam.	7	S. Stanislas.
3 D.	8	S. Désiré, évêque.
Lun.	9	S. Grégoire de N.
Mar.	10	S. Gordien.
Mer.	11	S. Mamert.
Jeud.	12	S. Pancrace.
Vend.	13	S. Servais.
Sam.	14	S. Pacôme.
4 D.	15	Ste Denise.
Lun.	16	S. Honoré.
Mar.	17	S. Pascal.
Mer.	18	S. Venance.
Jeud.	19	Ste Périne.
Vend.	20	S. Bernardin.
Sam.	21	S. Hospice.
5 D.	22	Ste Julie.
Lun.	23	*Rogations.*
Mar.	24	S. Donatien.
Mer.	25	S. Urbain.
Jeud.	26	ASCENSION.
Vend.	27	S. Hildevert.
Sam.	28	S. Germain.
6 D.	29	S. Félix.
Lun.	30	S. Maximin.
Mar.	31	Ste Angèle.

JUIN.

☽ Premier quartier le 5.
○ Pleine lune le 12.
☾ Dernier quartier le 18.
⊙ Nouvelle lune le 26.

Mer.	1	S. Pamphile.
Jeud.	2	S. Pothin, évêque.
Vend.	3	Ste Clotilde.
Sam.	4	*Vigile et jeûne.*
DIM.	5	PENTECÔTE.
Lun.	6	S. Claude.
Mar.	7	S. Robert, abbé.
Mer.	8	*Quatre-Temps.*
Jeud.	9	Ste Pélagie.
Vend.	10	S. Landry.
Sam.	11	S. Barnabé.
1 D.	12	TRINITÉ.
Lun.	13	S. Antoine de P.
Mar.	14	S. Rufin.
Mer.	15	Ste Lutgarde.
Jeud.	16	FÊTE-DIEU.
Vend.	17	S. Avit.
Sam.	18	Ste Marine.
2 D.	19	S. Gerv. S. Prot.
Lun.	20	S. Silvère.
Mar.	21	S. Leufroy.
Mer.	22	S. Paulin.
Jeud.	23	S. Audry, évêque.
Vend.	24	Nativ. de S. J.-Bapt.
Sam.	25	S. Prosper.
3 D.	26	S. Babolein.
Lun.	27	S. Crescent.
Mar.	28	S. Irénée.
Mer.	29	S. Pierre, S. Paul.
Jeud.	30	Com. de S. Paul.

Cycle solaire, 14.

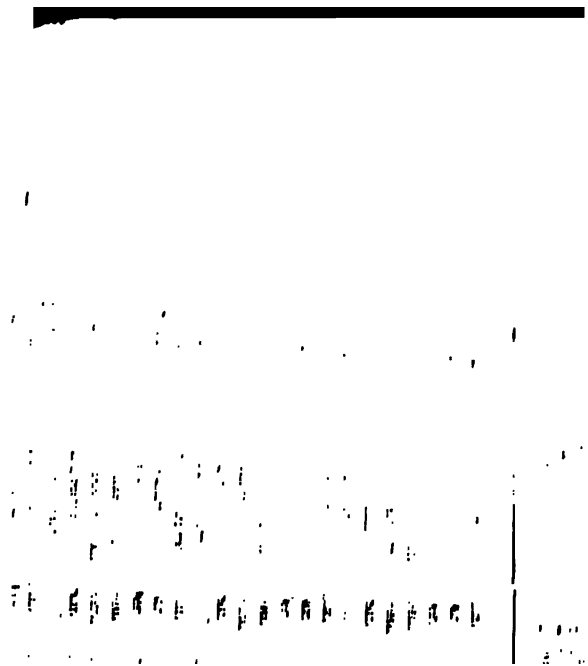

...PTEMBRE.

mier quartier le 1er.
ine lune le 8.
nier quartier le 15.
ıvelle lune le 23.
mier quartier le 30.

1	S. Leu, S. Gilles.	Sam.	
2	S. Lazare.	17 D.	
3	S. Grégoire.	Lun.	
4	Ste Rosalie.	Mar.	
5	S. Bertin, abbé.	Mer.	
6	S. Onésiphore.	Jeud.	
7	S. Cloud, prêtre.	Vend.	
8	Nativité de N. D.	Sam.	
9	S. Omer, évêque.	18 D.	
0	Ste Pulchérie.	Lun.	
1	S. Hyacinthe.	Mar.	
2	S. Raphaël.	Mer.	
3	S. Maurille.	Jeud.	
4	Exalt. Ste Croix.	Vend.	
5	*Quatre-Temps.*	Sam.	
6	S. Corneille.	19 D.	
7	S. Lambert.	Lun.	
8	S. Jean Chrysost.	Mar.	
9	S. Janvier.	Mer.	
0	Ste Maure.	Jeud.	
1	*Quatre-Temps.*	Vend.	
2	S. Maurice.	Sam.	
3	Ste Thècle, vierge.	20 D.	
4	S. Andoche.	Lun.	
5	S. Firmin.	Mar.	
6	Ste Justine.	Mer.	
7	S. Côme, S. Dam.	Jeud.	
8	S. Céran.	Vend.	
9	S. Michel, arch.	Sam.	
0	S. Jérôme.	21 D.	

n romaine, 9.

OCTOBRE.

○ Pleine lune le 7.
☾ Dernier quartier le 15.
⊙ Nouvelle lune le 23.
☽ Premier quartier le 30.

1	S. Remy, évêque.	Lun.	
2	SS. Anges gard.	Mar.	
3	S. Denys l'Aréop.	Mer.	
4	S. Franç. d'Assise.	Jeud.	
5	Ste Aure, vierge.	Vend.	
6	S. Bruno.	Sam.	
7	S. Serge.	22 D.	
8	Ste Brigitte.	Lun.	
9	S. Denys, évêque.	Mar.	
10	S. Géréon.	Mer.	
11	S. Gomer.	Jeud.	
12	S. Wilfrid.	Vend.	
13	S. Géraud.	Sam.	
14	S. Calixte, pape.	23 D.	
15	Ste Thérèse.	Lun.	
16	S. Gall, évêque.	Mar.	
17	S. Cerboney.	Mer.	
18	S. Luc, évangél.	Jeud.	
19	S. Savinien.	Vend.	
20	S. Caprais.	Sam.	
21	Ste Ursule.	24 D.	
22	S. Mellon, évêque.	Lun.	
23	S. Hilarion.	Mar.	
24	S. Magloire.	Mer.	
25	S. Crépin, S. Crép.	Jeud.	
26	S. Rustique.	Vend.	
27	S. Frumence.	Sam.	
28	S. Simon, S. Jude.	25 D.	
29	S. Faron.	Lun.	
30	S. Lucain.	Mar.	
31	S. Quentin.	Mer.	

JUILLET.

☽ Premier quartier le 4.
○ Pleine lune le 11.
☾ Dernier quartier le 18.
⊙ Nouvelle lune le 26.

Vend.	1	Ste Éléonore.
Sam.	2	Visit. de N. D.
4 D.	3	S. Thierry.
Lun.	4	Tr. de S. Martin.
Mar.	5	Ste Zoé, martyre.
Mer.	6	S. Tranquillin.
Jeud.	7	Ste Aubierge.
Vend.	8	S. Procope.
Sam.	9	S. Cyrille.
5 D.	10	Ste Félicité.
Lun.	11	Tr. de S. Benoît.
Mar.	12	S. Gualbert.
Mer.	13	S. Eugène.
Jeud.	14	S. Bonaventure.
Vend.	15	S. Henri, emper.
Sam.	16	S. Eustathe, év.
6 D.	17	S. Alexis.
Lun.	18	S. Thomas d'Aq.
Mar.	19	S. Vincent de Paul.
Mer.	20	Ste Marguerite.
Jeud.	21	S. Victor, martyr.
Vend.	22	Ste Madeleine.
Sam.	23	S. Apollinaire.
7 D.	24	Jours canicul.
Lun.	25	S. Jacques Majeur.
Mar.	26	Tr. de S. Marcel.
Mer.	27	S. Pantaléon.
Jeud.	28	Ste Anne.
Vend.	29	Ste Marthe.
Sam.	30	S. Abdon, martyr.
8 D.	31	S. Germain l'Aux.

AOUT.

☽ Premier quartier le 3.
○ Pleine lune le 9.
☾ Dernier quartier le 16.
⊙ Nouvelle lune le 24.

Lun.	1	Ste Sophie.
Mar.	2	S. Étienne, pape.
Mer.	3	Inv. de S. Étienne.
Jeud.	4	S. Dominique.
Vend.	5	S. Yon.
Sam.	6	Transfig. de N. S.
9 D.	7	S. Gaëtan.
Lun.	8	S. Justin, martyr.
Mar.	9	S. Amour.
Mer.	10	S. Laurent.
Jeud.	11	Ste Suzanne.
Vend.	12	Ste Claire.
Sam.	13	S. Hippolyte.
10 D.	14	S. Eusèbe.
Lun.	15	ASSOMPTION.
Mar.	16	S. Roch.
Mer.	17	S. Mamès.
Jeud.	18	Ste Hélène.
Vend.	19	S. Louis, évêque.
Sam.	20	S. Bernard.
11 D.	21	S. Privat.
Lun.	22	S. Symphorien.
Mar.	23	S. Sidoine.
Mer.	24	S. Barthélemy.
Jeud.	25	S. Louis, roi.
Vend.	26	Fin jours canic.
Sam.	27	S. Césaire.
12 D.	28	S. Augustin.
Lun.	29	S. Médéric.
Mar.	30	S. Fiacre.
Mer.	31	S. Ovide.

SEPTEMBRE.

☽ Premier quartier le 1er.
○ Pleine lune le 8.
☾ Dernier quartier le 15.
⊙ Nouvelle lune le 23.
☽ Premier quartier le 30.

Jeud.	1	S. Leu, S. Gilles.
Vend.	2	S. Lazare.
Sam.	3	S. Grégoire.
13 D.	4	Ste Rosalie.
Lun.	5	S. Bertin, abbé.
Mar.	6	S. Onésiphore.
Mer.	7	S. Cloud, prêtre.
Jeud.	8	Nativité de N. D.
Vend.	9	S. Omer, évêque.
Sam.	10	Ste Pulchérie.
14 D.	11	S. Hyacinthe.
Lun.	12	S. Raphaël.
Mar.	13	S. Maurille.
Mer.	14	Exalt. Ste Croix.
Jeud.	15	*Quatre-Temps.*
Vend.	16	S. Corneille.
Sam.	17	S. Lambert.
15 D.	18	S. Jean Chrysost.
Lun.	19	S. Janvier.
Mar.	20	Ste Maure.
Mer.	21	*Quatre-Temps.*
Jeud.	22	S. Maurice.
Vend.	23	Ste Thècle, vierge.
Sam.	24	S. Andoche.
16 D.	25	S. Firmin.
Lun.	26	Ste Justine.
Mar.	27	S. Côme, S. Dam.
Mer	28	S. Céran.
Jeud.	29	S. Michel, arch.
Vend.	30	S. Jérôme.

Indiction romaine, 9.

OCTOBRE.

○ Pleine lune le 7.
☾ Dernier quartier le 15.
⊙ Nouvelle lune le 23.
☽ Premier quartier le 30.

Sam.	1	S. Remy, évêque.
17 D.	2	SS. Anges gard.
Lun.	3	S. Denys l'Aréop.
Mar.	4	S. Franç. d'Assise.
Mer.	5	Ste Aure, vierge.
Jeud.	6	S. Bruno.
Vend.	7	S. Serge.
Sam.	8	Ste Brigitte.
18 D.	9	S. Denys, évêque.
Lun.	10	S. Géréon.
Mar.	11	S. Gomer.
Mer.	12	S. Wilfrid.
Jeud.	13	S. Géraud.
Vend.	14	S. Calixte, pape.
Sam.	15	Ste Thérèse.
19 D.	16	S. Gall, évêque.
Lun.	17	S. Cerboney.
Mar.	18	S. Luc, évangél.
Mer.	19	S. Savinien.
Jeud.	20	S. Caprais.
Vend.	21	Ste Ursule.
Sam.	22	S. Mellon, évêque.
20 D.	23	S. Hilarion.
Lun.	24	S. Magloire.
Mar.	25	S. Crépin, S. Crép.
Mer.	26	S. Rustique.
Jeud.	27	S. Frumence.
Vend.	28	S. Simon, S. Jude.
Sam.	29	S. Faron.
21 D.	30	S. Lucain.
Lun.	31	S. Quentin.

NOVEMBRE.

○ Pleine lune le 6.
☾ Dernier quartier le 13.
◎ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 28.

Mar.	1	TOUSSAINT.
Mer.	2	Les Trépassés.
Jeud.	3	S. Marcel, évêque.
Vend.	4	S. Charles.
Sam.	5	S. Zacharie.
22 D.	6	S. Léonard.
Lun.	7	S. Florent.
Mar.	8	S^{tes} reliques.
Mer.	9	S. Mathurin.
Jeud.	10	S. Just.
Vend.	11	S. Martin.
Sam.	12	S. René.
23 D.	13	S. Brice.
Lun.	14	S. Bertrand.
Mar.	15	Ste Eugénie.
Mer.	16	S. Edme.
Jeud.	17	S. Agnan, évêque.
Vend.	18	Ste Aude, vierge.
Sam.	19	Ste Élisabeth.
24 D.	20	S. Edmond.
Lun.	21	Présent. de N. D.
Mar.	22	Ste Cécile.
Mer.	23	S. Clément.
Jeud.	24	S. Séverin, abbé.
Vend.	25	Ste Catherine.
Sam.	26	Ste Genev. des Ard.
1 D.	27	Avent.
Lun.	28	S. Sothène.
Mar.	29	S. Saturnin.
Mer.	30	S. André

» L. du Martyrol. »

DÉCEMBRE.

○ Pleine lune le 5.
☾ Dernier quartier le 13.
◎ Nouvelle lune le 21.
☽ Premier quartier le 27.

Jeud.	1	S. Éloi, évêque.
Vend.	2	S. François-Xavier
Sam.	3	S. Clément d'Al.
2 D.	4	Ste Barbe.
Lun.	5	S. Sabas.
Mar.	6	S. Nicolas de M.
Mer.	7	Ste Fare, vierge.
Jeud.	8	Concept. de N. D.
Vend.	9	Ste Gorgonie.
Sam.	10	Ste Valère.
3 D.	11	S. Daniel.
Lun.	12	S. Valery.
Mar.	13	Ste Luce.
Mer.	14	*Quatre-Temps.*
Jeud.	15	S. Mesmin.
Vend.	16	Ste Adélaïde.
Sam.	17	Ste Olympiade.
4 D.	18	S. Gratien.
Lun.	19	S. Timothée.
Mar.	20	S. Théophile.
Mer.	21	S. Thomas, apôtre.
Jeud.	22	S. Honorat.
Vend.	23	Ste Victoire.
Sam.	24	*Vigile et jeûne.*
Dim.	25	NOËL.
Lun.	26	S. Étienne, 1er m.
Mar.	27	S. Jean, évangél.
Mer.	28	SS. Innocents.
Jeud.	29	S. Trophime.
Vend.	30	S. Sabin.
Sam.	31	S. Sylvestre.

FONDATION DE L'INSTITUT.

(Loi du 5 fructidor an III - 22 août 1795.)

Il y a pour toute la République un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences.

ORGANISATION PRIMITIVE

DE L'INSTITUT.

(Loi du 3 brumaire an IV = 25 octobre 1795.)

TITRE IV.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS.

I.

L'Institut national des sciences et des arts appartient à toute la République; il est fixé à Paris; il est destiné : 1° à perfectionner les sciences et les arts par des recherches non interrompues, par la publication des découvertes, par la correspondance avec les sociétés savantes et étrangères; 2° à suivre, conformément aux lois et arrêtés du Directoire exécutif, les travaux scientifiques et littéraires qui

auront pour objet l'utilité générale et la gloire de la République.

2

Il est composé de (144) membres résidant à Paris et d'un égal nombre d'associés répandus dans les différentes parties de la République ; il s'associe des savants étrangers, dont le nombre est de vingt-quatre, huit pour chacune des trois classes.

3

Il est divisé en trois classes, et chaque classe en plusieurs sections, conformément au tableau suivant :

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
Ire CLASSE. SCIENCES PHYSIQUES ET MATHÉMATIQUES.		
1 Mathématiques	6	6
2 Arts mécaniques	6	6
3 Astronomie	6	6
4 Physique expérimentale	6	6
5 Chimie	6	6
6 Histoire naturelle et Minéralogie	6	6
7 Botanique et Physique végétale	6	6
8 Anatomie et Zoologie	6	6
9 Médecine et Chirurgie	6	6
10 Économie rurale et Art vétérinaire	6	6
	60	60

CLASSES ET SECTIONS.	MEMBRES à Paris.	ASSOCIÉS dans les départements.
IIe CLASSE.		
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.		
1 Analyse des sensations et des idées.....	6	6
2 Morale.....	6	6
3 Science sociale et Législation.....	6	6
4 Économie politique.....	6	6
5 Histoire.....	6	6
6 Géographie.....	6	6
	36	36
IIIe CLASSE.		
LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.		
1 Grammaire.....	6	6
2 Langues anciennes.....	6	6
3 Poésie.....	6	6
4 Antiquités et Monuments.....	6	6
5 Peinture.....	6	6
6 Sculpture.....	6	6
7 Architecture.....	6	6
8 Musique et Déclamation.....	6	6
	48	48

4

Chaque classe de l'Institut a un local où elle s'assemble en particulier.

Aucun membre ne peut appartenir à deux classes

différentes ; mais il peut assister aux séances et concourir aux travaux d'une autre classe.

5

Chaque classe de l'Institut publiera tous les ans ses découvertes et ses travaux.

6

L'Institut national aura quatre séances publiques par an. Les trois classes seront réunies dans ces séances.

Il rendra compte, tous les ans, au Corps législatif des progrès des sciences et des travaux de chacune de ses classes.

7

L'Institut publiera tous les ans, à une époque fixe, les programmes des prix que chaque classe devra distribuer.

8

Le Corps législatif fixera tous les ans, sur l'état fourni par le Directoire exécutif, une somme pour l'entretien et les travaux de l'Institut national des sciences et des arts.

9

Pour la formation de l'Institut national, le Directoire exécutif nommera quarante-huit membres qui éliront les quatre-vingt-seize autres.

Les cent quarante-quatre membres réunis nommeront les associés.

10

L'Institut une fois organisé, les nominations aux places vacantes seront faites par l'Institut, sur une liste au moins triple présentée par la classe où une place aura vaqué.

Il en sera de même pour la nomination des associés, soit français, soit étrangers.

11

Chaque classe de l'Institut aura dans son local une collection des productions de la nature et des arts, ainsi qu'une bibliothèque relative aux sciences ou aux arts dont elle s'occupe.

12

Les règlements relatifs à la tenue des séances et aux travaux de l'Institut seront rédigés par l'Institut lui-même et présentés au Corps législatif, qui les examinera dans la forme ordinaire de toutes les propositions qui doivent être transformées en lois.

TITRE V.

ENCOURAGEMENTS, RÉCOMPENSES ET HONNEURS PUBLICS.

1

L'Institut national nommera tous les ans, au concours, vingt citoyens qui seront chargés de voyager et de faire des observations relatives à l'agriculture, tant dans les départements de la République que dans les pays étrangers.

2

Ne pourront être admis au concours mentionn dans l'article précédent que ceux qui réuniron les conditions suivantes :

1° Être âgé de vingt-cinq ans au moins;

2° Être propriétaire ou fils de propriétaire d'u domaine rural formant un corps d'exploitation, c fermier ou fils de fermier d'un corps de ferme d'u ou de plusieurs charrues, par bail de trente ans a moins;

3° Savoir la théorie et la pratique des principal opérations de l'agriculture;

4° Avoir des connaissances en arithmétique, e géométrie élémentaire, en économie politique, e histoire naturelle en général, mais particulièreme en botanique et en minéralogie.

3

Les citoyens nommés par l'Institut national voy geront pendant trois ans aux frais de la Républiqu et moyennant un traitement que le Corps législat déterminera.

Ils tiendront un journal de leurs observation correspondront avec l'Institut, et lui enverron tous les trois mois, les résultats de leurs travau qui seront rendus publics.

Les sujets nommés seront successivement pr dans chacun des départements de la République.

4

L'Institut national nommera, tous les ans, six de ses membres pour voyager, soit ensemble, soit séparément, pour faire des recherches sur les diverses branches des connaissances humaines autres que l'agriculture.

5

Le palais national à Rome, destiné jusqu'ici à des élèves français de peinture, sculpture et architecture, conservera cette destination.

6

Cet établissement sera dirigé par un peintre français ayant séjourné en Italie, lequel sera nommé par le Directoire exécutif pour six ans.

7

Les artistes français désignés à cet effet par l'Institut, et nommés par le Directoire exécutif, seront envoyés à Rome. Ils y résideront cinq ans dans le palais national, où ils seront logés et nourris aux frais de la République, comme par le passé; ils seront indemnisés de leurs frais de voyage.

. . . . . .

10

L'Institut national, dans ses séances publiques, distribuera chaque année plusieurs prix.

N. B. Les articles omis ne concernent pas l'Institut.

RÈGLEMENT POUR L'INSTITUT.

(Loi du 15 germinal an IV = 4 avril 1796.)

(*Du 25 ventôse.*) Le Conseil des Cinq-Cents après avoir entendu le rapport de sa commissio créée pour examiner le projet de règlement d l'Institut national des sciences et des arts, ainsi qu les trois lectures faites les 19 pluviôse, 3 et 25 ven tôse,

Déclare qu'il n'y a pas lieu à l'ajournement.

Le Conseil, après avoir déclaré qu'il n'y a pa lieu à l'ajournement, prend la résolution suivante

SÉANCES.

1

Chaque classe de l'Institut s'assemblera deu fois par décade : la première classe, les *primidi* é *sextidi;* la seconde classe, les *duodi* et *septidi;* et l troisième classe, les *tridi* et *octidi.* La premièr séance de chaque décade sera publique.

2

Le bureau de chaque classe sera formé d'un pré sident et de deux secrétaires.

3

Le président sera élu par chaque classe, pou

six mois, au scrutin et à la pluralité absolue, dans les premières séances de vendémiaire et de germinal; il ne pourra être réélu qu'après six mois d'intervalle.

4

Le président sera remplacé, dans son absence, par le membre président sorti le plus nouvellement de la présidence.

5

Dans la première séance de chaque semestre, chacune des classes procédera à l'élection d'un secrétaire, de la même manière que pour l'élection d'un président. Chaque secrétaire restera en fonctions pendant un an et ne pourra être réélu qu'une fois. La première fois, on nommera deux secrétaires, et l'un d'eux sortira six mois après par la voie du sort.

6

L'Institut s'assemblera le *quintidi* de la première décade de chaque mois, pour s'occuper de ses affaires générales, prendre connaissance des travaux des classes et procéder aux élections.

7

Il sera présidé alternativement par l'un des trois présidents des classes, et suivant leur ordre numérique. Le sort déterminera celui qui présidera dans la première séance.

8

Le bureau de la classe du président sera celui de

l'Institut pendant la séance et durant le mois qui la suit; il sera chargé, dans cet intervalle, de la correspondance et des affaires de l'Institut.

9

Les quatre séances publiques de l'Institut auront lieu les 15 vendémiaire, nivôse, germinal et messidor.

ÉLECTIONS.

10

Quand une place sera vacante dans une classe, un mois après la notification de cette vacance la classe délibérera, par la voie du scrutin, s'il y a lieu ou non de procéder à la remplir. Si la classe est d'avis qu'il n'y a point lieu d'y procéder, elle délibérera de nouveau sur cet objet trois mois après, et ainsi de suite.

11

Lorsqu'il sera arrêté qu'il y a lieu de procéder à l'élection, la section dans laquelle la place sera vacante présentera à la classe une liste de cinq candidats au moins.

12

S'il s'agit d'un associé étranger, la liste sera présentée par une commission formée d'un membre de chaque section de la classe, élu par cette section.

13

Si deux membres de la classe demandent qu'un

ou plusieurs autres candidats soient portés sur la liste, la classe délibérera par la voie du scrutin, et séparément, sur chacun de ces candidats.

14

La liste étant ainsi formée et présentée à la classe, si les deux tiers des membres sont présents, chacun d'eux écrira sur un billet les noms des candidats portés sur la liste, suivant l'ordre du mérite qu'il leur attribue, en écrivant 1 vis-à-vis du dernier nom, 2 vis-à-vis de l'avant-dernier nom, 3 vis-à-vis du nom immédiatement supérieur, et ainsi du reste jusqu'au premier nom.

15

Le président fera à haute voix le dépouillement du scrutin, et les deux secrétaires écriront au-dessous des noms de chaque candidat les nombres qui leur correspondent dans chaque billet. Ils feront ensuite les sommes de tous ces nombres, et les trois noms auxquels répondront les trois plus grandes sommes formeront, dans le même ordre, la liste de présentation à l'Institut.

16

S'il arrive qu'une ou plusieurs autres sommes soient égales à la plus petite de ces trois sommes, les noms correspondants seront portés sur la liste de présentation, dans laquelle on tiendra note de l'égalité des sommes.

17

Si les deux tiers des membres ne sont pas présents à la séance, la formation de la liste de présentation à l'Institut sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira les deux tiers des membres.

18

La liste formée par la classe sera présentée à l'Institut dans la séance suivante. Un mois après cette présentation, si les deux tiers des membres de l'Institut sont présents à la séance, on procédera à l'élection; autrement, l'élection sera renvoyée à la plus prochaine séance qui réunira la majorité des membres.

19

L'élection aura lieu entre les candidats portés sur la liste de présentation de la classe, suivant le mode prescrit pour la formation de cette liste. Le candidat au nom duquel répondra la plus grande somme sera proclamé par le président, qui lui donnera avis de sa nomination.

20

Dans le cas de l'égalité des sommes les plus grandes, on procédera, un mois après, et suivant le mode précédent, à un nouveau scrutin entre les seuls candidats aux noms desquels ces sommes répondent.

21

Si plusieurs candidats sont élus dans la même séance, l'âge déterminera leur rang d'ancienneté dans la liste des membres de l'Institut.

22

Les citoyens qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique[1], doivent être choisis par l'Institut pour voyager et faire des recherches sur l'agriculture, seront élus au scrutin, d'après une liste au moins triple du nombre des places à remplir. Cette liste sera présentée à l'Institut par une commission formée d'un membre de chaque section des deux premières classes, élu par cette section.

23

Les candidats aux noms desquels répondront, dans le dépouillement du scrutin, les plus grandes sommes prises en nombre égal à celui des places à remplir seront élus; et, dans le cas d'égalité de suffrages, les plus âgés auront la préférence.

PUBLICATION DES TRAVAUX DE L'INSTITUT.

24

Chaque classe publiera séparément les mémoires de ses membres et de ses associés : la première, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national,*

[1] Voyez ci-dessus, page 23.

sciences mathématiques et physiques; la seconde, sous celui de *Mémoires de l'Institut national, sciences morales et politiques;* et la troisième, sous le titre de *Mémoires de l'Institut national, littérature et beaux-arts.* Les classes publieront de plus les pièces qui auront remporté les prix, les mémoires des savants étrangers qui leur seront présentés et la description des inventions nouvelles les plus utiles.

25

L'Institut national continuera la description des arts commencée par l'Académie des sciences et l'extrait des manuscrits des bibliothèques nationales commencé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il sera chargé de toutes les opérations relatives à la fixation de l'unité des poids et mesures; et, lorsqu'elles seront terminées, il sera dépositaire d'une mesure originale de cette unité, en platine.

26

Les associés correspondront avec la classe à laquelle ils appartiennent. Ils lui enverront leurs observations et lui feront part de tout ce qu'ils connaîtront de nouveau dans les sciences et les arts. Lorsqu'ils viendront à Paris, ils auront droit d'assister aux séances de l'Institut et de ses classes et de participer à leurs travaux, mais sans y avoir ni voix élective ni fonctions relatives au régime intérieur. Ils ne cesseront d'être associés qu'après un an de domicile à Paris; et, dans ce cas, on procédera à leur remplacement.

27

Les six membres de l'Institut qui, par la loi du 3 brumaire sur l'organisation de l'instruction publique [1], doivent faire chaque année des voyages utiles aux progrès des arts et des sciences, seront choisis par tiers dans chacune des classes.

PRIX.

28

L'Institut national proposera six prix tous les ans. Chaque classe indiquera les sujets de deux de ces prix, qu'elle adjugera seule. Les prix seront distribués par l'Institut dans les séances publiques.

29

Lorsqu'il aura paru un ouvrage important dans les sciences, les lettres et les arts, l'Institut pourra proposer au Corps législatif de décerner à l'auteur une récompense nationale.

30

Les trois sections réunies de peinture, de sculpture et d'architecture choisiront au concours les artistes qui, conformément à la loi du 3 brumaire sur l'instruction publique [2], seront désignés par l'Institut pour être envoyés à Rome.

[1] Voyez ci-dessus, page 25.
[2] *Ibid.*

FONDS DES DÉPENSES DE L'INSTITUT.

31

Chaque classe nommera deux membres qui seront dépositaires de ses fonds et chargés, de concert avec le bureau, d'en faire la distribution, de surveiller l'impression des mémoires et toutes les dépenses de la classe.

32

Ces membres seront renouvelés tous les ans, savoir : le plus ancien, dans la première séance de chaque semestre. Ils seront élus au scrutin et à la pluralité absolue. La première fois, la classe en nommera deux, dont un sortira six mois après par la voie du sort.

33

La commission formée des six membres dépositaires des fonds de chaque classe sera dépositaire des fonds de l'Institut et chargée d'en faire et d'en surveiller l'emploi : elle en rendra compte tous les ans à l'Institut.

EMPLACEMENTS ET BIBLIOTHÈQUES.

34

Les emplacements nécessaires à l'Institut pour ses séances et celles de ses classes, pour ses collections et ses bibliothèques, sont fixés conformément au plan annexé à ce règlement.

35

Ils sont exclusivement destinés à l'Institut, et aucun changement ne pourra y être fait que sur sa demande, et avec l'approbation du Directoire exécutif.

36

Il sera attaché aux bibliothèques de l'Institut un bibliothécaire et deux sous-bibliothécaires.

37

Le bibliothécaire sera élu par l'Institut, au scrutin et à la pluralité absolue.

38

Les sous-bibliothécaires seront nommés par l'Institut, et choisis hors de son sein, sur la présentation du bibliothécaire.

39

Les bibliothèques seront sous la surveillance de la commission des six membres chargés des fonds et des dépenses de l'Institut.

COMPTE A RENDRE AU CORPS LÉGISLATIF.

40

Les secrétaires de chaque classe se réuniront pour rédiger le compte de ses travaux : ils le présenteront, dans la première séance de fructidor, à la classe, qui, après l'avoir discuté, le présentera à l'Institut dans sa séance du même mois.

41

Le président de l'Institut écrira ensuite aux présidents des deux Conseils pour demander l'admission de la commission chargée de rendre compte au Corps législatif des travaux de l'Institut. Cette commission sera composée des bureaux des trois classes.

42

L'Institut national est autorisé à faire tous les règlements de détails relatifs à la tenue de ses séances générales et particulières et à ses travaux, en se conformant aux dispositions du présen règlement.

La présente résolution sera imprimée.

Signé : A. C. THIBAUDEAU, *président*; P. J. AUDOUIN, GIBERT-DESMOLIÈRES, *secrétaires*.

Lecture faite de la résolution ci-dessus dans les séances des 29 ventôse, 7 germinal et de ce jour, et après avoir entendu le rapport de la commission nommée le 29 ventôse, le Conseil des Anciens approuve la résolution ci-dessus. Le 15 germinal an IV de la République française.

Signé : J. A. CREUZÉ-LATOUCHE, *président*; D'ALPHONSE, DE TORCY, MEILLAN, *secrétaires*.

Le Directoire exécutif ORDONNE, etc.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Constitution du 22 frimaire an VIII = 13 décembre 1799.)

ART. 88. Un Institut national est chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et les arts.

ATTRIBUTIONS

DONNÉES À L'INSTITUT.

(Loi du 11 floréal an X = 1er mai 1802.)

ART. 24.

Les écoles spéciales qui existent seront maintenues... Quand il y vaquera une place de professeur, ainsi que dans l'école de droit qui sera établie à Paris, il y sera nommé, par le premier Consul, entre trois candidats qui seront présentés, le premier par une des classes de l'Institut national, le second par les inspecteurs généraux des études et le troisième par les professeurs de l'école où la place sera vacante.

ART. 25.

De nouvelles écoles spéciales seront instituées comme il suit :

1° Il pourra être établi dix écoles de droit.

2° Il pourra être créé trois nouvelles écoles de médecine...

3° Il y aura quatre écoles d'histoire naturelle, de physique et de chimie...

4° Les arts mécaniques et chimiques seront enseignés dans deux écoles spéciales.

5° Une école de mathématiques transcendantes...

6° Une école spéciale de géographie, d'histoire et d'économie publique...

7° Outre les écoles des arts du dessin existant à Paris, Dijon et Toulouse, il en sera formé une quatrième...

8° Les observatoires actuellement en activité auront chacun un professeur d'astronomie.

9° Il y aura près de plusieurs lycées des professeurs de langues vivantes.

10° Il sera nommé huit professeurs de musique et de composition.

ART. 26.

La première nomination des professeurs de ces nouvelles écoles spéciales sera faite de la manière suivante : les classes de l'Institut correspondantes aux places qu'il s'agira de remplir présenteront un sujet au Gouvernement ; les trois inspecteurs généraux des études en présenteront un second; le premier Consul choisira l'un des deux. — Après l'organisation de ces nouvelles écoles spéciales, le premier Consul nommera aux places vacantes, entre trois sujets qui lui seront présentés, comme il est dit à l'article 24.

ART. 41.

Aucun établissement ne pourra prendre désormais les noms de *lycée* et d'*institut*. L'Institut national des sciences et arts sera le seul établissement public qui portera ce dernier nom.

NOUVELLE ORGANISATION

DE L'INSTITUT.

Saint-Cloud, le 3 pluviôse an XI de la République (23 janvier 1803).

Le Gouvernement de la République, sur le rapport du Ministre de l'intérieur, le Conseil d'État entendu,

ARRÊTE ce qui suit :

I

L'Institut national, actuellement divisé en trois classes, le sera désormais en quatre, savoir :

PREMIÈRE CLASSE.

Classe des sciences physiques et mathématiques.

SECONDE CLASSE.

Classe de la langue et de la littérature françaises.

TROISIÈME CLASSE.

Classe d'histoire et de littérature ancienne.

QUATRIÈME CLASSE.

Classe des beaux-arts.

Les membres actuels et associés étrangers de l'Institut seront répartis dans ces quatre classes.

Une commission de cinq membres de l'Institut, nommée par le premier Consul, arrêtera ce travail,

qui sera présenté à l'approbation du Gouvernement.

2

La première classe sera formée des dix sections qui composent aujourd'hui la première classe de l'Institut, d'une section nouvelle de géographie et navigation, et de huit associés étrangers.

Ces sections seront composées et désignées ainsi qu'il suit :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Géométrie, six membres;
Mécanique, six *idem;*
Astronomie, six *idem;*
Géographie et Navigation, trois *idem* [1];
Physique générale, six *idem.*

SCIENCES PHYSIQUES.

Chimie, six membres;
Minéralogie, six *idem;*
Botanique, six *idem;*
Économie rurale et Art vétérinaire, six *idem;*
Anatomie et Zoologie, six *idem;*
Médecine et Chirurgie, six *idem.*

La première classe nommera, sous l'approbation du premier Consul, deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels seront membres de la classe, mais ne feront partie d'aucune section.

La première classe pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

[1] Voyez, pages 72 et 73, le décret impérial du 3 janvier 1866.

Elle pourra nommer cent correspondants, pris parmi les savants nationaux et étrangers.

3

La seconde classe sera composée de quarante membres.

Elle est particulièrement chargée de la confection du Dictionnaire de la langue française; elle fera, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Le recueil de ses observations critiques sera publié au moins quatre fois par an.

Elle nommera dans son sein, et sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui continuera à faire partie du nombre des quarante membres qui la composent.

Elle pourra élire jusqu'à douze de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

4

La troisième classe sera composée de quarante membres et de huit associés étrangers.

Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire, et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, seront les objets de ses recherches et de ses travaux; elle s'attachera particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages grecs, latins et orientaux qui n'ont pas encore été traduits.

Elle s'occupera de la continuation des recueils diplomatiques.

Elle nommera dans son sein, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui

fera partie du nombre des quarante membres dont la classe est composée.

Elle pourra élire jusqu'à neuf de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer soixante correspondants nationaux ou étrangers.

5

La quatrième classe sera composée de vingt-huit membres et de huit associés étrangers.

Ils seront divisés en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit :

Peinture, dix membres;
Sculpture, six *idem;*
Architecture, six *idem;*
Gravure, trois *idem;*
Musique (composition), trois *idem.*

Elle nommera, sous l'approbation du premier Consul, un secrétaire perpétuel, qui sera membre de la classe, mais qui ne fera point partie des sections.

Elle pourra élire jusqu'à six de ses membres parmi ceux des autres classes de l'Institut.

Elle pourra nommer trente-six correspondants, pris parmi les nationaux ou les étrangers.

6

Les membres associés étrangers auront voix délibérative seulement pour les objets de sciences, de littérature et d'arts; ils ne feront partie d'aucune section et ne toucheront aucun traitement.

7

Les associés républicoles actuels de l'Institut feront partie des cent quatre-vingt-seize correspondants attachés aux classes des sciences, des belles-lettres et des beaux-arts.

Les correspondants ne pourront prendre le titre de membres de l'Institut.

Ils perdront celui de correspondants lorsqu'ils seront domiciliés à Paris.

8

Les nominations aux places vacantes seront faites par chacune des classes où ces places viendront à vaquer; les sujets élus seront confirmés par le premier Consul.

9

Les membres des quatre classes auront le droit d'assister réciproquement aux séances particulières de chacune d'elles et d'y faire des lectures lorsqu'ils en auront fait la demande.

Ils se réuniront quatre fois par an en corps d'Institut, pour se rendre compte de leurs travaux.

Ils éliront en commun le bibliothécaire et les sous-bibliothécaires de l'Institut, ainsi que les agents qui appartiennent en commun à l'Institut.

Chaque classe présentera à l'approbation du Gouvernement les statuts et règlements particuliers de sa police intérieure.

10

Chaque classe tiendra, tous les ans, une séance publique, à laquelle les trois autres assisteront.

11

L'Institut recevra annuellement du trésor public quinze cents francs pour chacun de ses membres non associés, six mille francs pour chacun de ses secrétaires perpétuels, et, pour ses dépenses, une somme qui sera déterminée tous les ans, sur la demande de l'Institut, et comprise dans le budget du Ministre de l'intérieur.

12

Il y aura pour l'Institut une commission administrative, composée de cinq membres, deux de la première classe et un de chacune des trois autres, nommés par leurs classes respectives.

Cette commission fera régler, dans les séances générales prescrites par l'article IX, tout ce qui est relatif à l'administration, aux dépenses générales de l'Institut et à la répartition des fonds entre les quatre classes.

Chaque classe réglera ensuite l'emploi des fonds qui lui auront été assignés pour ses dépenses, ainsi que ce qui concerne l'impression et la publication de ses mémoires.

13

Tous les ans, les classes distribueront des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit :

La première classe, un prix de trois mille francs;

La seconde et la troisième classe, chacune un prix de quinze cents francs;

Et la quatrième classe, des grands prix de peinture, de sculpture, d'architecture et de composition musicale. Ceux qui auront remporté un de ces quatre grands prix seront envoyés à Rome et entretenus aux frais du Gouvernement.

14

Le Ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Le premier Consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier Consul :

Le Secrétaire d'État,

Signé : HUGUES B. MARET.

Pour ampliation :

Le Ministre de l'intérieur,

Signé : CHAPTAL.

CONFIRMATION DE L'INSTITUT.

(Charte de 1814, art. 68.)

Les lois actuellement existantes qui ne sont pas contraires à la présente Charte restent en vigueur, jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé [1].

[1] La même disposition se trouve dans la Charte de 1830 (article 59).

NOUVELLE ORGANISATION
DE L'INSTITUT.

ORDONNANCE DU 21 MARS 1816.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes verront, salut.

La protection que les Rois nos aïeux ont constamment accordée aux sciences et aux lettres nous a toujours fait considérer avec un intérêt particulier les divers établissements qu'ils ont fondés pour honorer ceux qui les cultivent : aussi n'avons-nous pu voir sans douleur la chute de ces Académies qui avaient si puissamment contribué à la prospérité des lettres, et dont la fondation a été un titre de gloire pour nos augustes prédécesseurs. Depuis l'époque où elles ont été rétablies sous une dénomination nouvelle, nous avons vu avec une vive satisfaction la considération et la renommée que l'Institut a méritées en Europe. Aussitôt que la divine Providence nous a rappelé sur le trône de nos pères, notre intention a été de maintenir et de protéger cette savante compagnie; mais nous avons jugé convenable de rendre à chacune de ses classes son nom primitif, afin de rattacher leur gloire passée à celle qu'elles ont acquise et afin de leur rappeler à la fois ce qu'elles ont pu faire dans des temps difficiles et ce que nous devons en attendre dans des jours plus heureux.

Enfin, nous nous sommes proposé de donner aux Académies une marque de notre royale bienveillance, en associant leur rétablissement à la restauration de la monarchie et en mettant leur composition et leurs statuts en accord avec l'ordre actuel de notre gouvernement.

A CES CAUSES, et sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur,

Notre Conseil d'État entendu,

NOUS AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'Institut sera composé de quatre Académies, dénommées ainsi qu'il suit, et selon l'ordre de leur fondation, savoir :

L'Académie française ;

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres ;

L'Académie royale des sciences ;

L'Académie royale des beaux-arts.

ART. 2.

Les Académies sont sous notre protection directe et spéciale.

ART. 3.

Chaque Académie aura son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont ou lui seront spécialement affectés.

ART. 4.

Toutefois l'agence, le secrétariat, la bibliothèque et les autres collections de l'Institut demeureront communs aux quatre Académies.

ART. 5.

Les propriétés communes aux quatre Académies et les fonds y affectés seront régis et administrés, sous l'autorité de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur, par une commission de huit membres, dont deux seront pris dans chaque Académie.

Ces commissaires seront élus chacun pour un an et seront toujours rééligibles.

ART. 6.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie seront régis en son nom par les bureaux ou commissions institués ou à instituer, et dans les formalités établies par les règlements.

ART. 7.

Chaque Académie disposera, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

ART. 8.

Elles tiendront une séance publique commune le 24 avril, jour de notre rentrée dans notre royaume.

ART. 9.

Les membres de chaque Académie pourront être élus aux trois autres Académies.

ART. 10.

L'Académie française reprendra ses anciens statuts, sauf les modifications que nous pourrions juger nécessaires, et qui nous seront présentées, s'il y a lieu, par notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur.

ART. 11.

L'Académie française est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 12.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres conservera l'organisation et les règlements actuels de la troisième classe de l'Institut.

ART. 13.

L'Académie royale des inscriptions et belles-lettres est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 14.

L'Aadémie royale des sciences conservera l'organisation et la distribution en sections de la première classe de l'Institut.

ART. 15.

L'Académie royale des sciences est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 16.

L'Académie royale des beaux-arts conservera l'organisation et la distribution en sections de la quatrième classe de l'Institut.

ART. 17.

L'Académie royale des beaux-arts est et demeure composée ainsi qu'il suit :

(Voyez l'*Annuaire* de 1817.)

ART. 18.

Il sera ajouté, tant à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres qu'à l'Académie royale des sciences, une classe d'académiciens libres, au nombre de dix pour chacune de ces deux Académies.

ART. 19.

Les académiciens libres n'auront d'autre indemnité que celle du droit de présence.

Ils jouiront des mêmes droits que les autres académiciens, et seront élus selon les formes accoutumées.

ART. 20.

Les anciens honoraires et académiciens, tant de

l'Académie royale des sciences que de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, seront de droit académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu.

Ces Académies feront les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix académiciens libres dans chacune d'elles.

ART. 21.

L'Académie royale des beaux-arts aura également une classe d'académiciens libres, dont le nombre sera déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

ART. 22.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur soumettra à notre approbation les modifications qui pourraient être jugées nécessaires dans les règlements de la seconde, de la troisième et de la quatrième classe de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, à l'Académie royale des sciences et à l'Académie royale des beaux-arts.

ART. 23.

Il sera, chaque année, alloué au budget de notre Ministre secrétaire d'État de l'intérieur un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux membres, secrétaires perpétuels et employés des quatre classes de l'Institut, ainsi que pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Le fonds sera réparti entre chacune des quatre Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière à ce que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui sera assigné pour son service.

ART. 24.

Tous les membres qui ont appartenu jusqu'à ce jour à l'une des quatre classes de l'Institut conserveront la totalité de leur traitement.

ART. 25.

Sont maintenus les décrets et règlements qui ne contiennent aucune disposition contraire à celles de la présente ordonnance.

ART. 26.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné au château des Tuileries, le 21 mars de l'an de grâce 1816, et de notre règne le vingt et unième.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État de l'intérieur,

Signé : VAUBLANC.

RÉTABLISSEMENT

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

ORDONNANCE DU 26 OCTOBRE 1832.

LOUIS-PHILIPPE, ROI DES FRANÇAIS, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 brumaire an IV, concernant l'instruction publique, qui établit et organise dans l'Institut national une classe spéciale des sciences morales et politiques;

Vu l'arrêté du Gouvernement du 3 pluviôse an XI, qui supprime cette classe;

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

AVONS ORDONNÉ et ORDONNONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

L'ancienne classe des sciences morales et politiques est et demeure rétablie dans le sein de l'Institut royal de France, sous le titre d'*Académie des sciences morales et politiques.*

ART. 2.

Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente.

ART. 3.

Elle est divisée en cinq sections, savoir :

Philosophie;
Morale;
Législation, Droit public et Jurisprudence;
Économie politique et Statistique;
Histoire générale et philosophique.

ART. 4.

Sont membres de cette Académie :

1° Ceux qui en faisaient partie à l'époque de sa suppression :

MM. le baron DACIER,
DAUNOU,
le comte GARAT,
LACUÉE, comte DE CESSAC,
le comte MERLIN,
le marquis DE PASTORET,
le comte REINHARD,
le comte RŒDERER,
le comte SIEYÈS,
le prince DE TALLEYRAND;

2° Ceux des correspondants de ladite classe qui depuis sont devenus membres de l'Institut :

MM. le comte DESTUTT DE TRACY,
le baron DE GÉRANDO.

ART. 5.

Les membres ci-dessus désignés compléteront le nombre de trente par des élections successives, réglées ainsi qu'il suit :

Quatre nouveaux membres seront élus immédiatement, et choisis dans le sein de l'Institut.

L'Académie des sciences morales et politiques ainsi constituée élira sept autres membres, à une époque qui sera ultérieurement déterminée.

Ces vingt-trois membres procéderont à une nouvelle élection de sept autres membres, lesquels compléteront l'Académie.

ART. 6.

Les membres de l'Académie des sciences morales et politiques nommeront un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut.

ART. 7.

Ils proposeront à notre Ministre de l'instruction publique un projet de répartition des membres de l'Académie dans les cinq sections qui la composent.

ART. 8.

Ils sont également chargés de reviser les anciens règlements et de proposer au Ministre un projet de règlement nouveau.

ART. 9.

Les dépenses de l'Académie des sciences morales et politiques seront fixées par la loi de finances qui sera présentée aux Chambres dans le cours de leur prochaine session.

ART. 10.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Paris, le 26 octobre 1832.

Signé : LOUIS-PHILIPPE.

Par le Roi :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : GUIZOT.

EXTRAIT

DU RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

5 mars 1833.

TITRE Ier.

COMPOSITION DE L'ACADÉMIE.

ARTICLE PREMIER.

L'Académie se compose de trente académiciens titulaires.

Il y aura cinq académiciens libres et cinq associés étrangers.

ART. 2.

L'Académie aura trente correspondants au moins, quarante au plus; elle les distribuera entre les sections.

ART. 3.

Les académiciens libres et les associés étrangers ne sont spécialement attachés à aucune section.

ART. 4.

Pour être académicien titulaire ou libre, il faut être Français et résider à Paris.

ART. 5.

Les correspondants seront choisis indistinctement parmi les Français et les étrangers.

ART. 6.

Les académiciens libres ont droit de suffrage dans l'élection des académiciens de leur ordre, et voix délibérative en ce qui concerne les travaux de l'Académie.

ART. 7.

Un académicien libre ne peut se présenter pour être élu académicien titulaire tant qu'il conserve le premier titre.

ART. 8.

Tout académicien titulaire ou libre qui s'absentera plus d'une année sans congé de l'Académie ou sans mission du Gouvernement, ou sans autre empêchement légitime, sera censé avoir donné sa démission.

RÈGLEMENT

CONCERNANT

LES RÉUNIONS GÉNÉRALES DE L'INSTITUT.

(Extrait du procès-verbal
de la séance tenue par les cinq Académies le 19 juillet 1848.)

ARTICLE PREMIER.

Il y aura des réunions périodiques des cinq Aca-

démies, où seront traitées toutes les questions d'intérêt général pour l'Institut.

Ces réunions ne seront pas publiques.

ART. 2.

Ces réunions générales seront trimestrielles. Si la discussion n'est pas terminée, elle pourra être continuée dans une séance supplémentaire, dont l'Assemblée déterminera le jour.

ART. 3.

En outre, chaque Académie a le droit de provoquer une réunion générale extraordinaire, en s'adressant au président de l'Institut.

ART. 4.

Le bureau de l'Institut se compose de cinq membres, un président et quatre vice-présidents.

Ces cinq membres sont choisis respectivement par les cinq Académies. La durée du bureau est d'une année.

ART. 5.

Le bureau est présidé par un des cinq membres, selon le tour qui appartient à chacune des Académies.

ART. 6.

Le procès-verbal des séances sera rédigé par le secrétaire perpétuel de l'Académie à laquelle appartient le président.

ART. 7.

La réunion générale de l'Institut aura lieu le premier mercredi de chaque trimestre.

ART. 8.

Le bureau est chargé de préparer l'ordre du jour.

Cet ordre du jour se composera des matières qui auront été désignées par la dernière assemblée générale, par une des cinq Académies ou par le bureau.

Cet ordre du jour sera indiqué dans les lettres de convocation.

L'assemblée se réserve le droit de fixer l'ordre de priorité entre les propositions.

ART. 9.

Le bureau des séances trimestrielles présidera la séance publique annuelle de l'Institut.

ART. 10.

La séance publique annuelle aura lieu le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut.

DISPOSITIONS

CONCERNANT

LES NOMINATIONS A DIFFÉRENTES CHAIRES.

Décret du 9 mars 1852.

ARTICLE PREMIER.

. . . . . .

. . . . . .

En cas de vacance d'une chaire au Collège de France, au Muséum d'histoire naturelle, à l'École des langues orientales vivantes, ou d'une place au Bureau des longitudes, à l'Observatoire de Paris ou de Marseille, les professeurs ou membres de ces établissements présentent deux candidats ; la classe correspondante de l'Institut en présente également deux. Le Ministre peut, en outre, proposer au choix du Président de la République un candidat désigné par ses travaux.

DÉCRET

MODIFIANT

LE RÉGIME ADMINISTRATIF DE L'INSTITUT

ET AUGMENTANT LE NOMBRE DES MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

14 avril 1855.

ARTICLE PREMIER.

La séance publique annuelle commune aux cinq

classes de l'Institut impérial de France aura lieu le 15 août, jour de la Saint-Napoléon.

ART. 2.

L'époque et l'ordre de toutes les séances publiques, particulières aux cinq Académies, seront réglés par décisions spéciales de notre Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui demeure chargé, pour chaque Académie, de prendre toutes les dispositions énoncées au second paragraphe de l'article 4 du règlement du 21 juin 1816.

ART. 3.

Les concours des prix à décerner, soit par chacune des Académies, soit par les Académies réunies, seront jugés suivant les formes déterminées par l'article 3 de l'ordonnance du 3 mars 1824; toutefois, en ce qui concerne les prix fondés par les particuliers, le concours sera jugé suivant les règles fixées par les décrets ou ordonnances d'acceptation.

ART. 4.

Dans la séance publique commune aux cinq Académies, un prix d'une valeur annuelle de dix mille francs sera, tous les trois ans, décerné en notre nom à l'ouvrage ou à la découverte que les cinq classes auront jugé le plus propre à honorer ou à servir le pays.

Le jugement sera rendu conformément aux dispositions de l'article précédent.

Ce prix sera décerné pour la première fois le 15 août 1856 entre tous les auteurs des travaux signalés dans les cinq dernières années.

ART. 5.

Un rapport annuel sur l'état des travaux confiés par les règlements à chacune des cinq Académies, sera rédigé conformément à l'article 40 de la loi du 15 germinal an IV et arrêté en assemblée générale de l'Institut.

Il nous sera présenté par notre Ministre de l'instruction publique et des cultes.

ART. 6.

Les fonctionnaires préposés à la bibliothèque et aux différents services de l'Institut seront nommés par notre Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui réglera l'emploi des fonds affectés par le budget au traitement de ces fonctionnaires.

ART. 7.

Il est créé à l'Académie des sciences morales et politiques une section nouvelle sous le titre de *Politique, Administration, Finances*, laquelle sera composée de dix membres, de manière à élever à quarante le nombre des membres de ladite Académie.

Les membres de cette section nouvelle, nommés par nous pour la première fois, jouiront des mêmes droits et traitements que les membres des autres sections.

ART. 8.

Sont abrogées l'ordonnance du 3 mars 1831 et toutes dispositions contraires au présent décret [1].

[1] Voyez, pages 66 et suivantes, les décrets des 11 août 1859, 22 décembre 1860 et 12 juillet 1872.

DÉCRET

NOMMANT LES NOUVEAUX MEMBRES

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

14 avril 1855.

La sixième section de l'Académie des sciences morales et politiques, instituée sous ce titre : *Politique, Administration, Finances*, est et demeure composée ainsi qu'il suit :

MM. le marquis D'AUDIFFRET,
BARTHE,
BINEAU,
Pierre CLÉMENT,
le vicomte DE CORMENIN,
GRÉTERIN,
LAFERRIÈRE,
Armand LEFEBVRE,
MESNARD,
le baron PELET.

Signé : NAPOLÉON.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 7 JANVIER 1857.

Une sixième place d'*académicien libre* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques, qui nommera, en outre, sept correspondants pour la section de Politique, Administration, Finances.

EXTRAIT DU DÉCRET IMPÉRIAL

DU 28 MARS 1857.

Une sixième place d'*associé étranger* est créée à l'Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France.

FONDATION D'UN PRIX BIENNAL.

DÉCRET DU 11 AOÛT 1859.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes;

Vu le décret du 14 avril 1855,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Un prix de la valeur de vingt mille francs sera, tous les deux ans, décerné en notre nom par l'Institut impérial de France, dans sa séance publique commune aux cinq Académies.

Ce prix sera attribué tour à tour, dans l'ordre des lettres, des sciences et des arts, à une œuvre ou à une découverte désignée par la majorité des suffrages des Académies réunies.

Il remplacera le prix triennal institué par le décret du 14 avril 1855, et sera décerné, pour la première fois, dans la séance du 15 août 1860, entre les auteurs des ouvrages qui se seront produits dans l'ordre des lettres pendant les six dernières années.

ART. 2.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 11 août 1859.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique et des cultes,

Signé : ROULAND.

NOUVELLES DISPOSITIONS

CONCERNANT LE PRIX BIENNAL.

Décret du 22 décembre 1860.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre d'État;

Vu les décrets du 14 avril 1855 et du 11 août 1859;

Prenant en considération le vœu qui nous a été exprimé par l'Institut impérial de France, relativement à l'application du décret du 11 août 1859,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le prix biennal de vingt mille francs institué par notre décret du 11 août 1859 sera attribué tour à tour, à partir de 1861, à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays, qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut impérial de France. Il sera décerné en notre nom par l'Institut, dans sa séance publique du 15 août.

sur la désignation successive de l'Académie française, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de l'Académie des sciences, de l'Académie des beaux-arts, de l'Académie des sciences morales et politiques.

Cette désignation devra être sanctionnée par la majorité des suffrages des cinq Académies réunies.

Le prix ne pourra, en aucun cas, être partagé.

ART. 2.

Notre Ministre d'État est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 22 décembre 1860.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

AUGMENTATION

DU NOMBRE DES

CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Décret du 25 avril 1863.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, portant organisation de la quatrième classe de l'Institut, sous le titre de *Classe des beaux-arts* (devenue Académie des beaux-arts);

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816, prescrivant de nouvelles dispositions relatives à l'organisation de l'Académie des beaux-arts;

Vu le règlement adopté par ladite Académie, approuvé par ordonnance royale du 7 juillet 1816;

Vu la lettre adressée par l'Académie, par son secrétaire perpétuel, à notre Ministre d'État, le 16 mars 1863, et les considérations qui y sont développées;

Sur le rapport de notre Ministre d'État,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des correspondants de l'Académie

des beaux-arts, tant nationaux qu'étrangers, fixé à quarante par l'article LX du règlement susvisé, est porté à cinquante.

ART. 2.

Les cinquante correspondants de l'Académie des beaux-arts seront répartis comme il suit entre les six sections de ladite compagnie, savoir :

Section de Peinture.....	14	peintres.
Section de Sculpture.....	8	sculpteurs.
Section d'Architecture.....	8	architectes.
Section de Gravure.....	4	graveurs.
Section de Composition musicale..	6	compositeurs.
Académiciens libres.....	10	archéologues, (critiques, amateurs, etc.).

ART. 3.

Le règlement de l'Académie des beaux-arts sera modifié conformément au présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 25 avril 1863.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre d'État,

Signé : WALEWSKI.

AUGMENTATION

DU NOMBRE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

Décret du 3 janvier 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique;

Vu la loi du 3 brumaire an IV, portant organisation de l'Institut national des sciences et des arts;

Vu l'arrêté consulaire du 3 pluviôse an XI, modificatif de ladite organisation;

Vu l'ordonnance royale du 21 mars 1816;

Vu la délibération de l'Académie des sciences en date du 22 juin 1863;

Vu la loi de finances du 8 juillet 1865,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

Le nombre des membres de la section de Géographie et Navigation de l'Académie des sciences de l'Institut impérial de France est porté de trois à six.

ART. 2.

L'élection des trois nouveaux membres aura lieu dans les formes accoutumées.

ART. 3.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 3 janvier 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : V. DURUY.

NOUVELLE ORGANISATION

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITI

Décret du 9 mai 1866.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la v
nationale, EMPEREUR DES FRANÇAIS,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur le rapport de notre Ministre secrétaire
au département de l'instruction publique;

Vu l'article 3 du titre IV de la loi du 3 bru
an IV;

Vu l'ordonnance royale du 26 octobre 18

Vu le règlement particulier de l'Académi
sciences morales et politiques, revêtu de l'a
bation royale, en date du 5 mars 1833;

Vu le décret du 14 avril 1855;

Vu les délibérations de l'Académie des sc
morales et politiques en date des 16 et 2
1866,

AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ARTICLE PREMIER.

La sixième section de l'Académie des sc
morales et politiques, intitulée *Politique, A
tration, Finances,* est supprimée.

ART. 2.

La quatrième section prendra le titre d'*Éc
politique et Finances, Statistique.*

ART. 3.

Les membres actuels de la sixième section seront répartis par ladite Académie entre les autres sections.

ART. 4.

Notre Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais des Tuileries, le 9 mai 1866.

Signé : NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre secrétaire d'État au département de l'instruction publique,

Signé : V. DURUY.

DÉLIBÉRATION DES CINQ ACADÉMIES

DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE TRIMESTRIELLE

du mercredi 5 juillet 1871.

L'assemblée décide que désormais la séance publique des cinq Académies aura lieu, comme avant le décret du 14 avril 1855, qui l'avait fixée au 15 août, le 25 octobre, jour anniversaire de l'organisation de l'Institut, conformément à la délibération prise par les cinq Académies le 19 juillet 1848.

ABROGATION
DU DÉCRET DU 14 AVRIL 1855.

Décret du 12 juillet 1872.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Sur le rapport du Ministre de l'instruction publique et des cultes;

Vu la loi du 15 germinal an IV et les ordonnances confirmant les dispositions de ladite loi;

Vu le décret du 14 avril 1855,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

Le décret du 14 avril 1855, portant modification au régime administratif de l'Institut, est rapporté, et l'Institut sera régi par les lois et ordonnances antérieures audit décret.

ART. 2.

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Versailles, le 12 juillet 1872.

Signé : A. THIERS.

Par le Président de la République :

Le Ministre de l'instruction publique et des cultes,

Signé : JULES SIMON.

PRÉSIDENCE DE L'INSTITUT.

L'Académie des sciences morales et politiques préside l'Institut pendant l'année 1881.

BUREAU DE L'INSTITUT POUR 1881.

MM.

CARO, délégué de l'Académie des sciences morales et politiques....	Président.
C. DOUCET, délégué de l'Académie française.....	Vice-présidents.
PAVET DE COURTEILLE, délégué de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.....	
WURTZ, délégué de l'Académie des sciences.....	
QUESTEL, délégué de l'Académie des beaux-arts.....	
MIGNET, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques.....	Secrétaire.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

COMMISSION CENTRALE ADMINISTRATIVE

POUR LES DÉPENSES

COMMUNES AUX CINQ ACADÉMIES.

MM.

CUVILLIER-FLEURY.	pour l'Académie française.
C. ROUSSET.	
JOURDAIN	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
DELOCHE.	
DECAISNE	pour l'Académie des sciences.
BECQUEREL.	
GUILLAUME	pour l'Académie des beaux-arts.
BAILLY.	
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE.	pour l'Académie des sciences morales et politiques.
GIRAUD.	

NOTA. Ces commissaires sont élus pour un an et sont toujours rééligibles.

PRIX DE LINGUISTIQUE

FONDÉ PAR M. DE VOLNEY.

MEMBRES DE LA COMMISSION.

MM.

DUFAURE.	pour l'Académie française.
X. MARMIER.	
MÉZIÈRES.	
REGNIER.	pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
LITTRÉ.	
RENAN.	
EDWARDS (Henri-Milne).	pour l'Académie des sciences.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

depuis le 1er janvier 1880.

M. Silvestre de Sacy, décédé le 14 février 1879;
Remplacé par M. Labiche, le 26 février 1880.

M. Saint-René Taillandier, décédé le 23 février 1879;
Remplacé par M. Du Camp, le 26 février 1880.

M. J. Favre, décédé le 19 janvier 1880;
Remplacé par M. Rousse, le 13 mai 1880.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEU
1836	MIGNET (François-Auguste-Alexis)..	Raynouard.
1841	HUGO (Le vicomte Victor-Marie)...	Lemercier.
1849	NOAILLES (Le duc Paul DE).....	Vte de Châteaubriand.
1850	NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré).....	De Féletz.
1855	LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid-Gabriel-Jean-Baptiste).....	Ancelot.
1856	FALLOUX (Le comte Alfred-Frédéric-Pierre DE).....	Comte Molé.
1857	AUGIER (Guillaume-Victor-Émile)..	Comte de Salv
1858	LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE).....	Alfred de Mus
1858	SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules)..	Brifaut.
1862	BROGLIE (Le duc Jacques-Victor-Albert DE).....	Lacordaire.
1862	FEUILLET (Octave).....	Scribe.
1863	DUFAURE (Jules-Armand-Stanislas).	Duc Pasquier.
1865	DOUCET (Charles-Camille).....	De Vigny.
1866	CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste).	Dupin.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1881.

	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
69	HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D').	Viennet.
69	CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE).	Berryer.
69	BARBIER (Henri-Auguste).....	Empis.
70	OLLIVIER (Olivier-Émile).....	De Lamartine.
70	MARMIER (Xavier).....	De Pongerville.
70	DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon).....	Duc de Broglie.
71	AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D').....	Cte de Montalembert.
71	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Villemain.
71	ROUSSET (Camille-Félix-Michel)...	Prévost-Paradol.
73	VIEL-CASTEL (Le baron Charles-Louis-Gaspard-Gabriel DE SALVIAC DE).....	Comte de Ségur.
74	MÉZIÈRES (Alfred-Jean-François)...	St-Marc-Girardin.
74	DUMAS (Alexandre).....	Lebrun.
74	CARO (Elme-Marie).....	Vitet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1875	LEMOINNE (John-Émile).....	Janin.
1875	DUMAS (Jean-Baptiste).....	Guizot.
1875	SIMON (Jules-François).....	De Rémusat.
1876	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Cte de Carné-Marcein.
1876	BOISSIER (Marie-Louis-Antoine-Gaston).....	Patin.
1877	SARDOU (Victorien).....	Autran.
1878	MARTIN (Bon-Louis-Henri).....	Thiers.
1878	RENAN (Joseph-Ernest).....	Claude Bernard.
1878	TAINE (Hippolyte-Adolphe).....	De Loménie.
1878	AUDIFFRET-PASQUIER (Le duc Edmond-Armand-Gaston D').....	Dupanloup.
1880	LABICHE (Eugène-Marie).....	S. de Sacy.
1880	DU CAMP (Maxime).....	St-René-Taillandier.
1880	ROUSSE (Aimé-Joseph-Édouard)...	Jules Favre.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, TRÉSORIER.	
1876	DOUCET (Charles-Camille).....	Patin.

COMMISSION DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

(Règlement de l'Académie, art. 6.)

MM.

C. DOUCET, secrétaire perpétuel,
MIGNET;
NISARD;
SANDEAU;
LITTRÉ;
CUVILLIER-FLEURY;
C. ROUSSET, rapporteur.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

C. DOUCET, secrétaire perpétuel, trésorier, président;
CUVILLIER-FLEURY;
C. ROUSSET.

ACADÉMIE
DES
INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
depuis le 1er janvier 1880.

M. Labarte, décédé le 14 août 1880;
Remplacé par M. Tissot, le 29 octobre 1880.

M. De Saulcy, décédé le 4 novembre 1880;
Remplacé par M. le comte Riant, le 17 décembre 1880.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LE

depuis le 1er janvier 1880.

M. Tissot, à Constantinople, élu académicie
le 29 octobre 1880;

Remplacé par M. Clermont-Ganneau, le
cembre 1880.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1837	PARIS (Alexis-Paulin).....	Raynouard.
1839	LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile)..	Pouqueville.
1841	WAILLY (Joseph-Noël DE).....	Mis de Pastoret.
1845	LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-).....	Fauriel.
1849	RAVAISSON-MOLLIEN (Jean-Gaspard-Félix LACHER-).....	Letronne.
1850	WALLON (Henri-Alexandre).....	Quatrem. de Quincy.
1853	ROSSIGNOL (Jean-Pierre).....	Eugène Burnouf.
1854	EGGER (Émile).....	Guérard.
1854	LONGPÉRIER (Henry-Adrien PREVOST DE).....	Cte de Choiseul-Daillecourt.
1855	REGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe).	Langlois.
1856	RENAN (Joseph-Ernest).....	Aug. Thierry.
1856	RENIER (Charles-Alphonse-Léon)..	Fortoul.
1857	MAURY (Louis-Ferdinand-Alfred)..	Dureau de la Malle.
1857	DELISLE (Léopold-Victor).....	Ét. Quatremère.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1860	MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément)	Ph. Le Bas.
1862	HAURÉAU (Jean-Barthélemy)	Jomard.
1863	JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET)	Berger de Xivrey.
1864	QUICHERAT (Louis)	Hase.
1864	DULAURIER (Jean-Paul-Louis-François-Édouard LEUGE)	Ampère.
1865	WADDINGTON (William-Henry)	Comte Beugnot.
1867	GUESSARD (Francis)	Munk.
1867	LE BLANT (Edmond-Frédéric)	Reinaud.
1869	DEFRÉMERY (Charles-François)	Marquis de Laborde.
1871	THUROT (François-Charles-Eugène)	Villemain.
1871	ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE)	Alexandre.
1871	DERENBOURG (Joseph)	Caussin de Perceval.
1871	DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin)	Huillard-Bréholles.
1873	PAVET DE COURTEILLE (Abel-Jean-Baptiste)	Vicomte de Rougé.
1873	GIRARD (Jules-Augustin)	Julien.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1874	HEUZEY (Léon-Alexandre).....	Beulé.
1874	PERROT (Georges).....	Guizot.
1875	DESJARDINS (Ernest-Émile-Antoine).	D'Avezac.
1875	BRÉAL (Michel-Jules-Alfred).....	Brunet de Presle.
1876	PARIS (Gaston-Bruno-Paulin).....	Guigniaut.
1878	HERVEY DE SAINT-DENYS (Le marquis Marie-Jean-Léon D').....	Boutaric.
1878	MARIETTE (François-Auguste-Ferdinand).....	De la Saussaye.
1878	BARBIER DE MEYNARD (Charles-Adrien-Casimir).....	De Slane.
1878	FOUCART (Paul-François).....	Naudet.
1878	SCHEFER (Charles-Henri-Auguste)..	Garcin de Tassy.
1880	RIANT (Le comte Paul-Édouard-Didier).....	De Saulcy.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1873	WALLON (Henri-Alexandre).....	Guigniaut, secrétaire perpétuel démissionnaire.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1858	LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE).	De Pétigny.
1862	DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas).....	Biot.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1868	Vogüé (Le marquis Charles-Jean-Melchior DE).....	Duc d'Albert de Luynes.
1871	Robert (Pierre-Charles).....	Mérimée.
1871	Martin (Thomas-Henri).....	Dehèque.
1873	Duruy (Jean-Victor).....	Vitet.
1876	Germain (Alexandre-Charles).....	Mis de La Grange.
1876	Nisard (Marie-Léonard-Charles)...	F. Didot.
1879	Baudry (Frédéric).....	Comte de Lasteyrie.
1880	Tissot (Cbhrles-Joseph).....	Labarte.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1864	Witte (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE), à Anvers.....	Cureton.
1867	Fleischer (Heinrich-Lebrecht), à Leipzig.....	Bœckh.
1867	Rossi (Jean-Baptiste DE), à Rome..	Bopp.
1869	Müller (Max), à Oxford.....	Welcker.
1871	Amari (Michele), à Rome.....	Peyron.
1876	Gorresio (Gaspare), à Turin.....	Lassen.
1876	Cobet (Charles-Gabriel), à Leyde..	Pertz.
1876	Madvig (Jean-Nicolas), à Copenhague.....	Ritschl.

CORRESPONDANTS.

Une ordonnance royale du 6 février 1839 a porté le nombre des correspondants à cinquante, dont trente étrangers et vingt régnicoles.

MM.,

1839 FLOQUET (Pierre-Amable) ✠, à Formentin, arrondissement de Pont-l'Évêque (Calvados); et à Paris, rue de l'Arcade, n° 25.

1844 RAWLINSON (Sir Henry Creswick), C. B. à Londres.

1850 HODGSON (Brian-Houghton) ✠, à Alderney-Grange, comté de Glocester (Angleterre).

1850 RANGABÉ (Alexandre-Rizo), à Athènes.

1854 MINERVINI (Jules) ✠, à Naples.

1854 LAYARD (Austen-Henry), à Constantinople.

1854 MICHEL (Francisque) ✠, à Bordeaux (Gironde); et à Paris, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 13.

1855 BOISSIEU (Alphonse DE), à Lyon (Rhône).

1856 GAYANGOS (Don Pascual DE), à Madrid.

1858 LEPSIUS (Richard), à Berlin.

1860 WEIL (Gustave), à Heidelberg.

1860 MOMMSEN (Théodore) ✠, à Berlin.

1861 BIRCH (Samuel), à Londres.

MM.

1861 Benfey (Théodore), à Göttingue.

1863 Dumast (Le baron Auguste-François-Prosper Guerrier de) ✠, à Nancy.

1865 Weber (Albrecht-Friedrich), à Berlin.

1866 Henzen (Jean-Henri-Guillaume) ✠, à Rome.

1866 Weil (Henri) ✠, à Besançon; et à Paris, rue de Madame, n° 64.

1866 Dozy (Reinhart-Pierre-Anne), à Leyde.

1867 D'Arbois de Jubainville (Marie-Henry) ✠, à Jubainville (Vosges); et à Paris, boulevard Montparnasse, n° 84.

1867 Spiegel (Fritz-Ludwig-Ernest), à Erlangen (Bavière).

1867 Miklosich (Frank de), à Vienne.

1869 Mantellier (Jean-Philippe) ✠, à Trévoux et à Paris.

1869 Pott (Augustus-Frédérich), à Halle (Saxe).

1869 Curtius (Ernst), à Berlin.

1871 Cherbonneau (Jacques-Auguste) ✠, à Alger; et à Paris, rue des Feuillantines, n° 80.

1871 Chabas (François-Joseph) ✠, à Chalon-sur-Saône.

1871 Deschamps de Pas ✠, à Saint-Omer.

1871 Beaurepaire (Charles Robillard de) ✠, à Rouen.

1871 Muir (John), à Édimbourg.

1873 Thomas (Edward), à Londres.

MM.

1873 HANOTEAU (Louis-Prosper) C. ✠, à Guéret.

1875 DUMONT (Charles-Albert-Auguste-Eugène) ✠, à Paris, rue du Cherche-Midl, n°

1875 TAMIZEY DE LARROQUE (Jacques-Philippe) ✠, à Gontaud (Lot-et-Garonne).

1875 CASTAN (Ferréol-François-Joseph-Auguste) ✠, à Besançon.

1876 ALLMER (Louis-Christophe-Auguste), à Lyon.

1876 DORN (Johannes-Albrecht-Bernhard), à Saint-Pétersbourg.

1876 POOLE (Reginald Stuart), à Londres (British Museum).

1876 FABRETTI (Ariodante) ✠, à Turin.

1876 PORT (François-Célestin) ✠, à Angers.

1876 VAZQUEZ-QUEIPO (Don Vicente), à Madrid.

1876 MUSSAFIA (Adolf), à Vienne (Autriche).

1877 ASCOLI (Graziadio), à Milan.

1877 WHITNEY (William), à New-Haven (Connecticut).

1878 STOKES (Whitley), à Calcutta.

1878 KOUMANOUDIS, à Athènes.

1878 WRIGHT (William), à Cambridge.

1878 DEZEIMERIS (Reinhold), à Bordeaux.

1878 DESJARDINS (Abel) O. ✠, à Douai.

1880 CLERMONT-GANNEAU (Charles-Simon) ✠, à Jaffa.

COMMISSIONS LITTÉRAIRES

DE

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

COMMISSION DES INSCRIPTIONS ET MÉDAILLES,

instituée par décret du 25 juin 1806, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

EGGER;
DE LONGPÉRIER;
RENIER;
MILLER;
GUILLAUME, dessinateur.

COMMISSION

POUR LA CONTINUATION DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA FRANCE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 9 juillet 1816.

MM.

PARIS (Paulin);
LITTRÉ;
RENAN;
HAURÉAU;
PARIS (Gaston), membre adjoint.

COMMISSION

chargée de rédiger le *Corpus inscriptionum semiticarum*, instituée par délibération de l'Académie du 17 avril 1867; approuvée par lettre de M. le Ministre de l'instruction publique du 8 juillet 1867.

MM.

DE LONGPÉRIER;
RENAN;
WADDINGTON;
DE VOGÜÉ;
DERENBOURG.

COMMISSION DES TRAVAUX LITTÉRAIRES,

chargée de surveiller la continuation des Notices des Manuscrits, du Recueil des Historiens des Gaules et de la France, la publication des Historiens des Croisades, et autres travaux confiés à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

LABOULAYE;
EGGER;
DE LONGPÉRIER;
REGNIER;
MAURY;
RENAN;
DELISLE;
HAURÉAU;
Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ANTIQUITÉS DE LA FRANCE.

(Règlement de l'Académie, art. 42.)

MM.

DE LONGPÉRIER;

L. RENIER;

MAURY;

DELISLE;

HAURÉAU;

DESNOYERS;

DE ROZIÈRES;

PARIS (Gaston);

Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME,

chargée de dresser le programme des travaux de ses membres, d'en faire un rapport au Ministre et d'en rendre compte à la séance publique de l'Académie, d'après l'arrêté du Ministre de l'instruction publique du 26 janvier 1850, le décret du 7 août 1850 et celui du 9 février 1859.

MM.

EGGER;

DE LONGPÉRIER;

L. RENIER;

L. DELISLE;

MM.

MILLER;
WADDINGTON;
HEUZEY;
PERROT;
Et les Membres composant le Bureau.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE,

confirmée par l'ordonnance du Roi du 16 mai 1830.

MM.

JOURDAIN;
DELOCHE;
Et les Membres composant le Bureau.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
depuis le 1er janvier 1880.

SECTION DE GÉOMÉTRIE.

M. CHASLES, décédé le 18 décembre 1880;
Remplacé par M.

SECTION DE MÉCANIQUE.

M. MORIN, décédé le 7 février 1880;
Remplacé par M. BRESSE, le 31 mai 1880.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.

M. DE TESSAN, décédé le 30 septembre 1879;
Remplacé par M. PERRIER, le 5 janvier 1880.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES

depuis le 1er janvier 1880.

SECTION DE GÉOMÉTRIE.

M. Borchardt, à Berlin, décédé le 27 juin 1880;

Remplacé par M. Brioschi, à Milan, le 6 décembre 1880.

SECTION D'ASTRONOMIE.

M. Mac-Lear, au cap de Bonne-Espérance, décédé le 14 juillet 1879.

Remplacé par M. Warren de La Rue, à Londres, le 27 décembre 1880.

M. Peters, à Kiel, décédé le 9 mai 1880;

Remplacé par M.

SECTION DE PHYSIQUE GÉNÉRALE.

M. Lissajous, à Plombières-lez-Dijon, décédé le 24 juin 1880;

Remplacé par M. Abria, à Bordeaux, le 13 décembre 1880.

SECTION DE CHIMIE.

M. Favre, à Marseille, décédé le 17 février 1880;

Remplacé par M. Chancel, à Montpellier, le 7 juin 1880.

M. ZININ, à Saint-Pétersbourg, décédé le 18 février 1880;

Remplacé par M. STAS, à Bruxelles, le 14 juin 1880.

SECTION DE MINÉRALOGIE.

M. W. MILLER, à Cambridge, décédé le 20 mai 1880.

Remplacé par M. SELLA, à Rome, le 27 décembre 1880.

SECTION DE BOTANIQUE.

M. SCHIMPER, à Strasbourg, décédé le 20 mars 1880;

Remplacé par M.

M. GODRON, à Nancy, décédé le 16 août 1880;

Remplacé par M.

SECTION D'ANATOMIE ET DE ZOOLOGIE.

M. BRANDT, à Saint-Pétersbourg, décédé le juillet 1879;

Remplacé par M.

M. MULSANT, à Lyon, décédé le 4 novembre 1880;

Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	SCIENCES MATHÉMATIQUES.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — GÉOMÉTRIE.	
	MM.	
1856	HERMITE (Charles).....	Binet.
1860	SERRET (Joseph-Alfred).....	Poinsot.
1862	BONNET (Pierre-Ossian).....	Biot.
1871	PUISEUX (Victor-Alexandre).....	Lamé.
1875	BOUQUET (Jean-Claude).....	Bertrand, élu secrétaire perpétuel.
....	.....	Chasles.
	Section IIe. — MÉCANIQUE.	
1868	SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude Barré de).....	Poncelet.
1868	PHILLIPS (Édouard).....	Foucault.
1872	ROLLAND (Eugène).....	Piobert.
1872	TRESCA (Henri-Édouard).....	Combes.
1873	RESAL (Henri-Amé).....	Baron Dupin.
1880	BRESSE (Jacques-Antoine-Charles)..	Morin.
	Section IIIe. — ASTRONOMIE.	
1839	LIOUVILLE (Joseph).....	Lefrançais - Delalande.
1847	FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans).....	Bon de Damoiseau.
1873	JANSSEN (Pierre-Jules-César).....	Laugier.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1873	LOEWY (Maurice).....	Delaunay.
1875	MOUCHEZ (Ernest-Amédée-Barthélemy).....	Mathieu.
1878	TISSERAND (François-Félix).....	Le Verrier.
	Section IVe.—GÉOGRAPHIE ET NAVIGATION.	
1863	PÂRIS (François-Edmond).....	Bravais.
1866	JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond).....	Duperrey.
1866	DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent).....	»
1867	ABBADIE (Antoine-Thomson D').....	»
1867	YVON VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François).....	»
1880	PERRIER (François).....	De Tessan.
	Section V^e^. — PHYSIQUE GÉNÉRALE.	
1860	FIZEAU (Armand-Hippolyte-Louis).	Bon Cagniard de Latour.
1863	BECQUEREL (Alexandre-Edmond)..	Despretz.
1868	JAMIN (Jules-Célestin).....	Pouillet.
1873	BERTHELOT (Marcelin-Pierre-Eugène)	Duhamel.
1873	DESAINS (Quentin-Paul).....	Babinet.
1878	CORNU (Marie-Alfred).....	Becquerel.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	SCIENCES PHYSIQUES.	PRÉDÉCESSEUR
	Section VIe. — CHIMIE.	
	MM.	
1826	CHEVREUL (Michel-Eugène).....	Proust.
1857	FREMY (Edmond).....	Baron Thenar
1867	WURTZ (Charles-Adolphe).....	Pelouze.
1868	CAHOURS (Auguste-André-Thomas).	Dumas, élu taire perpé
1877	DEBRAY (Jules-Henri).....	Balard.
1878	FRIEDEL (Charles).....	Regnault.
	Section VIIe. — MINÉRALOGIE.	
1861	DAUBRÉE (Gabriel-Auguste).....	Cordier.
1861	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri).....	Berthier.
1862	PASTEUR (Louis).....	De Senarmon
1869	DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND).....	Vicomte d'Arc
1877	HÉBERT (Edmond).....	Ch. S. C. De
1879	DELESSE (Achille-Ernest-Oscar-Joseph).....	Delafosse.
	Section VIIIe. — BOTANIQUE.	
1854	TULASNE (Louis-René).....	Adrien de Juss

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1881.

	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1	DUCHARTRE (Pierre-Étienne-Simon).	Payer.
3	NAUDIN (Charles-Victor).....	Moquin-Tandon.
6	TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien).	Montagne.
4	CHATIN (Gaspard-Adolphe).....	Gay.
7	VAN TIEGHEM (Philippe-Édouard-Léon).....	Brongniart.
	Section IXe.— ÉCONOMIE RURALE.	
9	BOUSSINGAULT (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné).....	Huzard.
7	DECAISNE (Joseph).....	Dutrochet.
2	PELIGOT (Eugène-Melchior).....	Baron Silvestre.
4	THENARD (Le baron Arnould-Paul-Edmond).....	Cte de Gasparin.
3	BOULEY (Henri-Marie).....	Rayer.
2	MANGON (Hervé-Charles-François)..	Payen.
	Section X^e^.— ANATOMIE ET ZOOLOGIE.	
3	EDWARDS (Henri-Milne).....	Frédéric Cuvier.
2	QUATREFAGES DE BRÉAU (Jean-Louis-Armand DE).....	De Savigny.
2	BLANCHARD (Charles-Émile).....	Is. Geoffroy Saint-Hilaire.
6	ROBIN (Charles-Philippe).....	Valenciennes.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1871	LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE).....	Longet.
1879	EDWARDS (Alphonse-Milne).....	P. Gervais.
	Section XIe.—MÉDECINE ET CHIRURGIE.	
1855	CLOQUET (Le baron Jules-Germain).	Lallemand.
1868	BOUILLAUD (Jean).....	Serres.
1872	SÉDILLOT (Charles-Emmanuel)....	Laugier.
1874	GOSSELIN (Athanase-Léon).....	Nélaton.
1876	VULPIAN (Edme-Félix-Alfred).....	Andral.
1878	MAREY (Étienne-Jules).....	Cl. Bernard.
	SECRÉTAIRES PERPÉTUELS.	
1856 / 1874	BERTRAND (Joseph-Louis-François), pour les sciences mathématiques.	Sturm. / Élie de Beaumont, secrétaire perpétuel.
1832 / 1868	DUMAS (Jean-Baptiste), pour les sciences physiques.....	Sérullas. / Flourens, secrétaire perpétuel.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1850	BUSSY (Antoine-Alexandre-Brutus).	Francœur.
1867	LARREY (Le baron Félix-Hippolyte).	Civiale.
1873	COSSON (Ernest-Saint-Charles)....	Maréchal Vaillant.
1873	LA GOURNERIE (Jules-Antoine-René MAILLARD DE).....	Comte Jaubert.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1873	LESSEPS (Ferdinand-Marie DE)....	De Verneuil.
1874	BRÉGUET (Louis-François-Clément).	A. Passy.
1874	DU MONCEL (Le comte Théodose-Achille-Louis).....	Roulin.
1876	FAVÉ (Idelphonse).....	Baron Séguier.
1878	DAMOUR (Augustin-Alexis).....	Belgrand.
1879	LALANNE (Léon-Louis-CHRÉTIEN-)..	Bienaymé.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1859	OWEN (Richard), à Londres.....	Robert Brown.
1864	WÖHLER (Frédéric), à Göttingue..	Mitscherlich.
1868	KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin.	Brewster.
1872	AIRY (Sir George Biddell), à Greenwich.....	Sir Herschel.
1874	TCHÉBICHEF (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg.....	De la Rive.
1874	CANDOLLE (Alphonse-Louis-Pierre-Pyrame DE), à Genève	Agassiz.
1877	S. M. Dom PEDRO D'ALCANTARA, Empereur du Brésil.....	Ehrenberg.
1877	THOMSON (Sir William), à Glascow..	De Baer.

CORRESPONDANTS.

Le règlement du 6 juin 1808 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

Section Ire. — GÉOMÉTRIE (6).

MM.

1863 NEUMANN (Franz-Ernst), à Kœnigsberg.

1863 SYLVESTER (James-Joseph), à Baltimore.

1868 WEIERSTRASS (Charles), à Berlin.

1868 KRONECKER (Léopold), à Berlin.

1876 SPOTTISWOODE (William), à Londres.

1880 BRIOSCHI (François), à Milan.

Section IIe. — MÉCANIQUE (6).

MM.

1865 CLAUSIUS (Julius-Emmanuel-Rudolph), à Bonn.

1869 CALIGNY (Anatole-François HÜE, marquis DE) ✻, rue de l'Orangerie, n° 18, à Versailles.

1875 BROCH (Ole-Jacob), à Christiania.

MM.

1875 Boileau (Pierre-Prosper) O. ✠, rue de la Bibliothèque, n° 7, à Versailles.

1876 Colladon (Jean-Daniel) ✠, à Genève.

1879 Dausse (Marie-François-Benjamin) ✠, à Grenoble.

Section IIIe. — Astronomie (16).

MM.

1851 Hind (John-Russell), à Londres.

1857 Adams (John-Couch), à Cambridge.

1863 Cayley (Arthur), à Cambridge.

1865 Struve (Otto-Wilhelm) C. ✠, à Pulkova.

1865 Plantamour (Émile), à Genève.

1873 Lockyer (Joseph-Norman), à Londres.

1873 Roche (Édouard-Albert) ✠, à Montpellier.

1874 Huggins (William), à Londres.

1874 Newcomb (Simon), à Washington.

1879 Stephan (Jean-Marie-Edouard) ✠, à Marseille.

1879 Oppolzer (Théodore d') O. ✠, à Vienne.

1879 Hall (Asaph), à Washington.

1879 Gylden (Jean-Auguste-Hugo), à Stockholm.

1879 Schiaparelli (Jean-Virginius), à Milan.

1880 De La Rue (Warren), à Londres;

....

Section IVe. — Géographie et Navigation (8).

MM.

1861 Lütke (Amiral Fréd.-Benjamin de) G. O. ✠, à Saint-Pétersbourg.

1861 Tchihatchef (Pierre-Alexandre de) C. ✠, à Florence.

1866 Richards (Contre-amiral George-Henry), à Londres.

1872 David (Abbé Armand), missionnaire en Chine.

1872 Ledieu (Alfred-Constant-Hector) O. ✠, à Brest; et à Paris, rue de Madame, n° 75.

1875 Sabine (Général Edward), à Londres.

1876 Nordenskiold (Nils-Adolf-Erik) C. ✠, à Stockholm.

1878 Cialdi (Alexandre), à Rome.

Section V^e^. — Physique générale (9).

MM.

1852 Plateau (Joseph-Antoine-Ferdinand), à Gand.

1865 Weber (Wilhelm-Eduard), à Göttingue.

1867 Hirn (Gustave-Adolphe), au Logelbach, près Colmar.

1870 Helmholtz (Hermann-Louis-Ferdinand), à Berlin.

MM.

1870 KIRCHHOFF (Gustave-Robert) ✠, à Heidelberg.

1870 JOULE (James-Prescott), à Manchester.

1873 BILLET (Félix) ✠, à Dijon.

1879 STOKES (George-Gabriel), à Cambridge.

1880 ABRIA (Jérémie-Joseph-Benoît) O. ✠, à Bordeaux.

SCIENCES PHYSIQUES.

Section VIe. — CHIMIE (9).

MM.

1853 BUNSEN (Robert-Wilhelm-Eberhard) O. ✠, à Heidelberg.

1859 HOFMANN (August-Wilhelm), à Berlin.

1866 MARIGNAC (Jean-Charles GALISSARD DE), à Genève.

1866 FRANKLAND (Edward), à Londres.

1869 DESSAIGNES (Victor), à Vendôme.

1873 WILLIAMSON (Alexander-Williams), à Londres.

1878 LECOQ DE BOISBAUDRAN (Paul-Émile dit François) ✠, à Cognac.

1880 CHANCEL (Gustave-Charles-Bonaventure) ✠, à Montpellier.

1880 STAS (Jean-Servais) ✠, à Bruxelles.

Section VIIe. — Minéralogie (8).

MM.

1874 Kokscharow (Général Nicolas de), à Saint-Pétersbourg.

1874 Studer (Bernard), à Berne.

1877 Lory (Charles) ❋, à Grenoble.

1877 Caillletet (Louis-Paul) ❋, à Châtillon-sur-Seine.

1879 Smith (J. Lawrence) ❋, à Louisville (Kentucky).

1879 Abich (Guillaume-Germain), à Vienne.

1879 Favre (Jean-Alphonse), à Genève.

1880 Sella (Quintino), à Rome.

Section VIIIe. — Botanique (10).

MM.

1866 Hooker (Jos. Dalton), à Kew, près Londres.

1869 Pringsheim (Nathanael), à Berlin.

1872 Planchon (Jules-Émile) ❋, à Montpellier.

1875 Bentham (George), à Londres.

1876 Saporta (Louis-Charles-Joseph-Gaston, m^is^ de) ❋, à Aix.

1878 Duval-Jouve (Joseph) ❋, à Montpellier.

MM.

1878 GRAY (Asa), à Cambridge (Massachusetts), États-Unis.

1878 DARWIN (Charles-Robert), à Down, Bekenham (Kent), Angleterre.

....

....

Section IXe. — ÉCONOMIE RURALE (10).

MM.

1842 GIRARDIN (Jean-Pierre-Louis) O. ✠, à Rouen.

1847 KUHLMANN (Charles-Frédéric) C. ✠, à Lille; et à Paris, boulevard Haussmann, n° 46.

1853 PIERRE (Joachim-Isidore) O. ✠, à Caen.

1857 REISET (Jules) O. ✠, à Écorchebœuf (Seine-Inférieure).

1863 MARTINS (Charles-Frédéric) O. ✠, au Jardin des Plantes, à Montpellier.

1865 VERGNETTE-LAMOTTE (Vicomte Gérard-Élisabeth-Alfred DE) ✠, à Beaune.

1866 MARÈS (Henri-Pierre-Louis) ✠, à Montpellier.

1869 CORNALIA (Émile-Balthazar-Marie), à Milan.

1879 LAWES (John-Bennet), à Rothamsted Saint-Albans station (Hertforshire).

M.

1879 Mac-Cormick (Cyrus-Hall) O. ✠, à Chicago (Illinois), États-Unis.

Section X^e. — Anatomie et Zoologie (10).

MM.

1866 Beneden (Pierre-Joseph van), à Louvain.

1867 Siebold (Charles-Théodore-Ernest de), à Munich.

1872 Lovën (Svenon-Louis), à Stockholm.

1873 Steenstrup (Johannes-Japetus-Smith), à Copenhague.

1873 Dana (James-Dwight), à New-Haven (Connecticut).

1873 Carpenter (Guillaume-Benjamin), à Londres.

1875 Joly (Nicolas) ✠, à Toulouse.

1879 Huxley (Thomas-Henry), à Londres.

....

....

Section XIe. — Médecine et Chirurgie (8).

MM.

1859 Virchow (Rudolph), à Berlin.

1863 Bouisson (Étienne-Frédéric) O. ✠, à Montpellier.

MM.

1874 Ollier (Louis-Xavier-Édouard-Léopold) O. ✠, à Lyon.

1874 Tholozan (Joseph-Désiré) O. ✠, à Téhéran.

1878 Chauveau (Jean-Baptiste-Auguste) ✠, à Lyon.

1879 Donders (François-Corneille), à Utrecht.

1879 Schwann (Théodore), à Liège.

1879 Palasciano (Ferdinand-Antoine-Léopold), à Naples.

CHANGEMENTS ARRIVÉS

PARMI

LES CORRESPONDANTS DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

depuis le 1er janvier 1880.

PEINTURE.

M. Swerts, à Bruxelles, décédé le août 1879;

Remplacé par M. Dumas, à Lyon, le 21 janvier 1880.

M. Liévin de Winne, à Bruxelles, décédé le 13 mai 1880.

Remplacé par M.

ARCHITECTURE.

M. Brüllopf, à Saint-Pétersbourg, décédé le 21 janvier 1877;

Remplacé par M. Strohm, à Saint-Pétersbourg, le 7 février 1880.

CORRESPONDANTS LIBRES.

M. Visconti, à Rome, décédé le octobre 1880:

Remplacé par M.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ire. — PEINTURE.	
1850	ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas)..	Granet.
1860	SIGNOL (Émile).....	Hersent.
1861	MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest)...	Abel de Pujol.
1863	CABANEL (Alexandre).....	Horace Vernet.
1864	LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem).....	Alaux.
1864	MÜLLER (Charles-Louis).....	Flandrin.
1865	GÉRÔME (Jean-Léon).....	Heim.
1867	CABAT (Louis-Nicolas).....	Brascassat.
1869	LENEPVEU (Jules-Eugène).....	Auguste Hesse.
1870	BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé).....	Schnetz.
1874	HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest)..	Couder.
1876	BOUGUEREAU (William-Adolphe)...	Pils.
1879	DELAUNAY (Jules-Élie).....	Alexandre Hesse.
....	.....	Cogniet.
	Section IIe. — SCULPTURE.	
1838	DUMONT (Augustin-Alexandre)....	Ramey père.
1857	JOUFFROY (François).....	Simart.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1875	THOMAS (Gabriel-Jules).....	Baryc.
1876	DUBOIS (Paul).....	Perraud.
1880	CHAPU (Henri-Michel-Antoine)....	Lemaire.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1871	QUESTEL (Charles-Auguste).....	Duban.
1872	BALLU (Théodore).....	Vaudoyer.
1874	GARNIER (Jean-Louis-Charles).....	Baltard.
1875	ABADIE (Paul).....	Gilbert.
1875	BAILLY (Antoine-Nicolas).....	Labrouste.
1879	VAUDREMER (Joseph-Auguste-Émile).	Duc.
....	.....	Lefuel.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1873	FRANÇOIS (Louis-Alphonse).....	Forster.
1878	BERTINOT (Gustave-Nicolas).....	Martinet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section V^e^. — COMPOSITION MUSICALE.	
851	THOMAS (Charles-Louis-Ambroise).	Spontini, comte de Sant'Andrea.
866	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
872	MASSÉ (Félix-Marie-Victor).....	Auber.
876	REYER (Louis-Étienne-Ernest)....	Félicien David.
878	MASSENET (Jules-Émile-Frédéric)...	Bazin.
...	.....	Reber.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
874	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Beulé.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.
857	BONAPARTE (Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul).....	Mis Am. de Pastoret.
867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.
868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Comte Walewski.
869	LENOIR (Albert-Alexandre).....	Cte de Rambuteau.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1875	GRUYER (François-Anatole).....	Pelletier.
1876	PERRIN (Émile-César-Victor).....	De Cailleux.
1879	CHENNEVIÈRES (Le marquis Charles-Philippe DE).....	Baron Taylor.
1880	AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis d'ORLÉANS, duc D').....	Cte de Cardaillac.
1880	BARBET DE JOUY (Joseph-Henry)...	Cte de Montalivet.
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	FELSING (Jacob), à Darmstadt....	Toschi.
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), Upper Bedford Place, 21, à Londres.	Cockerell.
1864	VERDI (Giuseppe), à Busseto (Italie).	Meyerbeer.
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin....	Stüler.
1869	DUPRÉ (Giovanni), à Florence....	Rossini.
1870	GALLAIT (Louis), à Bruxelles....	Overbeck.
1870	DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.....	Tenerani.
1873	MADRAZO (Federigo DE), à Madrid.	Schnorr von Carolsfeld.
1873	GEVAËRT (François-Auguste), à Bruxelles.....	Mercadante.
1874	MATEJKO (Jan), à Cracovie.....	Kaulbach.

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — Peinture (14).

MM.

1848 Bendemann (Eduard), à Dresde.
1859 Mussini (Luigi), à Sienne.
1861 Maréchal (Charles-Laurent) O. ✠, à Metz.
1862 Fonseca (Antonio-Manuel de), à Lisbonne.
1863 Keiser (Nicaise de) O. ✠, à Anvers.
1869 Podesti (Francesco), à Rome.
1869 Herbert (John-Rogers), à Londres.
1873 Dauban (Jules-Joseph) ✠, à Angers.
1873 Leighton (Frédéric) O. ✠, à Londres.
1873 Guffens (Godefroid), à Bruxelles.
1874 Magaud (Dominique-Antoine-Jean-Baptiste), à Marseille.
1875 Engerth (Eduard de), à Vienne.
1880 Dumas (Michel), à Lyon.

....

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1850 Geefs (Guillaume) ✱, à Bruxelles.
1860 Simonis (Eugène), à Bruxelles.
1863 Fraccaroli (Innocenzo), à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1870 Vela (Vincenzo) O. ✱, à Milan.
1874 Calmels (Anatole-Célestin), à Lisbonne.
1878 Monteverde (Jules) O. ✱, à Rome.
1878 Antokolski (Marc), à Saint-Pétersbourg.

Section IIIe. — Architecture (8).

MM.

1855 Chenavard (Antoine-Marie) ✱, à Lyon.
1869 Morey (Matthieu-Prosper) ✱, à Nancy.
1872 Sarti (Antonio), à Rome.
1874 Silva (Joachim da), à Lisbonne.
1878 Scholander (Frédéric-Guillaume), à Stockholm.
1878 Révoil (Henry) O. ✱, à Nîmes.
1879 Ferstel (le chevalier), à Vienne (Autriche).
1880 Strohm (Jean), à Saint-Pétersbourg.

Section IVe. — Gravure (4).

M.

1855 Mandel (Édouard) ✱, à Berlin.

MM.

1869 Mercuri (Paolo) ✠, à Rome.

1874 Weber (Frédéric), à Bâle.

1874 Danguin (Jean-Baptiste), à Lyon.

Section V°. — Composition musicale (6).

MM.

863 Valldemosa (Francesco Frontera de), au palais de l'Almudayna, Palma de Mallorca (Espagne).

1863 Gaspari, à Bologne.

1864 Benedict (Sir Julius), à Londres.

1864 Flotow (Friedrich-Ferdinand-Adolph de), à Vienne.

1875 Rubinstein (Antoine-Grégoire) O. ✠, à Saint-Pétersbourg.

1878 Gade (Niels-Vilhem), à Copenhague.

Section VI°. — Correspondants libres (10).

MM.

1863 Tolstoy (Le comte Théodore) C. ✠, vice-président de l'Académie des beaux-arts, à Saint-Pétersbourg.

1863 Mazel, directeur du musée, à la Haye.

1863 Rosa (Pietro-Andrea) ✠, archéologue, à Rome.

1866 Fiorelli (Giuseppe), à Rome, au Musée national.

MM.

1866 NEWTON (Charles-Thomas), à Londres, au British Museum.

1868 PERKINS (Charles-Callahan) ✠, à Boston, à l'Athenæum.

1872 CAVALCASELLE (Jean-Baptiste), à Rome.

1878 WALLACE (Sir Richard) C. ✠, à Londres, Hertford House, Manchester Square.

1879 ADDA (Gerolamo, marquis D'), à Milan.

....

COMMISSION

DU DICTIONNAIRE DE LA LANGUE DES BEAUX-ARTS.

(Règlement de l'Académie, art. 34.)

MM.

LEHMANN..... pour la peinture.
GUILLAUME..... pour la sculpture.
GARNIER..... pour l'architecture.
GATTEAUX..... pour la gravure.
N..... pour la musique.
Vicomte DELABORDE, secrétaire perpétuel.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

GUILLAUME;
BAILLY.
Et les Membres composant le Bureau.

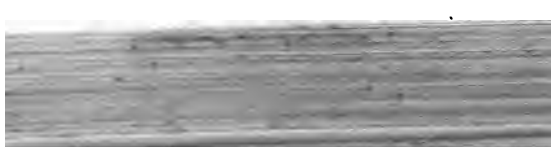

ACADÉMIE
DES
SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

CHANGEMENTS ARRIVÉS
PARMI LES MEMBRES
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
depuis le 1er janvier 1880.

SECTION DE PHILOSOPHIE.

M. Peisse, décédé le 12 octobre 1880;
Remplacé par M.

SECTION DE MORALE.

M. Reybaud, décédé le 28 octobre 1879;
Remplacé par M. Havet, le 31 janvier 1880;

M. Bersot, décédé le 1er février 1880;
Remplacé par M. Beaussire, le 22 mai 1880.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.

M. Chevalier (Michel), décédé le 28 novembre 1879;
Remplacé par M. Léon Say, le 24 avril 1880.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
1862	GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène).....	Petitot.
1865	CAVELIER (Pierre-Jules).....	Duret.
1866	BONNASSIEUX (Jean).....	Jaley.
1875	THOMAS (Gabriel-Jules).....	Barye.
1876	DUBOIS (Paul).....	Perraud.
1880	CHAPU (Henri-Michel-Antoine)....	Lemaire.
	Section IIIe. — ARCHITECTURE.	
1846	LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron)..	Vaudoyer.
1871	QUESTEL (Charles-Auguste).....	Duban.
1872	BALLU (Théodore).....	Vaudoyer.
1874	GARNIER (Jean-Louis-Charles).....	Baltard.
1875	ABADIE (Paul).....	Gilbert.
1875	BAILLY (Antoine-Nicolas).....	Labrouste.
1879	VAUDREMER (Joseph-Auguste-Émile).	Duc.
....	.....	Lefuel.
	Section IVe. — GRAVURE.	
1845	GATTEAUX (Jacques-Édouard).....	Galle.
1849	HENRIQUEL (Louis-Pierre).....	Richomme.
1873	FRANÇOIS (Louis-Alphonse).....	Forster.
1878	BERTINOT (Gustave-Nicolas).....	Martinet.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section Ve. — COMPOSITION MUSICALE.	
1851	THOMAS (Charles-Louis-Ambroise).	Spontini, comte de Sant'Andrea.
1866	GOUNOD (Charles-François).....	Clapisson.
1872	MASSÉ (Félix-Marie-Victor).....	Auber.
1876	REYER (Louis-Étienne-Ernest)....	Félicien David.
1878	MASSENET (Jules-Émile-Frédéric)...	Bazin.
....	....	Reber.
	SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.	
1874	DELABORDE (Le vicomte Henri)...	Beulé.
	ACADÉMICIENS LIBRES.	
1853	NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE).....	Aristide Dumont.
1857	BONAPARTE (Le prince Napoléon-Joseph-Charles-Paul).....	Mle Am. de Pastoret.
1867	HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène).....	Fould.
1868	BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles).....	Comte Walewski.
1869	LENOIR (Albert-Alexandre).....	Cte de Rambuteau.

ÉTAT DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉ
1875	GRUYER (François-Anatole).....	Pellet
1876	PERRIN (Émile-César-Victor).....	De C
1879	CHENNEVIÈRES (Le marquis Charles-Philippe DE).....	Baron
1880	AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis d'ORLÉANS, duc D').....	Cte de
1880	BARBET DE JOUY (Joseph-Henry)...	Cte de
	ASSOCIÉS ÉTRANGERS.	
1854	FELSING (Jacob), à Darmstadt....	Tosch
1863	DONALDSON (Thomas-Leverton), Upper Bedford Place, 21, à Londres.	Cocke
1864	VERDI (Giuseppe), à Busseto (Italie).	Meyer
1865	STRACK (Jean-Henri), à Berlin....	Stüler
1869	DUPRÉ (Giovanni), à Florence....	Rossi
1870	GALLAIT (Louis), à Bruxelles....	Overb
1870	DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric), à Berlin.....	Tener
1873	MADRAZO (Federigo DE), à Madrid.	Schno feld
1873	GEVAËRT (François-Auguste), à Bruxelles.....	Merca
1874	MATEJKO (Jan), à Cracovie.....	Kaulb

CORRESPONDANTS.

Un décret du 25 avril 1863 donne à chaque section le nombre de correspondants suivant :

Section Ire. — Peinture (14).

MM.

1848 Bendemann (Eduard), à Dresde.
1859 Mussini (Luigi), à Sienne.
1861 Maréchal (Charles-Laurent) O. ✠, à Metz.
1862 Fonseca (Antonio-Manuel de), à Lisbonne.
1863 Keiser (Nicaise de) O. ✠, à Anvers.
1869 Podesti (Francesco), à Rome.
1869 Herbert (John-Rogers), à Londres.
1873 Dauban (Jules-Joseph) ✠, à Angers.
1873 Leighton (Frédéric) O. ✠, à Londres.
1873 Guffens (Godefroid), à Bruxelles.
1874 Magaud (Dominique-Antoine-Jean-Baptiste), à Marseille.
1875 Engerth (Eduard de), à Vienne.
1880 Dumas (Michel), à Lyon.

....

Section IIe. — Sculpture (8).

MM.

1850 Geefs (Guillaume) ✠, à Bruxelles.
1860 Simonis (Eugène), à Bruxelles.
1863 Fraccaroli (Innocenzo), à Milan.
1866 Jerichau (Jean-Adolphe), à Copenhague.
1870 Vela (Vincenzo) O. ✠, à Milan.
1874 Calmels (Anatole-Célestin), à Lisbonne.
1878 Monteverde (Jules) O. ✠, à Rome.
1878 Antokolski (Marc), à Saint-Pétersbourg.

Section IIIe. — Architecture (8).

MM.

1855 Chenavard (Antoine-Marie) ✠, à Lyon.
1869 Morey (Matthieu-Prosper) ✠, à Nancy.
1872 Sarti (Antonio), à Rome.
1874 Silva (Joachim da), à Lisbonne.
1878 Scholander (Frédéric-Guillaume), à Stockholm.
1878 Révoil (Henry) O. ✠, à Nîmes.
1879 Ferstel (le chevalier), à Vienne (Autriche).
1880 Strohm (Jean), à Saint-Pétersbourg.

Section IVe. — Gravure (4).

M.

1855 Mandel (Édouard) ✠, à Berlin.

ÉTAT
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU 1er JANVIER 1881.

DATE de l'élection.	MM.	PRÉDÉCESSEURS.
	Section IIIe. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE.	
1842	GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy).....	Comte Siméon.
1855	HÉLIE (Faustin).....	Vivien.
1856	PARIEU (Marie-Louis-Pierre ESQUIROU DE).....	
1870	PONT (Paul-Jean).....	Dumon.
1874	MASSÉ (Gabriel).....	O. Barrot.
1877	AUCOC (Jean-Léon).....	Cauchy.
1878	DARESTE (Rodolphe).....	Valette.
1879	LAROMBIÈRE (Léobon-Valéry-Léon-Jupile).....	Renouard.
	Section IVe. — ÉCONOMIE POLITIQUE ET FINANCES, STATISTIQUE.	
1862	VUITRY (Adolphe).....	Léon Faucher.
1868	LEVASSEUR (Pierre-Émile).....	Comte Duchâtel.
1873	GARNIER (Joseph-Clément).....	Baron Ch. Dupin.
1877	PASSY (Frédéric).....	Wolowski.
1878	LEROY-BEAULIEU (Pierre-Paul)....	Marquis d'Audiffret.
1880	SAY (Jean-Baptiste-Léon).....	Chevalier.

CORRESPONDANTS.

Section Ire. — PHILOSOPHIE (9).

MM.

1856 TAPPAN, à Détroit (États-Unis).

1863 WADDINGTON (Charles) ✠, à Paris, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 50.

1866 LOTZE (Rudolph-Hermann), à Göttingue.

1869 ZELLER (Édouard), à Berlin.

1869 MAMIANI DELLA ROVERE (Le comte Terenzio), à Florence.

1872 FOUILLÉE (Alfred-Jules-Émile) ✠, à Bordeaux, et à Paris, boulevard de Port-Royal, n° 84.

1876 CHAIGNET (Anthelme-Édouard) ✠, à Poitiers.

1876 CHARLES (Émile) ✠, à Lyon.

1879 GIOVANNI (Vincenzo DI), à Palerme.

Section IIe. — MORALE (9).

MM.

1858 CHÂTELLIER (Armand-René DU), au château de Kernuz, près de Pont-l'Abbé (Finistère).

1864 CHADWICK (Edwin), à Richmond-Hill (comté de Surrey, Angleterre).

1865 NAVILLE (Jules-Ernest), à Genève; et à Paris, chez M. Cherbuliez, rue de Seine, n° 33.

MM.

1869 PÉRIN (Charles-Henri-Xavier), à Louvain.

1870 HOLTZENDORF (Joachim-Guillaume-François-Philippe, baron DE), à Berlin.

1872 LAURENT (Jean-Émile) O. ✠, à Bordeaux; et à Paris, rue d'Amsterdam, n° 33.

1874 AUBERTIN (Charles-Nicolas) ✠, à Dijon, cours Saint-Vincent.

1874 SALMON (Charles-Auguste) O. ✠, à Paris, place Gozlin, n° 8.

1877 OLIVECRONA (Samuel-Rodolphe-Detler-Kanut D'), à Stockholm.

Section III°. — LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE (9).

MM.

1859 BLUNTSCHLI (Jean-Gaspard), à Heidelberg.

1864 DEMOLOMBE (Jean-Charles-Florent) C. ✠, à Caen.

1865 REEVE (Henry), à Londres.

1869 CALVO (Carlos) O. ✠, à Buénos-Ayres; et à Paris, avenue de Friedland, n° 26.

1869 THONISSEN (Jean-Joseph) ✠, à Louvain.

1876 SARIPOLOS, à Athènes.

1876 CAILLEMER (Exupère) ✠, rue de Bourbon, à Lyon.

....

....

Section IVe. — Économie politique et Finances, Statistique (12).

MM.

1860 Roscher (Guillaume), à Leipzig.

1865 Arrivabene (Le comte Jean), à Turin.

1869 Laveleye (Émile-Louis-Victor de) O. ✠, à Liège.

1872 Farr (William), à Londres.

1872 Torrès-Caïcedo (José-Maria) G. O. ✠, à Paris, boulevard Haussmann, n° 27.

1872 Clément (Auguste-Édouard-Ambroise), à Saint-Étienne, rue de la Badoullière, n° 28.

1872 Czoernig (Baron de) O. ✠, à Gorice (Autriche).

1874 Molinari (Gustave de), à Paris, boulevard de Sébastopol, n° 34.

1874 Wells (David), à Norwich (Connecticut, États-Unis).

1874 Newmarch (William), à Londres.

1876 Dameth (Claude-Marie), à Genève.

1877 Worms (Émile) ✠, à Rennes.

Section V^e^. — Histoire générale et philosophique (9).

MM.

1848 Bancroft (George), à Washington.

1857 Colmeiro (Don Manuel), à Madrid.

MM.

1859 DARESTE DE LA CHAVANNE (Antoine-Élisabeth-Cléophas) O. ✠, à Lyon, et à Paris, rue de Lille, n° 82.

1864 KERVYN DE LETTENHOVE (Le baron Joseph-Marie-Bruno-Constantin), à Bruxelles.

1864 DONIOL (Henri) O. ✠, à Nice.

1864 STANLEY (Arthur-Penrhyn), à Londres.

1869 CANTÙ (César) ✠, à Milan.

1876 ARNETH (Le chevalier D'), à Vienne (Autriche).

1876 GACHARD (Louis-Prosper), à Bruxelles.

COMMISSION

POUR ADMINISTRER LES PROPRIÉTÉS ET FONDS PARTICULIERS DE L'ACADÉMIE.

MM.

BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE;

GIRAUD;

Et les Membres composant le Bureau.

LISTE ET ADRESSES

DES MEMBRES ET DES ASSOCIÉS ÉTRANGERS DE L'INSTITUT DE FRANCE.

(1er JANVIER 1881.)

	ACADÉMIES.
A	
MM.	
ABADIE (Paul) O. ✠, rue de Berlin, n° 36.	Beaux-Arts.
ABBADIE (Antoine-Thomson D') ✠, rue du Bac, n° 120.....	Sciences.
AIRY (Sir George Biddell), à Greenwich.	Sciences.
AMARI (Michel), à Rome.....	Inscriptions.
AUCOC (Jean-Léon), C. ✠, rue Sainte-Anne, n° 51.....	Sc. mor. et polit.
AUDIFFRET-PASQUIER (Le duc Edme-Armand-Gaston d'), avenue Marceau, n° 58, et au château de Sassy par Mortrée (Orne).....	Française.
AUGIER (Guillaume-Victor-Émile) C. ✠, rue de Clichy, n° 43, et à Croissy, près Chatou (Seine-et-Oise).....	Française.
AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis D'ORLÉANS, duc D') G. C. ✠, à Chantilly (Oise); et à Paris, rue de Varennes, n° 59.....	Française. et Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
B	
BAILLY (Antoine-Nicolas) O. ✠, boulevard Bonne-Nouvelle, n° 19.....	Beaux-Arts.
BALLU (Théodore) O. ✠, rue Blanche, n° 80.....	Beaux-Arts.
BARBET DE JOUY (Joseph-Henry) O. ✠, au palais du Louvre, rue de Rivoli, guichet Marengo.....	Beaux-Arts.
BARBIER (Henri-Auguste) ✠, rue Jacob, n° 48.....	Française.
BARBIER DE MEYNARD (Charles-Adrien-Casimir) ✠, boulevard de Magenta, n° 18.....	Inscriptions.
BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Jules) ✠, rue Dufrénoy, n° 3.....	Sc. mor. et poli
BAUDRILLART (Henri-Joseph-Léon) ✠, Grande rue, n° 40, à Bellevue (S.-et-O.).	Sc. mor. et poli
BAUDRY (Frédéric) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 23.....	Inscriptions.
BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé) C. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 56.....	Beaux-Arts.
BEAUSSIRE (Émile-Jacques-Amand) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 96.....	Sc. mor. et polit
BECQUEREL (Alexandre-Edmond) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
BERTHELOT (Marcellin-Pierre-Eugène) C. ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
BERTINOT (Gustave-Nicolas) ✠, rue Saint-Sulpice, n° 27, et à Clamart, rue Taboise, n° 8	Beaux-Arts.
BERTRAND (Joseph-Louis-François) O. ✠, rue de Seine, n° 6	Sciences.
~~BLANC (Alexandre-Auguste-Philippe-Charles) ✠, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3~~	~~Française et Beaux-Arts.~~
BLANCHARD (Charles-Émile) O. ✠, rue de l'Université, n° 34	Sciences.
BLOCK (Maurice) ✠, rue de l'Assomption, n° 63	Sc. mor. et polit.
BOISSIER (Marie-Louis-Antoine-Gaston), O. ✠, rue des Feuillantines, n° 79	Française.
BONAPARTE (Le prince Joseph-Charles-Paul-Napoléon) G. C. ✠, avenue d'Antin, n° 22	Beaux-Arts.
BONNASSIEUX (Jean) ✠, rue Saint-Simon, n° 3 *ter*	Beaux-Arts.
BONNET (Pierre-Ossian) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 80	Sciences.
BOUGUEREAU (William-Adolphe) O. ✠, rue Notre-Dame-des-Champs, n° 75	Beaux-Arts.
BOUILLAUD (Jean) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 218	Sciences.
BOUILLIER (Francisque-Cyrille) O. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 31	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Bouley (Henri-Marie) O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 81	Sciences.
Bouquet (Jean-Claude) ✠, rue Soufflot, n° 22	Sciences.
Boussingault (Jean-Baptiste-Joseph-Dieudonné) G. O. ✠, rue des Vosges, n° 6.	Sciences.
Boutmy (Émile-Gaston) ✠, boulevard Saint-Michel, n° 85	Sc. mor. et polit
† Bréal (Michel-Jules-Alfred) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 63	Inscriptions.
Bréguet (Louis-François-Clément) O. ✠, quai de l'Horloge, n° 39	Sciences.
Bresse (Jacques-Antoine-Charles) O. ✠, rue de l'Odéon, n° 5	Sciences.
† Broglie (Le duc Jacques-Victor-Albert de) ✠, rue de Solférino, n° 10	Française.
Bussy (Antoine-Alexandre-Brutus) O. ✠, rue Saint-Lazare, n° 69	Sciences.
C	
Cabanel (Alexandre) O. ✠, rue de Vigny, n° 8	Beaux-Arts.
Cabat (Louis-Nicolas) O. ✠, rue de Bourgogne, n° 39	Beaux-Arts.
Cahours (Auguste-André-Thomas) C. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CALMON (Marc-Antoine) ✠, rue de la Boétie, n° 59	Sc. mor. et polit.
CANDOLLE (Alphonse-Louis-Pierre-Pyramus DE) ✠, à Genève	Sciences.
CARO (Elme-Marie) O. ✠, rue Thenard, n° 9	Française et Sciences mor. et polit.
CAVELIER (Pierre-Jules) O. ✠, rue Bossuet, n° 8	Beaux-Arts.
CHAMPAGNY (Le comte François-Joseph-Marie-Thérèse NOMPÈRE DE) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 232	Française.
CHAPU (Henri-Michel-Antoine) O. ✠, rue du Montparnasses, n° 19	Beaux-Arts.
CHARTON (Édouard-Thomas), rue Saint-Martin, n° 31, à Versailles	Sc. mor. et polit.
CHATIN (Gaspard-Adolphe) O. ✠, à l'École de pharmacie, avenue de l'Observatoire, n° 4	Sciences.
CHENNEVIÈRES (Le marquis Charles-Philippe DE), rue de l'Éperon, n° 5	Beaux-Arts.
CHEVREUL (Michel-Eugène) G. C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57.	Sciences.
CLOQUET (Le baron Jules-Germain) C. ✠, boulevard Malesherbes, n° 19	Sciences.
COBET (Charles-Gabriel), à Leyde	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
CORNU (Marie-Alfred) ✠, rue des Écoles, n° 38	Sciences.
COSSON (Ernest-Saint-Charles) O. ✠, rue de la Boétie, n° 7	Sciences.
CUVILLIER-FLEURY (Alfred-Auguste) O. ✠, avenue Raphaël, n° 4	Française.
D	
DAMOUR (Augustin-Alexis), O. ✠, rue de la Ferme-des-Mathurins, n° 10	Sciences.
DARESTE (Rodolphe) ✠, quai Malaquais, n° 9	Sc. mor. et pol.
DARU (Le comte Napoléon) O. ✠, rue de Lille, n° 75	Sc. mor. et polit.
DAUBRÉE (Gabriel-Auguste) C. ✠, à l'École des mines, boulevard Saint-Michel, n° 62	Sciences.
DEBRAY (Jules-Henri) ✠, rue d'Assas, n° 76	Sciences.
DECAISNE (Joseph) O. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 27	Sciences.
DEFRÉMERY (Charles-François) ✠, rue du Bac, n° 42	Inscriptions.
DELABORDE (Le vicomte Henri) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DELAUNAY (Jules-Élie) O. ✠, rue de Larochefoucauld, n° 17.....	Beaux-Arts.
DELESSE (Achille-Ernest-Oscar-Joseph) O. ✠, rue de Madame, n° 59.....	Sciences.
DELISLE (Léopold-Victor) O. ✠, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8.....	Inscriptions.
DELOCHE (Jules-Edmond-Maximin) C. ✠, rue de la Prévoyance, n° 19, à Vincennes.	Inscriptions.
DERENBOURG (Joseph) ✠, rue de Dunkerque, n° 27.....	Inscriptions.
DESAINS (Quentin-Paul) O. ✠, rue d'Assas, n° 78.....	Sciences.
DES CLOIZEAUX (Alfred-Louis-Olivier LEGRAND) ✠, rue de Monsieur, n° 13...	Sciences.
DESJARDINS (Ernest-Émile-Antoine) ✠, rue de Boulainvilliers, n° 27.....	Inscriptions.
DESNOYERS (Jules-Pierre-François-Stanislas) ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.....	Inscriptions.
DONALDSON (Thomas-Leverton), Upper-Bedford place, 21, à Londres.....	Beaux-Arts.
DOUCET (Charles-Camille) C. ✠, au palais de l'Institut.....	Française.
DRAKE (Henri-Auguste-Frédéric) ✠, à Berlin.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Felsing (Jacob), à Darmstadt.....	Beaux-Arts.
Feuillet (Octave) O. ✠, à Saint-Lô (Manche); et à Paris, rue de Tournon, n° 8.....	Française.
Fizeau (Armand-Hippolyte-Louis) O. ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 3.....	Sciences.
Fleischer (Heinrich-Leberecht), à Leipzig.	Inscriptions.
Foucart (Paul-François) ✠, rue de Tournon, n° 13.....	Inscriptions.
Franck (Adolphe) C. ✠, rue de Boulogne, n° 32.....	Sc. mor. et polit
François (Louis-Alphonse) O. ✠, place de l'Estrapade, n° 1.....	Beaux-Arts.
Fremy (Edmond) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 33.....	Sciences.
Friedel (Charles) ✠, rue Michelet, n° 9.	Sciences.
Fustel de Coulanges (Numa-Denis) ✠, à l'École normale, rue d'Ulm, n° 45..	Sc. mor. et polit
G	
Gallait (Louis) ✠, à Bruxelles.....	Beaux-Arts.
Garnier (Jean-Louis-Charles) O. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 90.....	Beaux-Arts.
~~Garnier (Joseph-Clément) ✠, avenue Trudaine, n° 16.....~~	~~Sc. mor. et poli~~
Gatteaux (Jacques-Édouard) O. ✠, rue de Lille, n° 41.....	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
DUPUY DE LÔME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent) G. O. ✠, rue Saint-Honoré, n° 374	Sciences.
DURUY (Jean-Victor) G. O. ✠, rue de Médicis, n° 5	Inscript. et sciences morales et polit.
DUVERGIER DE HAURANNE (Prosper-Léon), à Paris, avenue d'Antin, n° 25, et à Herry (Cher)	Française.
E	
EDWARDS (Henri-Milne) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57	Sciences.
EDWARDS (Alphonse-Milne) ✠, au Jardin des Plantes, rue Cuvier, n° 57	Sciences.
EGGER (Émile) C. ✠, rue de Madame, n° 68	Inscriptions.
EMERSON, à Boston (États-Unis)	Sc. mor. et polit.
F	
FALLOUX (Le comte Alfred-Pierre DE), à Segré (Maine-et-Loire); et à Paris, rue de l'Université, n° 32	Française.
FAVÉ (Ildephonse) G. O. ✠, rue du Bac, n° 104	Sciences.
FAYE (Hervé-Auguste-Étienne-Albans) C. ✠, boulevard d'Enfer, n° 6, près la rue du Bac	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GEFFROY (Mathieu-Auguste) O. ✠, rue du Bac, n° 32	Sc. mor. et polit.
GERMAIN (Alexandre-Charles) O. ✠, à Montpellier (Hérault); et à Paris, rue Jacob, n° 12	Inscriptions.
GÉRÔME (Jean-Léon) C. ✠, boulevard de Clichy, n° 65	Beaux-Arts.
GEVAËRT (François-Aug.) O. ✠, à Bruxelles	Beaux-Arts.
GIRARD (Jules-Augustin) O. ✠, rue de l'Odéon, n° 21	Inscriptions.
~~GIRAUD (Charles-Joseph-Barthélemy) G. O. ✠, à l'École de droit~~	~~Sc. mor. et polit.~~
GLADSTONE (William-Ewart), Carlton Terrace, 11, à Londres	Sc. mor. et polit.
GORRESIO (Gaspare) C. ✠, à Turin; et à Paris, rue de Grenelle-St-Germain, 96.	Inscriptions.
GOSSELIN (Athanase-Léon) C. ✠, rue St-Lazare, n° 81	Sciences.
GOUNOD (Charles-Franç[illegible]) G. O. ✠, place Malesherbes, n° 20	Beaux-Arts.
GRÉARD (Vallery-Clém[illegible]t-Octave) C. ✠, à la Sorbonne	Sc. mor. et polit.
GRUYER (François-Anatole), rue de l'Arcade, n° 22	Beaux-Arts.
GUESSARD (François) ✠, à Paris, Grande rue de Passy, n° 87; et au Mesnil-Durand, par Livarot (Calvados)	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 238.	Beaux-Arts.
H	
HAURÉAU (Jean-Barthélemy) C. ✠, à l'Imprimerie nationale, rue Vieille-du-Temple, n° 87	Inscriptions.
HAUSSMANN (Le baron Georges-Eugène) G. C. ✠, rue Boissy-d'Anglas, n° 12	Beaux-Arts.
HAUSSONVILLE (Le comte Joseph-Othenin-Bernard DE CLÉRON D') O. ✠, rue Saint-Dominique, n° 35	Française.
HAVET (Auguste-Eugène-Ernest) C. ✠, quai Bourbon, n° 19	Sc. mor. et polit.
HÉBERT (Edmond) O. ✠, rue Garancière, n° 10	Sciences.
HÉBERT (Antoine-Auguste-Ernest) C. ✠, boulevart Rochechouart, n° 55	Beaux-Arts.
HÉLIE (Faustin) G. O. ✠, rue Desbordes-Valmore, n° 18	Sc. mor. et polit.
HENRIQUEL (Louis-Pierre) C. ✠, rue de Vaugirard, n° 21	Beaux-Arts.
HERMITE (Charles) O. ✠, rue de la Sorbonne, n° 2	Sciences.
HERVEY DE SAINT-DENYS (Le Mis Marie-Jean-Léon D') ✠, rue du Bac, n° 126.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
HEUZEY (Léon-Alexandre) ✠, boulevard Saint-Germain, n° 241	Inscriptions.
HÜBNER (Le baron Alexandre de) G. O. ✠, Heumarkt, n° 23, à Vienne (Autriche).	Sc. mor. et polit.
HUGO (Le vicomte Victor-Marie) O. ✠, avenue d'Eylau, n° 132	Française.
J	
JAMIN (Jules-Célestin) O. ✠, carrefour de l'Odéon, n° 2	Sciences.
JANET (Paul-Alexandre-René) O. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 59	Sc. mor. et polit.
JANSSEN (Pierre-Jules-César) O. ✠, à l'Observatoire de Meudon, à Meudon (Seine-et-Oise)	Sciences.
JOUFFROY (François) O. ✠, avenue de Villeneuve-l'Étang, n° 30, à Versailles.	Beaux-Arts.
JOURDAIN (Charles-Marie-Gabriel BRÉCHILLET-) C. ✠, rue Cambon, n° 21	Inscriptions.
JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Pierre-Edmond), G. C. ✠, rue de Bellechasse, n° 55	Sciences.
K	
KUMMER (Ernest-Édouard), à Berlin	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
L.	
LABICHE (Eugène-Marin) O. ✠, rue Caumartin, n° 67	Française.
LABOULAYE (Édouard-René LEFEBVRE-) O. ✠, au Collège de France	Inscriptions.
LACAZE-DUTHIERS (Félix-Joseph-Henri DE) O. ✠, rue de la Vieille-Estrapade, n° 7	Sciences.
LA GOURNERIE (Jules-Antoine-René MAILLARD DE) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 75	Sciences.
LALANNE (Léon-Louis CHRÉTIEN-), G. O. ✠, rue des Saints-Pères, n° 28	Sciences.
LAPRADE (Pierre-Marin-Victor RICHARD DE) ✠, rue de l'Université, n° 32; et à Lyon, rue de Castries, n° 10	Française.
LAROMBIÈRE (Léobon-Valéry-Léon-Jupile), C. ✠, rue d'Assas, n° 16	Sc. mor. et polit.
LARREY (Le baron Félix-Hippolyte) G.O. ✠, rue de Lille, n° 91	Sciences.
LA VILLEMARQUÉ (Le vicomte Théodore-Claude-Henri HERSART DE) ✠, à Quimperlé (Finistère),; et à Paris, rue de Beaune, n° 7	Inscriptions.
LE BLANT (Edmond-Frédéric) ✠, rue Leroux, n° 7	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LEGOUVÉ (Ernest-Wilfrid-Gabriel-Jean-Baptiste) O. ✠, rue Saint-Marc-Feydeau, n° 14.....	Française.
LEHMANN (Charles-Ernest-Rodolphe-Henri-Salem) O. ✠, rue de Balzac, n° 23...	Beaux-Arts.
LEMOINNE (John-Emile) ✠, rue de Clichy, n° 58.....	Française.
LENEPVEU (Jules-Eugène) O. ✠, boulevard de Clichy, n° 67.....	Beaux-Arts.
LENOIR (Albert-Alexandre) O. ✠, à l'École des beaux-arts.....	Beaux-Arts.
LEROY-BEAULIEU (Paul-Pierre) ✠, avenue du Bois-de-Boulogne, n° 27.....	Sc. mor. et polit.
LESSEPS (Ferdinand-Marie DE) G. C. ✠, rue Saint-Florentin, n° 7.....	Sciences.
LE SUEUR (Jean-Baptiste-Cicéron) O. ✠, rue de Rivoli, n° 63.....	Beaux-Arts.
LEVASSEUR (Pierre-Émile) O. ✠, rue Monsieur-le-Prince, n° 26.....	Sc. mor. et polit.
LÉVÊQUE (Jean-Charles) ✠, à Bellevue-sous-Meudon, quartier des Tibiles....	Sc. mor. et polit.
LIOUVILLE (Joseph) C. ✠, rue de Savoie, n° 6.....	Sciences.
~~LITTRÉ (Maximilien-Paul-Émile), rue d'Assas, n° 44~~.....	Française et Inscr.

87

Décédé

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
LOEWY (Maurice) O. ✠, rue Cassini, n° 6	Sciences.
~~LONGPÉRIER (Henry-Adrien PRÉVOST DE) C. ✠, rue Scheffer, n° 47~~	~~Inscriptions.~~
LUCAS (Charles-Jean-Marie) C. ✠, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 109	Sc. mor. et polit.
M	
MADRAZO (Frédéric DE) C. ✠, à Madrid.	Beaux-Arts.
MADVIG (Jean-Nicolas) G. O. ✠, à Copenhague	Inscriptions.
MANGON (Charles-François-Hervé) C. ✠, au Conservatoire des Arts-et-Métiers, rue Saint-Martin, n° 292	Sciences.
MAREY (Étienne-Jules) ✠, rue Duguay-Trouin, n° 13	Sciences.
~~MARIETTE (François-Auguste-Ferdinand), C. ✠, rue Le Peletier, n° 51~~	~~Inscriptions.~~ Réélu
MARMIER (Xavier) O. ✠, rue Saint-Thomas-d'Aquin, n° 1	Française.
MARTHA (Benjamin-Constant) O. ✠, rue du Cherche-Midi, n° 55	Sc. mor. et polit.
MARTIN (Bon-Louis-Henri), rue Vital, n° 38	Franç. et Sc. mor.
MARTIN (Thomas-Henri) O. ✠, à Rennes, rue des Dames, n° 15	Inscriptions.
MASSÉ (Félix-Marie-Victor) O. ✠, rue de Laval, n° 26	Beaux-Arts.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Mascé (Gabriel) O. ✠, boulevard Malesherbes, n° 19	Sc. mor. et polit.
Massenet (Jules-Emile) ✠, rue du Général Foy, n° 38	Beaux-Arts.
Matejko (Jan) ✠, à Cracovie	Beaux-Arts.
Maury (Louis-Ferdinand-Alfred) C. ✠, aux Archives nationales	Inscriptions.
Meissonier (Jean-Louis-Ernest) G. O. ✠, boulevard Malesherbes, n° 131; et à Poissy (Seine-et-Oise)	Beaux-Arts.
Mézières (Alfred-Jean-François) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 57	Française.
Mignet (François-Auguste-Alexis) G. C. ✠, rue d'Aumale, n° 14	Française et Sciences mor. et polit.
Miller (Bénigne-Emmanuel-Clément) O. ✠, rue de l'Université, n° 25	Inscriptions.
Minghetti (Marco) G. C. ✠, à Rome	Sc. mor. et polit.
Mouchez (Ernest-Amédée-Barthélemy) C. ✠, à l'Observatoire de Paris	Sciences.
Müller (Charles-Louis) O. ✠, rue de Naples, n° 47	Beaux-Arts.
Müller (Frédéric-Max), à Oxford (Angleterre)	Inscriptions.
N	
Naudin (Charles) ✠, villa Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes), et à Paris, au Muséum d'histoire naturelle	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
NIEUWERKERKE (Le comte Alfred-Émilien DE) G. O. ✠	Beaux-Arts.
NISARD (Jean-Marie-Napoléon-Désiré) C. ✠, rue de Tournon, n° 12	Française.
† NISARD (Marie-Léonard-Charles) ✠, rue des Batignolles, n° 6	Inscriptions.
NOAILLES (Le duc Paul DE), boulevard Latour-Maubourg, n° 60	Française.
NOURRISSON (Jean-Félix) ✠, rue de Condé, n° 13	Sc. mor. et polit.
O	
† OLLIVIER (Olivier-Émile), rue Desbordes-Valmore, n° 17	Française.
OWEN (Richard) O. ✠, à Londres	Sciences.
P	
PARIEU (Marie-Louis-Pierre-Félix ESQUIROU DE) G. C. ✠, rue de Las-Cases, n° 14	Sc. mor. et polit.
† PARIS (Alexis-Paulin) O. ✠, rue de l'Université, n° 81	Inscriptions.
† PARIS (Gaston-Bruno-Paulin) ✠, rue du Regard, n° 7	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
PÂRIS (François-Edmond) G. C. ✠, place de la Madeleine, n° 31	Sciences.
PASSY (Frédéric) ✠, rue de La Bordère, n° 8, à Neuilly (Seine)	Sc. mor. et polit.
PASTEUR (Louis) G. O. ✠, à l'École normale	Sciences.
PAVET DE COURTEILLE (Abel-Jean-Baptiste-Marie-Michel) ✠, rue de l'Université, n° 25	Inscriptions.
PEDRO D'ALCANTARA (Dom), empereur du Brésil, G. C. ✠	Sciences.
PELIGOT (Eugène-Melchior) C. ✠, hôtel des Monnaies	Sciences.
PERRIER (François) O. ✠, rue du Bac, n° 106	Sciences.
PERRIN (Émile-César-Victor) O. ✠, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 68	Beaux-Arts.
PERROT (Georges) ✠, rue de Seine, n° 74	Inscriptions.
PHILLIPS (Édouard) O. ✠, rue de Marignan, n° 27	Sciences.
PICOT (Georges-Marie-René), rue Pigalle, n° 54	Sc. mor. et polit.
PONT (Paul-Jean) C. ✠, rue du Bac, n° 108	Sc. mor. et polit.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
Puiseux (Victor-Alexandre) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 81	Sciences.
Q	
Quatrefages de Bréau (Jean-Louis-Armand de) C. ✠, au Jardin des Plantes, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, n° 36.	Sciences.
Questel (Charles-Auguste) O. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 135.	Beaux-Arts.
Quicherat (Louis) O. ✠, rue de Savoie, n° 16.	Inscriptions.
R	
Ranke (Léopold), à Berlin	Sc. mor. et polit.
Ravaisson-Mollien (Jean-Gaspard-Félix Lacher-) C. ✠, quai Voltaire, n° 9 . .	Inscriptions.
Regnier (Jacques-Auguste-Adolphe) O. ✠, rue de Vaugirard, n° 22.	Inscriptions.
Renan (Joseph-Ernest) O. ✠, rue de Tournon, n° 4	Franç. et Inscript.
Renier (Charles-Alphonse-Léon) C. ✠, à la Sorbonne.	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
RESAL (Henry-Amé) ⁂, rue Saint-André des-Arts, n° 58	Sciences.
REYER (Louis-Étienne-Ernest) ⁂, rue de la Tour-d'Auvergne, n° 24	Beaux-Arts.
RIANT (Le comte Paul-Édouard-Didier), boulevard de Courcelles, n° 51	Inscriptions.
ROBERT (Pierre-Charles), C. ⁂, boulevard de Latour-Maubourg, n° 25	Inscriptions.
ROBERT-FLEURY (Joseph-Nicolas) C. ⁂, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.	Beaux-Arts.
ROBIN (Charles-Philippe) ⁂, boulevard Saint-Germain, n° 94	Sciences.
ROLLAND (Eugène), C. ⁂, rue de Rennes, n° 66	Sciences.
ROSSEEUW SAINT-HILAIRE ⁂, rue Molitor, n° 32	Sc. mor. et polit.
ROSSI (Jean-Baptiste DE) C. ⁂, à Rome.	Inscriptions.
ROSSIGNOL (Jean-Pierre) ⁂, rue de Seine, n° 31	Inscriptions.
ROUSSE (Aimé-Joseph-Edmond) ⁂, boulevard Haussmann, n° 17	Française.
ROUSSET (Camille-Félix-Michel) C. ⁂, rue de Tournon, n° 20	Française.
ROZIÈRE (Thomas-Louis-Marie-Eugène DE) O. ⁂, rue Lincoln, n° 8	Inscriptions.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMI
S	
SAINT-VENANT (Adhémar-Jean-Claude Barré de) O. ✠, rue de Richelieu, 12; et à Saint-Ouen par Vendôme (Loir-et-Cher)	Sciences.
~~SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Étienne-Henri) C. ✠, boulevard Saint-Germain, n° 155~~	Sciences.
SANDEAU (Léonard-Sylvain-Jules) O. ✠, au palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1.	Française.
SARDOU (Victorien) O. ✠, rue de Clichy, n° 77; et à Marly-le-Roi (Seine-et-Oise).	Française.
SAY (Jean-Baptiste-Léon), rue de La Bruyère, n° 45	Sc. mor. et p
SCHEFER (Charles-Henri-Auguste) C. ✠, rue de Lille, n° 2	Inscriptions.
SÉDILLOT (Charles-Emmanuel) C. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 131	Sciences.
SERRET (Joseph-Alfred) O. ✠, au Collège de France; et à Versailles, rue Saint-Martin, n° 36	Sciences.
SIGNOL (Émile) O. ✠, rue d'Assas, n° 84	Beaux-Arts.
SIMON (Jules-François) ✠, place de la Madeleine, n° 10	Française et S mor. et po

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
STRACK (Jean-Henri), à Berlin.....	Beaux-Arts.
T	
TAINE (Hippolyte-Adolphe) ✱, à Paris, boulevard Saint-Germain, n° 230; et à Menthon-Saint-Bernard (Haute-Savoie).	Française.
TCHEBICHEF (Pafnutij), à Saint-Pétersbourg.....	Sciences.
THENARD (Le baron Paul) ✱, place Saint-Sulpice, n° 6.....	Sciences.
THOMAS (Ambroise) G. O. ✱, au Conservatoire de musique, rue du Faubourg-Poissonnière, n° 15.....	Beaux-Arts.
THOMAS (Gabriel-Jules) ✱, rue d'Assas, n° 24.....	Beaux-Arts.
THOMSON (Sir William), à Glascow....	Sciences.
THUROT (François-Charles-Eugène) O. ✱, rue Gay-Lussac, n° 5.....	Inscriptions.
TISSERAND (François-Félix) ✱, avenue de l'Observatoire, n° 5.....	Sciences.
TISSOT (Charles-Joseph) G. O. ✱, à Constantinople.....	Inscriptions.
TRÉCUL (Auguste-Adolphe-Lucien), rue Linnée, n° 33.....	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS, PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIE
TRESCA (Henri-Édouard) O. ✠, rue de Valenciennes, n° 6	Sciences.
TULASNE (Louis-René) ✠, au Jardin des Plantes	Sciences.
V	
VACHEROT (Étienne) ✠, rue des Feuillantines, n° 87	Sc. mor. et p
VAN TIEGHEM (Philippe-Édouard-Léon) ✠, rue de l'Odéon, n° 20	Sciences.
VAUDREMER (Joseph-Auguste-Émile) ✠, boulevard Excelmans, n° 93	Beaux-Arts.
VERDI (Joseph) G. O. ✠, à Busseto (Italie, province de Parme)	Beaux-Arts.
VERGÉ (Charles-Henri) ✠, rue du Cirque, n° 5	Sc. mor. et p
VIEL-CASTEL (Le baron Charles-Louis-Gaspard-Gabriel DE SALVIAC DE) C. ✠, rue de Bourgogne, n° 19	Française.
VOGÜÉ (Le marquis Charles-Jean-Melchior DE) O. ✠, rue Fabert, n° 2	Inscriptions.
VUITRY (Adolphe) G. C. ✠, rue de Téhéran, n° 13	Sc. mor. et po
VULPIAN (Edme-Félix-Alfred) O. ✠, rue Soufflot, n° 24	Sciences.

LISTE ET ADRESSES DE MM. LES ACADÉMICIENS,
PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

MM.	ACADÉMIES.
W	
WADDINGTON (William-Henry), rue Dumont-d'Urville, n° 31	Inscriptions.
WAILLY (Joseph-Noël DE) O. ✠, rue Raynouard, n° 30	Inscriptions.
WALLON (Henri-Alexandre) O. ✠, au palais de l'Institut, quai Conti, n° 25	Inscriptions.
WITTE (Le baron Jean-Joseph-Antoine-Marie DE) ✠, à Anvers; et à Paris, rue Fortin, n° 5	Inscriptions.
WÖHLER (Frédéric) O. ✠, à Göttingue.	Sciences.
WURTZ (Charles-Adolphe) G. O. ✠, rue Saint-Guillaume, n° 27	Sciences.
Y	
YVON-VILLARCEAU (Antoine-Joseph-François) O. ✠, boulevard Saint-Michel, n° 83	Sciences.
Z	
ZELLER (Jules-Sylvain) O. ✠, rue du Cherche-Midi, n° 83	Sc. mor. et polit.

BIBLIOTHÈQUE ET SECRÉTARIAT.

BIBLIOTHÈQUE.

MM. TARDIEU (Amédée) ✱, bibliothécaire, au palais de l'Institut.

BERGER (Philippe), au palais de l'Institut, rue de Seine, n° 1,

LALANNE (Ludovic), rue de Condé, n° 14,

} sous-bibliothécaires.

AGENCE ET SECRÉTARIAT.

MM. PINGARD (Antonius) ✱, agent spécial et chef du Secrétariat, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

PINGARD (Julia), adjoint, au palais de l'Institut, rue Mazarine, n° 3.

IMPRIMEURS-LIBRAIRES.

MM. FIRMIN DIDOT et Cie, rue Jacob, n° 56.